



RUPERT EXÉGÈTE

Frontispice du ms. de Munich *clm* 14355, f° 1^v (ms. offert par Rupert à l'archevêque Cunon de Ratisbonne).

*Hic aperit typicosa nove signacula Legis
Quam statuit sub carne novi presentia Regis.*

« Il explique ici les figures allégoriques de la nouvelle Loi, qu'a promulguée l'Incarnation du nouveau Roi. »

(Reproduit avec l'aimable autorisation de la Bayerische Staatsbibliothek.)

281
GRAND SEMINAIRE
BIBLIOTHÈQUE
LA ROCHELLE

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.

Directeur : C. Mondésert, s. j.

N° 134

SÉRIE DES TEXTES MONASTIQUES D'OCCIDENT, N° XXI

RUPERT DE DEUTZ

LES ŒUVRES
DU SAINT-ESPRIT

TOME I

LIVRES I ET II

(De Trinitate, Pars III)

INTRODUCTION ET NOTES

PAR

Jean GRIBOMONT, o. s. b.

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT

PAR

Élisabeth de SOLMS, o. s. b.

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS

1967

INTRODUCTION

I. ŒUVRES ET EXPÉRIENCES

Origine et formation. Rupert ¹, né vers 1075, est un fils du pays de Liège, issu sans doute d'une famille thioise. A cette époque la principauté, rattachée à l'Empire, était soumise à une forte influence lorraine, bourguignonne et française. Entré tout jeune au monastère de Saint-Laurent, aux portes de la ville épiscopale, qui formait alors un brillant foyer de culture, il y reçut une excellente formation littéraire. Durant le cours de ces études, l'abbaye se trouva entraînée dans les remous de la querelle des Investitures, l'évêque Otbert ayant pris fait et cause pour l'empereur Henri IV. En 1092, l'abbé Bérenger, le maître de Rupert, qui avait introduit dans sa maison les usages de Cluny, fut expulsé au profit d'un simoniaque ²; réfugié

1. La biographie de Rupert a été critiquement étudiée par A. CAUCHIE, *Biographie nationale* (belge) 20, Bruxelles 1910, 426-458 ; à compléter par H. SILVESTRE, *Le « Chronicon Sancti Laurentii » dit de Rupert de Deutz*, Louvain 1952, et « La date de la naissance de Rupert de Deutz et la date de son départ pour Siegbourg », dans *Scriptorium* 16, 1962, 345-348. Pour la chronologie des œuvres, voir M. MAGRASSI, *Teologia e storia nel pensiero di Ruperto di Deutz*, Roma 1959, 24-35. — Le nom de Rupert représente une orthographe rhénane et sud-germanique, Robert est la forme normande, adoptée en France et en Angleterre. Certains manuscrits préfèrent *Robertus* ; si une enquête révélait que c'était le fait de tous les manuscrits d'origine liégeoise, on pourrait penser que la forme rhénane n'a été adoptée qu'à Siegbourg ou à Deutz. Il est plus probable qu'elle est originelle, et manifeste une dévotion de la famille de Rupert pour saint Rupert de Bingen, et donc des relations avec la Rhénanie.

2. Un poème anonyme, *De calamitatibus ecclesiae Leodiensis*, édité par H. Boehmer, *Libelli de lite*, III, MGH, 1897, 622-641, est souvent attribué à Rupert, et sans doute à bon droit ; l'auteur a vécu le drame, et écrit en 1095.

NIHIL OBSTAT

IMPRIMI POTEST

Clervaux, le 17 juillet 1967

H. DE SAINTE MARIE
Abbé de Clervaux.

IMPRIMATUR :

Lyon, le 6 octobre 1967

J. PELLOUX, v. g.

à l'abbaye de Saint-Hubert, puis à Evergnicourt, entre Reims et Laon, il passa trois ans en exil avec un groupe de moines fidèles, parmi lesquels on peut estimer que se trouvait notre Rupert; celui-ci aurait eu, en ce cas, l'occasion de faire connaissance avec les milieux français que nous retrouverons dans la suite. Grâce à l'intervention de Godefroid de Bouillon, futur héros de la première croisade, et d'autres seigneurs locaux, Bérenger obtint enfin de rentrer dans son monastère, mais Rupert continua à militer dans un parti hostile à l'évêque, car il refusa de recevoir les ordres de la main d'Othbert jusqu'à ce que celui-ci, après la mort de l'empereur réfugié dans son fief de Liège (1106), eût été relevé de son excommunication.

La plume, jusque-là rebelle, du jeune moine céda au stimulant du sacerdoce. Un de ses premiers travaux fut un humble commentaire sur Job, résumé des *Morales* de Grégoire le Grand. Vers 1111, il entreprit un *De divinis officiis*, d'une originalité encore modeste. Après une description de la structure de l'office et de la messe, Rupert parcourt le cycle du Seigneur (pas un mot sur le sanctoral !) et brosse, dans cette perspective, une synthèse du mystère chrétien. On y trouve esquissés les thèmes qui s'affirmeront plus tard dans son œuvre, les réminiscences bibliques manifestant ici des attaches à une situation liturgique qu'il convient de ne pas oublier lorsqu'elles reparaissent plus tard; mais les solutions ici proposées seront remaniées sur des points essentiels, et même entièrement transformées.

Série de commentaires. Dans les années suivantes, Rupert, reprenant sa tentative de synthèse, rédige un *De Trinitate* en quarante-deux livres, dont nous éditons ici le début de la troisième partie. L'ensemble occupe un volume important de la Patrologie latine de Migne. La structure trinitaire n'est imposée à l'ouvrage que d'une façon superficielle, le plan réel est plus simple : c'est le déroulement de l'histoire du salut vu à travers l'analyse des livres historiques de la Bible. Les proportions ne sont pas calculées d'une façon très juste : neuf livres sont consacrés à la seule Genèse, et l'ensemble du Pen-

tateuque requiert la moitié de l'ouvrage; en revanche, plusieurs livres bibliques ne sont que rapidement touchés. Le tout fut terminé vers la fin de 1117.

Avant de mener à son terme cette grande entreprise, Rupert ouvre une parenthèse, en 1115-1116, et consacre quatorze livres à un commentaire du quatrième Évangile. Pour quelle raison interrompit-il ainsi sa grande fresque? Il ne l'a pas expliqué, mais sans doute ne trouvait-il pas, dans le livre unique réservé aux Évangiles, l'espace qu'exigeait son inspiration. La plupart des écrits postérieurs peuvent, en fait, être considérés comme des suppléments au *De Trinitate*, élargissant l'ouvrage jusqu'à en faire un commentaire de toute la Bible.

En 1116, un incident interrompit le cours serein de cette lecture sacrée. Il prit rapidement de telles proportions que l'on ne peut manquer d'y reconnaître un affrontement décisif, où le théologien monastique prend conscience de son originalité. Un jeune liégeois était allé se former auprès du célèbre Anselme de Laon, fondateur, avec Guillaume de Champeaux, de l'école théologique qui fut le germe de l'Université de Paris. On se rappelle que les moines de Saint-Laurent avaient passé quelques années d'exil tout près de Laon; l'étudiant était peut-être un confrère de Rupert (*quidam nostrorum*). De retour au pays, tout fier de la dialectique de ses maîtres, il afficha des thèses novatrices sur le problème du mal et sa conciliation avec la toute-puissance divine : « quod Deus vult malum fieri », Dieu veut que le mal arrive. La formule scandalisa Rupert. Faut-il soupçonner un conflit de prestige entre l'école monastique et les maîtres lointains, un complexe d'infériorité du quadragénaire, nourri dans son cloître, en face des vanteries d'un cadet? Ces motifs ont pu jouer, mais seulement pour stimuler un antagonisme plus fondamental. Rupert n'était pas un augustinien de stricte observance; il avait peu de goût pour les distinctions subtiles, pour l'école où l'on enseignait, sans prière, la science de Dieu, et pour les chanoines réguliers qui y élevaient leur chaire. Prenant feu et flamme, il rédigea un traité bref, mais vigoureux, *De voluntate Dei*, sans prévoir la tempête qui allait en résulter dans

la cité et peut-être à Saint-Laurent même. L'abbé Bérenger, dont les forces déclinaient, et qui allait mourir le 16 novembre de cette année 1116, dut bientôt envoyer son théologien s'abriter au monastère de Siegbourg, en Rhénanie, dont l'abbé Cunon lui était tout à fait favorable. Convoqué néanmoins à Liège, au printemps de 1117, à la suite d'une intervention d'Anselme de Laon, Rupert dut se justifier devant l'archidiacre Henri, assisté de deux dignitaires dont nous ne connaissons que les initiales, probablement les abbés Anselme de Gembloux et Étienne de Brogne¹. L'inculpé sortit honorablement de cette épreuve et publia un *De omnipotentia Dei* qui résumait sa défense. Sûr de lui, il entreprit alors le voyage de Laon pour provoquer les maîtres illustres jusque sous les yeux de leurs disciples, et les aider charitablement à corriger leurs imprudences. Avec un humour peut-être involontaire, il a narré cette pittoresque expédition, l'âne et le valet qui faisaient son équipage, les lazzi de la gent étudiante ; selon lui, le jugement de Dieu se manifesta dans une maladie brutale qui, au moment même de son arrivée, frappa Anselme et le mit à l'agonie. Les historiens qui analysent la tension entre la théologie monastique et la scolastique naissante² aiment citer cette page, qui illustre si bien le jeu des réactions personnelles et collectives.

Nous aurons à revenir sur la signification doctrinale de cet affrontement, car l'œuvre de Rupert fut profondément marquée par les positions adoptées alors instinctivement. Ses exposés théologiques resteront pourtant presque toujours se-reins, et il ne mentionne les controverses que dans les préfaces au ton très personnel, qui dédient ses ouvrages à ses amis. Deux de ces lettres d'envoi datent précisément de 1117 ; l'auteur du *De Trinitate* et de *In Johannem*, en offrant ces deux volumes à l'abbé Cunon, épanche son émotion en toute liberté.

1. Cf. H. SILVESTRE, « A propos de la lettre d'Anselme de Laon à Hérbert de Saint-Laurent », dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 28, 1961, 5-25, notamment 11, n. 7.

2. Cf. J. DE GHELLINCK, *Le mouvement théologique du XII^e siècle*, Bruges 1948, 127 ; M. D. CHENU, *La théologie au XII^e siècle*, Paris 1957, 323 ; Id., *La Parole de Dieu* I, Paris 1964, 175.

On ne sait si, à son retour de Laon, Rupert reprit son enseignement à Liège ou s'il préféra s'installer à Siegbourg. De toute façon, il ne resta plus longtemps caché dans son cloître. Grâce à Cunon, il avait fait la connaissance de l'archevêque de Cologne, qui devait devenir son puissant protecteur. Le prélat, charmé par une discussion à laquelle il avait assisté, demanda à Rupert un commentaire de l'Apocalypse ; c'était l'inviter à reprendre d'une façon plus ample la fin du *De Trinitate*. Rupert en tira douze livres, terminés en 1120. Entre temps, Frédéric avait eu à trancher l'épineux problème posé à Liège, en 1119, par une double élection épiscopale ; la crise était peut-être latente depuis plusieurs années, et elle peut expliquer les passions locales qui envenimèrent le conflit provoqué en 1116-1117 par des thèses de Laon. Parmi ses conseillers, Frédéric fit place à Rupert, lequel demeura ensuite à ses côtés car il fut bientôt, grâce à l'appui du prélat, élu abbé de Deutz, filiale de Siegbourg située sur la rive droite du Rhin, en face de Cologne.

C'est à Frédéric qu'est dédié le *Commentaire des douze Petits prophètes* : nouveau sujet difficile, laissé de côté dans le *De Trinitate*. Les trente-deux livres qui leur sont consacrés se rattachent donc, de quelque façon, au même plan d'ensemble. Ils furent publiés en deux temps, en 1124 et 1125, car une première partie, à peine écrite, fut mise entre les mains du légat pontifical, Guillaume de Palestrina, lequel présenta peu après au pape lui-même, Honorius II, les œuvres de l'abbé de Deutz. Ce fut sans doute l'occasion qui fit entreprendre à celui-ci, à la Noël 1124, un pèlerinage à Rome et au Cassin.

A la même époque, avant de conduire à son terme son travail sur les Petits prophètes, Rupert dut céder aux instances amicales de Cunon, et se mettre à un autre ouvrage. L'abbé de Siegbourg, en visite à Deutz, avait abordé le thème des oracles de Daniel, du combat des Maccabées, des histoires d'Esther et de Judith, et il réclamait un traité sur cette période tardive de l'histoire sainte, négligée jusque là par son ami. Treize livres lui furent donc consacrés, avec un titre qui en dégage bien la ligne générale : *De victoria Verbi Dei*.

A peine terminés les Petits prophètes, avant l'élévation de Cunon au siège archiepiscopal de Ratisbonne (1126), Rupert se tourna vers le *Cantique des Cantiques* ; il y consacra sept livres, qu'il dédia à Thietmar, évêque de Verden¹. C'est le premier commentaire qui s'engage délibérément dans une perspective mariale.

Peu après l'élection de Cunon à Ratisbonne, Rupert lui fit hommage de treize livres sur saint Matthieu, *De gloria et honore Filii hominis*.

A une date inconnue, Rupert avait composé trois livres, l'*Annulus*, en forme de dialogue fictif avec un juif, pour démontrer par l'Ancien Testament la vérité de la foi chrétienne. Cunon lui demanda de reprendre ce thème et d'étoffer l'argumentation. De son côté, le légat apostolique désirait un traité contre les Grecs, car la controverse du *Filloque* était alors, en Italie, en pleine actualité. Les neuf livres *De glorificatione Trinitatis et processione Spiritus Sancti*, parus en 1127 ou 1128, satisfont à ce double désir. C'est la dernière grande œuvre de Rupert.

Cadre monastique. Il faut dire un mot d'une série d'opuscules qui, à la différence des grands traités, entrent dans le vif d'une crise spirituelle contemporaine : querelle de clocher qui peut sembler mesquine, et qui pourtant concerne la conception même de la perfection chrétienne. Un peu d'histoire monastique est ici nécessaire.

Saint-Laurent de Liège était une fondation encore récente (1026), dépendant de Richard de Saint-Vanne, dont la réforme avait touché aussi les abbayes des environs de Liège, Stavelot, Saint-Hubert, Saint-Trond. Une nouvelle vague de réforme, venue directement de Cluny, toucha Saint-Laurent sous l'abbé Bérenger, donc au temps même de Rupert, et parvint aussi, plus tôt ou plus tard, aux autres abbayes liégeoises². Siegbourg se trouve, de son côté, au

1. La date du commentaire sur le Cantique était restée inconnue, jusqu'à ce qu'on retrouve récemment la lettre préface : R. HAACKE, « Der Widmungsbrief Ruperts von Deutz zu seinem Hoheliedkommentar », dans *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens* 74, 1963, 286-292.

2. Cf. K. HALLINGER, *Gorze-Kluny I*, Roma 1950, 283-316 ; J. STIENNON,

centre d'un autre mouvement clunisien, né vers 1068, sous l'influence de l'observance italienne de Fruttuaria. Entre ce mouvement et celui qui anime Saint-Laurent, on ne voit pas grande différence ; peut-être Siegbourg a-t-il une attitude un peu plus accueillante envers l'autorité épiscopale¹. Rupert ne semble avoir aucune difficulté à passer d'un groupe à l'autre. De même, au moment — ou presque — où Rupert est élu à Deutz, l'archevêque Frédéric impose à son monastère de Saint-Pantaléon l'abbé de Saint-Trond, Raoul. Il est vrai que, dans ce dernier cas, l'opération réussit très mal ; l'excellent historien de Siegbourg, J. Semmler, en a déduit qu'une tension existait entre les deux observances monastiques. C'est là, semble-t-il, grossir l'importance d'un cas particulier, car les difficultés de Saint-Pantaléon peuvent avoir eu pour origine la situation de la communauté, longtemps privée de supérieur et très divisée, ou encore des maladroites de Raoul.

De nouvelles vagues de réforme, plus radicales, vinrent bientôt mettre en question le prestige de l'observance clunisienne. En 1122, une colonie cistercienne issue de Morimond vint s'installer à Kamp, et l'archevêque Frédéric, jusque-là promoteur du groupe de Siegbourg, lui fit bon accueil. Accueillis fraternellement dans les vieilles abbayes, ces moines blancs furent vite accusés d'y jeter le trouble ; ils critiquaient le sacerdoce monastique, exigeaient la pratique du travail manuel, rejetaient comme scandaleux le port des fourrures et... des culottes. Détails triviaux et grands principes ! Rupert fut chargé de faire l'apologie des observances régulières, à l'encontre de ces nouveautés². Il en profita pour vider une querelle avec un autre mouvement caractéristique de l'époque, celui des chanoines réguliers, où l'on peut voir un lointain ancêtre de l'idéal dominicain — ce qu'il faut ne pas oublier pour comprendre certaines prises de positions d'historiens ! Les maîtres de

dans J. LEJEUNE, J. STIENNON, D. VAN DERVEEGHDE, *Problèmes liégeois d'histoire médiévale*, Louvain 1955.

1. Cf. J. SEMMLER, *Die Klosterreform von Siegburg*, Bonn 1959, 232-257 et 344-363. Sur le conflit de Saint-Pantaléon de Cologne, *ibid.* 121-126.

2. Cf. J. SEMMLER, *o. l.*, 355-363.

Laon, à qui Rupert avait eu affaire, appartenait à cette catégorie. La figure la plus illustre de l'ordre canonial, saint Norbert, le fondateur de Prémontré, avait fréquenté Siegbourg en 1115 et dans les années suivantes, au moment de sa conversion, précisément au temps où Rupert y était réfugié, et il y avait eu entre eux quelques malentendus. Comme Cîteaux, quoique d'un point de vue diamétralement opposé, les chanoines tendaient à dénier aux bénédictins le droit d'exercer un sacerdoce monastique¹.

Cette diversification des formes de vie parfaite a une signification considérable ; avec l'avènement de la scolastique, c'est un des traits qui vont caractériser l'Église latine médiévale et la distinguer de l'Orient, fidèle à l'unique monachisme de l'antiquité. L'évolution de l'Occident comporte une volonté d'adaptation aux besoins d'un monde nouveau, jusque dans les institutions consacrées à la recherche de Dieu. Les opuscules de Rupert témoignent là d'une réflexion personnelle et d'une réelle maturité. Les premiers sont difficiles à dater. Ce sont : une *Question* examinant si la prédication convient au moine² ; une altercation sur le même sujet, postérieure et plus ample, mettant aux prises un moine et un clerc ; une réponse à Eberhard, abbé bénédictin de Brauweiller. Le plus important, en 1125-1126, est un commentaire en quatre livres sur la règle de saint Benoît, commentaire qui ne traite que quelques questions choisies.

Il est enfin trois œuvres attribuées à tort à Rupert³ et qu'il importe de signaler, car beaucoup d'auteurs, même fort respectables, se sont appuyés sur elles pour préciser sa biographie, qualifier sa méthode ou juger sa doctrine :

1. Sur le mouvement canonial, cf. J. SEMMLER, *o. l.* ; Ch. DEREINE, *Les Chanoines réguliers au diocèse de Liège avant saint Norbert*, Louvain 1952, et M. D. CHENU, *La théologie au XII^e siècle*, Paris 1957, 226-244.

2. Cette *Question*, qui manque dans *PL* 167-170, a échappé à dom Magrassi (cf. *supra*, p. 7, n. 1) ; elle a été éditée par J. A. ENDRES, *Honorius Augustodunensis*, Kempten-München 1906, 145-147. En revanche, Magrassi admet encore l'authenticité de l'épître à Liezelin, que Ch. DEREINE, *Les chanoines réguliers...*, 100-101, attribue à Wazelin de Saint-Laurent, disciple de Rupert.

3. Cf. M. MAGRASSI, *o. l.*, 32-34.

la *Chronique de Saint-Laurent*, le *De vita vere apostolica* et le *Commentaire sur l'Écclésiaste*. Tout renseignement tiré de là doit être rejeté.

Portrait de Rupert. Un chanoine régulier en dispute avec Rupert, Anselme de Havelberg, nous permet d'entrevoir son portrait, à travers une caricature : « pinguis venter non gignit tenuem sensum¹ ». Le trait satirique est emprunté à un comique grec et transmis par saint Jérôme ; dans la vallée du Rhin, il n'est pas toujours vrai ! On voudrait pouvoir compléter le tableau de ce moine sanguin et corpulent, distrait, un peu perdu dans les affaires de ce bas monde, passionné par son travail, plein d'imagination et de vitalité, affectueux et bavard avec ses amis. Il ne trouva malheureusement pas de biographe contemporain qui nous ait donné de le voir vivre et agir ; il faut nous contenter de ses écrits.

Il mourut à Deutz, le 4 mars 1129, ou peut-être 1130. Les manuscrits témoignent du succès de son œuvre dans la région de Cologne, dans l'Allemagne du Sud et l'Autriche (Cunon, son protecteur, presque son éditeur, mourut archevêque de Ratisbonne), ainsi que dans l'Est de la Belgique et le Nord de la France². Au XIII^e siècle, les auteurs qui dépendent le plus visiblement de lui sont Honorius Augustodunensis³ (peut-être de Ratisbonne) et Gerhoch de Reichersberg⁴.

Bibliographie. Pour terminer, il faut dire un mot de la bibliographie qui le concerne. Les travaux anciens, parfois pénétrants, mais vieillis dans leur

1. A. Ecbert de Huysbourg, vers 1138, *PL* 188, 1120, cf. JÉRÔME, ép. 52, 11, éd. I. Hilberg I, Wien 1910, 435.

2. Cf. R. HAACKE, « Die Ueberlieferung der Schriften Ruperts von Deutz », dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 16, 1960, 397-436 et H. SILVESTRE, « La tradition manuscrite des œuvres de Rupert de Deutz », dans *Scriptorium* 16, 1962, 336-345.

3. Cf. M. MAGRASSI, *Teologia e storia...*, index, sub voce Honorio.

4. Voir l'index de D. VAN DEN EYNDE, *Gerhohi praepositi Reichersbergensis Opera inedita* II, Roma 1956, 763-764, et E. MEUTHEN, *Kirche und Heilsgeschichte bei Gerhoh von Reichersberg*, Leiden 1959, 111-154.

problématique, sont faciles à repérer, grâce aux articles de Dictionnaires ou aux auteurs récents. La somme bibliographique la plus complète se trouve en tête d'un article de M. Bernards, d'intérêt assez limité, mais qui semble promettre un travail considérable¹; elle mentionne tous les auteurs qui, en passant, ont touché l'un ou l'autre point de la doctrine de Rupert.

Le seul théologien qui se soit montré attentif à la chronologie des œuvres, aux polémiques contemporaines, et à l'évolution de la pensée de l'abbé de Deutz, est Dom M. Magrassi². Dans ses analyses, il tient aussi compte, autant que possible, des sources patristiques dont s'inspirent les textes; en pratiquant ainsi une exégèse parfois subtile mais justifiée, il rectifie bien des interprétations hâtives, trop généralement reçues, dégage la personnalité de son héros et met en relief sa signification dans l'histoire des doctrines.

Un moine de Siegbourg, Dom R. Haacke, a entrepris l'édition critique de Rupert; il a publié déjà quelques articles érudits qui la préparent³, et l'on doit espérer de ses travaux un progrès substantiel dans la connaissance des sources et les nuances de la pensée de notre auteur.

Les histoires de l'Église en Belgique et en Germanie, celles de l'Ordre de saint Benoît, de la spiritualité médiévale et monastique, de la littérature latine, fournissent le cadre auquel il faut évidemment se référer pour comprendre la carrière du moine de Saint-Laurent et de l'abbé de Deutz, et font souvent mention de lui. Signalons en particulier, pour ce qui concerne Liège, les travaux récents de H. Silvestre⁴,

1. M. BERNARDS, « Die Welt der Laien in der kölnischen Theologie des 12. Jahrhunderts. Beobachtungen zur Ekklesiologie Ruperts von Deutz », dans *Die Kirche und ihre Ämter und Stände. Festgabe... J. Frings*, Köln 1960, 391-416.

2. M. MAGRASSI, *Teologia e storia nel pensiero di Ruperto di Deutz*, Roma 1959. Importante recension de H. SILVESTRE, dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 56, 1961, 517-526.

3. Cf. *supra*, p. 12, n. 1 et p. 15, n. 2.

4. Cf. *supra*, p. 7, n. 1, p. 10, n. 1, p. 15, n. 2, *infra*, p. 22, n. 2, p. 31, n. 2, et « Renier de Saint-Laurent et le déclin des écoles liégeoises au XII^e siècle » dans *Miscellanea Tornacensia*, I, Bruxelles 1951, 112-123.

J. Stiennon¹, J. Lejeune², Ch. Dereine³; et pour Cologne, ceux de F. W. Œdiger⁴.

Pour bien apprécier Rupert, il importe de voir les rapports de sa théologie symbolique avec le développement de l'art roman, à Liège d'abord, puis en Allemagne et en France. E. Beitz a écrit à ce sujet un livre fervent⁵. D'autres, plus réticents, nient l'influence de Rupert, sous le prétexte des tensions qui opposaient le parti des moines à celui des évêques et du clergé impérial⁶. Il ne faut pas s'exagérer ces oppositions; en dépit des polémiques, les gens d'Église constituaient une même communauté culturelle, s'inspirant de la même liturgie et exprimant une foi commune par le même langage artistique. Rupert, sans être le seul et unique initiateur à orchestrer certains thèmes, exprime sur le plan littéraire la même sensibilité religieuse que les sculpteurs et les maîtres verriers. Or l'expression plastique requiert un minimum de motifs élaborés. Rien n'empêche que, dans des cas déterminés, il ne soit leur inspirateur direct, même en des milieux marqués par une autre politique religieuse.

1. Cf. *supra*, p. 12, n. 2, et *infra* n. 6.

2. Cf. *supra*, p. 12, n. 2.

3. Cf. *supra*, p. 14, n. 1.

4. Cf. W. NEUSS-F. W. ŒDIGER, *Geschichte der Erzbistums Köln*, I, Köln 1964, 494-498 et 502. — Sur la théologie de Rupert, voir aussi les ouvrages cités *infra* p. 18, n. 1-3; p. 26, n. 2; p. 27, n. 1; p. 43, n. 1-2; p. 44, n. 1-3; p. 53, n. 2.

5. *Rupertus von Deutz, seine Werke und die bildende Kunst*, Köln 1930. Dans le même sens, J. SQUILBECK, « Le chef-reliquaire de Stavelot », dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 13, 1943, 17-27; L. GRODECKI, « Les vitraux de Châlons-sur-Marne et l'art mosan », dans *Actes du XIX^e Congrès international d'histoire de l'art*, 1953, Paris 1959, 183-190. GRODECKI est plus réservé à propos de Saint-Denis, « Les vitraux allégoriques de Saint-Denis », dans *Art de France* 1, 1961, 19-46; cf. *infra*, p. 52, n. 3.

6. Cf. J. LEJEUNE, dans S. COLLON-GEVAERT, L. LEJEUNE, J. STIENNON, *Art roman dans la vallée de la Meuse aux XI^e et XII^e siècles*, Bruxelles 1962, 176-177, et l'étude du même sur les ivoires mosans citée plus haut, p. 12, n. 2.

II. MÉTHODE THÉOLOGIQUE

Théologie platonicienne, germanique, monastique, féodale ?

Au moment où la théologie scolastique commence à prendre forme par l'introduction de la dialectique dans les écoles, Rupert incarne la réaction de la *lectio divina* traditionnelle. Au siècle dernier, on avait discerné cette opposition, et l'on aimait y voir deux orientations philosophiques, issues de Platon et d'Aristote, ou deux types de tempérament, le mysticisme germanique, porté à l'intuition globale et à la synthèse, contre le goût français féru d'analyse et de clarté¹. Ce n'était pas sans fondement, mais J. Leclercq a visé beaucoup plus juste en distinguant deux types de science sacrée, la théologie monastique et la scolastique². Plus récemment encore, M. D. Chenu³, reprenant cette distinction, a insisté sur l'évolution sociale qui s'y manifeste : la féodalité, encore stable dans l'empire, se dissout autour de Paris sous la pression des forces communales et de la royauté capétienne ; la mobilité des biens et des personnes crée une classe nouvelle ; la culture et l'enseignement reflètent ce progrès. Cela est très bien vu, même s'il convient peut-être de distinguer, selon les lieux, plusieurs lignes d'évolution du monde féodal.

1. Voir surtout les travaux non négligeables de J. BACII, *Die Dogmengeschichte des Mittelalters vom christologischen Standpunkte*, Wien 1875, et R. РОСНОЛ, *Rupert von Deutz. Beitrag zur Geschichte der Kirche im XII Jahrhundert*, Gütersloh 1886.

2. Nombreux travaux, voir surtout *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris 1963, et « Théologie traditionnelle et théologie monastique », dans *Irenikon* 37, 1964, 50-74.

3. Nombreux travaux, surtout *La théologie au XII^e siècle*, Paris 1957.

L'école de Laon et les débuts de la scolastique.

En fait, les maîtres de Laon n'étaient pas bien téméraires dans leur rationalisme. Aux yeux de leur élève Abélard, ces vieux conservateurs n'avaient pas la moindre envergure¹ ! Huguès de Saint-Victor, qui prolongera leur tradition, avec du génie en plus, passerait à bon droit, comparé à Pierre Lombard ou à d'autres de ses contemporains, pour un noble représentant de la théologie monastique. Tout est donc relatif. Il importe cependant d'observer attentivement les lignes de force qui commandent les positions de Rupert et des écoles.

L'école de Laon, modeste dans ses talents, n'a pas livré de chefs-d'œuvre littéraires qui se soient maintenus dans la tradition vivante, et elle a dû être redécouverte par les érudits, à partir de collections imparfaites et multiformes, de notes de cours, pourrait-on dire. Les spécialistes de la *Frühscholastik*, M. Grabmann², F. P. Bliemetzrieder³, H. Weisweiler⁴, F. Stegmüller⁵, A. M. Landgraf⁶, O. Lottin⁷, ont publié des « Questions », où les maîtres, appuyés sur la tradition (surtout sur Augustin), cernent un problème

1. *Historia calamitatum*, PL 178, 123. Sur l'école de Laon, voir par exemple J. DE GHELLINCK, *Le mouvement théologique du XII^e siècle*, Bruges 1948, 133-148.

2. *Die Geschichte der scholastischen Methode*, Freiburg i. Br. 1909-1911.

3. Surtout *Anselms von Laon systematische Sentenzen*, Münster i. W., 1919 ; aussi articles dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, 1 à 6, 1929-1934.

4. *Das Schrifttum der Schule Anselms von Laon und Guillaume de Champeaux in deutschen Bibliotheken*, Münster i. W. 1936 ; « Le recueil *Deus de cuius principio et fine tacetur* et son remaniement », dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 5, 1933, 245-274 ; cf. « Die ältesten scholastischen Gesamtdarstellungen der Theologie », dans *Scholastik* 16, 1941, 231-254, 351-368.

5. « Sententiae Berolinenses », dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 11, 1939, 33-61 ; « Sententiae Varsavienses », dans *Divus Thomas* (Piacenza) 45, 1942, 301-342.

6. *Einführung in die Geschichte der theologischen Literatur der Frühscholastik*, Regensburg 1948, et *Dogmengeschichte der Frühscholastik*, 8 tomes, Regensburg 1952-1956.

7. Nombreux travaux, reproduits ou cités dans *Psychologie et morale aux XII^e et XIII^e siècles. V. Problèmes d'histoire littéraire. L'école d'Anselme de Laon et de Guillaume de Champeaux*, Gembloux 1959.

de théologie systématique, classent et distinguent les emplois d'un mot, font un usage plus ou moins étendu de la dialectique. On a beaucoup étudié la naissance de ce genre littéraire, qui, issu du commentaire biblique, aboutira aux *Sommes* et aux *Quodlibet*. Un autre « genre littéraire » a été reconnu comme caractéristique de l'école de Laon¹, mais reste beaucoup moins étudié, parce que plus ingrat : c'est celui de la glose ordinaire, le commentaire sommaire de l'Écriture, condensant l'exégèse patristique généralement reçue. Ces deux genres sont connexes, car c'est pour donner plus de place aux Questions que le contact avec la tradition se voit réduit à un minimum.

En fait de dialectique, Rupert est loin d'être un ignorant, même si sa formation se rattache plutôt à la grammaire et à la rhétorique² ; il n'est pourtant pas à l'aise dans cette armure, et lorsqu'il s'attaque aux maîtres de Laon, reconnaissons qu'il s'embarrasse dans ses dilemmes. La passion qu'il y apporte n'aiguise pas la subtilité de ses distinctions. Surtout, il éprouve une profonde répulsion pour toute prétention à scruter les mystères de la majesté divine³. Le P. Chenu le dit fort bien : « la transmission scolaire organisée du donné révélé... aboutit tôt ou tard à une science, s'écartant de plus en plus de la contagion personnelle et affective du témoignage. La Parole de Dieu est traitée comme un « objet », donné certes dans la foi, mais au-delà de ma ferveur et de mes expériences. La répugnance de

1. Cf. B. SMALLEY, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, Oxford 1952, 56-66.

2. Cf. M. MAGRASSI, o. c., 42-46, et cf. *infra*, p. 22, n. 2 et 3.

3. Dans son commentaire des *Rois*, par exemple, il explique la punition des imprudents qui avaient osé lever les yeux vers l'arche : « Ce n'était pas par zèle d'amour, mais par présomption et curiosité vicieuse. De même tant d'hommes de premier plan (*primates viros*) qui ont osé scruter dans les Écritures les secrets de la divinité, et sont devenus hérésiarques ; car Dieu condamne les superbes et leur refuse l'accès à la contemplation de la divinité et de la vérité. » (PL 167, 1084 D - 1085 A). Ce texte pourrait être emprunté à saint Grégoire ; mais il suffit de lire quelques pages de Rupert, même là où il est loin de toute controverse avec Laon, pour remarquer dans quel esprit de louange et de respect il aborde les textes sacrés. L'examen des formules de citations bibliques est caractéristique à cet égard.

Rupert pour les écoles nouvelles, face à la *scola Christi*, procède, plus ou moins consciemment, mais vigoureusement, de cette non-intériorité de la *lectio* magistrale. De fait, les œuvres de son adversaire Anselme, valables ou non, n'ont rien de l'animation des commentaires sacrés de l'abbé de Deutz¹. »

Richesse d'information patristique.

Le déclin de l'amour des lettres, de même que le caractère scolaire et dia-

lectique pris par la recherche de Dieu, ont une première conséquence directe : le peu de valeur artistique des sentences issues de Laon. Une conséquence plus grave, c'est qu'à de multiples reprises, les théologiens accusent Rupert de défendre des idées nouvelles, téméraires, erronées ; or, il s'agit souvent d'emprunts, parfois littéraires, mais non explicites, à des documents patristiques devenus étrangers au bagage des « manuels ». Norbert, par exemple, reproche à Rupert d'enseigner l'incarnation du Saint-Esprit, alors que celui-ci ne fait que reprendre les formules de saint Grégoire². Guillaume de Saint-Thierry se scandalise de sa doctrine eucharistique, Wicleff s'en félicite, Bellarmin la condamne ; tout cela parce que Rupert, sciemment, prend ses distances par rapport aux formules évoluées de son temps et développe soit des thèmes augustinien sur la nécessité de la foi pour recevoir le sacrement, soit des thèmes antiques, de ton antiochien (je ne sais par quelle voie il les a connus), sur le parallélisme entre l'incarnation et la présence eucharistique³. On fait notamment cas pendable de ce que, contre l'autorité de saint Augustin, mais avec celle de saint Hilaire, il nie la communion de Judas⁴. D'autres enfin, et

1. *La théologie au XII^e siècle*, 344-345.

2. Voir les protestations indignées de Rupert, *In regulam S. Benedicti*, PL 170, 490-492. Le malentendu est typique d'une époque où l'on tendait à interpréter les formules strictement, selon un genre littéraire tout différent de celui des Pères.

3. Bonne discussion de la doctrine eucharistique de Rupert par P. SÉJOURNÉ dans l'article *Rupert de Deutz* du DTC 14, Paris 1939, 196-203 ; l'ensemble de l'article, 169-205, est plutôt faible.

4. Cf. *In Matthaëum*, PL 168, 1544 AB, et *In regulam S. Benedicti*, PL 170, 494-496 ; cf. HILAIRE, *In Matthaëum*, PL 9, 1065 BC.

jusqu'à des théologiens du xx^e siècle, s'effarouchent de ses déclarations sur l'autorité exclusive de l'Écriture, alors qu'il ne fait que reprendre à la lettre des dires de saint Jérôme¹. Ses malheurs viennent de ce qu'il en sait trop : il n'a pas réduit l'érudition patristique à une seule glose, à un seul courant ; il va aux sources.

H. Silvestre a consacré de bonnes études à ses citations et réminiscences classiques². Le même travail s'impose quant aux citations patristiques, mais l'enquête serait infinie et d'autant plus compliquée que souvent, tout en s'inspirant de ses lectures, Rupert remanie personnellement les thèmes qui l'ont stimulé ; or c'est précisément en ce cas qu'il importe de discerner la source de son inspiration.

Des catalogues³ de la bibliothèque de Saint-Laurent permettent de se faire quelque idée des ressources dont disposait notre auteur, sans exclure évidemment qu'il ait pu trouver ailleurs, soit à Liège, soit à Stavelot, Saint-Hubert ou Saint-Trond, soit encore en Rhénanie, de quoi alimenter sa curiosité. Au premier examen, on

1. Cf. *In Matthaeum*, PL 168, 1544 AB, et *In Apocalypsim*, PL 169, 1016 D ; cf. JÉRÔME, *Tract. de Psalmo* 86, *Corpus Christianorum* SL 78, 115-116. L'étonnement de J. COTTEAUX, « La conception de la théologie chez Abélard », dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 28, 1932, 789, n. 4, et de P. SÉJOURNÉ, l. c. 177, est plutôt amusant.

2. « Les citations et réminiscences classiques dans l'œuvre de Rupert de Deutz », dans *Revue d'histoire ecclésiastique* 45, 1950, 140-174 ; et « Rupert de Saint-Laurent et les auteurs classiques », dans *Mélanges Félix Rousseau*, Bruxelles 1958, 541-551 (je n'ai pu prendre connaissance de ce dernier article).

3. J. GESSLER, « La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Laurent à Liège aux XII^e et XIII^e siècles », Tongres 1927 (extrait du *Bulletin des bibliophiles liégeois* 12) (selon M. MAGRASSI, o. l. 18, n. 10, M. Barbier, qui prépare une étude approfondie sur les manuscrits de Saint-Laurent, doute que ce catalogue tiré du *Bruzelensis* 9668 appartienne réellement au monastère) ; F. MASAI, « Les manuscrits à peinture de Sambre et Meuse aux XII^e et XIII^e siècles », dans *Cahiers de civilisation médiévale* 3, 1960, 169-189. A propos des facilités d'accès aux richesses de la tradition, noter l'observation de A. DONDAINE, *Secrétaires de saint Thomas*, Rome 1956, 19 : « Après un quart de siècle d'existence, et moins encore d'entrée dans les Universités, les frères Prêcheurs étaient pauvres en livres ; ils ne possédaient pas de bibliothèques. De ce point de vue leur indigence était plus grande que celle des ordres anciens... »

est plutôt surpris de la banalité de cette bibliothèque. Elle est riche, sans doute, mais typiquement latine et médiévale, tandis que Rupert a je ne sais quelle saveur orientale ou archaïque que l'on voudrait pouvoir expliquer. Peut-être tient-elle au fait que, même si c'est tout simplement d'Augustin qu'il s'inspire, c'est précisément d'Augustin, et non point de l'augustinisme ! Les auteurs les mieux représentés à Saint-Laurent sont, comme de juste, après Augustin, Jérôme, Ambroise et Grégoire le Grand ; Hilaire, auteur moins commun ; Cassien, Léon le Grand, Julien Pomère, le pseudo-Eusèbe d'Émèse ; Cassiodore, Boèce. Un bagage non négligeable de littérature médiévale : Ambroise Autpert, Alcuin, Paschase Radbert, Haymon « d'Halberstadt ». Une quantité remarquable d'auteurs grammaticaux et rhétoriques, Macrobe, l'*Ad Herennium*... Enfin, bien peu de chose traduit du grec : la *Vie d'Antoine*, les *Recognitions* du pseudo-Clément, et surtout trois volumes d'Origène. Rupert a fait abondamment son profit de ce dernier, et il ne faut pas oublier qu'il a retrouvé beaucoup de son héritage chez Hilaire, Ambroise, et surtout chez Jérôme. Il a su tirer un excellent parti des richesses littéraires ainsi mises à sa disposition, et c'est à son goût personnel, plus qu'à des sources exceptionnelles, qu'il faut attribuer l'archaïsme de sa synthèse ; à moins qu'on ne veuille dire que son originalité tient à son indépendance par rapport à la scolastique.

Le tiers de la bibliothèque de Saint-Laurent est identifié avec sécurité à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce serait une tâche bien attrayante que de prendre une vue d'ensemble de tous ces volumes, de rechercher leurs affinités textuelles, de s'orienter vers les modèles qu'ils ont copiés, de suivre le cours de cette culture chrétienne qui affluait ainsi, lentement, dans la vallée mosane, pour fructifier enfin dans notre théologien. Mais ce ne serait pas une enquête plus aisée que l'identification des sources de Rupert ! Il faudrait, de fil en aiguille, feuilleter le lot de manuscrits des monastères de la province... Quel savant bibliothécaire se laissera tenter par ce programme ?

Liberté du jugement critique. Le contact personnel avec la tradition donne à Rupert une liberté de jugement exceptionnelle à son époque. Il est le seul ¹ à distinguer nettement, parmi les autorités, l'Écriture inspirée, qui fait loi, et les Pères, faillibles sur des points particuliers, si respectés qu'ils soient pour leur sagesse. Il se libère surtout d'Augustin et de ses formules polémiques, devenues classiques dans l'enseignement. D'autres que lui cherchaient à les édulcorer, par une exégèse subtile ou dialectique, mais c'était sous le couvert d'une adhésion inconditionnée. Il eut, pour sa part, assez de perspicacité pour discerner, chez saint Jérôme, une affirmation nette de l'autorité exclusive des écrits apostoliques ²; mieux, il finit par trouver un appui jusque dans une lettre d'Augustin lui-même ³. Résumant sa position, il se promet de suivre la voie des Pères, mais à sa façon personnelle : « eadem via, sed non iisdem omnino vestigiis ⁴ ». Le conservatisme obtus ne se trouve pas toujours du côté de la théologie monastique !

A cette indépendance d'esprit, on a reproché de favoriser, par avance, l'erreur du libre examen. Or le texte incriminé est, de nouveau, emprunté à Jérôme ⁵, qui, pour souligner la supériorité de l'Écriture sur la philosophie de Platon, remarque que la première seule s'adresse à tous et se met à la portée du plus humble. Il n'y a rien là qui suppose le droit d'une interprétation privée, en dehors du sens ecclésiastique. Si d'ailleurs on considère la pratique de Rupert, on verra qu'il cherche à admirer les œuvres de Dieu décrites par les livres saints et à les éclairer en les rapprochant les unes des autres, bien plutôt qu'à imposer à la doctrine une structure rationnelle et philosophique aventureuse. Son indifférence aux problèmes scolaires est telle que A. M. Landgraf, qui a consacré huit volumes à l'histoire des dogmes

1. M. MAGRASSI, o. l., 49-65, rassemble à ce sujet des faits significatifs.

2. Cf. *supra*, p. 22, n. 1.

3. *De Spiritu Sancto* 4, 9, PL 167, 1679-1680; cf. AUGUSTIN, *Ep.* 82, éd. A. Goldbacher, Wien 1895, 354.

4. *In Joannem, Prol.*, PL 169, 206 BC. Cf. M. MAGRASSI, o. l., 56-65.

5. Cf. *supra*, p. 22, n. 1.

dans la haute scolastique, ne trouve que très exceptionnellement l'occasion de le mentionner; ce qui ne signifie pas que Rupert n'ait rien eu à dire.

L'histoire du salut.

Le trait le plus précieux de sa méthode, c'est sans doute la place qu'il fait à l'histoire. Ce trait ne suit pas nécessairement le caractère monastique de sa théologie, car l'école cistercienne aura, par exemple, un tout autre centre de gravité, l'expérience psychologique et mystique. Le propre de Rupert, c'est de considérer les œuvres admirables de la Trinité dans son peuple, plutôt que les effets de la grâce en chaque fidèle. Il tend à commenter en ce sens toute l'Écriture, quoique en fait il néglige les livres sapientiaux (sauf le *Cantique* et *Job*) et même les épîtres, pour s'attacher à tout ce qui est histoire, y compris les Prophètes ¹. Il va alors jusqu'aux lignes maîtresses, et discerne partout les victoires et les combats du Christ, préfiguré par ses saints. Vivant ainsi dans l'intelligence du plan divin, il manque totalement d'intérêt pour les problèmes métaphysiques, étrangers au temps et au mouvement.

Dom Magrassi a consacré une excellente étude aux rapports de la théologie et de l'histoire dans la pensée de Rupert. Il n'y a rien à y ajouter, sinon qu'il faut prendre conscience d'un défaut de cette interprétation de l'histoire, qui reste trop facile et superficielle. Elle se limite au passé lointain, aux temps bibliques, aux faits dont le sens dans la préparation du salut est déjà indiqué ou suggéré par la révélation. Peut-être faut-il dire qu'elle s'inspire trop de la *Cité de Dieu* de saint Augustin; il faudrait la comparer d'une façon sys-

1. Nous avons vu quels sont les livres commentés. L'édition de Cologne 1602 comporte un index des citations, qui permet d'évaluer, d'un autre point de vue, l'importance de chaque livre biblique. Il y a 8 colonnes de renvois pour la *Gen.*, surtout pour les ch. 1 et 3; 5 colonnes pour *Ex.*; 3 pour *Deut.*; 6 pour les *Rois*; 3 pour *Job*; 19 pour les *Psaumes*; 1,3 pour le *Cant.*; 8,5 pour *Is.*; 3 pour *Éz.*; 2 pour *Jér.* et *Dan.*; 5 pour les *Petits Proph.*; 12 pour *Matth.*; 8,5 pour *Lc.*; 11 pour *Jn.*; 3 pour *Act.*; 4,5 pour *Rom.*; 4,5 pour *Cor.*; 2 pour *Héb.*, moins pour les autres épîtres. Je passe sur les livres moins souvent cités.

tématique à cette œuvre magistrale pour voir dans quelle mesure une perspective proprement médiévale a pu renouveler, consciemment ou non, la problématique née au moment du premier choc de la culture romaine et des barbares envahisseurs.

Le point de vue particulier à Rupert lorsqu'il considère l'Église, c'est qu'il la voit surtout dans l'Ancien Testament, Église catéchumène aspirant au baptême dans le sang du Christ¹. Il fait une certaine place aux premiers siècles, aux Apôtres, aux martyrs, aux docteurs. Mais le déroulement ultérieur de l'histoire et la vie de l'Église médiévale semblent pour lui comme nuls et non venus. Ni les croisades, ni la lutte du sacerdoce et de l'empire, ni les problèmes des hommes de son temps ne laissent de traces visibles dans son œuvre. Tout au plus, comme nous l'avons vu, quelques opuscules prennent-ils position au sujet des formes de la vie religieuse, mais sans deviner la signification profonde de l'évolution en cours. Cette concentration sur le passé, que n'a pas relevée dom Magrassi, frappe surtout si l'on compare Rupert à son disciple Gerhoch de Reichersberg, qui reprend les mêmes thèmes, mais les applique avec passion à la querelle des Investitures², tandis que Rupert, de son cloître, ne prend guère parti dans le conflit temporel ; comme les moines de son temps, il déplore la division entre le pape et l'empereur, mais sans condamner l'un ou l'autre, et sans aucunement assimiler aux grandes persécutions la lutte à laquelle il assiste.

Cette distance prise par rapport aux événements fut sans doute une condition nécessaire pour que son intérêt pût se porter vers l'histoire et les Pères. Le cloître et la liturgie, en concentrant l'attention sur le drame du salut, donnaient aux expériences spirituelles les plus personnelles le cadre et le vocabulaire de l'ancienne alliance préfigurative ; d'où la forme que prend cette théologie à la fois mystique et biblique. La théologie des écoles, au fond, est née dans cette

1. M. MAGRASSI, *o. l.*, 90-107.

2. Cf. E. MEUTHEN, *Kirche und Heilsgeschichte bei Gerhoch von Reichersberg*, Leiden 1959.

tradition liturgique et monastique, qui constituait le milieu de culture nécessaire à la formation des « questions » ; il est normal qu'on sente aujourd'hui le besoin de renouer le contact, pour accomplir une synthèse.

Les yeux fermés sur le présent n'en constituent pas moins une lacune, qui prive notre historien d'une expérience humaine indispensable. La préoccupation exclusive de la vie spirituelle lui rend bien difficile l'intelligence des dimensions réelles, politiques, économiques, culturelles, de l'antiquité qu'il étudie. Ce n'est pas que son histoire sainte méprise systématiquement le sens littéral ; le P. H. de Lubac a fait justice de ce préjugé, dans l'excellent chapitre qu'il a consacré à Rupert¹. On doit pourtant le reconnaître : la force de sa conviction et son enthousiasme pour l'interprétation christologique ont pour effet de prévenir le moine liégeois contre toute sympathie pour la tradition juive, laquelle, dès cette époque, exerçait son attraction sur d'autres familles d'esprits. Il est, pour sa part, plus sensible à la cohérence interne du plan divin dans son ensemble, qu'aux perspectives limitées dans lesquelles les prophètes exerçaient leur ministère et proclamaient la Parole. Il opère un choix en commentant la Bible, il retient les éléments les plus théologiques, parfois les plus légendaires, et son interprétation de l'histoire devient aisément une stylisation.

Sa théologie de l'histoire n'est donc pas l'idéal. Sa vision est trop exclusivement religieuse, ou plutôt, trop rapidement, trop facilement religieuse. Elle n'en montre pas moins une rare pénétration des mystères de l'incarnation et de la croix, comme suffisent à le faire voir les deux livres ici édités.

Visions. A propos de la méthodologie de Rupert, on peut signaler un dernier trait, « plus médiéval qu'antique », selon la remarque du P. de Lubac² : la confiance dans les visions qui lui ouvrent l'intelligence de

1. H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale* II^e partie, I, Paris 1961, 219-238. Voir aussi C. SPICQ, *Esquisse d'une histoire de l'exégèse latine au moyen âge*, Paris 1944, 114-117.

2. *O. l.*, 229.

l'Écriture. Il y fait régulièrement appel dans les épîtres dédicatoires, où il fait sa propre apologie contre ses adversaires, les théologiens scolaires. Une imagination aussi fertile que la sienne se serait difficilement bornée à contempler les symboles bibliques ! On ne trouve pourtant plus de traces de ces visions dans le livre lui-même, dans l'exposé doctrinal. Préfaces et théologie constituent deux genres littéraires, qu'anime le même tempérament impétueux ; mais dans le second cas, la piété vient sublimer ses mouvements, et les nourrit, non plus de vanité personnelle, mais du mystère et de la gloire du Fils de l'homme.

III. L'UNITÉ DU PLAN DIVIN : LE CHRIST, L'HOMME, LE PÉCHÉ

Dans la brillante synthèse qu'il a consacrée à la doctrine de Rupert, dom Magrassi a découvert ¹ l'importance et la nouveauté de trois thèmes centraux, liés l'un à l'autre, que le moine de Saint-Laurent a lentement dégagés et qui ont eu par la suite un rayonnement durable. La controverse avec Laon, si caractéristique de sa méthodologie personnelle, constitue précisément la chiquenaude initiale qui a déclenché sa réflexion. Ce sont donc ses adversaires qui, en reprenant d'une façon pesante des idées d'Augustin et d'Anselme de Cantorbéry, lui ont fourni le noyau autour duquel se cristallisa cette réflexion ; il leur doit plus de reconnaissance qu'il ne voudrait l'avouer !

Il ne peut suffire de renvoyer aux analyses attentives de dom Magrassi ; nous devons ici esquisser au moins cette doctrine. Pour apporter de nouvelles précisions à l'histoire des controverses, il faudrait élargir l'enquête du côté des sentences théologiques de l'école de Laon ², éclaircir des problèmes de chronologie, discerner peut-être une évolution doctrinale opposée ou parallèle à celle de Rupert. Mais du

1. M. MAGRASSI, *Teologia e storia nel pensiero di Ruperto di Deutz*, Roma 1959. Je m'appuie d'autant plus fraternellement sur les découvertes de dom Magrassi, que j'ai d'ailleurs collaboré à la préparation de son travail. Nous avons même un moment pensé publier ensemble la présente Introduction.

2. Dom Magrassi a surtout étudié les fragments de l'école de Laon publiés par dom Lottin, cf. *supra*, p. 19, n. 7. Comme nous l'avons dit, il y a tout un ensemble de rédactions analogues, probablement des notes de cours, peut-être des cours substantiellement identiques, mais donnés à plusieurs reprises ; une partie des textes est sans doute encore inédite. Voir en particulier, Y. LEFÈVRE, « *Le De conditione angelica et humana et les Sententiae Anselmi* », dans *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du moyen âge* 26, 1959, 249-275. Un examen des commentaires bibliques de la *Genèse* et de saint Paul serait vraisemblablement nécessaire lui aussi.

côté de ce dernier, les données sont fermes et bien classées, si bien qu'on ne peut guère améliorer le tableau.

Les questions méditées par Rupert se groupent autour des interrogatoires : *Cur Deus homo ? Cur homo ?* Quelle est la place du Christ dans le plan divin ; quelle est celle de l'homme ? Quel est le sens du péché et de la rédemption ? Ce ne sont pas questions périphériques, et il ne suffit pas de confronter dialectiquement les sentences des Pères pour y répondre.

Le mal et la volonté divine.

Saint Augustin avait consacré au problème du mal une bonne part de son attention. Sur ses vieux jours, en pleine lutte anti-pélagienne, il résuma génialement ses vues dans un « manuel », un *Enchiridion*. « Aucune œuvre augustinienne sans doute ne fut davantage exploitée par le jansénisme, remarque J. Rivière¹ ; l'intuition des plus hauts mystères chrétiens, surtout en ce qui concerne l'état de l'humanité pécheresse et le rôle de la grâce divine à son endroit, y présente nombre de ces traits caractéristiques, tant de forme que de fond, qui déconcertent parfois quelque peu nos habitudes mentales et sur lesquels non seulement la théologie postérieure, mais l'Église elle-même ont revendiqué, en droit comme en fait, la liberté de leur jugement. » Les maîtres de Laon, devant commenter un verset de la *Première à Timothée*, selon lequel Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et voulant expliquer comment, malgré la toute-puissance divine, cette volonté restait inefficace, résumèrent et simplifièrent les distinctions apportées par l'*Enchiridion*² entre la volonté signifiée (les commandements imposés par Dieu), la volonté permissive (le mal), la volonté efficace (en particulier, le mal et la damnation, accidents particuliers qui font partie d'un dessein d'ensemble bon et excellent). Résumé fidèle, mais appesanti par un ton

1. *Bibliothèque augustinienne. Œuvres de S. Augustin*, 9. *Exposés généraux de la foi*, Paris 1947, p. 94 et 96.

2. *Enchiridion* 95-100, éd. citée à la note précédente, 268-284. — Pour les nombreux textes de l'école de Laon, cf. M. MAGRASSI, o. c., 199-202, et O. LOTTIN, *Psychologie et morale* (cf. *supra*, p. 19, n. 7), V, 236-240.

doctoral : la cause première métaphysique à laquelle se rattachent ces diverses volontés ne ressemble plus que de loin au Père de l'enfant prodigue et à sa bonté infinie !

Rupert connaissait trop l'Écriture et les Pères pour ne pas se rendre compte que ces positions trop logiques n'avaient pas le plein appui de la tradition. Et quand un jeune confrère, frais émoulu de l'école, tout fier de sa science, se mit à répéter à qui voulait l'entendre la récente théorie à la mode : « Dieu a voulu qu'advienne le mal », suspendant allègrement à un *distinguo* le péché d'Adam, le sort de l'humanité, le plan divin, Rupert le prit de haut : « Personne, sinon un hypocrite, ne défend de faire ce qu'il veut voir arriver, tout à la fois et au même moment¹ ». Plutôt adopter l'hypothèse avancée par saint Augustin sous forme d'argument par l'absurde : Dieu a fait la liberté humaine telle qu'il n'est plus capable de la forcer au bien ; tout au plus pourrait-il, pour empêcher le mal, anéantir le pécheur.

Au plan de la dialectique, Rupert, trop passionné, n'est pas toujours heureux. Ni la question de la prédestination, ni celle de l'explication du péché ne sont d'ailleurs une affaire tellement facile ; que celui qui possède une solution satisfaisante lui jette la première pierre ! Anselme de Laon se faisait la partie belle en rejetant sans discussion l'opposition du moine liégeois, qualifiée de querelle de mots, bonne pour des enfants². Est-il possible que le professeur se soit senti pleinement satisfait de sa solution ? Et si l'on n'a relevé jusqu'ici aucune évolution à ce sujet dans les sentences issues de Laon, est-ce faute d'enquête historique, ou bien l'*Enchiridion* augustinien avait-il censément épuisé la question ?

Les formules de Laon se perpétuèrent dans la scolastique. Abélard les résume³. Hugues de Saint-Victor les approfondit, non sans prendre en considération les arguments

1. *De omnipotentia* 23, *PL* 170, 473 D.

2. Dans sa lettre à Héribrand ; cf. H. SILVESTRE, « A propos de la lettre d'Anselme de Laon à Héribrand de Saint-Laurent », dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 28, 1961, 5-25.

3. *Introductio ad theologiam* 3, 4, *PL* 178, 1093.

de Rupert¹. Deux excursus ajoutés à son *De Sacramentis* dans un manuscrit de Turin (E. V. 24) reprennent longuement les difficultés du moine liégeois et les résolvent par des distinctions précises²; l'authenticité de ces textes n'a pas été mise en doute par dom Magrassi, qui les reprend à F. Spedalieri; R. Baron hésite pourtant à leur sujet, et les attribuerait volontiers à un disciple de Hugues³. Pierre Lombard⁴ reproduit tout uniment une des sentences de Laon, mais il retient une suggestion de Rupert, appuyée sur la lecture attentive du texte augustinien authentique, et corrige l'exposé le plus maisonnant : refusant de dire que Dieu veut que le mal arrive, il nuance, Dieu *veut permettre* que le mal arrive. C'est rendre au mot vouloir son sens personnel, responsable, et ne plus l'entendre d'une causalité métaphysique. Saint Thomas s'inspire étroitement du Lombard⁵. Malgré sa dialectique maladroite, Rupert n'a donc pas lutté en pure perte.

Il reste à observer que le moine de Saint-Laurent porte la discussion sur un terrain concret, bien déterminé, où l'on ne voit pas que les maîtres de Laon aient aimé discuter : ce qui le touche surtout, ce n'est pas que Dieu ait voulu le mal en général, mais qu'on ose expliquer le péché d'Adam par la volonté et le plan divins. Dans la problématique du *De Deo*, c'est là un cas particulier, à résoudre d'après les principes généraux, mais Rupert pense, lui, à l'ébranlement donné ainsi à toute l'histoire du salut; la thèse scolaire vient troubler l'enseignement biblique, liturgique, patristique; elle n'a rien de traditionnel. Qu'importent dialectique et métaphysique, qu'importe même l'autorité d'Augustin! La figure d'Adam et celle du Christ venu pour racheter sa descendance dominant tout. On saisit ici, sur le vif, les orientations différentes qu'imposent, d'un côté, un système d'explication logique, et de l'autre, une théologie de l'his-

1. *De Sacramentis* I, 4, 2-11, PL 176, 235-246. Cf. M. MAGRASSI, 215-217.

2. F. SPEDALIERI, « Il lib. I de sacramentis di Ugo di S. Vittore in un manoscritto della Bibl. Nazionale di Torino », dans *Gregorianum* 20, 1939, 264-272; M. MAGRASSI, 217.

3. *Études sur Hugues de Saint-Victor*, Bruges 1963, 45.

4. *Liber Sententiarum*, I, 45; M. MAGRASSI, 213-214.

5. *Summa theologiae* I, 19, art. 11-12; M. MAGRASSI, 211-212 et 218.

toire du salut. On n'en peut guère douter, c'est Rupert qui a tenu à donner au débat cette formulation concrète.

Le motif de l'Incarnation.

Une autre thèse majeure de Rupert a trouvé plus d'écho, du moins après sa mort : celle qui concerne le motif de l'incarnation. Rupert considère que le Verbe s'est fait chair non seulement en réparation du péché, mais d'une façon inconditionnelle, pour couronner la création, réaliser la communion parfaite de l'homme avec son Dieu. Rupert est le premier, en Occident, à avoir formulé cette thèse « scotiste », ou plutôt à l'avoir découverte. Comme sa pensée a évolué, et qu'elle se présente souvent à l'état naissant, il a fallu la perspicacité de M. Magrassi pour classer soigneusement les textes en fonction de la chronologie, les éclairer par les sources patristiques dont ils s'inspirent, discerner les germes d'une doctrine qui se cherche. Depuis longtemps, on avait bien remarqué l'importance de Rupert, mais sans arriver à comprendre exactement sa position, et les opinions étaient contradictoires à son sujet.

Avant la controverse avec Laon, Rupert n'a pas le moindre soupçon de la thèse qu'il découvrira. Le *De Trinitate* et le *Commentaire sur saint Jean*, écrits vers 1117, laissent poindre quelques réflexions intéressantes; le *Commentaire sur l'Apocalypse* et le *De victoria* donnent à celles-ci l'occasion de mûrir. Enfin, après 1126, le *Commentaire sur saint Matthieu* formule clairement la solution, que le *De glorificatione Trinitatis* proclame et répète avec enthousiasme.

Dès le *De officiis*¹, une question se pose, présentée comme classique : « solet quaeri »; Rupert se réfère peut-être par là à l'école de Laon². Pourquoi Dieu a-t-il permis la chute de l'homme, alors que, dans sa toute-puissance, il pouvait l'empêcher, ne fût-ce qu'en fermant au tentateur l'entrée du paradis? Et la réponse est banale : il voulait manifester

1. *De divinis officiis* 3, 14, PL 170, 71.

2. La formule « solet quaeri » est typique de la terminologie de Laon; pour le fond, cf. le recueil des sentences « Deus de cuius principio et fine tacetur », éd. H. WEISWEILER, *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 5, 1933, p. 265, sentences 13 et 19.

sa gloire et accorder un plus grand bien, l'incarnation. On peut observer qu'en ce texte, antérieur à toute controverse, la conciliation du péché et de la toute-puissance divine est déjà au foyer de l'attention ; que Dieu ne paraît disposer que de moyens indirects pour confirmer le premier homme dans le bien ; et que l'incarnation est vue en connexion avec ce problème du mal, comme le terme admirable du plan divin ; mais rien n'insinue qu'elle constitue l'essentiel de ce plan, indépendamment du péché.

Vers la fin du *De Trinitate*, le dernier des livres consacrés à l'Ancien Testament reprend sans aucune réserve la thèse commune ¹ : si la maison du Seigneur n'avait été ruinée en Adam par le feu diabolique, le fils de Dieu n'aurait pas pris notre nature.

Peu après, dans le *De Trinitate* encore, au second livre *De Spiritu Sancto* ², livre que précisément nous présentons dans cette Introduction, un texte difficile et souvent mal compris montre un effort de réflexion plus personnel. Rupert médite la passion, en partant de la plainte de Job qui maudit le jour de sa naissance. Grégoire le Grand avait tiré parti de ce texte pour méditer sur la condition humaine, considérer l'origine de la déchéance, et observer avec sa subtilité coutumière que la première « naissance » fut celle de Caïn, puisque nos premiers parents avaient été immédiatement créés par Dieu, sans génération ni péché ; pour eux, donc, la « naissance » à maudire est l'équivalent de la chute ³. Dans sa jeunesse, Rupert avait résumé cette exégèse ⁴, qu'il suppose acquise, et il fait maintenant un pas de plus, mettant la plainte de Job et d'Adam dans la bouche de l'Homme nouveau lui-même : même pour le Christ, la souffrance s'explique par le jour maudit, par le jour du péché — étant bien entendu que la causalité joue ici tout autrement que dans le cas d'Adam. Le Christ, qui était Dieu, impassible, immortel, est né homme passible, mortel, à cause des pé-

1. *In Daniele* 1, 19, PL 167, 1523 D - 1524 A.

2. PL 167, 1610 ; M. MAGRASSI, 223-230.

3. *Moralia* 4, 1, PL 75, 637-641.

4. *In Job* 3, 3, PL 168, 976.

cheurs. Et Rupert poursuit avec enthousiasme, rendant courage aux fils d'Adam : ils doivent certes de la reconnaissance au Christ, mais ils peuvent se rassurer, celui-ci ne leur en doit pas moins ; car s'ils étaient perdus sans lui, jamais, sans eux, il n'eût été, lui, assumé en Dieu ¹ ! Il faut lire cette page extraordinaire, qui se situe, avant Duns Scot, dans la vieille perspective latine de l'*assumptus homo* ; et il est bien dommage qu'on n'ait pas encore réussi à mettre la main sur le texte patristique dont, vraisemblablement, s'inspire l'audacieuse hypothèse. Quoi qu'il en soit, ces considérations donnent, à première vue, l'impression de confirmer la théorie « thomiste » de l'incarnation conditionnelle : « Si nous n'avions été pécheurs, dit Rupert en propres termes, il n'aurait existé aucune raison que tu sois assumé en Dieu, ô homme Christ. Si les serviteurs n'avaient point péché, la nature servile n'aurait pas été assumée par le Seigneur Dieu ². » Néanmoins, comme l'observe à bon droit Dom Magrassi, il s'agit ici d'une incarnation réalisée, à la suite du péché, dans une chair passible et mortelle ; on est en présence d'un mode particulier d'incarnation, de l'assomption en Dieu de cet homme particulier qui est le Christ revêtu de notre nature servile, non point de l'incarnation, absolument parlant. Le *Commentaire sur saint Jean*, pratiquement contemporain, montre que cette distinction commence à se dessiner dans l'esprit de Rupert.

On y lit en effet ³ une explication de la formule énigmatique « Fils de l'homme » ; Rupert y voit une expression de la proximité du Christ à notre égard, de sa fraternité (au sens strict) avec nous. « Pour bien comprendre la chose, il vaut la peine de répondre à la question rebattue (*his qui quaerere*

1. « Et siquidem multum tibi debemus nos, Deus Christe, quia homo factus es, at tu e contra multum nobis debes, homo Christe, quia propter nos in Deum assumptus es. » Le stimulant qui a poussé Rupert doit venir de saint Grégoire, dont par ailleurs Rupert dépend ici, et qui s'approche parfois de ce cycle d'idées ; mais je n'ai pas été capable de repérer un texte précis.

2. « Nisi fuisset peccatores, causa cur assumi in Deum deberes nulla fuisset... Nisi peccasset servi, nec assumpta fuisset in Dominum Deum natura servilis. »

3. PL 169, 320 D - 321 A.

solent : allusion aux écoles de Laon ?) ¹ : pourquoi Dieu, devant assumer un homme pour la restauration du genre humain, ne l'a-t-il pas formé du limon de la terre, comme il l'avait fait pour Adam, et a-t-il préféré prendre une vraie nature d'homme de la race d'Adam, de la masse déchue ? » Ici, la distinction est présentée de façon bien tranchée entre deux modes d'incarnation, et l'on présente l'assomption d'un fils du pécheur comme la seule qui réponde à la situation, une fois le péché accompli. Ceci éclaire les orientations, moins explicites, du *De Spiritu Sancto*. Rupert se prépare donc, sans peut-être en avoir conscience, à la thèse d'une éventuelle incarnation indépendante du péché.

Par ailleurs, une autre page du *De Trinitate* ² montre le conseil du Créateur qui se plaît à prévoir, dès l'origine des choses, le Fils de Dieu vêtu d'une substance terrestre, sans qu'il soit fait mention du péché dans ces prévisions. L'intuition, est là, en germe. Et de nouveau, c'est le *Commentaire sur saint Jean* qui marque un progrès dans cette réflexion sur la prédestination. A propos du verset « ce qui fut fait était vie en lui », Rupert se demande ³ si la création et l'incarnation dans le temps impliquent en Dieu quelque changement, quelque nouvel acte de volonté ; et aussi pourquoi Dieu, en créant l'Univers pour le salut du genre humain, n'a pas pris les moyens d'éviter le naufrage. Ce sont là, dit-il avec une pointe de mauvaise humeur contre Laon, des questions que l'on agite avec une curiosité intempérante, « molesti veritatis interpellatores urgere solent ». Ce n'est certes pas à cause du diable que Dieu s'est vu forcé à improviser un remède ; l'incarnation lui a plu comme une œuvre de toute beauté, comme le moyen de mener sa bienveillance au summum de son plan de salut, au plus grand dépit du diable et de ses embûches. Voilà donc de nouveau l'incarnation envisagée selon une prédestination absolue, trouvant son sens dans sa perfection propre, sans relation

1. Cf. *supra*, p. 33, n. 2.

2. In *Gen.* 1, 1, PL 167, 201 A.

3. PL 169, 210 A - 211 B.

à la faute d'Adam, à l'exclusion même de toute subordination envers la rédemption.

Avec le temps, cette idée prend vigueur. Dans le commentaire sur l'*Apocalypse*, la vision du livre de vie amène à marquer le rapport étroit entre l'Agneau et les élus : « dans le propos divin, ils doivent naître et vivre à la gloire de cet Agneau ¹. » Il n'est donc pas prédestiné pour nous, mais plutôt nous pour lui. Puis dans le *De victoria*, des réminiscences pauliniennes viennent alimenter la même réflexion ². Le mystère caché en Dieu avant les siècles et maintenant manifesté dans la chair, c'est la bienveillance infinie du Créateur, cachée aux Anges lorsque ceux-ci furent consternés par la chute de Lucifer et le vide créé dans les demeures célestes. De la misérable substance terrestre, encore noyée sous les eaux obscures, cette bienveillance avait prévu de faire sortir une créature glorieuse, « et de donner sa puissance, son honneur et sa royauté à une personne issue de cette multitude créée, laquelle ne posséderait, par conséquent, rien de moins que le Créateur lui-même ». Plus loin ³, la question est posée de l'ordre établi entre les décrets divins de prédestination, et Rupert fait passer l'élection au salut avant toute prévision de la chute et des modalités du combat victorieux ; au moment toutefois où il s'approche d'une affirmation nette, il tourne court et n'applique pas ce principe à la personne du Christ.

Mais voici enfin le problème résolu sans équivoque. Le treizième livre du commentaire sur saint Matthieu forme la conclusion et la synthèse de cet ouvrage, tout entier consacré à la gloire et à l'honneur du Fils de l'homme en vue de qui tout a été créé. Rupert s'y souvient de sa vieille querelle contre Laon ⁴. Dans un esprit polémique, il n'hésite pas à durcir les thèses des « sages de ce siècle », aux yeux de qui la chute de l'ange et celle de l'homme rentrent dialectiquement dans le plan conçu et voulu par Dieu. Rupert

1. PL 169, 1075-1076.

2. PL 169, 1246 D - 1247 B.

3. PL 169, 1444-1445.

4. PL 168, 1628-1629.

admet, lui aussi, qu'il faut tenir pour conséquences du péché la rédemption par la croix et la mort. Mais il continue : « Il faut ici se demander si le Fils de Dieu se serait aussi fait homme au cas où le péché, pour lequel nous sommes tous condamnés à mort, n'aurait pas eu lieu. Il ne s'agit pas de savoir s'il aurait, en ce cas, pris un corps *mortel* ; non, certes, personne n'a de doute à ce sujet. La question qui nous intéresse est différente : y avait-il, de quelque façon, une nécessité pour le genre humain qu'un Dieu fait homme soit fait chef et roi de l'Univers, comme il est advenu historiquement ? Sur quelle base peut-on répondre à une telle question ? Prenons l'exemple des saints et des élus : eux tous et eux seuls seraient nés, c'est évident, au cas où n'eût pas été commise la prévarication d'Adam. (Citation du *De civitate* d'Augustin ¹.) Il serait donc absurde de voir dans le péché une condition nécessaire de la naissance des élus. Mais que penser alors de leur chef, du roi des élus, anges et hommes ? Moins que tout autre, il ne peut avoir eu le péché pour cause nécessaire. »

En conclusion, c'est donc l'amour de la Sagesse pour les enfants des hommes qui fournit la raison décisive du mystère de l'incarnation.

Il me paraît extrêmement curieux que la source où Rupert est allé trouver, avec la formulation claire de son hypothèse d'un monde sans péché, le nerf de cette argumentation *a fortiori* basée sur la prédestination des élus, soit un texte où saint Augustin se souciait de montrer, contre un certain spiritualisme trop poussé, que les biens du mariage et la multiplication de l'humanité ne sont aucunement des conséquences du péché. Pour découvrir l'incidence de cette thèse sur le problème de la cause de l'incarnation, il fallait un esprit pénétrant, longtemps arrêté sur son problème personnel.

Dans la dernière grande œuvre de Rupert, le *De glorificatione Trinitatis*, l'incarnation inconditionnelle devient l'idée dominante, par laquelle tout est illuminé ² ; des

1. *De civitate Dei* 14, 23, *Corpus Christianorum SL* 48, 444-445.

2. *PL* 169, 18 CD, 20 CD, 58, 75 CD, 84-85.

textes aussi clairs n'ont pas besoin de commentaire. C'est de là que, par Honorius Augustodunensis ¹, la thèse se répandra et atteindra Duns Scot.

Le fait le plus notable de cette évolution, c'est le caractère progressif de la découverte. Il ne s'agit pas d'une vérité centrale découverte d'un seul coup, et dont les conséquences se déroulent selon le fil d'une logique consciente. Au contraire, les voies d'approche se dessinent de divers côtés, comme si une vérité encore informulable exerçait son pouvoir d'attraction. La place centrale du Christ dans le plan divin séduit Rupert, il cherche le moyen de l'exprimer de plus en plus fortement, jusqu'à ce qu'il y découvre le sens de l'Univers ; il le proclame alors triomphalement dans son *De glorificatione Trinitatis*.

Le point de départ de sa démarche, c'est la contemplation du plan divin lors de la prédestination primordiale. Mais un autre facteur a stimulé sa pensée, et nous l'avons croisé à chaque étape de son progrès : c'est la polémique avec Laon. Une fois le péché exclu du plan divin, il était fatal que la thèse d'une incarnation inconditionnelle finisse par s'imposer. Heurté, dès 1116, par une présentation scolaire de la haute métaphysique augustinienne, Rupert s'était trouvé embarrassé et n'avait pu élaborer, sur le coup, une réponse satisfaisante, mais son instinct l'avait orienté dans une direction féconde. Ce n'est point par hasard que les premiers linéaments de sa doctrine personnelle, encore confusément formulés, se situent en 1117, dans notre *De Spiritu Sancto* et le *Commentaire sur saint Jean*.

La contribution la plus précieuse de Rupert n'est peut-être pas dans l'hypothèse d'un monde sans péché, hypothèse qui n'a été reprise, après tout, que par une partie de la tradition théologique ; on pourrait penser qu'il n'y a là qu'un faux problème, une théologie-fiction valable pour des mondes imaginaires. Ce qui est incontestable, c'est que cette intuition a mis en pleine lumière la splendeur de l'incarnation, éclairant par elle toute l'évolution de l'humanité, et même tout le travail de Christogenèse à partir

1. *Liber VIII quaestionum*, *PL* 172, 1187 BD ; cf. *ibid.*, 433 BD.

de cette matière informe, cachée au principe sous les eaux obscures.

L'homme, ange de remplacement ? La première thèse de Rupert n'a connu qu'un succès mitigé ; la seconde a conquis la moitié des théologiens. Une troisième s'est aisément imposée à tous, au point qu'on se demande pourquoi il a fallu attendre son esprit critique pour manifester à ce propos un minimum d'indépendance envers l'autorité des Pères. Il s'agit, cette fois, de la place de l'homme dans le plan divin : « Cur homo ? »

La difficulté se présente sous une forme typiquement médiévale, héritée de Grégoire le Grand¹, et elle paraît sans consistance à des yeux tant soit peu rationalistes : l'homme fut-il créé comme « ange de remplacement », pour remplir le vide laissé dans les armées célestes par la chute de Lucifer ? La réponse négative a pourtant une réelle signification dans l'histoire de la pensée chrétienne, ce que le P. Chenu a eu le mérite de bien mettre en valeur². Il s'agit d'une prise de conscience par l'homme de sa nature, d'une libération par rapport à un idéal pseudo-angélique ; la découverte serait liée à l'esprit nouveau de la seconde moitié du Moyen Age, quand les communes s'émancipent et que s'accomplit l'intégration, dans la pensée chrétienne, de la rationalité grecque avec sa philosophie de la nature. Il est piquant pourtant que le premier penseur qui, contre les pré-scolastiques, se soit dégagé de l'autorité de Grégoire et d'Anselme de Cantorbéry, ce soit de nouveau un Rupert, représentant-type de la théologie monastique ! C'est un fait qui a échappé au P. Chenu.

Dans le *De Trinitate*, il est vrai, le moine de Saint-Laurent s'en tient à une position conformiste³, qui ne diffère de

1. *Hom. in Evang.* 34, PL 76, 1249-1254. C'est dans l'origénisme qu'il faut chercher la racine dernière de cette conception, et peut-être plus spécifiquement dans la *Vie d'Antoine*, PG 26, 876. Elle fut reprise par saint ANSELME DE CANTORBÉRY dans son *Cur Deus homo*, I, 16-18, éd. F. Schmitt, S. Anselmi Opera II, Rome 1940, 74-84 ; SC 91, p. 282 s.

2. *La théologie au XII^e siècle*, Paris 1957, 52-61.

3. *In Gen.* 2, 20, PL 167, 265.

celle de Laon que par l'animation du style et la ferveur de la contemplation religieuse. Sa réponse personnelle reste vide et décevante. A la question posée : pourquoi le Créateur, pouvant combler les vides de la milice céleste par la création de nouveaux anges, a-t-il préféré employer de la terre, et former un homme, d'où les autres naîtraient par génération ? il répond en constatant tout simplement que tel est le plan divin. Les termes du problème sont pourtant déjà précisés d'une façon originale, qui rappelle la façon dont a été recherchée la cause de l'incarnation.

Dans la même page du commentaire de saint Jean où il commence à considérer la prédestination du Christ¹, Rupert rappelle que celui-ci est la lumière des hommes « c'est-à-dire de la part la meilleure de la création » ; il resplendit certes sur tout l'univers, mais il n'exprime son image que dans la seule âme humaine. Des splendeurs de la raison, il a illuminé à la fois la nature angélique et la nature humaine ; mais il est venu pour les hommes seuls, non pour les anges. Cependant toute la création forme une unité, comme cet instrument de musique dont parle le psalmiste, et quiconque touche la partie sensible de l'Univers, l'Humanité, fait résonner le tout à la gloire du Père. Dans une telle synthèse, l'homme est loin d'être conçu comme ange de remplacement ; et de fait, c'est visiblement de cette page que s'inspire Honorius Augustodunensis, dans ce *Libellus XII quaestionum*² où le P. Chenu avait cru voir le principe de la réaction contre l'angélisme. Honorius se présente lui-même comme disciple de Rupert³ ; dans son *Elucidarium*, œuvre de jeunesse, il recevait encore sans hésitations la thèse grégorienne sur l'homme créé à la place de l'ange⁴ ; tandis que par la suite, dans son *Libellus VIII quaestionum*, il s'alignera sur les ultimes positions de Rupert⁵. Il a bien diffusé la doctrine en question, mais ce n'est pas lui qui l'a mise au jour.

1. PL 169, 210-212 ; cf. *supra*, p. 36, n. 3.

2. PL 172, 1177-1180 ; cf. M. MAGRASSI, 272-275.

3. *De luminaribus Ecclesiae* 4, 16, PL 172, 232.

4. PL 172, 1116 B.

5. PL 172, 1185-1187 ; cf. M. MAGRASSI, 275-276.

Dans le même contexte où le *Cur Deus homo* prend sa forme technique, le *De glorificatione Trinitatis* discute aussi notre question en toute clarté¹. Après avoir mis l'homme au centre du plan divin, Rupert se devait de répondre à l'autorité de saint Grégoire et des écoles contemporaines. Grégoire est traité avec de réels égards, quoique sans précautions oratoires ; sa thèse s'appuyait sur *Deut.* 32, 8 selon la vieille version latine, mais Rupert constate que la Vulgate ruine ce fondement. Il suffit de remettre, avec saint Paul, l'incarnation au centre des perspectives, pour renverser son affirmation, si séduisante qu'elle soit. Son œuvre n'a pas l'autorité d'une écriture canonique ! Quant à l'appui que lui ajoutent les modernes (*plerique*), il n'émeut guère Rupert, ou plutôt si, il pique son courage et l'incite à l'ironie.

Hugues de Saint-Victor², Pierre Lombard³, saint Thomas⁴ se rangèrent à la position de Rupert, quitte à faire une petite place à l'opinion traditionnelle, en suggérant, comme raison supplémentaire de la création de l'homme, le rétablissement des hiérarchies célestes.

On pourrait s'étonner que ce soit un représentant de la théologie monastique qui ait senti le besoin de rejeter l'angélisme, phénomène si caractéristique des aspirations du monachisme primitif. Dom Magrassi fait à ce propos une remarque très juste : Rupert ne réagit pas contre les thèmes traditionnels, qui ont leur genre littéraire propre et leur niveau de vérité, pour valoriser les possibilités spirituelles du chrétien et stimuler l'ascétisme ; il s'élève contre la systématisation scolaire qui les alourdissait et les transférait sur un tout autre plan, pour lequel ils n'étaient pas faits.

A la différence de ce que pensait devoir noter le P. Chenu, le dépassement de l'angélisme n'est donc pas du tout sorti d'une vision humaniste, naturaliste, du monde. Ce qui renversa l'enchaînement de finalités selon lequel Adam était

1. *PL* 169, 67-73.

2. *De Sacramentis* I, 5, 30, *PL* 176, 260 CD.

3. *Liber Sententiarum* II, 1, 9.

4. *Comm. in II Sent.*, 1, 2, art. 3.

créé pour compléter les anges, et le Christ, envoyé pour racheter Adam, ce fut la splendeur de la gloire du Fils de l'homme. L'humanité est créée comme une épouse qu'il peut combler de biens, et les anges, tout comme la création matérielle, fournissent les spectateurs, ou plutôt le corps résonnant, l'armature de l'instrument harmonieux dont les cordes sont humaines. Vision cosmique, oui, mais où la vocation spirituelle a sa belle place ; vision qui, plus qu'aucun angélisme, dirige vers le haut l'élan de la foi.

**Trinité, ecclésiologie,
mariologie, eucharistie.** On voudrait, dans la ligne ouverte par Dom Magrassi, reprendre l'étude de toutes

les idées de Rupert, et déchiffrer leur évolution. Des monographies, souvent consciencieuses, ont élucidé plusieurs points, trop souvent on ne dispose que d'exposés statiques. Signalons du moins quelques-uns des points acquis.

La Trinité¹, tellement présente dans l'œuvre de Rupert, y est évoquée le plus souvent à propos du déroulement du plan divin dans l'histoire, de sorte que les œuvres *ad extra* sont attribuées aux divines Personnes et expliquées par leurs relations intimes, à un point qui étonne les théologiens.

L'Église est vue principalement dans les justes de l'Ancien Testament², elle se structure, si l'on peut dire, en fonction du charisme prophétique. On comprend pourquoi, dans la vie concrète où bataillait Rupert, le monachisme, un monachisme sacerdotal, devait jouer un rôle essentiel. Cette ecclésiologie souffre certainement des défauts que nous avons décelés dans la vision historique de Rupert, un manque de réalisme et d'adaptation au présent. Elle n'en offre

1. Cf. L. SCHEFFCZYK, « La doctrine trinitaire relative à l'économie du salut et son importance dogmatique chez Rupert de Deutz », dans J. BETZ-H. FRIES, *Église et Tradition*, Le Puy 1963, 75-103.

2. Cf. M. MAGRASSI, *o. l.*, 90-124 ; M. BERNARDS, « Die Welt der Laien in der kölnischen Theologie des 12. Jahrhunderts. Beobachtungen zur Ekklésiologie Ruperts von Deutz », cité *supra*, p. 16, n. 1 ; F. W. GEDIGER, *Mönche und Pfarrsorge im Erzbistum Köln in 11 und 12. Jahrhundert*, dans *Zur Geschichte und Kunst im Erzbistum Köln. Festschrift W. Neuss, Köln 1960* ; A. DEMPFF, *Sacrum Imperium*, 21954, 233 s. (je n'ai pas pu contrôler ces deux dernières références).

pas moins des aspects remarquables, surtout lorsqu'elle se réalise éminemment dans la Vierge¹, image idéale de la foi, de l'espérance eschatologique, de la lutte contre le dragon; femme en travail annoncée par l'Apocalypse, épouse aimée chantée par le Cantique.

Au sujet de l'Eucharistie², Rupert avait sans doute conscience de remuer des idées traditionnelles mais archaïques, déjà tombées en désuétude de son temps. Il fut en tout cas attaqué de son vivant par Guillaume de Saint-Thierry et d'autres. Plus tard Wicleff, puis les luthériens, se réclamèrent de lui, tandis que Bellarmin passait condamnation. Des théologiens doués d'une meilleure formation historique lui ont enfin rendu justice, faisant état de formules parfaitement orthodoxes. C'est en tout cas le point où l'on a le plus étudié sa théologie, malheureusement en fonction de problèmes postérieurs, plutôt que pour identifier ses sources, voir comment et pourquoi il en tirait parti, et chercher, en ses originalités elles-mêmes, un témoignage traditionnel. D'une part, il met une insistance assez augustinienne à dire l'importance d'une foi vivante lors de la communion, au point que, selon lui, le pécheur ne reçoit rien du sacrifice, ce qui peut évidemment être mal compris. D'autre part, dans son désir de souligner le parallélisme entre le sacrement et le mystère de l'incarnation, il considère que le pain et le vin ne sont pas détruits, et s'arrête à une forme d'impanation assez peu satisfaisante.

Pour dégager les valeurs positives de tout cela³, un gros

1. Cf. M. MAGRASSI, *o. l.*, 155-171; R. SPILKER, « Maria-Kirche nach dem Hoheliedkommentar Ruperts von Deutz », dans *Maria et Ecclesia. Acta Congressus mariologici-mariani in civitate Lourdes celebrati*, Roma 1959, III, 291-317. G. DUCLOS, *La vierge Marie dans l'histoire du salut d'après Rupert de Deutz*, Rome, thèse dactylographiée, 1953; aussi W. KAMLAH, *Apokalypse und Geschichtstheologie*, Berlin 1935, 75-115; F. OHLY, *Hohelied Studien. Grundzüge einer Geschichte der Hoheliedauslegung des Abendlandes bis zum 1200*, Wiesbaden 1958, 121-135.

2. Cf. *supra*, p. 21, n. 3; et P. CLASSEN, « Codex latinus monacensis 14355 und die Revision der Eucharistielehre Ruperts von Deutz », dans *Studi Medievali* 3^o s., 1, 1960, 99-106.

3. Sur la théologie de Rupert voir aussi J. BEUMER, « Rupert von Deutz und seine Vermittlungstheologie », dans *Münchener theologischer Zeitschrift* 4,

travail serait nécessaire. La force de Rupert, c'est de rapprocher les éléments parallèles du dessein divin, et de les illuminer les uns par les autres, par un jeu typologique subtil et intelligent. Sa faiblesse, c'est de ne pas réussir à marquer les distinctions nécessaires, faute d'une philosophie formée. Mais il ne manque pas du sens de la foi, et sa culture lui assure une forte personnalité.

1953, 255-270; W. KAHLES, *Geschichte als Liturgie. Die Geschichtstheologie des Ruperts von Deutz*, Münster i. W. 1960 (montre une grande familiarité avec Rupert, mais sans le situer beaucoup dans son milieu historique).

IV. LES DEUX PREMIERS LIVRES DU DE SPIRITU SANCTO

Structure du De Trinitate. Les neuf livres *Sur l'Esprit-Saint*, conclusion de l'ouvrage *Sur la Trinité*, fournissent un bon exemple des caractéristiques de Rupert. Trois livres, au début du grand ouvrage, ont décrit l'œuvre du Père, de la première apparition de la lumière à la chute d'Adam; trente livres suivent l'œuvre du Fils, à travers l'Ancien Testament; puis viennent nos neuf livres. Aux sept jours de la création correspondent les sept âges du monde, puis les sept dons du Saint-Esprit; l'art de la rédaction, c'est d'utiliser ces correspondances pour illuminer le sens de l'histoire. La disproportion des trois volets du triptyque ne permet pas d'en douter: ce schéma dogmatique ne commande pas la structure de l'exposé, il n'a d'autre utilité que d'encadrer un commentaire de l'histoire sainte construit sur l'analyse des livres bibliques, et ne s'arrêtant qu'aux points essentiels. Ni l'exégète critique, ni le théologien systématique n'y trouvent leur compte; mais il faut, ou bien entrer dans les exigences de ce genre littéraire particulier, ou bien renoncer à l'apprécier.

Structure du De Spiritu Sancto. La troisième partie de l'ouvrage, consacrée aux œuvres du Saint-Esprit, devrait s'attacher à l'histoire de l'Église. De fait, les dons de force, de science et de piété (livres VI-VIII) seront admirés dans les martyrs, les docteurs et les moines-pénitents, touchant ainsi les premiers siècles chrétiens. Pourtant, comme on l'a vu plus haut, Rupert ne se sent guère à son aise en dehors des livres inspirés, et il n'a rien à dire sur l'histoire postérieure à saint Augustin; seul le livre IX et dernier, sur l'esprit de crainte de Dieu et le jugement final, fournit un thème eschatolo-

gique qui l'inspire. Aussi, avant de passer aux débuts de l'Église, s'attarde-t-il à montrer les œuvres du Saint-Esprit dans le Nouveau Testament, l'incarnation (livre I), la rédemption (II), les sacrements de la Passion (III), tout ceci correspondant à l'esprit de sagesse; puis il considère le don d'intelligence (des Écritures) accordé aux Apôtres (livre IV) et celui de conseil, mystérieux, rejetant Israël au profit des Gentils (V). Un autre aurait sans doute rattaché tout cela aux œuvres du Christ, ou même y aurait vu l'essentiel de cette œuvre!

LIVRE I

Digressions dogmatiques. Le livre I est donc consacré au chef-d'œuvre de l'Esprit. Pour en saisir la logique interne, il faut écarter les digressions, dues surtout à des développements d'ordre dogmatique, et retrouver le fil biblique sous-jacent.

Mettons d'abord entre parenthèses les chapitres 3 à 6, reliés artificiellement au contexte, comme le confessent les transitions¹. Le ch. 3 s'inspire des symboles de foi, celui d'Athanase et celui du XI^e concile de Tolède; le ch. 4 s'attarde à considérer la procession du Saint-Esprit, et les deux suivants cherchent des raisons — remarquablement faibles! — pour justifier le *Filioque*. Heureusement, Rupert ne se laisse pas entraîner à adopter définitivement ce ton de controverse, qui lui réussit mal, et il retrouve son talent habituel au ch. 7. Il croira devoir revenir à la polémique au ch. 26² et au ch. 28, se limitant chaque fois à un seul chapitre.

Le reste du livre présente une réelle unité. L'œuvre de l'Esprit est vue comme une rénovation, une reprise défi-

1. A la fin du ch. 2, 1573 B, après avoir annoncé les ch. 7 et suivants, Rupert ajoute: « Et hoc quidem faciemus, si prius breviter... »; à la fin du ch. 6, 1576 A: « his breviter dictis, jam nunc in consideratione pulchri operis ejus ipso duce pergendum est. »

2. Cf. la première phrase, 1597 C: « Praeterea, quia non sola Spiritus Sancti opera narrare (ce qui constitue le fond même du livre), sed ipsam quoque ejus personam praedicare (ceci est une préoccupation dogmatique, en « surimpression ») praesenti opere intendimus... »

nitive et lumineuse de l'œuvre créatrice du Père, que le péché a contredite mais sans réussir à la mettre en échec. Ce thème n'est pas imposé au ch. 1 en fonction d'un verset de psaume cité au hasard ; il correspond à une conviction fondamentale de Rupert, comme il ressort de l'analyse de sa théologie¹.

**L'Annonciation
et la conception
de l'homme nouveau.**

L'Homme nouveau, c'est le Christ (ch. 2) ; c'est donc lui que va étudier tout le livre I, et précisément en tant qu'homme *nouveau* c'est-à-dire par comparaison et contraste avec Adam. Les allusions répétées à l'Esprit de sagesse, thème surimposé à ce duo biblique, viendront comme en contrepoint souligner les contrastes, avec un art subtil, mais sans raffinement fleuri, car nous sommes en style roman. Si consciencieux que puisse être le travail du traducteur, il voudrait ne pas dispenser du contact immédiat avec la prose latine du moine de Saint-Laurent, prose un peu abondante, mais marquée d'un bon rythme et profondément religieuse.

Rupert médite particulièrement les deux moments où, selon l'Écriture, l'homme nouveau est marqué par l'action de l'Esprit : le moment de sa conception (ch. 7-18) et celui de son baptême (ch. 19-30). Le ch. 31 fait ensuite transition et conduit au livre II. A propos de la scène de l'Annonciation, c'est l'être même de l'homme nouveau qui est éclairé par les prophéties ; à propos du baptême, c'est sa mission et son activité d'enseignement. La passion reste réservée pour le livre II.

Les ch. 7-18 semblent parcourir capricieusement l'Ancien Testament, surtout les textes, psalmiques et prophétiques, empruntés par la liturgie de l'Avent. Un fil d'or, pourtant, conduit l'exposé, et sans s'en apercevoir on parcourt pas à pas le récit de la *Genèse*. Les réminiscences viennent, tour à tour, s'accrocher à des mots tels que *plasmavit* (ch. 10), *de terra* (11), *praesit* (12) et *crescite* (13) ; *de limo terrae* (14) *formatus* (15) ; *inspiravit spiraculum vitae* (16) ; *in animam*

1. Voir tout le ch. III de cette *Introduction*.

viventem (17). Le ch. 18 évoque le Paradis terrestre, et le suivant fait transition : il y a doublet dans la *Genèse*, Adam est introduit deux fois au Paradis, c'est parce qu'une seconde fois, au baptême, l'homme nouveau doit recevoir l'Esprit.

Les deux Adam. Ce parallélisme, paulinien et patristique, des deux Adam, donne un sens tout à la fois à l'anthropologie et à la christologie, illuminant l'un et l'autre des termes comparés. Sous forme de récit concret et naïf, la *Genèse* ne présente-t-elle pas une description religieuse du mystère de l'homme, noble parce que façonné à l'image de Dieu, et néanmoins livré à sa faiblesse devant la tentation et la mort ? Rupert reprend cette analyse, à la lumière du Nouveau Testament, avec une audace bien récompensée. Il avait tort sans doute de penser que l'hagiographe, éclairé d'en haut, discernait la portée figurative du récit qu'il scellaît à ses contemporains trop peu préparés¹ ; mais non pas de discerner lui-même un rapport objectif entre l'histoire de l'homme et celle du Fils de l'homme.

La méthode de Rupert est excessivement littérale, en ce sens qu'elle procède par parallèles verbaux. Voulant souligner de quelle substance précieuse le Christ est conçu — et nous savons l'importance de cette observation dans sa lente découverte du motif profond de l'incarnation — il insiste² sur le possessif du verset psalmique « Tu as béni la terre », possessif qui manque dans le récit parallèle de la *Genèse*, où Dieu prend simplement *de la terre*. Ailleurs, voulant prouver la procession du Saint-Esprit *ab utroque*, il fait aussi état du possessif « double » *nostram* qui, dans la formule « ad imaginem et similitudinem nostram », affecte la similitude, l'Esprit, et non l'image, le Fils³. Pour juger équitablement de telles subtilités, il convient d'observer que ce ne sont pas ces observations qui entraînent le commentateur à développer une doctrine ; elles viennent plutôt

1. Voir *De Spiritu Sancto* 4, 26, PL 167, 1702, et dans notre livre II, 1613 D - 1614 E. Et souvent ailleurs (PL 167, 197 C, 712 ; PL 168, 11-14...).

2. Livre I, 11, 1580 D.

3. *Ibid.*, 1581 D.

Rupert de Deutz.

illustrer celle-ci. Lorsqu'il rassemble ses matériaux, c'est sur l'ensemble des parallélismes que Rupert réfléchit. Le « benedicta tu » de l'Annonciation appelle le « benedixisti » du Psaume ; ensuite seulement, pour souligner la sainteté éminente de la Vierge, un contraste est marqué avec le limon commun dont fut formé Adam. De même le *Filioque*, admis avant toute enquête, pousse à la recherche d'une formule biblique illustrative. Le procédé des oppositions verbales vaut, au fond, ce que vaut la doctrine à quoi il sert. Il se charge des attrait — ou du ridicule — liés à une réussite très subtile : affaire de goût, parfois. Lorsque ce jeu réussit à greffer un détail heureux sur le fond solide de la typologie, il s'élève souvent à une grande force expressive, vraiment poétique. Rupert a souvent la main heureuse ; il n'est pas rare qu'il annonce les trouvailles de saint Bernard.

De toute façon, ce jeu allégorique ne masque pas une impuissance à pénétrer dans le sens littéral de l'Écriture. Rupert possède une solide formation littéraire, et quand son texte est difficile, il n'hésite pas sur la façon de le traiter. Si le Christ par exemple déclare ne rien pouvoir faire par lui-même, « avant tout, il faut dégager ici l'intention de l'auteur, telle qu'elle ressort des paroles et des faits qui précèdent ¹ » ; de même, s'il dit ignorer le jour du jugement, « quæramus intentionem dicentis ² ».

Au cours de cette contemplation de l'incarnation, Rupert a une très belle page sur la Vierge (ch. 7-8), qui suffit à illustrer la mariologie à laquelle nous avons fait allusion plus haut ³.

Le baptême au Jourdain et la mission.

Après avoir étudié la conception du nouvel Adam, Rupert passe au baptême, autre scène évangélique marquée par l'intervention de l'Esprit. C'est l'image de la colombe qui retient son attention, et entraîne des développements plus laborieux, moins aisément bibliques.

1. Livre I, 30, 1602 B.
2. Livre I, 29, 1601 C.
3. Voir plus haut, p. 44.

Les chapitres 20 et 23 font admirer la plénitude de grâce du Christ en la mettant en parallèle avec les grâces partielles des plus grands saints d'Israël : ce que peut trouver de plus éminent dans la création un dévot de la Bible ! Ce sont sans doute les pages les plus réussies de cette section.

LIVRE II

La passion rédemptrice. Le livre II *De Spiritu Sancto* se présente comme devant célébrer la *sagesse* de l'Esprit divin, telle qu'elle se manifeste dans la passion rédemptrice. Toutefois, dès le ch. 4, Rupert confesse de nouveau sa vraie méthode : « le sujet est trop élevé, on ne le peut traiter qu'en prenant appui dans les Écritures et les réalités prophétiques de l'Ancien Testament ; sinon, présentées sans ordre (1), tant de choses à dire engendreraient l'ennui. Le livre de Job, qu'on avait dû omettre plus haut, non sans regret, viendra ici fort à propos ¹ ». Et à la fin, le ch. 30 résumera le thème du livre : « *speculatio allegorica beati Job* ² ».

Contemplation allégorique du bienheureux Job.

Le plan de ce livre II est donc fort simple ; on parcourt, dans l'ordre, une série de péripécies choisies : la persécution par le démon, *Job* 1-2 (ch. 5) ; la malédiction du jour fatal, *Job* 3 (6-8) ; la balance de justice, *Job* 6 (9) ; la lampe méprisée, *Job* 12 (10-15) ; la condamnation du juste, *Job* 13-14 (16-20) ; la sagesse cachée, *Job* 28 (21-22) ; Léviathan joué, *Job* 38 (23-26). Avec cela, le récit de la crucifixion est à son terme, et l'on arrive à Pâques ; Rupert montre alors la sagesse cachée dans le choix du troisième jour pour la Résurrection et dans l'ordre des apparitions (27-29). Les ch. 30-31 reviennent à la conclusion du livre de Job : le héros reçoit en double ce qu'il avait perdu.

Cette exégèse ouvre des vues trop attachantes pour n'être

1. Livre II, 4, 1607 D.
2. 1640 B.

que fantaisie. D'une lamentation exceptionnellement lucide sur la souffrance et la responsabilité divine, déjà interprétée par Grégoire le Grand et enrichie par lui des données les plus concrètes de l'expérience augustinienne et monastique, Rupert fait audacieusement la prière du plus humain parmi les hommes et du seul saint parmi les justes. L'intérieur de Jésus nous éblouirait par la hauteur indicible de son sacrifice et de ses sentiments ; Job, cette création d'un poète inspiré, fournit comme un miroir où nos yeux peuvent se fixer¹. La sublime audace du juste contre son Dieu qui le persécute sert désormais à exprimer le silence du Crucifié.

La merveille de ce commentaire², c'est le contraste provoqué par le transfert de la souffrance et de la foi de Job dans deux directions : vers Adam, l'homme pécheur, en même temps que vers le Christ. Alors qu'Adam, au milieu du bois du Paradis, se cachait pour ne pas avoir à répondre à Dieu qui venait l'interroger sur son péché, l'Homme nouveau, spontanément, conscient d'une innocence intégrale, se dresse au milieu du bois de la croix, il interroge le Père, il lui répond, il le presse de considérer sa souffrance et son sacrifice. Fasciné par cette présence, comment eût-il trouvé le loisir de répondre aux vaines mesquineries des railleurs, aux Éliphaz, Baldad et Sophar, aux scribes et aux pharisiens ? La sincérité, si profondément humaine, des plaintes de Job, confère à ce dialogue avec Dieu une résonance pathétique du meilleur aloi. C'est peut-être cette page très précise de Rupert, ou du moins le type de dévotion au Crucifié qui s'y exprime sous une forme si heureuse, qui est à l'origine de la représentation plastique de la croix en Trône de grâce. La première illustration connue de ce thème, destiné à une grande fortune, est un vitrail de Saint-Denis exécuté vers 1140, où l'on remarque divers détails rappelant l'exégèse rupertienne du char d'Aminadab³. La figure du Père se profile au-dessus

1. Livre II, 4, 1607 C - 1608 A.

2. Livre II, 16, 1620-1621.

3. Vitrail reproduit dans É. MÂLE, *L'art religieux du XII^e siècle en France*, Paris 1922, fig. 139, et dans E. BEITZ, *Rupertus von Deutz. Seine Werke und die bildende Kunst*, Köln 1930, fig. 4. É. MÂLE attribue à Suger le mérite

de la croix qu'elle couronne et élargit, et sur laquelle elle se penche. Ce ne serait pas la seule trace de l'influence du symbolisme rupertien sur l'art de Saint-Denis, où ont travaillé des artistes liégeois, comme Godefroy de Claire, qui avait ciselé à Deutz la chasse de saint Héribert¹.

L'allégorie. La coïncidence des états d'âme et des thèmes de prière que l'on découvre en Job, en Adam et dans le Christ autorise à traiter par l'allégorie jusqu'aux événements contingents par lesquels Job fut frappé ; ayant été l'occasion de sa souffrance, ils doivent symboliser les événements de la passion. Cette évocation par transposition a l'avantage de dépasser le récit, banal parfois parce que trop connu, du chemin de croix habituel, et de rajeunir la présentation des faits. On est encore loin de la dévotion sensible du moyen-âge gothique !

Les droits du démon. Un point particulier demande justification : c'est le rôle que l'on fait jouer à Satan². A la suite de Grégoire le Grand, Rupert ne manifeste aucun scrupule à tirer de divers passages de Job une mention des droits du démon sur le pécheur, puis à tourner en ridicule ce tyran impitoyable qui abuse de ses droits en torturant le Christ, l'innocent, et se voit en conséquence privé de son domaine (ch. 25-26).

Dans une théologie de type rationnel, ces droits du démon

d'avoir remis en honneur le symbolisme scripturaire ; on peut faire remarquer, avec Beitz, que les thèmes signalés font tous leur apparition, vingt ans plus tôt, dans l'œuvre de Rupert, en particulier *De Trinitate*, *In Reg.* 2, 27, *PL* 167, 1127 (avec le contexte), et *In Canticum*, *PL* 168, 938. Voir aussi M. L. THEREL, « Comment la patrologie peut éclairer l'archéologie », dans *Cahiers de Civilisation médiévale* 6, 1963, 145-158. Comparer la bibliographie citée plus haut, p. 17, n. 5.

1. É. MÂLE, *o. l.*, 157, n. 2.

2. Sur ce sujet, voir J. RIVIÈRE, *Le dogme de la rédemption au début du moyen âge*, Paris 1934 ; H. H. WITTLER, *Die Erlösung und ihre Zuwendung nach der Lehre des Abtes Rupertus von Deutz*, Dusseldorf 1940 ; E. DE CLERCK, « Questions de sotériologie médiévale », dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 13, 1946, 150-184. Rupert s'inspire de saint GRÉGOIRE, *Morales* 33, 7, 14 et 9, 17, *PL* 76, 680 et 682. L'idée, par RUFIN, *In symbolum*, *PL* 21, 355, vient d'ORIGÈNE, *Selecta in Psalmum* 21, 7, *PG* 12, 1253.

font difficulté, et Anselme de Canterbury en avait déjà entrepris la critique. Rupert ne l'ignore aucunement ; à l'occasion il marque la nuance, et parle de ceux que le diable détenait avec une certaine apparence de justice, « quasi juste¹ ». Et peut-il méconnaître que son langage est métaphorique, lorsqu'il représente le méchant crevant de sa glotonnerie, « inde interiit, unde devoravit² » ? Quand il le veut, il recourt librement à d'autres formules pour expliquer la rédemption ; il considère le rétablissement, grâce à une obéissance parfaite, de l'ordre universel troublé par la désobéissance d'Adam³, ou encore la dette de Dieu lui-même envers son Fils, châtié sans avoir fait le mal⁴. Les droits du démon ne sont donc pas une explication indispensable.

Ces diableries ne sont pourtant pas posées là comme les gargouilles autour des cathédrales, dans le seul but de soulager la verve populaire du public monastique⁵. Si la synthèse finale du dogme chrétien ne peut concéder aucun dualisme, elle doit se construire sur la base d'une forte antithèse préalable, et faire juste place aux puissances du mal, opposées à la bonté divine et au rayonnement harmonieux du plan du salut. Le péché, le démon, viennent heurter ce dessein divin ; ils en noircissent les ombres, et marquent d'autant plus le relief, introduisant une dimension surnaturelle, supra-terrestre, et par conséquent inexplicable, irrationnelle, absurde. Comme nous l'avons vu en étudiant la doctrine du mal chez Rupert, celui-ci n'était pas porté à ramener le mal, en dernière analyse, à la volonté divine, et préférerait l'illogisme d'une toute-puissance incapable de plier la liberté de sa créature, à une vision métaphysique qui aurait atténué, à ses yeux, la noirceur du péché. Dans le Léviathan chanté par Job, dont les origines oubliées plongeaient dans la mythologie sémitique archaïsante, Rupert découvre le monstre dont il avait besoin ; il réussit

1. 1631 C.

2. 1631 D.

3. Livre II, 3, 1606.

4. Livre II, 16, 1621 B, et 18, 1623 C.

5. Cf. É. MÂLE, *o. c.*, 371-372.

par là à ne pas affaiblir cette lutte étrange que révèle l'expérience spirituelle de la chrétienté et, plus que tout, la contemplation de la croix. Et quand il a pleinement libéré, en peignant ce dragon, sa conscience et son subconscient, il jouit de la synthèse acquise par la victoire du Fils de l'homme, et décrit la vanité des efforts sataniques, qui tournent tous, bon gré mal gré, à la plus grande gloire de Dieu.

Dans ces deux premiers livres du *De Spiritu Sancto*, nous retrouvons donc, nourris de réminiscences scripturaires parfois inattendues, mais judicieusement choisies, les grands thèmes de l'histoire du salut, du péché, de la rédemption par participation à l'*Homo assumptus*, le thème aussi de l'Église, épouse de Dieu, remplie de son Esprit selon la chaîne ascendante des prophètes, comblée dans la Vierge, animée des sept charismes dans ses membres, les moines et tous les baptisés. Ces deux livres fournissent une bonne expérience de *lectio divina* médiévale.

NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

L'édition princeps du *De Trinitate* date de Cologne, 1528. Une réédition de Venise, 1748, chez Michel Pleunich, a fourni son texte à Migne¹.

L'édition actuelle a été établie d'après un manuscrit daté, un bel in-folio aux élégantes lettrines, *Paris latin* 16729 ; Jacques, moine de Hautmont (Cambrai), l'a signé (en vers) en 1182. Le texte est assez proche de celui de Migne pour qu'il ait été facile de reporter en marge la pagination de la *Patrologie*², qui facilite les références ; il faut noter pourtant que le manuscrit divise en deux le chapitre 3 du second livre, ce qui retarde d'une unité la numérotation des chapitres suivants³.

J. G.

1. Sur les éditions de Rupert, voir R. HAACKE, *Die Ueberlieferung...* (cf. *supra*, p. 15, n. 2). Il faut y joindre l'édition récente et excellente du *De divinis officiis* qui forme le vol. VII du *Corpus Christianorum, continuatio mediaevalis* : RUPERTI TRUPTIENSIS, *Liber de divinis officiis* (ed. R. Haacke), Turnhout 1967.

2. *PL* 167, 1571 s.

3. Il peut être utile de confesser que la présente édition a été préparée dès 1945-1947, puis est restée dans un tiroir. L'introduction a été finalement remise à jour, mais le manuscrit qui a servi de base à l'édition aurait peut-être été choisi autrement, si les circonstances de la fin de la guerre n'avaient poussé à prendre un manuscrit parisien. — Je tiens à dire ici ma reconnaissance à dom J. Leclercq, qui m'a initié à la théologie monastique, à dom J. Winandy, théologien liégeois, et à dom R. Walton, historien canadien, qui ont stimulé et aidé un non-spécialiste à connaître et aimer Rupert.

TEXTE ET TRADUCTION

RUPERTI ABBATIS TUITIENSIS
DE OPERIBUS SPIRITUS SANCTI

LIBER PRIMUS

CAPUT I

1571 A

De gemina resurrectione mortuorum, quarum altera nunc resurgimus in anima, accipiendo Spiritum Sanctum, altera vivificabuntur et mortalia corpora nostra, propter inhabitantem in nobis eundem Spiritum Sanctum.

Omnipotentis iram simul et gratiam Psalmista brevi laude confitens : *Avertente*, inquit, *te faciem tuam turbabuntur ; auferes spiritum eorum et deficient, et in pulverem suum revertentur. Emittes spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terrae* ^a. Quod enim memoriter tenendum et suppliciter confitendum est, *propter peccatum unius hominis* ^b *avertit Deus faciem suam et turbati sumus ; abstulit spiritum nostrum et defecimus, et in* 1571 B *pulverem nostrum revertimur*. Et hic duplicis irae vindicta geminae mortis poena intelligenda est. Nam, quo die comederunt ex ligno vetito, *avertit Deus faciem suam et praevaricatores turbati*, id est in anima mortui sunt ; et praeter illam mortem, auferente illo *spiritum eorum*, et dicente homini *quia pulvis es et in pulverem reverteris, defecit ille ; et nos omnes morte carnis defecimus et in pulverem nostrum revertimur* ^c.

I. a. Ps. 103, 29-30 || b. Cf. Rom. 5, 18 || c. Gen. 3, 19

RUPERT ABBÉ DE DEUTZ
LES ŒUVRES DU SAINT-ESPRIT

LIVRE I

CHAPITRE 1

1571 A

Les deux résurrections des morts. Par l'une nous ressuscitons dès maintenant dans notre âme en recevant le Saint-Esprit. Par l'autre nos corps mortels eux-mêmes reprendront vie, à cause du même Saint-Esprit habitant en nous.

Le Psalmiste proclame à la fois en une courte louange la colère du Tout-Puissant et son pardon : « Si tu détournes ta face, ils seront troublés ; tu retireras leur esprit et ils défailliront, et ils retourneront en leur poussière. Tu enverras ton esprit et ils seront créés, et tu renouvelleras la face de la terre ^a. » Nous devons en effet le garder en mémoire et le confesser humblement : à cause du péché d'un seul homme ^b, Dieu a détourné sa face, et c'est pourquoi nous avons été troublés ; il a retiré notre esprit et nous avons défailli, et nous retournerons à notre poussière. Il faut entendre par ce châtement d'une double colère la peine d'une double mort. Car le jour où les prévaricateurs mangèrent de l'arbre défendu, Dieu détourna sa face et ils furent troublés, c'est-à-dire moururent dans leur âme. Mais outre cette première mort, Dieu retira leur esprit et il dit à l'homme : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière. » L'homme défaillit donc ; et nous tous, par la mort de la chair, nous défaillons et nous retournons en notre poussière ^c.

Quod itidem fideliter credendum, et cum omni gratiarum actione recolendum est : propter *justitiam unius hominis*^d Jesu Christi, emisit Deus Spiritum suum et creati sumus, et *faciem terrae renovavit*. Et hic duplicis gratiae indulgentia geminae gloria vitae vel vivificationis agnoscenda est. Nam qua die vel hora credit homo in Christum et baptismi ejus percipit sacramentum,

1571 C *emittit Deus Spiritum suum et creatur*, ut omni vetustate peccati abolita, jam *nova* secundum animam *creatura* sit. Et praeter hoc *facies terrae*, id est terrenum corpus quod inveteravit et mortuum est propter peccatum, *renovabitur* in novissimo die resurrectionis^e.

Haec duplex gratia recreationis animarum et renovationis corporum, haec gemina resurrectio mortuorum nunc nobis ruminanda atque tractanda est, in laudem et
1572 A gloriam ejusdem Spiritus Sancti, Dei et Domini nostri, cujus emissio per Christum nostras jam animas vivere fecit, et *corpora vivificabit*. Nam *corpus quidem*, inquit Apostolus, *mortuum est propter peccatum, spiritus vero vivit propter justificationem*. Quod si spiritus ejus qui suscitavit Jesum a mortuis habitat in vobis, qui suscitavit Jesum a mortuis *convivificabit et mortalia corpora vestra, propter inhabitantem spiritum ejus in vobis*^f.

CAPUT II

Quod novus homo Christus primum ac praecipuum opus sit Sancti Spiritus. Et ideo sermonis de operibus ejusdem Spiritus Sancti principium a conceptione illius hominis recte debuit assumi.

Verum speculandae hujus gratiae via recta legitimusque ordo tunc demum nobis servabitur si gratiae
1572 B

d. Cf. Rom. 5, 18 || e. Cf. II Cor. 5, 17 || f. Rom. 8, 10-11.

1. Il est difficile de traduire exactement *speculari*, car la séparation actuelle de la théologie et de la contemplation nous prive du concept et du

D'autre part, nous devons croire avec tout autant de foi et nous souvenir en toute reconnaissance qu'à cause de la justice d'un seul homme^d, Jésus-Christ, Dieu a envoyé son Esprit et que nous avons été créés, et qu'il a renouvelé la face de la terre. Il faut reconnaître dans cet octroi d'une double grâce, la gloire d'une double vie ou vivification. Car au jour et à l'heure où un homme croit en Jésus-Christ et reçoit le sacrement de son baptême, Dieu envoie son Esprit et il est créé, de telle sorte
1571 C que tout l'ancien péché une fois effacé, il est désormais, selon l'âme, une nouvelle créature. En outre, la face de la terre, c'est-à-dire le corps terrestre, envieux et mort à cause du péché, sera renouvelé au dernier jour, celui de la résurrection^e.

C'est cette double grâce d'une re-création des âmes et d'un renouvellement des corps, cette double résurrection des morts que nous allons méditer et expliquer, à la
1572 A louange et gloire de ce même Esprit-Saint, notre Dieu et Seigneur, qui, envoyé par le Christ, a déjà fait vivre nos âmes et fera revivre nos corps. « Car le corps, dit l'Apôtre, est mort à cause du péché, mais l'esprit vit en vue de la justice. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels par son esprit qui habite en vous^f. »

CHAPITRE 2

L'homme nouveau, le Christ, est le premier et le principal ouvrage du Saint-Esprit. Et par conséquent il était juste de prendre la conception de cet homme pour point de départ d'un discours sur les œuvres du Saint-Esprit.

1572 B Or le droit chemin, la bonne méthode que nous devons suivre dans la considération¹ de cette grâce, ne peut-être

mot nécessaires pour rendre l'idée de Rupert. Il s'agit bien ici d'une étude systématique, dont on définit justement la méthode ; mais cette étude est essentiellement l'examen attentif et religieux des faits rapportés dans l'Écriture. Cf. 1640 B.

principem et largitorem, *mediatorem Dei et hominum, hominem Jesum Christum* ^a, prius cognoverimus. Ipse est enim, secundum hominem, primum ac praecipuum Spiritus Sancti opus, quo pulchrius atque pretiosius nihil unquam fecit Deus, aut iste Dei Spiritus. Novus hic homo, *nova haec creatura* est ^b.

Fortè dicis : Si Christus *nova creatura*, si, ut Apostolus ait, et nos in *Christo nova* sumus factura ^c, quomodo verum dixit Scriptura quia *requievit sive cessavit Deus die septimo ab omni opere suo quod patrarat* ^d ? Quomodo *cessaverat*, si hanc *novam creaturam* facturum erat ? Ad haec, inquam, primo sciendum quia persona quam Scriptura illa veterem narrat condidisse creaturam, Deus Pater est. Persona, inquam, quae dixit, et dicendo fecit, Pater est *Verbi quo firmati sunt coeli* ^e, Pater est generans *Verbum per quod omnia facta sunt* ^f. De ipsa nihilominus persona sentire littera postulat quod *requieverit*, quod *cessaverit*. Num ergo quia Deus Pater *cessavit*, consequitur quod Spiritus ejus *cessaverit* ? Non utique ; nam etsi

1573 A *cessavit* Pater cujus erat proprium condere rerum naturas, non cessavit Spiritus Sanctus cujus est opus proprium meliorare naturam. Sic recte distinguimus in operibus Patrem Deum et Spiritum Sanctum Deum, ut Pater condiderit, Spiritus Sanctus reformaverit quam voluit creaturam, et utraque persona per tertiam sive mediam, id est per Filium. Sed Pater per Filium Deum tantum, Spiritus Sanctus per Filium jam hominem factum. Nam sicut nulla creatura facta est nisi per Filium Deum, sic nulla reformata est nisi per eundem Filium Deum hominem factum. Itaque, ut dicere coeperamus, novus homo Jesus Christus primum ac praecipuum Spiritus Sancti est opus, quippe qui de Spiritu Sancto conceptus est.

1573 B Igitur ut *magnum et evidens* habeamus *ostium* ^g ser-

que de connaître d'abord le prince et le dispensateur de la grâce, l'Homme Jésus-Christ, médiateur de Dieu et des hommes ^a. Car lui-même est, en tant qu'homme, le premier et le principal ouvrage du Saint-Esprit ; et jamais Dieu ou cet Esprit de Dieu n'a rien fait de plus beau et de plus précieux. Le voilà l'homme nouveau, la voilà la créature nouvelle ^b.

Peut-être dis-tu : Si le Christ est la nouvelle créature, si, comme le dit l'Apôtre, nous-mêmes dans le Christ sommes une nouvelle création ^c, comment l'Écriture a-t-elle pu dire avec vérité que le septième jour Dieu s'est reposé, a cessé de créer, ayant achevé toute son œuvre ^d ? Comment a-t-il cessé s'il devait encore faire cette nouvelle créature ? Je réponds : Il faut d'abord savoir que la personne à qui ce texte de l'Écriture attribue la première création est Dieu le Père. La personne qui dit et, en disant, fit est le Père du Verbe par qui les cieus ont été établis ^e. le Père engendrant le Verbe par qui tout a été fait ^f. De cette personne, le texte nous oblige, certes, à penser qu'elle s'est reposée et a cessé de créer. Mais

1573 A de ce que Dieu le Père a cessé, s'ensuit-il que son Esprit ait cessé ? Nullement, car le Père a pu cesser, lui dont le propre était de créer la nature, sans que l'Esprit cessât, lui dont l'œuvre propre est d'améliorer la nature. C'est ainsi que nous distinguons à juste titre dans leurs œuvres Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit : le Père a créé, le Saint-Esprit a réformé telle créature qu'il a voulu, et chacune des deux personnes par la troisième ou médiane, c'est-à-dire par le Fils. Mais le Père par le Fils Dieu seulement, l'Esprit-Saint par le Fils maintenant fait homme. Oui, de même que nulle créature n'a été faite sinon par le Fils Dieu, ainsi nulle n'a été réformée sinon par le même Fils Dieu fait homme. C'est pourquoi, nous le disions en commençant. l'homme nouveau Jésus-Christ est le premier et le principal ouvrage du Saint-Esprit, lui qui a été conçu du Saint-Esprit.

Ainsi donc, pour donner à notre discours sur l'Esprit-Saint Créateur renouvelant la face de la terre un porche

1573 B large et bien apparent ^g, prenons comme point de départ

II. a. I Tim. 2, 5 || b. II Cor. 5, 17 || c. Gal. 6, 15 || d. Gen. 2, 2 s. || e. Ps. 32, 6 || f. Jn 1, 3 || g. Cf. I Cor. 16, 9

monis de Creatore *Spiritu Sancto renovante faciem terrae*, ab illa ejus emissionem sumemus principium, de qua angelus ad Mariam : *Spiritus, ait, Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nasce- tur ex te sanctum vocabitur Filius Dei* ^a.

Et hoc quidem faciemus, si prius breviter faciem ejusdem Spiritus Sancti in confessione verae fidei praeve- nire meruerimus.

CAPUT III

Primum de ipso Spiritu Sancto, quod Patri et Filio consub- stantialis Deus ac Dominus sit, et quod haec proprie persona sit amor Dei, quem qui non habet angelus est diabolus ; qui non habet homo, cum angelo non habente damnatur.

1573 C Spiritum Sanctum credimus et confitemur ^a verum esse Deum ac Dominum, Patri et Filio consubstantialem et coaeternum, id est per omnia secundum substantiam quod Patrem et Filium, non eundem in persona quem Patrem et Filium. Nam sicut alia Patris et alia Filii, sic nihilominus alia est persona Sancti Spiritus ; divi- nitas autem et gloria atque majestas quae Patris et Filii, eadem nihilominus est Spiritus Sancti ^b.

Et ut personarum Filii et hujus Spiritus Sancti pro- prietates aliis quoque discernamus vocabulis, sicut Filium Verbum Patris dicimus sive rationem, non utique ver- bum affectivum neque affectatam rationem, sed substan- tiale Verbum et rationem sempiternae et substantialiter viventem, sic Spiritum Sanctum dicimus Patris et Filii
1573 D caritatem ^c sive amorem, non utique accidentalem cari- tatem neque adventitium amorem, sed substantialem caritatem et aeternae constantiae amorem.

h. Lc 1, 35

III. a. Cf. XI^e Concile de Tolède : Denziger-Bannwart, *Enchiridion Sym- bolorum*, n^o 275, 277 || b, Cf. Symb. *Quicumque* || c. Cf. S. Augustin, *De Trin.* L. XV, ch. 17, 31, PL 42, 1082.

cette mission du Saint-Esprit dont l'ange dit à Marie : « L'Esprit-Saint surviendra en toi et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre ; aussi l'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu ^a. »

Nous le pourrons à condition de mériter d'abord la faveur de ce même Esprit-Saint en confessant briève- ment la vraie foi.

CHAPITRE 3

D'abord sur l'Esprit-Saint lui-même : il est Dieu et Seigneur, consubstantiel au Père et au Fils. Cette personne est proprement l'amour de Dieu. L'ange qui ne l'a pas est le diable ; l'homme qui ne l'a pas est damné avec le diable.

1573 C Nous croyons et confessons ^a que le Saint-Esprit est vrai Dieu et Seigneur, consubstantiel et co-éternel au Père et au Fils ; c'est-à-dire qu'il est en tout selon la substance ce que sont le Père et le Fils, mais qu'il n'est pas selon la personne le même que le Père et le Fils. De même en effet qu'autre est la personne du Père et autre celle du Fils, autre est également la personne du Saint-Esprit, tandis que la divinité, la gloire, la majesté qui appartient au Père et au Fils appartient identiquement au Saint-Esprit ^b.

Pour distinguer les propriétés des personnes du Fils et de cet Esprit-Saint en leur appliquant également des vocables différents, nous disons d'une part que le Fils est le Verbe du Père ou sa raison : non un verbe attri- bué ou une raison prêtée ¹, mais le Verbe substantiel, la raison qui vit substantiellement et éternellement ; nous disons de même que le Saint-Esprit est la charité ^c
1573 D ou l'amour du Père et du Fils : non une charité acciden- telle ou un amour adventice, mais la charité substantielle, l'amour qui persévère éternellement.

1. Les termes *affectivum* et *affectatam* appartiennent au vocabulaire tech- nique de la rhétorique ; Rupert ne songera que plus bas à l'*accidentalis* que lui aurait fourni la métaphysique, et qui aurait rendu plus exactement la nuance voulue. Le choix est caractéristique de sa méthode théologique et du genre d'instruments qu'il avait à sa disposition.

Rupert de Deutz.

Qui amor quanti sit momenti, immo quantae sit majestatis, ut aliquatenus speculari mereamur, conferamus nunc in eodem genere vel specie creaturam ejus participem, creaturae quae ejus particeps non est ^a. Certe si de angelica specie duos conferas, alter diabolus, alter forte sanctus Gabriel aut gloriosus Michael est. Si de humano genere, verbi gratia, de apostolico sumas ordine, alter Beatus Petrus Apostolus, alter Judas diabolus est.

Attamen hoc solum interest quod hic homo vel hic angelus hujus amoris est particeps, ille autem homo vel ^{1574 A} ille angelus non est ejus particeps. Uterque ex majestate Verbi per quod factus est hoc habet ut sit rationalis; hoc solo ut jam dictum est differunt quod hic habet, ille non habet, communionem hujus amoris.

Claret itaque etiam in isto proprietates operationis Spiritus Sancti, quia videlicet per Verbum Patris esse sumpsit, per Spiritum vero Sanctum bene esse sumit creatura rationalis.

CAPUT IV

Quod procedens sit Spiritus Sanctus, et quod Filius quidem a Deo processisse, hic autem a Deo procedere recte dicatur.

Hic Deus, hic Spiritus Sanctus, alias quidem mitti vel *emitti*, ut supra meminimus : *Emittes Spiritum tuum* ^{1574 B} *et creabuntur* ^a, alias autem procedere dicitur ^b. Parum erat ad majestatem vel gratiam ejus quod mitti dicebatur, nisi et procedere diceretur. Etenim saepius persona inferior mitti dicitur, et potest non sua voluntate venire vel ire qui mittitur. At vero Spiritus Sanctus, in persona sua Dominus, mittente se non minor est, et sua gratia cum mitteretur venire dignatus est.

d. Cf. S. Augustin, *Quaest. in Hept.* 4, 18, *PL* 34, 725.
IV. a. Ps. 103, 30 || b. Jn 15, 26

Cet amour, quelle en est l'importance, ou pour mieux dire la majesté ? Pour arriver à l'entrevoir un tant soit peu, comparons maintenant à l'intérieur d'un même genre ou d'une même espèce une créature à laquelle il se communique et une autre à laquelle il ne se communique pas ^a. Sans doute, si l'on compare deux représentants de l'espèce angélique, il y a d'un côté le diable, de l'autre peut-être saint Gabriel ou le glorieux Michel. Si l'on en prend deux du genre humain, mettons de l'ordre apostolique : l'un est le bienheureux apôtre Pierre, l'autre le démon Judas.

Pourtant la seule différence, c'est que cet homme-ci ou cet ange-ci participe à cet amour, tandis que cet homme- ^{1574 A} là ou cet ange-là n'y participe pas. Les uns et les autres tiennent de la majesté du Verbe, par qui ils ont été faits, d'être des créatures raisonnables; la seule différence entre eux, nous l'avons dit, c'est que ceux-ci communient et que ceux-là ne communient pas à cet amour.

En ceci encore apparaît donc clairement ce qu'a de propre l'opération du Saint-Esprit : par le Verbe du Père, la créature raisonnable a reçu d'être, par l'Esprit-Saint elle reçoit de bien être.

CHAPITRE 4

Le Saint-Esprit procède. Il est juste de dire que, si le Fils a procédé de Dieu, le Saint-Esprit, lui, procède de Dieu.

Ce Dieu, ce Saint-Esprit, on dit tantôt qu'il est émis ou envoyé — nous avons rappelé plus haut « Tu enverras ton Esprit et ils seront créés ^a » — tantôt qu'il ^{1574 B} procède ^b. Étant donné sa majesté et sa grâce, c'était trop peu de dire : « il est envoyé », à moins d'ajouter : « il procède ». Il arrive bien souvent qu'un inférieur soit envoyé ; et ce n'est peut-être pas par sa propre volonté que cet envoyé va ou vient. Par contre, l'Esprit-Saint, qui est personnellement Seigneur, n'est pas l'inférieur de celui qui l'envoie ; et, lorsqu'il fut envoyé, c'est par sa propre grâce qu'il a daigné venir.

Recte igitur et *procedere* vel *procedens* dicitur, ut ipso verbo dominantis personae dignitas pariter et voluntas indicetur. *Procedere* autem vel *procedentem* hunc esse, non quilibet auctor, non angelus aut propheta, sed ipse ore proprio Deus et Dominus noster Jesus Christus primus edixit : *Cum*, inquit, *venerit Paraclitus quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis qui a Patre procedit* ^c. Et notandum quod de se ipso loquens, praeterito hujus verbi tempore usus est : *Ego enim*, inquiens, *ex Deo processi et veni* ^d ; itemque alibi : *Exivi a Patre et veni in mundum* ^e. De isto autem non praeterito sed praesenti tempore dixit : *Qui a Patre procedit*. Etenim aliter ipse a Deo processit nascendo, videlicet ante saecula de secreta substantia Patris ut conderet mundum, quod semel factum est, sive assumendo carnem ut qui invisibilis erat visibilis fieret, quod itidem semel factum est ; aliter iste Spiritus procedit cum subjectae creaturae gratiam impendit, quod totiens fit quotiens vivificat ea quae mortua erant et replet ea quae vacua fuerant.

Amplius autem atque abundantius in illa vita beata, quam speramus, de divina majestate aeterna processione procedit, quomodo calor de substantia ignis, quia, ut jam dictum est, ipse amor est, immo et *torrens voluptatis* ^f qui illic numquam deficit.

c. Jn 15, 26 || d. Jn 8, 42 || e. Jn 16, 28 || f. Ps. 35, 9.

1. La théologie postérieure distinguera plus soigneusement la *procession*, relation proprement trinitaire, et la mission temporelle *ad extra*. Rupert, malgré un certain embarras dans l'expression, met bien en relief la dignité souveraine de l'Esprit-Saint et sa parfaite égalité avec les autres personnes divines.

On a donc raison de dire aussi qu'il procède, afin que le mot même indique sa souveraine dignité personnelle et sa libre volonté ¹. Qu'il procède, ce n'est pas un auteur quelconque, pas même un ange ou un prophète, c'est notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ en personne qui l'a déclaré le premier de sa propre bouche : « Quand sera venu le Paraclet que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père ^c. » Et notons ^{1574 C} que, parlant de lui-même, il s'est servi de ce même verbe au passé : « J'ai procédé du Père et je suis venu ^d » ; et ailleurs : « Je suis sorti du Père et je suis venu dans le monde ^e. » Par contre, quand il s'agit du Saint-Esprit, il parle non au passé mais au présent : « Qui procède du Père. » En effet, c'est autrement que lui-même a procédé du Père, naissant avant les siècles de la substance secrète du Père pour créer le monde, ce qui a été fait une fois pour toutes, ou assumant la chair pour devenir visible, d'invisible qu'il était — ce qui de même s'est produit une fois pour toutes ² — et c'est autrement que l'Esprit procède lorsqu'il dispense sa grâce à la créature qui en est le sujet, ce qui a lieu autant de fois qu'il vivifie ce qui était mort et remplit ce qui était vide.

Mais plus et mieux encore dans cette vie bienheureuse que nous espérons procède-t-il de la divine majesté par ^{1574 D} une procession éternelle, comme la chaleur procède de la substance du feu ; car, nous l'avons dit, il est lui-même l'amour, bien mieux le torrent de délices ^f qui là ne tarit jamais.

2. Ici encore, Rupert n'est pas très heureux dans son effort pour distinguer dans le temps les processions du Fils et de l'Esprit. Il se corrige d'ailleurs aussitôt lui-même. Il a voulu à tout prix donner un commentaire du terme « procession » devant lequel les Pères avaient confessé leur ignorance. Malgré ces maladresses superficielles, il établit entre la vie trinitaire et la sanctification de la créature une continuité fort intéressante.

CAPUT V

Quod Filius a Patre solo processit nascendo, Spiritus autem Sanctus a Patre procedat et Filio, et quod in enuntiando non-nihil distantiae sit cum Filio alias absolute Pater, alias Pater meus dicit.

Sed et in hoc differt quia Filius de solo Patre processit, videlicet nascendo ut jam dictum est, hic autem Spiritus de Patre Filioque procedit. Nec enim quia sic dixit Filius Dei : *Spiritum veritatis qui a Patre procedit*, consequitur quod non ab ipso procedat Filio, cum et hoc praemiserit ipse : *quem ego mittam vobis a Patre*. Longe est
1575 A melius quod intelligi voluit, sic distinguendo *quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis qui a Patre procedit* ^a.

Sciendum quippe quod in nomine Patris, alias quidem una de tribus personis, alias autem sine distinctione personarum Deus sive divinitas debet intelligi. Discretionis hujus vis, si evangelica rite verba perpendas, in promptu est. Nam alias absolute *Patrem*, alias cum possessivo pronomine *Patrem meum, Pater meus, Patris mei*, dicit ipse Filius Dei. Ubi sic *Patrem* nominat, proculdubio distinctionem facit personarum Patris et Filii, et quae illic de semetipso loquitur longe superexcellunt *formam servi* ^b. Exempli gratia : *Pater meus usquemodo operatur, et ego operor*. Item : *Ego veni in nomine Patris mei*. Et
1575 B alibi : *Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum* ^c.

Ubi autem absolute dicit *Pater*, non unam personam, sed simul Patris et Filii et Spiritus Sancti unam vult

V. a. Jn 15, 26 || b. Phil. 2, 7 || c. Jn 5, 17 ; 5, 43 ; 20, 17

1. La distinction proposée par Rupert repose sur l'étude attentive de certains textes, mais il ne peut l'étendre à l'Écriture en général que par une confiance exagérée dans l'homogénéité de son vocabulaire, erreur qui suit sans doute une conception trop étroite de l'inspiration verbale, et néglige

CHAPITRE 5

Le Fils a procédé du Père seul, en sa naissance, tandis que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ce n'est pas sans quelque différence que le Fils, en parlant, dit tantôt absolument : « le Père », tantôt : « mon Père ».

Il y a encore cette différence : le Fils a procédé du Père seul, ceci en sa naissance comme nous l'avons dit ; et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Car, de ce que le Fils de Dieu a dit : « l'Esprit de vérité qui procède du Père », il ne s'ensuit pas qu'il ne procède pas aussi du Fils, puisque lui-même avait commencé par dire : « que je vous enverrai d'auprès du Père ». C'est un sens beaucoup plus élevé qu'il a voulu faire entendre en distinguant ainsi : « celui que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père » ^a. »
1575 A

Sachons en effet que sous le nom de Père il faut entendre tantôt une des trois personnes, tantôt, sans distinction de personnes, Dieu, la divinité. La valeur de cette distinction apparaît tout de suite si l'on pèse comme il se doit les mots évangéliques ¹. Le Fils de Dieu lui-même dit tantôt absolument « le Père », tantôt avec un possessif : « mon Père, de mon Père ». Lorsqu'il qualifie ainsi le Père, il oppose sans aucun doute les personnes du Père et du Fils, et ce qu'il dit alors de lui-même est très au-dessus de sa forme d'esclave ^b. Par exemple : « Jusqu'à présent, mon Père agit et moi aussi j'agis. » De même : « Je suis venu au nom du Père. » Et
1575 B ailleurs : « Je monte vers mon Père et votre Père » ^c.

Lorsque au contraire il dit absolument : « le Père », il ne veut pas donner à entendre une personne en particulier, mais tout ensemble la divinité une du Père, du

le rôle des auteurs humains. L'argument, purement dialectique, ne s'appuie que sur des mots ; sa force probante contre les Grecs est évidemment nulle. Malgré cette déficience de méthode, il faut signaler le bon goût du commentateur qui relève fort à propos un lien, sous-entendu par son texte, entre la libéralité de la mission de l'Esprit, et « l'opulence de la nature divine » chez le Christ qui en promet l'envoi.

intelligi divinitatem, et quae illic de semetipso loquitur humiliora sunt et formam servi non supereminent. Verbi gratia : *Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quicquam; sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio.* Item : *Confiteor tibi, Pater, Domine coeli et terrae* ^d. Hoc animadverso nullum movet scrupulum, immo fidei confert plurimum quod ita dixit : *Cum venerit Paracletus quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis qui a Patre procedit.* Quid enim est quod cum dixisset *quem ego mittam vobis*, addidit *a Patre*, nisi ut intelligas quia quod

1575 C Spiritum sanctum mittit Dei Filius non est ex humanae naturae paupertate, sed ex divinae sufficientia naturae ? Et quid est quod *a Patre* et non *a Patre meo procedit* dixit, nisi quia non ab una tantum persona, sed absque personarum distinctione, a divina majestate Spiritus Sanctus procedit ?

CAPUT VI

De processione Spiritus Sancti, quia non de Patre solo sed de Patre et Filio procedit.

Igitur Filius de solo Patre *generatione processit inenarrabili* ^a, hic autem Spiritus Sanctus de Patre et Filio processione procedit nihilominus ineffabili. Habemus autem in hac nostrae *peregrinationis* ^b paupertate quasdam primitias intelligentiae, unde sciamus eum non tantum de Patre sed et de Patre et de Filio procedere.

1575 D Ecce enim Scripturam Sanctam legimus.

Quid autem Scripturam sanctam, nisi verbum Dei esse credimus ? Plane multa sunt verba digesta calamo Prophetarum ; sed unum est Dei Verbum universitas Scripturarum, verbum inquam unum, quod velut semen

^d. Le 10, 21.

Fils et du Saint-Esprit ; et les paroles qu'il dit alors sur lui-même sont plus humbles et ne dépassent pas sa forme d'esclave. Par exemple : « Le prince de ce monde vient et il n'a rien en moi ; mais c'est pour que le monde sache que j'aime le Père, et j'agis selon le mandat que m'a donné le Père. » De même : « Je te rends gloire, Père, Seigneur du Ciel et de la Terre ^d. » Ceci noté, cette manière de dire : « Lorsque sera venu le Paraclét que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père » ne soulève aucune difficulté et même sert grandement la foi. Pourquoi en effet, après avoir dit : « que je vous enverrai », ajoute-t-il : « d'auprès du Père », si ce n'est pour faire comprendre que le Fils de

1575 C Dieu envoie le Saint-Esprit, non de la pauvreté de sa nature humaine mais de l'opulence de sa nature divine ? Et pourquoi dit-il : « qui procède du Père », et non : « de mon Père », si ce n'est que le Saint-Esprit procède non d'une seule personne mais de la majesté divine sans distinction de personnes ?

CHAPITRE 6

La procession du Saint-Esprit. Il ne procède pas du Père seul, mais du Père et du Fils.

Donc le Fils a procédé du Père seul par une génération inénarrable ^a ; l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils par une procession non moins ineffable. Au milieu de notre pauvreté de pèlerins ^b d'ici-bas, nous possédons certaines prémices d'intelligence, d'où nous pouvons savoir qu'il ne procède pas seulement du Père, mais du

1575 D Père et du Fils. Nous lisons en effet l'Écriture sainte.

Or que croyons-nous que soit l'Écriture sainte, sinon le verbe de Dieu ? Nombreux sont, sans doute, les verbes écrits par le calame des prophètes ; mais unique est le Verbe de Dieu, la totalité de l'Écriture : ce Verbe unique,

^a VI. a. Cf. Is. 53, 8 || ^b b. Cf. Hébr. 11, 13 et Rupert, *De Trin.*, *In Gen.* L. VII, ch. 21, col. 466

de legitimo viro suo Deo fideles animae conceperunt, et ore facundo parientes, signis quibusdam, id est litteris, ut nobis cognoscendum transmitterent tradiderunt. Cum igitur Scripturam Sanctam legimus, Verbum Dei tractamus, Filium Dei *per speculum et in aenigmate* ^c prae oculis habemus. Et revera si benevoli lectores sumus, si benevoli auditores lectioni assistimus, legendo vel audiendo accendimur, legendo vel audiendo ad amorem

1576 A Dei proficimus. Nonne ergo de Scriptura nobis amor Dei processit ? Quid autem est amor Dei, nisi, ut supra jam diximus, Spiritus Dei ? *Procedit donum ex Patre* ^d, ut per Scripturam intellectam cognoscamus Filium Patris ; procedit nobis amor ex intelligentia Scripturae, ut amemus Patrem Filii, diligamus Filium Patris. Nonne ergo jam nobis etiam hoc modo Spiritus Sanctus ex Patre *Filioque processit* ^e ? Igitur, quoniam, dum vivimus, solem illum in sua claritate fulgentem videre non possumus, saltem ex isto *speculo* colligere licet quia de Patre et Filio procedit hic Spiritus Sanctus.

His, pro tempore et re, de adoranda majestate Spiritus Sancti breviter dictis, jam nunc in considerationem pulchri operis ejus ipso duce pergendum est.

1576 B

CAPUT VII

Quod sacrarium hujus Spiritus Sancti, Beata Maria, Dei Patris sponsa fuerit ; et ex ipsa fructus omnis extiterit, propter quem antiquae Ecclesiae virum se fuisse Deus Pater asserit, sicut in propheta Ezechiele manifestius datur intelligi.

Primoque sciendum *Beatam* Virginem *Mariam*, templum et sacrarium ^a hujus Dei et Domini nostri Spiritus Sancti sponsam esse vel fuisse Dei Patris, atque in ea

c. I Cor. 13, 12 || d. Cf. Jac. 1, 17 || e. Symb. liturg.
VII. a. Ant. *Beata Dei Genitrix*

ces âmes de foi l'ont conçu comme la semence de Dieu leur époux légitime, l'ont enfanté d'une bouche diserte, et l'ont confié à des signes, les lettres, pour le faire parvenir jusqu'à nous. Lors donc que nous lisons l'Écriture sainte, nous avons en mains le Verbe de Dieu, nous avons sous les yeux le Fils de Dieu par l'intermédiaire d'un miroir et en image ^c. Et vraiment, si nous sommes des lecteurs bien disposés, si nous écoutons la lecture en auditeurs bien disposés, cette lecture ou cette audition nous enflamme, cette lecture ou cette audition nous fait avancer vers l'amour de Dieu. Ne peut-on dire alors que l'amour de Dieu a procédé pour nous de l'Écriture ? Mais qu'est l'amour de Dieu, sinon, nous l'avons dit, l'Esprit de Dieu ? Le don procède du Père ^d, pour qu'en comprenant l'Écriture nous connaissions le Fils du Père ; l'amour procède pour nous de l'intelligence de l'Écriture, pour que nous aimions le Père du Fils, que nous aimions le Fils du Père. Dès lors n'est-ce pas aussi de cette manière que le Saint-Esprit a procédé pour nous du Père et du Fils ^e ? De la sorte, puisque durant notre vie nous ne pouvons pas voir ce soleil resplendissant dans son éclat, il nous est du moins permis de capter, grâce à ce miroir, que du Père et du Fils procède cet Esprit-Saint.

1576 A

Ceci dit brièvement, et dans la mesure que demandaient le temps et les circonstances, sur l'adorable majesté du Saint-Esprit, venons-en maintenant sous sa conduite à la considération de son chef-d'œuvre.

1576 B

CHAPITRE 7

Le sanctuaire de ce Saint-Esprit, la Bienheureuse Marie, fut l'épouse de Dieu le Père. D'elle est venu tout le fruit en vue duquel Dieu le Père affirme qu'il fut l'époux de l'ancienne Église, comme on doit le lire clairement chez le prophète Ézéchiel.

Il faut d'abord savoir que la Bienheureuse Vierge Marie, temple et sanctuaire ^a de cet Esprit-Saint, notre Dieu et Seigneur, fut et demeure l'épouse de Dieu le Père, et

completam esse causam cur Synagogam, id est Ecclesiam prioris populi, idem Deus Pater se adamasse, atque in conjugium assumpsisse, tam multis testetur Scripturae locis; verbi gratia cum in Ezechiele dicit: *Quando nata es, in die ortus tui, non est praecisus umbilicus tuus, et in aqua non es lota in salutem, nec sale salita, nec involuta pannis.* 1576 C *Non pepercit oculus meus super te ut facerem tibi unum de his, misertus tui, sed projecta es super faciem terrae in abjectionem animae tuae, in die qua nata es. Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo et dixi tibi, cum esses in sanguine tuo: Vive. Dixi inquam tibi, cum esses in sanguine tuo: Vive. Multiplicatam quasi germen agri dedi te, et multiplicata es et grandis effecta, et ingressa es, et pervenisti ad mundum muliebrem. Ubera tua intumuerunt, et pilus tuus germinavit; et eras nuda et confusione plena. Et transivi per te et vidi te; et ecce tempus tuum, tempus amantium. Et expandi amictum meum super te, et operui ignominiam tuam; et juravi tibi et ingressus sum pactum tecum, ait Dominus Deus. Et facta es mihi, et lavi te aqua et emundavi sanguinem tuum ex te,* 1576 D *et unxi te oleo, et vestivi te discoloribus, et calciavi te hyacintho et cinxi te byssino, et indui te subtilibus, et ornavi te ornamento, et dedi armillas in manibus tuis et torquem circa collum tuum, et dedi inaurem super os tuum et circulos auribus tuis, et coronam decoris in capite tuo, et ornata es auro et argento, et vestita es bysso et polymito et multis coloribus^b.*

Haec utique dicendo, virum se factum fuisse profiteatur Synagogae quam de *Egypto eduxerit conculcatam in sanguine peccati et fanatici erroris quo servierat diis* 1577 A *egyptiis, atque in monte Syna cum ea pactum ingressus sit, et legalis illi Scripturae ornamenta dederit. Nam quod pactum inibi cum illa ingressus sit, claret hoc modo narrante Scriptura: Ille vero sumptum sanguinem respersit*

b. Éz. 16, 4 s. || c. Deut. 29, 26

qu'en elle s'est accompli le dessein pour lequel ce même Dieu le Père atteste en maints passages de l'Écriture avoir aimé et pris pour épouse la Synagogue, c'est-à-dire l'Église de son premier peuple; par exemple quand il dit dans Ézéchiël: « Lorsque tu es née, le jour de ta venue au monde, ton cordon n'a pas été coupé, tu n'as pas été lavée dans l'eau pour être purifiée, ni frottée de sel, ni enveloppée de langes. Je n'ai pas jeté sur toi un regard de pitié pour te faire une seule de ces choses par compassion pour toi; mais tu fus jetée à terre le jour de ta naissance par dégoût de toi. Passant auprès de toi je te vis foulée aux pieds dans ton sang, et je te dis, alors que tu étais couverte de ton sang: Vis. Oui, je te dis: Vis, alors que tu étais dans ton sang. Je t'ai fait croître comme l'herbe des champs, tu as poussé, tu es devenue grande, tu t'es développée, tu as atteint l'âge où une femme est belle. Tes seins se sont gonflés et tes poils ont poussé; et tu étais nue et pleine de confusion. J'ai passé auprès de toi et je t'ai vue, et voici que c'était ton temps, le temps d'être aimée. J'ai étendu sur toi mon manteau et j'ai couvert ta honte. Je te jurai fidélité et je fis alliance avec toi, dit le Seigneur Dieu. Et tu fus à moi. Je te lavai dans l'eau, j'enlevai ton sang de dessus 1576 D toi et je t'oignis d'huile. Je te revêtis de broderies, je te donnai des chaussures couleur d'hyacinthe, je te ceignis de lin et je te couvris de vêtements fins. Je t'ornai de parures, je mis des bracelets à tes poignets et un collier à ton cou. Je mis un anneau d'or au-dessus de ta bouche et des pendants à tes oreilles et un diadème sur ta tête. Tu fus parée d'or et d'argent, vêtue de lin et de broderies multicolores^b. »

Ce disant, Dieu témoigne qu'il est devenu l'époux de la Synagogue, après l'avoir tirée d'Égypte où elle était foulée aux pieds dans le sang du péché et dans le sang de la folle erreur qui lui avait fait servir les dieux^c égyptiens. Il atteste qu'il a fait alliance avec elle sur le mont Sinaï, et lui a donné sa loi écrite pour parure. Qu'il ait fait alliance avec elle en ce lieu, cela ressort du récit de 1577 A l'Écriture: « Il prit du sang, en aspergea le peuple et dit:

in populum et ait : Hic est sanguis foederis quod pepigit Dominus vobiscum ^d.

1577 B Multa ejus modi sunt in scripturis propheticis, multis in locis virum sive maritum Ecclesiae sive Synagogae sese Deus esse asseruit. Numquid laetabunda aut ludicra levitate, et non cum certae rei pondere, haec loquebatur omnis sapientiae Pater Deus, cujus est amor magnus et immensus, hic Deus hic Spiritus Sanctus ? Absit hoc. Actu quippe vir esse intendebat rationalis creaturae humanae, id est filium sibi ex ea generare, quod et facere jam incipiebat cum haec et haec diceret, cum Moysen et prophetas mitteret. Electas nimirum et probatae fidei de illa gente animas vir Deus complexibus suis, complexibus
1577 B castis spiritualiter Deus spiritus admittebat, et impetu hujus amoris sui, hujus Spiritus Sancti, semen suum de secretis suis, Verbum suum de profundo cordis sui incutiebat illis. Susceptum in anima fideli Verbum veritatis, ora sibi prophetantia, sumpta voce corporea, laxabat, fidemque ab auditoribus exigebat. Unde et apud Isaïam tales animae dicunt : *A timore tuo Domine concepimus et peperimus, spiritum salutis tuae fecimus super terram* ^e.

1577 C Rem veritatis non extenuet suspicio affectatae similitudinis. Nam revera, quaecumque sancta et veridica Scriptura nobis de amore Dei vel amante Deo loquitur, tam vera tamque constantia sunt, ut potius haec nostra carnalia de quibus similitudines ducuntur, illius constantis veritatis quaedam quasi umbrae vel transitoriae imagines sint. Verum quia nobis, qui de terra sumus, prius ista terrena in notitiam venerunt ^f, idcirco istae res, illae autem rerum similitudines aestimantur ; revera autem illae res, istae vero rerum similitudines sunt, quae et illis permanentibus transeunt.

d. Ex. 24, 8 || e. Cf. Is. 26, 18 || f. Cf. I Cor. 15, 46.

1. Cf. H. RAHNER, « Die Lehre der Kirchenväter von der Geburt Christi

Voici le sang de l'alliance que le Seigneur fait avec vous ^d. »

1577 B Bien des passages analogues se trouvent dans les écrits prophétiques ; en maint endroit Dieu affirme qu'il est l'époux ou le mari de l'Église ou Synagogue. Serait-ce par plaisanterie ou par jeu, à la légère et non avec le sérieux d'une décision bien arrêtée que parlait ainsi le Père de toute Sagesse, Dieu, dont le grand et immense amour est ce Dieu, est cet Esprit-Saint ? Non certes ! Il voulait effectivement être l'époux de la créature humaine raisonnable, c'est-à-dire s'engendrer d'elle un fils ; il y préludait lorsqu'il disait ceci et cela, lorsqu'il envoyait Moïse et les prophètes. A la fois époux et pur esprit, Dieu choisissait dans ce peuple des âmes d'une foi à toute épreuve ; il les recevait dans l'intimité de ses em-
1577 B brassements chastes et spirituels ; et dans l'impétuosité de cet amour qui est son Esprit-Saint il jetait en elles du profond de lui-même, du profond de son cœur, sa semence, son Verbe. Ce Verbe de vérité reçu dans l'âme croyante ouvrait, en prenant une voix corporelle, les lèvres qui prophétisent en son nom et réclamait la foi des auditeurs. C'est ainsi que de telles âmes disent dans Isaïe : « Seigneur, nous avons conçu de ta crainte et enfanté, nous avons produit sur la terre l'esprit de ton salut ^e. »

1577 C Gardez-vous d'affaiblir ces fortes vérités en n'y voyant qu'une allégorie ! Car certes, tout ce que l'Écriture, sainte et véridique, nous dit de l'amour de Dieu ou du Dieu amant, s'avère si réel et si constant, que bien plutôt nos réalités charnelles, qui nous fournissent des termes de comparaison, ne sont elles-mêmes que comme des ombres et des images transitoires de l'éternelle Vérité. Seulement, pour nous qui sommes de la terre, ces choses terrestres sont venues les premières à notre connaissance ^f ; aussi nous les estimons la réalité et celles-là des images. Or, en fait, ce sont celles-là la réalité, celles-ci les images ; celles-ci passent, tandis que celles-là demeurent à jamais.

im Herzen des Gläubigen », dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, LIX (1935), 333-418.

CAPUT VIII

De beatitudine Virginis Mariae, et cur anterior Ecclesia Dei Patris, posterior Filii Dei sponsa recte intelligi ac dici debeat

Igitur ut jam dicere coeperamus, Beata Virgo Maria sponsa Dei Patris erat, et causam pro qua gentis illius Ecclesiam ille suam in Scripturis conjugem dicebat in ea
 1577 D perficere, id est Verbum suum quod modo jam dicto per corda et ora prophetarum vocale fecerat, per hujus Beatae Virginis uterum carnem fieri, ante omnia saecula proposuerat. Hoc facto futurum erat ut ipsum *Verbum caro factum*^a, ipse Deus Dei Filius homo factus, *Sponsus*^b vocaretur et esset, atque ad suscipiendas conscriptiones conjugii ejus omnis Ecclesia, non relicto Patre, quem solum prius virum suum vocare noverat, conveniret. Sic autem Beata Virgo, prioris Ecclesiae pars optima, Dei Patris sponsa esse meruit ut exemplar quoque fuerit junioris Ecclesiae sponsae Filii Dei, filii sui. Qui enim Spiritus Sanctus, in utero vel de utero ejus incarnationem operatus est Unigenti Filii Dei, ipse de utero vel per uterum Ecclesiae, per vivificum *lavacrum*
 1578 A gratiae suae, multorum operaturus erat *regenerationem* filiorum Dei^c; unde nobis suo loco plenius dicendum erit.

Nec vero ab re, ita distinguimus ut praecedentem Ecclesiam Patris, sequentem Filii sponsam esse dixerimus. Nam quem virum non cognoverat, ejus conjux Synagoga dici vel esse non poterat. Constat autem quia Dei Filium illius temporis Ecclesia non cognoscebat; nam excepto quod paucissimis per prophetiae spiritum revelabatur, de cetero *Deus absconditus*^d erat. Ergo quia in publico conventu, in solemnibus religionis illius cultu non apparebat neque adhuc *Rex Deus huic Filio suo nuptias fecerat*^e nondum actu Dei Filius sponsus aut maritus erat.

VIII. a. Jn 1, 14 || b. Ps. 18, 6. Matth. 9, 15, etc. || c. Tite 3, 5 || d. Is. 45, 15 || e. Matth. 22, 2

CHAPITRE 8

La béatitude de la Vierge Marie. Pourquoi l'Église précédente doit être reconnue et dite épouse de Dieu le Père, la suivante épouse de Dieu le Fils.

La Bienheureuse Vierge Marie était donc, disions-nous, l'épouse de Dieu le Père. Avant tous les siècles, il s'était proposé de réaliser en elle le dessein pour lequel, dans l'Écriture, il appelait l'Église de ce peuple-là son épouse : que prît chair dans le sein de cette Bienheureuse
 1577 D Vierge son Verbe qui, de la manière déjà indiquée, avait pris une voix dans le cœur et la bouche des prophètes. Ceci fait, il arriverait que le Verbe fait chair^a, le Dieu Fils de Dieu fait homme, serait lui-même appelé et serait en réalité l'époux^b; et que toute l'Église, sans quitter le Père, que seul d'abord elle avait accoutumé d'appeler son époux, viendrait recevoir l'acte de ce mariage. C'est ainsi que la Bienheureuse Vierge, meilleure part de l'ancienne Église, eut la gloire d'être l'épouse de Dieu le Père et de devenir par là même le type de la nouvelle Église, épouse du Fils de Dieu, son fils. Le Saint-Esprit, en effet, qui dans son sein ou de son sein opéra l'incarnation du Fils Unique de Dieu, devait opérer encore du sein ou par le sein de l'Église, par le bain vivifiant de sa grâce, la régénération d'innombrables fils de
 1578 A Dieu^c. Nous aurons à développer ce sujet en son lieu.

Ce n'est pas sans raison que nous faisons cette distinction d'appeler l'Église précédente épouse du Père, et la suivante épouse du Fils. Car la Synagogue ne pouvait être ni être dite l'épouse d'un homme qu'elle ne connaissait pas. Et il est clair que l'Église de ce temps ne connaissait pas le Fils de Dieu; à part en effet ce qui en était révélé à de rares privilégiés par l'esprit de prophétie, il était quant au reste un Dieu caché^d. Puisqu'on ne parlait pas encore de lui dans les assemblées publiques, dans le culte solennel de cette religion, puisque le Roi, Dieu, n'avait pas encore célébré les noces de son Fils^e, le Fils de Dieu n'était donc pas encore de fait époux et mari.

Pater autem Deus, quem solum et eundem vix Synagoga noverat, vir ejus erat, et ut pro viro legitimo habetur vehementi zelo exagebat. Verbi gratia : *Saltem* inquit *amodo voca me vir meus ; dux virginittatis meae tu es* ^f. Et multa his similia. Igitur iste vir erat. Tota autem talis viri utilitas, totus fructus, omnis affectus, totus amor, tota virtus ac generandi vis, quomodo *ubi venit plenitudo temporis* ^g in jam dictam virginem se contulerit, ipsa quae experta est melius novit ; nos autem audivimus tantum verba aeternae mandata memoriae, verba Gabrielis archangeli dicentis :

CAPUT IX

De conceptu Beatae Mariae Virginis per hunc amorem, id est Spiritum Sanctum, dicente Angelo : « Spiritus Sanctus superveniet in te », etc.

Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi ^{1578 C} *obumbrabit tibi. Ideo et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei* ^a. Verba, inquam, haec nos audivimus tantum ; illa autem et prior audivit, et, auditui credens, continuo quod audierat feliciter experiri meruit. Ubi enim bene credula mentem suam et *os suum aperuit* ^b ut diceret : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum*, mox, juxta dictum angeli, hic *Spiritus Sanctus superveniens in eam per apertas fidei januas sese infudit*. Quo autem sese infudit ? Nimirum prius in sacrarium *pudici pectoris*, deinde in *templum sacri et incorrupti uteri* ^c. In domum pectoris ut prophetissam faceret, in uterum ut matrem efficeret. Nam haec est prophetissa de qua gratulabundus loquitur Propheta sanctus Isaias : ^{1578 D} *Et accessi ad prophetissam, et concepit et peperit filium* ^d.

f. Cf. Jér. 3, 4 || g. Gal. 4, 4.

IX. a. Lc 1, 35 || b. Ps. 118, 131 || c. Hymne *A solis ortus cardine* || d. Is. 8, 3

Mais Dieu le Père, que la Synagogue connaissait seul et à peine, était son époux, et réclamait avec un ^{1578 B} zèle jaloux d'être tenu pour époux légitime. Par exemple : « Au moins maintenant appelle-moi : mon époux. Dis-moi : tu es l'ami de ma jeunesse ^f. » Et bien d'autres passages semblables. Il était donc époux. Mais comment tout l'intérêt d'un tel époux, tout son fruit, toute son affection, tout son amour, toute sa force, toute sa puissance d'engendrer se portèrent sur cette Vierge quand vint la plénitude des temps ^g, c'est celle qui en fit l'expérience qui le sait le mieux. Pour nous, nous avons seulement entendu ces paroles inoubliables pour l'éternité, les paroles de l'Archange Gabriel disant :

CHAPITRE 9

Comment la Bienheureuse Vierge Marie conçut par cet amour qui est le Saint-Esprit lorsque l'ange prononça : « L'Esprit-Saint surviendra en toi », etc.

« L'Esprit-Saint surviendra en toi, et la force du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'être saint qui naîtra de toi sera appelé le Fils de Dieu ^a. » ^{1578 C} Ces paroles, disais-je, nous les avons seulement entendues. Elle, elle les entendit la première et, en croyant à ce qu'elle entendait, elle mérita le bonheur de faire aussitôt l'expérience de ce qu'elle avait entendu. Lorsque, en effet, dans sa promptitude à croire, elle ouvrit son esprit et sa bouche ^b pour dire : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole », aussitôt, selon la parole de l'ange, l'Esprit-Saint, survenant en elle, se répandit par les portes ouvertes de la foi. Où se répandit-il ? D'abord dans le sanctuaire de son chaste cœur, puis dans le temple de son sein sacré et virginal ^c ; dans la demeure de son cœur pour faire d'elle une prophétesse, dans son sein pour faire d'elle une mère. C'est bien elle, en effet, la prophétesse dont le saint prophète Isaïe parle avec exultation : « Et je m'approchai de la prophétesse, et elle ^{1578 D} conçut et enfanta un fils ^d. »

Num autem solum istum *ad hanc prophetissam accessisse* putamus, aut quomodo accedere potuerit miramur? Immo sanctos omnes prophetas primumque Moysen *ad hanc prophetissam accessisse* non dubitamus. Omnes omnino ad illam convenerunt, omnium enim et singulorum divisivae gratiae, particulae prophetiae, in istam *prophetissam* simul convenerunt, simul *Spiritu Sancto superveniente* concurrerunt. Et beatum se Isaias, immo beatos se omnes prophetae sancti non immerito crediderunt, quod hoc modo ad hanc *prophetissam accessuros* se esse novērunt, quod ad istud Dei *templum*, ad istud *Spiritus Sancti sacrarium* quippiam verbi boni sese afferre cognoverunt.

Neque enim beata haec Virgo particularem, ut singuli
 1579 A illorum, verbi gratiam, sed universam, isto *Spiritu Sancto superveniente*, suscepit ex eo Verbi Dei substantiam, et prophetissa singularis facta est, *plenam* sancti Spiritus gratiam suscipiens, totum Dei Verbum, Deum Verbum prius mente quam ventre concipiens ^e. Hoc digne nuntius ille perpendens, talem tamque inauditam saeculis omnibus praemiserat salutationem : *Ave gratia plena, Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus*. Ad exponendam ejus gratiae plenitudinem, parum fuerat dixisse : *Spiritus Sanctus superveniet in te*, nisi addidisset : *et virtus Altissimi obumbrabit tibi*. Miro videlicet atque ineffabili modo, ut fortitudinem sustinere posset conceptus sui, *virtus Altissimi obumbravit ei, virtus inquam Altissimi*, id est idem ipse Spiritus Sanctus, Spiritus
 1579 B amoris *obumbravit ei*.

Quid enim puella fragilis, non modo sexu sed et conditione mortalitatis, suscepit aut concepit, nisi validum Verbum Deum, validam substantiam Verbi, de optima substantia Dei Patris, quem tremunt angeli? Etenim vel aspectum ejus nulla valet ferre creatura, nisi hoc

^e. S. Augustin, *Serm.* 215, 4, *PL* 38, 1074; S. Léon, *Serm.* I de Nativitate, *PL* 54, 191 B

Devons-nous croire que lui seul ait approché cette prophétesse? Et nous étonnerons-nous qu'il ait pu l'approcher? Mieux que cela, tous les saints prophètes, Moïse le premier, se sont approchés, n'en doutons pas, de cette prophétesse! Tous sans exception sont venus à elle, car les grâces partielles, les prophéties particulières de tous et de chacun se sont réunies dans cette prophétesse, y ont conflué au moment où le Saint-Esprit survenait en elle. Et Isaïe, bien plus, tous les prophètes se sont estimés à bon droit bienheureux lorsqu'ils surent qu'ils s'approcheraient ainsi de cette prophétesse, lorsqu'ils reconnurent que chacun d'eux apportait quelque chose du verbe saint à ce temple de Dieu, à ce sanctuaire du Saint-Esprit.

Car cette Bienheureuse Vierge ne reçut pas comme
 1579 A chacun d'eux une grâce particulière du verbe, mais, quand survint l'Esprit-Saint, elle reçut de lui toute la substance du Verbe de Dieu et fut faite prophétesse à un titre unique, recevant la plénitude de la grâce du Saint-Esprit, tout le Verbe de Dieu, concevant le Verbe Dieu dans son esprit avant de le concevoir dans son sein ^e. Appréciant justement cette merveille, le messager avait préludé par une salutation singulière jamais entendue au long des siècles : « Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi, tu es bénie entre les femmes. » Pour exprimer la plénitude de sa grâce, il eût été peu de dire : « L'Esprit-Saint surviendra en toi », si l'ange n'eût ajouté : « Et la force du Très-Haut te couvrira de son ombre. » C'est dire que selon un mode admirable et ineffable, afin qu'elle pût supporter la force de sa conception, la force du Très-Haut la couvrit de son ombre; la force du Très-Haut, donc ce même Esprit-Saint, l'Es-
 1579 B prit d'amour, la couvrit de son ombre.

Que recevait-elle en effet ou que concevait-elle, cette jeune fille, fragile non seulement par le sexe mais par la condition mortelle, sinon le Verbe, Dieu fort, la forte substance du Verbe, de l'éminente substance du Dieu Père, qui fait trembler les anges? Nulle créature ne peut seulement supporter son aspect si elle n'est prévenue par

Spiritu amoris praevenita sit, testante Scriptura cum dicit : *Sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei* ^f. Haec autem Virgo non utcumque aspectui ejus praesentabatur, sed de secretis paternis totum se inse- rebat illi Verbum Dei, Verbum Deus. Oportune igitur *obumbravit illi virtus Altissimi*, virtus miraculorum po- tens, femineam substantiam Deo Verbo conciliare valens.

1579 C

CAPUT X

Quod non ita supervenerit Spiritus Sanctus ut pro semine sit ; nec ipse qui conceptus est dici debeat Spiritus Sancti filius ; cur non dictum sit : « qui nascetur ex te sanctus », sed : « quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei. »

Ideoque, ait, *et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei*. Quia *Spiritus Sanctus superveniet in te et virtus Altissimi obumbrabit tibi*, atque hoc modo fiet istud quod concipies et paries filium, quae virum non cognoscis ; ideo sanctum quod nascetur ex te vocabitur *Filius Dei* ^a. Num ergo vocabitur aut erit filius Spiritus Sancti ? Non utique ; neque enim *Spiritus Sanctus* ita *superveniet in te* ut pro semine sit, aut ut de substantia ejus sit caro Verbi aut filii quem concipis. *Concipies enim* de Sancto quidem Spiritu, sed non generante Sancto Spiritu. Conceptus iste, Spiritus Sancti non generatio sed operatio est. Caro de carne Virginis, non de ipsa erit substantia Spiritus Sancti. Et notandum quod non dixit : sanctum vocabitur aut erit, neque : erit dixit, sed : *vocabitur Filius Dei quod nascetur ex te*.

1579 D

Quod enim Virgo concepit, jam dudum erat, et antiqua essentia sanctum erat, Filius Dei erat ^b. Restabat hoc

f. Ps. 67, 3.

X. a. Lc 1, 35 || b. Cf. Jn 1, 1

cet Esprit d'amour, comme l'atteste l'Écriture : « Comme la cire fond devant le feu, qu'ainsi périssent les pécheurs devant la face de Dieu ! » Et cette vierge ne se présentait pas simplement aux regards de Dieu ; mais du secret du Père le Verbe de Dieu, le Verbe Dieu venait s'insérer tout entier en elle. Il fallait donc que la force du Très-Haut la couvrit de son ombre, la force puissante en miracles, capable de préparer la substance d'une femme pour le Dieu Verbe.

1579 C

CHAPITRE 10

Le Saint-Esprit n'est pas survenu de manière à tenir lieu de semence ; et celui qui a été conçu ne doit pas être appelé fils du Saint-Esprit. Pourquoi l'Écriture ne dit pas : « Le saint qui naîtra de toi », mais : « L'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. »

« C'est pourquoi, dit l'Écriture, l'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu » ; parce que l'Esprit-Saint surviendra en toi et que la force du Très-Haut te couvrira de son ombre. Et ainsi il se fera que tu concevras et enfanteras un fils, toi qui ne connais pas d'homme ; c'est pourquoi l'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu ^a. Sera-t-il donc appelé ou sera-t-il fils du Saint-Esprit ? Nullement. Car le Saint-Esprit ne surviendra pas en toi de telle manière qu'il tienne lieu de semence, ni que la chair du Verbe, du Fils que tu conçois, vienne de sa substance. Tu concevras certes du Saint-Esprit ; mais ce n'est pas que le Saint-Esprit engendre.

1579 D

Cette conception est œuvre du Saint-Esprit, non génération du Saint-Esprit. La chair sera de la chair de la Vierge, non de la substance même du Saint-Esprit. Et notons que l'ange ne dit pas : « Ce qui naîtra de toi sera appelé saint », ou « sera saint » ; il ne dit pas « sera », mais : « Ce qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. »

En effet, ce que la Vierge a conçu était déjà depuis longtemps ; et, d'une existence éternelle, cet être était saint, était Fils de Dieu ^b. Il restait seulement à l'appeler

solum ut *vocaretur* quod erat, et ipsa vocatione dum vocatur Filius Dei *manifestaretur nomen Dei* ° quod nondum notum erat, non quo dicitur Deus sed quo Pater Filii vocatur. *Vocabitur*, inquam, *Filius Dei*, quod jam est non adoptione gratiae, sed proprietate naturae.

Item et illud notandum quod non dixit : *qui nascetur ex te sanctus*, sed : *quod nascetur ex te sanctum*. Etenim
 1580 A multi quidem *sancti* vel *sanctificati* dicuntur, unum autem est *sanctum*, id est sanctitas, qua sancti omnes sanctificantur. Hoc sanctum est iste *Sanctus sanctorum* ^a, quem non in delicto praevaricationis Adae conceptum vel natum sanctitas accidens sanctificavit, sed essentialiter sanctum Virgo incorrupta de Spiritu Sancto concepit. Sic igitur melius atque praestantius dictum est, ut dici debuit : *quod enim nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei*.

Sed nec illud vacat quod vocabuli positionem archangelus variavit. Nam paulo ante : *et vocabis nomen ejus Jesum* ^e ; hic autem : *et vocabitur*, inquit, *Filius Dei*. Illic : *vocabis*, hic autem : *vocabitur* dixit. Nihilominus et ad Beatum Joseph. *Et vocabis*, ait, *nomen ejus Jesum* ^f. Etenim *nomen Jesu*, quo plures aequivocabantur, libere
 1580 B ab ipsa vel ab Joseph *vocari* potuit ; Filius autem Dei sive *Filius Altissimi* ut *vocaretur* reservandum erat evangelicae praedicationi. *Vocabitur* ergo, id est invocabitur, ab omni saeculo hoc nomine quod est Filius Dei, *Filius Altissimi*. Ecce haec est illa nova creatura, ille novus homo de quo Apostolus : *Primus* ait *homo de terra terrenus*, *secundus homo de coelo coelestis* ^g. Item : *Factus est primus homo Adam in animam viventem*, *novissimus vero in Spiritum vivificantem* ^h.

Proinde jam ad superiora revertamur, et in laudem Dei Patris, qui primum illum per omnipotentiam *plasmavit*, in laudem Spiritus Sancti qui novissimum istum

ce qu'il était, et que par son vocable même, quand on l'appelle Fils de Dieu, fût manifesté le nom de Dieu ° qui n'était pas encore connu, non pas ce nom par lequel il est appelé Dieu, mais cet autre par lequel il est appelé Père d'un Fils. « Il sera appelé Fils de Dieu », ce qu'il est déjà, non par adoption de grâce, mais par propriété de nature.

A noter encore que l'ange ne dit pas : « Le saint qui naîtra de toi », mais : « L'être saint qui naîtra de toi. »
 1580 A Car beaucoup sont dits saints ou sanctifiés ; un seul est l'Être saint, c'est-à-dire la sainteté même qui sanctifie tous les saints. Cet Être saint est le Saint des saints ^a, qui n'a pas eu à être sanctifié d'une sainteté accidentelle après sa conception ou sa naissance dans le péché de la praevarication d'Adam, mais qu'une Vierge immaculée a conçu du Saint-Esprit, essentiellement saint. C'est donc rigoureusement et excellemment que le messager dit et devait dire : « L'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. »

Il n'est pas non plus indifférent que l'archange ait varié la forme du verbe. Peu auparavant il avait dit : « Et tu l'appelleras du nom de Jésus ^e » ; mais ici : « et il sera appelé Fils de Dieu ». Tantôt : « tu l'appelleras », tantôt : « il sera appelé ». Et à saint Joseph il dit aussi :
 1580 B « Tu l'appelleras du nom de Jésus ^f. » En effet il pouvait indifféremment recevoir de Marie ou de Joseph le nom de Jésus que bien d'autres portaient également ; mais l'appeler Fils de Dieu ou Fils du Très-Haut devait être réservé à la prédication de l'Évangile. Donc il sera appelé, c'est-à-dire invoqué par tous les siècles sous ce nom de Fils de Dieu, Fils du Très-Haut. Voilà, cette nouvelle créature, cet homme nouveau dont parle l'Apôtre : « Le premier homme vient de la terre et est terrestre, le second vient du ciel et est céleste ^g. » Et encore : « Le premier homme, Adam, fut fait âme vivante, mais le dernier fut fait esprit vivifiant ^h. »

Remontons donc aux origines ; et à la louange de Dieu le Père qui façonna par sa Toute-Puissance le premier homme, à la louange du Saint-Esprit qui de ses doigts

c. Jn 17, 6 || d. Dan. 9, 24 || e. Lc 1, 31 || f. Matth. 1, 21 || g. I Cor. 15, 47 || h. I Cor. 15, 45

pulchris digitis composuit, duos homines istos confereutes, *nova et vetera de thesauro ejus proferamus*¹.

1580 C

CAPUT XI

De plasmatione primi hominis terreni, et conceptione secundum hujus caelestis; quanto ista conceptio illa formatione dignior atque perfectior sit.

Faciamus hominem, ait Pater, ad imaginem et similitudinem nostram; et praesit piscibus maris, et volatilibus coeli, et bestiis, universaeque creaturae, omnique reptili quod movetur in terra^a. Subinde sequitur et dicit Scriptura: *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terrae, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitae, et factus est homo in animam viventem*^b.

Hominem illum terrenum cum isto coelesti homine conferentes, hoc primum in factura illius abesse perspicimus quod terram ipsam, cujus de limo formaret eum, non benedixit Deus. Ecce autem in ista coelestis hominis factura nova, dicit archangelus, immo qui in archangelo loquitur Spiritus Sanctus: *Benedicta tu in mulieribus*^c. Et Psalmista, per prophetiam huc adductus gratiam, succinit et dicit: *Benedixisti Domine terram tuam*^d. Amplius autem et in hoc terra ista praepollet, quia terra Domini est. Non enim illic dixit Scriptura: *Formavit igitur Dominus hominem de limo terrae suae, sed tantum de limo terrae*. Hic autem non tantum *benedixisti terram, sed benedixisti, ait, Domine terram tuam*.

i. Matth. 13, 52.

XI. a. Gen. 1, 26 || b. Gen. 2, 7 || c. Lc 1, 28 || d. Ps. 84, 2

1. Ici et dans tous les passages où il se réfère au verset: *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, Rupert, non content d'insister sur la place de ces deux mots, raisonne comme si *nostram* ne portait que sur *similitudinem* et non sur *imaginem*. Cette exégèse forcée lui permet de

admirables forma l'homme nouveau, comparons ces deux hommes, et tirons du trésor divin les choses anciennes et les choses nouvelles¹.

1580 C

CHAPITRE 11

La formation du premier homme, homme terrestre. La conception du second, homme céleste. Combien la conception du second est plus digne et plus parfaite que la formation du premier.

« Faisons l'homme, dit le Père, à l'image et à notre ressemblance¹. Et qu'il domine sur les poissons de la mer et sur les oiseaux du ciel et sur les animaux et sur toute créature et sur tous les reptiles qui se meuvent sur la terre^a. » L'Écriture reprend un peu plus loin: « Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre, et il souffla dans sa face l'esprit de vie, et l'homme fut fait âme vivante^b. »

Si nous comparons l'homme terrestre avec l'homme céleste, nous constatons dans la création de celui-là un premier manque: Dieu n'a pas béni la terre du limon de laquelle il allait le former. Tandis que dans la nouvelle création, celle de l'homme céleste, l'archange dit, ou plutôt l'Esprit-Saint qui parle en lui: « Tu es bénie entre les femmes^c. » Et le Psalmiste, conduit par la grâce prophétique, fait écho, en disant: « Seigneur, tu as béni ta terre^d. » La nouvelle terre l'emporte encore et davantage parce qu'elle est la terre du Seigneur. L'Écriture, en effet, ne dit pas: « Le Seigneur forma l'homme du limon de sa terre », mais seulement: « du limon de la terre ». Tandis qu'ici il n'y a pas seulement: « Seigneur, tu as béni la terre », mais: « Seigneur, tu as béni ta terre. »

lire ici que la première création fut faite *ad imaginem*, c'est-à-dire à l'Image (le Fils) qui n'appartient qu'au Père, tandis que la seconde le fut également *ad similitudinem nostram*, c'est-à-dire à la Ressemblance (l'Esprit) qui appartient en commun au Père et au Fils. C'est cette distinction qu'essaie de maintenir en français la traduction: « à l'image et à notre ressemblance ».

Et recte. Qualis enim illa vel qualis terra ista ? Terra illa nullo modo seminis Dei perceptibilis, utpote irrationabilis, insensibilis, inanimata, immobilis. Terra autem
 1581 A ista animata, sensibilis, rationalis, et quod optimum est fidelis, et, propter fidem, Spiritus Sancti et seminis Dei perceptibilis. Non ergo melior aut sapientior est artifex Spiritus Sanctus quam Deus Pater, licet novus iste Adam, qui de Spiritus Sancti operatione conceptus est, melior atque dignior illo sit vetere Adam quem fecit Pater ; sed melior terra, melior et divinae rationi vicinior a Spiritu Sancto materia sumpta est. Praeterea non eadem hic atque illic utriusque *figuli intentio*^e. Illic nempe intentio Patris erat condere naturam ; hic intentio Spiritus Sancti facere gratiam.

Igitur, ut dicere coepimus : *Faciamus*, ait Pater, *hominem ad imaginem et similitudinem nostram*. Alio jam loco^f diximus quia manifeste hic Trinitas loquitur dicendo
 1581 B *faciamus* ; verumtamen proprium erat opus Patris facere, proprium opus Filii redimere, proprium Spiritus Sancti opus illuminare, et ad similitudinem Dei hominem perducere. *Faciamus* ergo, ait, *hominem*. Dixit hoc, et continuo fecit hominem ; verumtamen non ut proposuerat dicendo *faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, sic subjuncta quoque narratio explicat hominis facturam. Ait enim : *Et creavit Deus hominem ad imaginem suam ; ad imaginem Dei creavit illum*. Non dixit : *Et creavit Deus hominem ad imaginem et similitudinem suam* ; non dixit : *ad imaginem et similitudinem Dei creavit illum* ; sed tantum : *ad imaginem suam creavit, ad imaginem Dei creavit*. Non ergo sic omnino ut proposuerat Deus facere hominem narrat eadem Scriptura factum esse hominem.

1581 C Et recte atque provide : nam illa vice, illo tempore, non pervenit homo usque ad illam perfectionem. Factus

e. Cf. Rom. 9, 21 || f. PL 167, 247 C

Et c'est bien dit ! Quelle est cette terre en effet de part et d'autre ? La première terre n'est en nulle manière capable de recevoir la semence de Dieu, car elle est irraisonnable, insensible, inanimée, immobile. La nouvelle au
 1581 A contraire est animée, sensible, raisonnable, et ce qui vaut encore mieux, fidèle ; et à cause de cette foi elle est capable de recevoir le Saint-Esprit et la semence de Dieu. Non que l'Esprit-Saint soit meilleur ou plus habile artiste que Dieu le Père : si ce nouvel Adam conçu par l'opération du Saint-Esprit est meilleur et plus digne que le vieil Adam ouvrage du Père, c'est que le Saint-Esprit employa une terre meilleure, une matière meilleure et plus voisine de la raison divine. En outre l'intention de l'un et l'autre artisan^e ne fut pas la même. Dans la première création, l'intention du Père était de créer la nature, dans la seconde l'intention du Saint-Esprit est de produire la grâce.

Reprenons : « Faisons l'homme, dit le Père, à l'image et à notre ressemblance. » Nous avons déjà indiqué ailleurs^f que c'est manifestement la Trinité qui parle lorsqu'elle dit : « Faisons. » Cependant l'œuvre propre du Père était de faire, l'œuvre propre du Fils de racheter, l'œuvre propre du Saint-Esprit d'illuminer et de conduire l'homme à la ressemblance de Dieu. Donc : « Faisons l'homme. » Il dit, et aussitôt fit l'homme. Cependant, la suite du récit n'indique pas qu'il ait fait l'homme exactement comme il se l'était proposé lorsqu'il disait : « Faisons l'homme à l'image et à notre ressemblance. » L'Écriture dit en effet : « Et Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu. » Elle ne dit pas : « Et Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance » ; elle ne dit pas : « Il le créa à l'image et ressemblance de Dieu », mais seulement : « Il le créa à son image, il le créa à l'image de Dieu ». Le récit de l'Écriture n'indique donc pas que l'homme ait été fait en tout point tel que Dieu s'était d'abord proposé de le faire.

1581 C Réserve juste et prophétique, car pour cette fois, en ce temps-là, l'homme n'atteignit pas cette perfection. Il fut fait à l'image de Dieu puisqu'il fut fait raisonnable ;

est ad imaginem Dei, quia factus est rationalis ; non pervenit ad similitudinem Dei, quia non imitatus est bonitatem Dei. Sed numquid vitium ejus, propter quod a similitudine longius recessit, antiquum Dei consilium vel propositum evacuare debuit ? Memor igitur hic Spiritus Sanctus illius propositi, ecce venit ut partem suam operaretur, ad perficiendam facturam hominis, ut perduceret hominem ad similitudinem Dei, ad quam non pervenit homo nisi participatione ejus, id est Spiritus Sancti. Venit inquam ipsa similitudo, venit et imago Dei invisibilis, et in illa Beata Virgine *obviaverunt sibi*, in illa domo *1581 D pudici pectoris osculatae sunt* ^h. Nam imago Dei, ut Apostolus ait ⁱ, ipse est Filius Dei ; similitudo autem utriusque, hic est unus Spiritus Patris et Filii.

Quapropter et illud notandum quod non dictum sit : « Faciamus hominem ad similitudinem et imaginem nostram », sed : *ad imaginem et similitudinem nostram*. Filius quippe, sicut non est Filius Patris et Spiritus Sancti, sed solius Patris, sic non est imago Patris et Spiritus Sancti, sed tantum Patris, et idcirco non recte sic prae-
^{1582 A} posteremus : « ad similitudinem et imaginem nostram », ad imaginem, inquam, nostram, id est Patris et Spiritus Sancti. Spiritus vero Sanctus, sicut est Spiritus Patris et Filii, sic et similitudo est Patris et Filii, et idcirco recte sic dictum conservamus : *ad imaginem et similitudinem nostram ; similitudinem nostram*, inquam, id est Patris et Filii.

Convenerunt igitur in Beatam Virginem similitudo atque imago Dei invisibilis, *obviaverunt*, sicut in psalmo canimus, *miserericordia et veritas sibi, justitia et pax osculatae sunt* ⁱ. *Veritas* quippe et *justitia*, secundum Scrip-

g. Cf. Gal. 3, 17 || h. Ps. 84, 11 ; Hymne *A solis ortus cardine* || i. II Cor. 4, 4 || j. Ps. 84, 11

1. Pour ce passage, voir un développement plus étendu dans le *De voluntate Dei*, ch. 14 (PL 170, 446 C).

il ne parvint pas jusqu'à la ressemblance de Dieu puisqu'il n'imita pas la bonté de Dieu ¹. Cependant le vice de l'homme qui l'entraîna bien loin de la ressemblance de Dieu devait-il rendre vains le conseil de Dieu et son ancien dessein ? Fidèle à ce dessein, voici que ce Saint-Esprit vint faire sa part de l'œuvre, vint parfaire la création de l'homme pour le conduire jusqu'à la ressemblance de Dieu ; car l'homme n'y parvient pas sans la participation du Saint-Esprit. Elle vint, dis-je, cette ressemblance même ; l'image du Dieu invisible vint aussi, et
^{1581 D} elles se rencontrèrent en cette bienheureuse Vierge, elles s'embrassèrent dans cette demeure que leur offrait un cœur pur ^h. Car l'image de Dieu, comme le dit l'Apôtre ⁱ, est le Fils de Dieu lui-même, et la ressemblance de l'un et de l'autre est cet unique Esprit du Père et du Fils.

C'est pourquoi notons encore qu'il n'a pas été dit ² : « Faisons l'homme à la ressemblance et à notre image », mais : « à l'image et à notre ressemblance ». Le Fils en effet, de même qu'il n'est pas Fils du Père et du Saint-Esprit, mais du seul Père, n'est pas non plus image du Père et du Saint-Esprit, mais seulement du Père ; et nous n'aurions donc pas le droit de changer l'ordre des termes et de dire : « à la ressemblance et à notre image », notre image signifiant l'image du Père et du Saint-Esprit. Quant au Saint-Esprit, de même qu'il est l'esprit du Père et du Fils, il est aussi la ressemblance du Père et du Fils, c'est pourquoi nous observons l'ordre judi-
^{1582 A} cieux de ces mots « à l'image et à notre ressemblance » ; « à notre ressemblance », c'est-à-dire celle du Père et du Fils ³.

En la Bienheureuse Vierge se rencontrèrent donc la ressemblance et l'image du Dieu invisible : « Miséricorde et Vérité, comme nous le chantons dans le psaume, vinrent au-devant l'une de l'autre ; Justice et Paix se sont embrassées ⁱ. » Vérité et Justice sont en effet, sui-

2. Le même argument est exposé PL 167, 248 B-C.

3. Sur cette argumentation, Rupert s'était étendu davantage plus haut, *De Trinit.*, In Gen., l. II, ch. 2-4 (PL 167, 248-250).

turarum auctoritatem, vera sunt nomina hujus imaginis, id est Filii Dei; *misericordia* et *pax* pia sunt vocabula hujus *similitudinis*, id est Spiritus Dei. Itaque quod dictum est: *Misericordia et veritas obviaverunt sibi*, hoc repetitum est dicendo: *Justitia et pax osculatae sunt*. Dicendo deinde *veritas de terra orta est et justitia de coelo prospexit*, removit impietatem blasphemiae dicentis quia
 1582 B Christus ex Maria initium sumpsit^k. Etenim, unus idemque Dei Filius secundum carnem quidem *de terra ortus est*, sed secundum divinitatem prius *de coelo prospexit*.

CAPUT XII

De consideratione operis hujus Spiritus Sancti cum testimonio prophético quod Pater Deus dicit: *Eructavit cor meum verbum bonum*, etc.

Quomodo autem convenerunt in illud *sacrarium* hic *Spiritus Sanctus*^a et ille Filius Dei, nisi mittente Patre, quemadmodum dicit in David: *Eructavit cor meum verbum bonum, dico ego opera mea regi. Lingua mea calamus scribae velociter scribentis*^b? Neque enim tantummodo intelligendum est de creatione mundi, ubi Pater *verbum bonum eructabat* creando quippiam et dicendo:
 1582 C Fiat, praesertim cum in isto confestim subjungat: *Speciosus forma prae filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis*, etc. Ergo hic quoque, immo hic maxime in utero Virginis *verbum bonum* cor Patris *eructavit*, et *dixit ipse opera sua regi*. Quomodo? *Lingua mea*, inquit, id est Spiritus meus, *revera calamus scribae velociter scribentis*, *verbum meum, verbum bonum naturae humanae velociter inscripsit*, et sic *dixi opera mea regi* ut assumptum hominem nihil lateret omnium quae-

k. Cf. S. Augustin, *De haeresibus ad Quodvultdeum* XLIV, PL 42, 34.

vant l'autorité de l'Écriture, les vrais noms de l'Image, c'est-à-dire du Fils de Dieu; Miséricorde et Paix sont les mots de gratitude désignant la Ressemblance, c'est-à-dire l'Esprit de Dieu. C'est donc répéter une même chose que de dire: « Miséricorde et Vérité vinrent au-devant l'une de l'autre », et puis: « Justice et Paix se sont embrassées ». Ce qui suit: « Vérité s'est levée de la terre et Justice a regardé du haut du ciel », réfute l'impiété blasphématoire qui prétend que le Christ a pris son origine de Marie^k. Car le seul et même Fils de Dieu, selon la chair, c'est vrai, s'est levé de la terre, mais selon sa divinité a d'abord regardé du haut du ciel.

CHAPITRE 12

Rapprochement entre cette œuvre du Saint-Esprit et le témoignage prophétique de Dieu le Père: « Mon cœur a proféré un verbe excellent », etc.

Mais comment l'Esprit-Saint et le Fils de Dieu se rencontrèrent-ils dans ce sanctuaire^a, si ce n'est que le Père les envoya? Ainsi qu'il le dit en David: « Mon cœur a proféré un verbe excellent, je dis mes œuvres au roi. Ma langue est comme le roseau d'un scribe qui écrit vite^b. » Car il ne s'agit pas seulement de la création du monde, où le Père proférait un verbe excellent en créant
 1582 C les êtres et en disant: « Fiat. » D'autant que dans le psaume il ajoute aussitôt: « Tu es beau par ta forme plus que tous les fils des hommes; la grâce est répandue sur tes lèvres », etc. Donc c'est aussi, que dis-je, c'est principalement dans le sein de la Vierge que le cœur du Père proféra un verbe excellent et dit lui-même ses œuvres au roi. Comment? Ma langue, poursuit-il, c'est-à-dire mon Esprit, qui est vraiment le roseau d'un scribe rapide, a vite inscrit mon Verbe, mon verbe excellent, dans la nature humaine; et j'ai dit mes œuvres au roi de telle

XII. a. Cf. Ant. *Beata Dei Genitrix* (Off. S. Mariae in Sabb.) || b. Ps. 44, 2

Rupert de Deutz.

cumque feci, ut sciret *facere omnia quaecumque ego facere* ° scivi.

Igitur qui dixit olim : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, ejus Spiritus hic facit hominem novum quem veraciter ipsam Dei confiteamur esse *imagine*, in quo plenariam non dubitemus inesse Dei *similitudinem*. Et illic quidem dixit : *Et praesit piscibus maris et volatilibus coeli et bestiis, universaeque creaturae, omnique reptili quod movetur in terra*; hic autem dicit : *Populi sub te cadent in corde inimicorum regis; sedes tua Deus in saeculum saeculi, virga directionis virga regni tui* ^a. Ergo illum praesse jussit *piscibus, volucris et bestiis, universaeque creaturae*, videlicet dignitate rationis; istum autem *populis*, scilicet auctoritate divinae majestatis. Cum enim dixisset : *populi sub te cadent, in corde inimicorum regis*, licet hoc idem sit : *populi qui inimici fuerant te adorabunt vera adoratione cordis*, tamen ne quid deesset, saltem in proprietate vocis, continuo subjunxit : *Sedes tua, Deus, in saeculum saeculi. Deum* ^{1583 A} utique hunc appellavit qui tanto et multo amplius *praesse* debebat *populis* quam ille *piscibus, volucris, et bestiis*.

CAPUT XIII

Quod dictum est : « *Masculum et feminam creavit eos* » ; hic autem : « *Ipse tamquam sponsus procedens de thalamo suo* ». Quomodo illis et quomodo illum benedixerit.

Et illic dictum est : *Masculum et feminam creavit eos; benedixitque illis Deus et ait : Crescite et multiplicamini. Masculum et feminam creavit eos* ^a. Multo hic honorificentius, cum dixisset : *Dico ego opera mea regi; speciosus forma prae filiis hominum, diffusa est gratia in labiis*

c. Cf. Jn 5, 19 || d. Ps. 44, 6-7.
XIII. a. Gen. 1, 27-28

manière qu'aucune des œuvres que j'ai faites ne soit cachée à cet homme assumé par moi, qu'il sache faire tout ce que je sais faire °.

L'Esprit de celui qui dit un jour : « Faisons l'homme à l'image et à notre ressemblance », fait donc maintenant un homme nouveau, que nous puissions reconnaître en ^{1582 D} toute vérité comme l'image même de Dieu, à qui nous ne puissions dénier la pleine ressemblance de Dieu. Alors il avait dit : « Qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes et toute créature, et tout reptile qui se meut sur terre » ; mais aujourd'hui : « Les peuples se prosterneront devant toi, dans leur cœur d'ennemi du Roi ; ton trône, ô Dieu, est éternel, le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité ^a. » Il a donc ordonné que l'un domine sur les oiseaux, les poissons et les bêtes, par sa dignité d'être raisonnable, mais que l'autre commande aux peuples, par l'autorité de sa majesté divine. Car, bien que ce verset : « Les peuples tomberont devant toi, dans leur cœur d'ennemis du Roi » signifie : les peuples qui avaient été tes ennemis t'adoreront par une vraie adoration du cœur, il ajoute cependant pour que rien ne manque, du moins quant à la propriété du terme : « Ton trône, ô Dieu, est éternel. » « Dieu », voilà le nom qu'il a ^{1583 A} donné à celui qui devait commander aux peuples, autant et bien davantage que l'autre n'avait commandé aux poissons, aux oiseaux et aux bêtes.

CHAPITRE 13

Il est écrit : « Il les créa mâle et femelle. » Mais ici : « Comme un époux sortant de sa chambre nuptiale ». Comment Dieu a béni ceux-là, et comment celui-ci.

Dans la Genèse il est dit : « Il les créa mâle et femelle ; et Dieu les bénit et dit : Croissez et multipliez-vous. » Il les créa mâle et femelle ^a. Ici, avec beaucoup plus d'honneur, après avoir dit : « Je dis mes œuvres au Roi ; tu es beau plus que tous les fils des hommes, la grâce

tuis, postmodum eidem nuptias praeeparans : *Astitit, ait, regina a dextris tuis*. Verumtamen adhuc secretius in
 1583 B ipso virginei ventris hospitio scire debemus quiddam factum longe pulchrius, longe dulcius, eo quod illic factum dictumque est : *Masculum et feminam creavit eos*. Scriptum est enim et alibi de isto : *Et ipse tamquam Sponsus procedens de thalamo suo* ^b. Quo etenim sponsus iste de thalamo suo, nisi de sacro intemeratae Viriginis utero processit ? Scire ergo debemus de Deo et homine Christo quia sanctus hic Spiritus non quidem *masculum et feminam creavit eos*, sed in uno unius ejusdemque personae Christo, creatam hominis naturam conjunxit in creato Deo, Dei Verbo. *Et benedixit eis et ait*. Nimirum et hunc *Deum* et hominem *Deus benedixit et oleo benedictionis unxit* ; immo et *in labiis ejus omnimodae gratiam benedictionis diffudit*, quemadmodum dicit : *Diffusa*
 1583 C *est gratia in labiis tuis, propterea benedixit te Deus in aeternum*. Et subinde : *Unxit te, o Deus, Deus tuus oleo laetitiae prae consortibus tuis* ^c.

Prae consortibus tuis, inquam. Non enim quemadmodum *consortes tui* qui postquam in delictis vel peccatis concepti sunt, deinde per gratiam miseratoris divisiva singuli percipiunt dona benedictionis ; non, inquam, sic tu, sed in ipsa conceptione plenitudinem possides totius benedictionis, ut *de tua plenitudine accipiant omnes consortes vel participes tui* ^d.

Et ad quid illis benedixit ? Ad hoc nimirum ut *crecerent, ut multiplicarentur*. Sic enim dixit : *Crescite et multiplicamini*. Et illa quidem *benedictio*, quantum ex Deo, irrita fieri non potuit ; quantum autem ex ho-
 1583 D mine, pene irrita facta est, ita ut melius nobis esset si non fuisset nati, si non *crevissent* homines et non fuissent *multiplicati*, nisi subvenisset benedictionem repetendo auctor benedictionis. Huic autem ad quid Deus

est répandue sur tes lèvres », il lui prépare des noces et ajoute : « La reine se tient à ta droite. » Cependant. c'est
 1583 B en plus grand secret que, dans le séjour même du sein de la Vierge, s'est passé, sachons-le, quelque chose d'infiniment plus beau et plus doux que la première union exprimée par ces mots : « Il les créa mâle et femelle. » Car ailleurs encore il est écrit de celui-ci : « Il est comme un époux sortant de sa chambre nuptiale ^b. » Mais quelle est cette chambre nuptiale d'où sortit l'époux, sinon le sein sacré de la Vierge sans tache ? Nous devons donc savoir du Christ Dieu et homme, que cet Esprit-Saint ne créa pas un homme et une femme, mais qu'en un seul Christ, constituant une seule et même personne, il unit la nature créée de l'homme au Dieu incréé, au Verbe de Dieu. « Et il les bénit et dit. » Oui, Dieu bénit aussi cet être Dieu et homme, il l'oignit d'une huile de bénédiction, ou plutôt il répandit sur ses lèvres la grâce de toute bénédiction selon cette parole : « La grâce est répandue
 1583 C sur tes lèvres, c'est pourquoi Dieu t'a béni pour l'éternité. » Et plus loin : « O Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile d'allégresse plus que tes compagnons ^c. »

Plus que tes compagnons, dis-je ; non pas comme tes compagnons, qui après avoir été conçus dans la faute et le péché reçoivent, par grâce du Dieu de miséricorde, chacun une part de bénédiction. Pour toi il n'en est pas ainsi, mais, dès l'instant même de ta conception, tu possèdes la plénitude de toute bénédiction, de telle sorte que c'est de ta plénitude que recevront tes compagnons, ceux qui ont part avec toi ^d.

Pourquoi bénit-il le premier couple ? Sans nul doute pour les faire croître et se multiplier ; car il dit : « Croissez et multipliez-vous. » Et à la vérité cette bénédiction, du côté de Dieu, ne put être annulée ; mais du côté de
 1583 D l'homme elle fut presque annulée, à tel point qu'il eût mieux valu pour nous ne pas naître, qu'il eût mieux valu pour les hommes ne pas croître et ne pas se multiplier, si l'auteur même de la bénédiction n'était venu à notre secours en réitérant cette bénédiction. Mais lui, l'homme nouveau, pourquoi Dieu l'a-t-il béni ? Pourquoi

b. Ps. 18, 6 || c. Ps. 44, 8 || d. Jn 1, 16

benedixit? Ad quid illum unxit oleo prae participibus suis?

Nimirum ut ipse *creceret et multiplicaretur : creceret in persona sua qui erat minutus paulo minus ab angelis e, proficeretque usque ad dexteram majestatis in excelsis, et omnia subjicerentur illi f; multiplicaretur in filiis suis, immo fratribus et cohaeredibus suis, filiis Dei, filiis adoptionis. Ad hoc benedixit huic benedictione quae nulla ex parte posset irrita fieri benedictione regali, benedictione sacerdotali. Omnes quippe qui ex ejus benedictione creverunt et multiplicati sunt, reges sunt, sacerdotes* 1584 A *sunt, unde et gratias agentes dicunt : Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes, et regnabimus super terram g. In istis raturum veraciter permanet illud quod subjungitur benedictionis edictum : Et replete terram et subjicite eam. Subjiciunt enim terrenitatem suam et dominantur bestiis, id est bestialibus suis subditorumque sibi hominum vitiis.*

CAPUT XIV

Quod homo uterque, et primus ille et secundus iste formatus sit de limo terrae, et quid magis in isto non solum venerabile sed et mirabile; et quod causa non sit cur Verbum vel hic Spiritus Sanctus uterum femineum debeat horrere.

1584 B *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terrae, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitae, et factus est homo — subauditur ille primus — in animam viventem a, iste vero novissimus in spiritum vivificantem b. Hoc nimirum tam de isto novissimo quam de illo primo veraciter praedicatur, quod tam istum quam illum formavit Dominus Deus de limo terrae. Ceterum, in omni multitudine filiorum hominum, non fuit nec est*

e. Ps. 8, 6 || f. Hébr. 1, 3; 2, 8 || g. Apoc. 5, 10.

l'a-t-il oint d'une huile d'allégresse plus que ses compagnons?

Eh bien, pour que lui aussi croisse et se multiplie; qu'il croisse dans sa personne lui qui avait été rabaissé un peu au-dessous des anges e, qu'il grandisse jusqu'à atteindre « la droite de la Majesté dans les cieux », et que toutes choses lui soient soumises f; qu'il se multiplie dans ses fils ou plutôt dans ses frères et cohéritiers, les fils de Dieu, les fils d'adoption. C'est pour cela qu'il l'a béni d'une bénédiction qui ne devait pouvoir être annulée d'aucun côté, d'une bénédiction royale, d'une bénédiction sacerdotale. Et tous ceux qui, de sa bénédiction, ont grandi et se sont multipliés sont rois, sont prêtres; c'est 1584 A pourquoi, rendant grâces, ils disent : « Tu nous as faits pour notre Dieu royaume et prêtres, et nous régnerons sur la terre g. » En eux se trouve exactement ratifiée la formule de bénédiction qui vient ensuite : « Remplissez la terre et soumettez-la », car ils soumettent ce qui en eux est terre, et ils dominant sur les bêtes, c'est-à-dire sur les vices de la bête, en eux-mêmes et chez les hommes qui leur sont soumis.

CHAPITRE 14

Les deux hommes, le premier comme le second, furent formés du limon de la terre. Ce qu'il y a dans le second, non seulement de plus vénérable mais de plus admirable. Il n'y a pas de raison pour que le Verbe ou cet Esprit-Saint ait horreur du sein d'une femme.

1584 B « Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la terre et souffla dans sa face le souffle de vie, et l'homme — entendez le premier — fut fait âme vivante a », tandis que l'homme nouveau fut fait esprit vivifiant b. Aussi bien du nouvel homme que du premier on peut dire avec vérité que le Seigneur Dieu les forma l'un et l'autre du limon de la terre. Par ailleurs, dans toute la multitude

XIV. a. Gen. 2, 7 || b. I Cor. 15, 45

nec erit de quo id ipsum eodem modo veraciter praedicari possit. Nam omnes quidem homines formantur de limo terrae, sed longe alio modo, alio ordine, id est non novo opere sed usu naturae. Ambos istos formavit Dominus de limo terrae, sed illum quidem Dominus de limo terrae insensibilis et inanimatae, istum vero Spiritus Sanctus de limo terrae sensibilis et animatae, id est de
 1584 C humore carnis virgineae, sua formavit operatione. Et illum quidem absque patre et matre, istum autem de matre sine patre.

Utraque formatio mirabilis. Verumtamen contra argumentatores haereticae temeritatis dicentes : « Quomodo de virgine homo formari vel nasci potuit ? » nec tamen dicentes : « Quomodo primus homo de limo terrae formari potuit ? », istam quidem mirabilem, sed illam dicere non dubitamus mirabiliorem. Mirabilius quippe est de terra inanimata hominem fieri, quam de carne feminae, licet virginea, hominem concipi vel nasci. Ergo ista quidem formatio venerabilior, sed illa mirabilior. Ceterum,
 1584 D terra, quam id quod dignatus est Deus concipi vel nasci de femina. Nec enim adeo miramur quod Omnipotens virgini conceptum vel partum dare potuit ; mirari autem multo maxime simul et venerari debemus quia tantus hoc voluit, quia femineum Deus Dei Filius, Deus Dei Spiritus *uterum non horruit* c. *Non horruit*, inquam, Verbum Dei, Verbum Deus, quin femineae carnis humori quasi coagulum se commisceret, *non horruit* Spiritus Dei, Spiritus Deus, quin admotis omnibus digitis suis, corporis humani vasculum de illa substantia studiosus figulus perficeret.

Attamen si rationem attendas, quae causa erat ut creaturam suam *horreret* divinitas ? Tu enim quisquis

c. Hymne *Te Deum*.

des fils des hommes, il n'y en a pas, et il n'y en aura jamais d'autres, dont on puisse en dire autant avec la même vérité. Certes, tous les hommes sont formés du limon de la terre, mais selon un tout autre mode, un tout autre ordre : non par une nouvelle opération divine, mais par le jeu normal de la nature ; tandis que ces deux-là, le Seigneur Dieu les forma lui-même du limon de la terre. Mais le Seigneur forma l'un du limon d'une terre insensible et inanimée, et l'Esprit-Saint forma l'autre par sa propre opération du limon d'une terre sensible et animée, c'est-
 1584 C à-dire du sang de la Vierge. L'un naquit sans père ni mère, l'autre naquit d'une mère, sans père.

L'une et l'autre naissance est admirable. Cependant, contre les sophistes hérétiques qui disent impudemment : « Comment un homme a-t-il pu être conçu ou naître d'une vierge ? » et qui ne demandent pas comment le premier homme a pu être formé du limon de la terre, nous n'hésitons pas à dire que la seconde création fut admirable, mais la première plus admirable encore. Car il est plus admirable de tirer un homme de la terre inanimée, que de le faire concevoir et enfanter de la chair d'une femme, même vierge. Donc la seconde création est plus vénérable, mais la première plus admirable. Il reste que si l'on regarde la grandeur de la condescendance divine, rien n'est plus admirable, parmi tout ce
 1584 D qui a été fait au ciel ou sur la terre, que ceci : Dieu a daigné être conçu et naître d'une femme. Et ce que nous admirons, ce n'est pas tant que le Tout-Puissant ait pu donner à une vierge de concevoir ou d'enfanter ; nous devons mille fois plus admirer et vénérer tout à la fois que l'Infini ait voulu pareille chose, que Dieu Fils de Dieu, que Dieu Esprit de Dieu n'ait pas eu horreur du sein d'une femme c. Le Verbe de Dieu, le Dieu Verbe, n'a pas eu horreur, dis-je, de se mêler comme un ferment au sang d'une femme ; l'Esprit de Dieu, le Dieu Saint-Esprit n'a pas eu horreur de façonner de tous ses doigts, avec cette substance, comme un habile potier, le vase de ce corps humain.

Mais, à bien réfléchir, pourquoi donc la Divinité aurait-elle eu horreur de sa créature ? Qui que tu sois en effet à

tale quid horrescis, perpende ipsum horrorem tuum,
 1585 A utrum ex sensu an ex ratione sit. Differt enim utrum ex
 sensu an ex ratione horroris quippiam patiaris. Denique
 in multis sensus magis horrescit id quod rationis iudicio
 praecellit. Verbi gratia, serpentem magis quam lapidem
 tangere perhorrescis. Sed rursus, iudicio serpentem lapidi
 praeferre non dubitabis, videlicet eo quod lapis insensi-
 bile et inanimatum, serpens autem animatum et sensi-
 bile corpus sit. Itaque, si rite perpendas, horror tuus
 quem super feminea natura pateris, magis ex sensu
 quam ex ratione descendit. At vero Deus nullis sensibus
 fungitur, Deus Dei Filius non sensu sed ratione agit,
 immo ipse sempiterna ratio est. Igitur nihil erat propter
 1585 B quod creaturam suam, id est naturam femineam *abhor-*
reret Dei Filius, praesertim quam illi praeparasset
 Sanctus Dei Spiritus, qui, ut jam dictum est, totus in
 ratione est et nullis subjacet sensibus, impassibilis Deus.

CAPUT XV

Quod dictum est « Speciosus forma prae filiis hominum »,
 et quod primus homo tantum formatus, hic autem et forma et
 formatus recte dicatur.

Tandem formatum istum ab illo formato discernimus,
 non tantum in eo quod istum Spiritus Sanctus de virgi-
 nea carne, illum autem formavit Dominus Deus de limo
 terrae ^a, verum et in ipsa formationis dictione. Dicimus
 namque quia formatus ille formatus tantum, hic autem
 1585 C et formatus et ipsa forma est. Quod ut manifestius fiat,
 diffinire oportet quid sit formatum et quid solummodo
 forma. Formatum id quod constat ex materia simul et
 forma ; simpliciter vero forma dicitur forma carens mate-

ressentir de l'horreur en pensant à ces choses, analyse
 1585 A ta répulsion : vient-elle des sens ou de la raison ? Car il
 n'est pas indifférent que l'horreur que tu éprouves vienne
 des sens ou de la raison. En bien des cas, il arrive que le
 sens ait précisément horreur de l'objet qui, au jugement
 de la raison, est le meilleur. Par exemple tu as plus de
 répugnance à toucher un serpent qu'une pierre ; mais
 en revanche, dans ton jugement, tu n'hésiteras pas à
 placer le serpent au-dessus de la pierre, car la pierre
 est un corps insensible et inanimé, tandis que le serpent
 est animé et sensible. Si tu y réfléchis, la répugnance que
 tu éprouves au sujet de la nature féminine procède
 plutôt du sens que de la raison. Or Dieu ne se sert pas
 des sens ; Dieu, Fils de Dieu, agit non selon le sens mais
 selon la raison — que dis-je, il est lui-même la raison
 éternelle. Il n'y avait donc aucun motif pour que le
 Fils de Dieu eût horreur de sa créature, c'est-à-dire de la
 1585 B nature féminine, et surtout de celle que lui avait prépa-
 rée, la lui conservant pure de toute corruption, ce Saint-
 Esprit de Dieu, lequel nous l'avons dit, est Dieu impas-
 sible, tout en raison et nullement soumis aux sens.

CHAPITRE 15

Il est dit : « Beau par sa forme plus que les fils des hommes ».
 Le premier homme doit être dit seulement formé, mais le nou-
 veau, et formé et forme.

Enfin, ce nouvel homme, formé, se distingue du pre-
 mier, formé lui aussi, non seulement en ce que le Saint-
 Esprit forma le nouveau d'une chair virgineale tandis
 que le Seigneur Dieu forma le premier du limon de la
 terre ^a, mais par le sens même à donner au mot de for-
 mation. Nous disons en effet que celui-là fut formé, et
 1585 C rien que formé, tandis que celui-ci tout à la fois fut formé
 et est la forme même. Pour plus de clarté, il faut définir
 ce que c'est qu'être formé et ce que c'est que la seule
 forme. Est formé ce qui se compose de matière et de forme.
 Est forme, absolument parlant, la forme sans matière.

ria. Tale autem nihil est praeter unum Deum. Solus quippe iste est forma carens materia. Neque enim ex ulla consistit materia, quippe qui creatus vel factus non est; unde et nullis accidentibus subjacet, et incommutabilis est. Cetera formata sunt, id est ex materia formaque consistunt, ut verbi gratia statua. Consistit enim ex materia, forte aerea vel lapidea, et forma, quacumque artifex voluit, scilicet hominis aut equi aut ceterorum cujuslibet generis. Sed nec ipsum aes simpliciter forma est; consistit enim ex materia sua, id est terra. Terra quoque formata est, et non simpliciter forma; dicitur enim terra quod sit gravis et sicca. Hoc ergo formatum a forma differt quod forma simplex solus Deus est, qui formatus non est, formata vero cetera, quorum sine dubio notissimum homo est. Nemini quippe dubium quia *formatus est et quia materia ejus terra est.*

At vero primus ille Adam homo tantum, hic autem secundus et Deus et homo est. Igitur *formatus* ille uti ante proposuimus *formatus* tantum, hic autem et *formatus* et ipsa *forma*, unde et *formosus* vel *speciosus* recte dicitur, *speciosus* inquam *forma prae filiis hominum*^b. Pulcherrimum hoc atque piissimum hujus Spiritus Sancti opus est, quod interventu amoris aeterni qui ipse est, *formam* Deum *formato* conjunxit homini, conjunctione sempiterna, conjunctione indissociabili, ita ut *forma* et *formatus* unus sit *formosus*, unius personae *speciosus* Deus et homo Jesus Christus.

b. Ps. 44, 3.

Rien n'existe de tel, si ce n'est Dieu seul. Seul en effet il est forme sans matière. Car il ne peut comporter aucune matière, lui qui n'a pas été créé ni fait; c'est pourquoi il n'est sujet d'aucun accident et est immuable. Tous les autres sont formés, c'est-à-dire composés de matière et de forme. Par exemple une statue: elle se compose d'une matière, l'airain ou la pierre, et d'une forme, celle que le sculpteur a voulue: homme, cheval, ou toute autre. L'airain lui-même n'est pas simplement une forme, il a sa matière, la terre. La terre a son tour est formée et non pas simplement forme. Elle est appelée terre en effet par rapport à sa lourdeur et à sa sécheresse¹. Voilà donc la différence entre formé et forme: la forme simple est Dieu seul, qui n'a pas été formé, et tous les autres êtres sont formés; parmi eux, celui que nous connaissons le mieux: l'homme. Car personne ne doute qu'il est formé et que sa matière est la terre.

Or le premier Adam était seulement homme tandis que le nouveau est à la fois Dieu et homme. Donc, comme nous le disions en commençant, celui-là fut formé et seulement formé, celui-ci fut formé et il est aussi la forme même. C'est pour cela qu'il est dit à bon droit *formosus*, c'est-à-dire beau, beau par sa forme plus que tous les fils des hommes^b. C'est ici l'œuvre la plus belle et la plus miséricordieuse du Saint-Esprit: par l'opération de l'amour éternel qu'il est lui-même, il a conjoint la forme, Dieu, au formé, l'homme, en une union éternelle, en une union indissociable, de telle sorte que soit à la fois forme et formé l'unique *formosus*, beau en l'unité de sa personne, le Dieu et homme Jésus-Christ.

encore la matière informe, mais l'élément sec et lourd. Dieu seul est forme sans matière, et par conséquent *unum est, et id quod est*. Rupert, qui a lu Boèce, n'a pas hérité, on le sent à le voir diluer le texte, de sa vigueur philosophique.

1. Tout ce passage s'inspire de BOÈCE, *De Trinitate*, ch. 2 (PL 64, 1250 BC), qui remonte également de la statue à l'airain, puis à la terre, qui n'est pas

CAPUT XVI

Quod in eo quoque distantia sit quia in faciem illius primi inspiravit spiraculum vitae, in isto autem totum requiescit spiritus vitae, spiritus gratiae.

Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitae. Hoc de illo simpliciter intelligatur, quia cum formatum esset corpus *de limo terrae*, tunc demum *inspiravit in faciem ejus spiraculum vitae*, id est creatam indidit illi substantiam viventis animae. Hoc etenim astruit Scriptura, continuo subjungens : *et factus est homo in animam viventem.* Ceterum de isto dignius atque divinius intelligi oportet quia *inspiravit in faciem ejus Spiritus vitae*, Spiritus Sanctus plastes ejus, opifex munditiae ejus, ut *requiesceret in eo* statione aeterna permansurus. Hic enim erat ille flos ejus, illa requies ejus quem ipse sibi prophetica veritate pollicebatur Isaia dicente : *Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientiae et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiae et pietatis, et replebit eum Spiritus timoris Domini* ^a.

Quam autem *in faciem ejus inspiravit hoc spiraculum vitae* ? Nimirum in substantiam rationalis animae. Neque enim dubium cuiquam licet esse quin totum hominem, id est corpus et animam, fecerit Spiritus Sanctus, totum, inquam, hominem assumpserit Verbum Dei, Verbum Deus. Non, juxta quosdam haeticos, Verbum in carne pro anima fuit, neque juxta alios nimium brutos animam irrationabilem et brutam assumpsit ; sed veram carnem et animam rationalem, totum hominem verum Deus verus assumpsit ; quia videlicet totus in anima et corpore perierat homo, et idcirco totum id est animam et

CHAPITRE 16

Autre différence : dans la face du premier homme, Dieu souffla le souffle de vie ; en celui-ci se repose tout entier l'Esprit de vie, l'Esprit de grâce.

« Et il souffla dans sa face le souffle de vie. » Pour le premier homme, entendons simplement qu'après avoir formé le corps du limon de la terre, Dieu souffla dans sa face le souffle de vie, c'est-à-dire fit entrer en lui la substance créée d'une âme vivante. C'est ce que confirme l'Écriture en ajoutant aussitôt : « Et l'homme fut fait âme vivante. » Mais quand il s'agit de celui-ci, il faut l'entendre en un sens plus digne et plus divin : « Dans sa face souffla le souffle de vie », cela veut dire : Dans sa face souffla l'Esprit de vie, l'Esprit-Saint, son propre modelleur, l'artisan de sa pureté, afin de se reposer en lui et d'y demeurer en un éternel séjour. C'était bien là cette fleur sienne, ce repos sien que lui-même se promettait prophétiquement en disant par la bouche d'Isaïe : « Une tige sortira de la racine de Jessé, une fleur montera de sa racine, et l'Esprit du Seigneur se reposera sur elle : l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de piété ; et l'Esprit de la crainte du Seigneur le remplira ^a. »

Mais quelle est cette face dans laquelle souffla le souffle de vie ? Sans nul doute, la substance de l'âme raisonnable. Car personne n'a le droit de douter que le Saint-Esprit a fait tout l'homme, corps et âme ; que le Verbe de Dieu, le Verbe Dieu, a assumé, dis-je, tout l'homme. Le Verbe n'a pas joué le rôle de l'âme dans la chair, comme le disent certains hérétiques ; il n'a pas non plus, selon d'autres vraiment trop stupides, assumé une âme irraisonnable et stupide. Mais le vrai Dieu a assumé une vraie chair et une vraie âme raisonnable, tout un vrai homme, et cela parce que l'homme avait péri tout entier dans son âme et dans son corps, et qu'il fallait donc que le tout, âme et corps, fût assumé par le

1586 D corpus a Redemptore suscipi oportebat ^b. *In illam faciem, in illam gloriosae animae rationem totus spiravit Spiritus iste, creaturamque Creatori, substantiam creatam Deo increato condignam sua fecit plenitudine, id est sapientia maturam, intellectu directam, consilio providam, fortitudine constantem, scientia disertam, pietate mitem, sancto timore humilem.*

Non enim Verbum Deus hoc indigebat ut Spiritu Sancto repletur, quippe de quo aequè ut de Patre Deo procedit idem Spiritus Sanctus ; sed anima creata nostrae inopis naturae, creatura cum carne sua, hoc opus habebat ut acciperet hunc Spiritum, quem et accepit *non ad mensuram*, ut testatur Johannes dicendo : *Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum* ^c, sed totam, ut jam dictum est, septiformem Spiritus gratiam, unde et *factus est homo in spiritum vivificantem* ^d.

CAPUT XVII

1587 A

Item. Comparatio dictionum quibus dictum est : « Factus est primus homo in animam viventem », « novissimus in spiritum vivificantem ».

1587 B Conferamus hanc quoque apostolicae definitionis partem qua dicit : *in spiritum vivificantem*, cum illa vetustiore qua dictum est : *in animam viventem*. Veraciter in ista plenitudo divitiarum, in illa tenuitas inopiae est. Cum enim dicitur *in animam viventem*, subaudiendum est : et non vivificare valentem. Nam revera noster ille parens sic factus est homo *vivens* ut naturaliter posset traducere semen ad propagandam sobolem, verum in potestate non habuit vel ipsi semini suo dare animam viventem ^a, vel jam viventi animae sobolis suae gratiam

^b. Cf. S. Augustin, *In Joan. Tract.* XLVII, 9, PL 35, 1737 ; *Serm.* 237, 4, PL 38, 1124 || ^c. Jn 3, 34 || ^d. I Cor. 15, 45.

Rédempteur ^b. C'est dans cette face, dans cette raison d'une âme glorieuse, que souffla tout entier cet Esprit ; et par sa plénitude il rendit la créature digne du créateur, 1586 D la substance créée digne du Dieu incréé ; il la rendit mûre par la sagesse, droite par l'intelligence, prudente par le conseil, constante par la force, disert par la science, douce par la piété, humble par la sainte crainte.

Car le Verbe Dieu n'avait pas besoin d'être rempli du Saint-Esprit, lui de qui l'Esprit-Saint procède comme de Dieu le Père ; mais l'âme créée de notre indigente nature avait besoin, étant créature ainsi que sa chair, de recevoir cet Esprit. Ce n'est pas avec mesure qu'elle le reçut, Jean l'atteste : « Dieu ne donne pas l'Esprit avec mesure ^c. » C'est tout entière, nous l'avons dit, qu'elle reçut la grâce septiforme de l'Esprit. Et c'est ainsi que l'homme fut fait esprit vivifiant ^d.

1587 A

CHAPITRE 17

Comparaison entre ces deux paroles : « Le premier homme fut fait âme vivante », le second « esprit vivifiant ».

Rapprochons encore cette formule de l'Apôtre : « esprit vivifiant », de cette autre plus ancienne : « âme vivante ». Vraiment, c'est d'un côté la plénitude de toutes richesses, de l'autre l'indigence. Car quand on dit : « âme vivante », il faut sous-entendre : « et incapable de vivifier ». En effet notre premier père fut fait homme vivant, de manière à pouvoir naturellement transmettre sa semence pour la propagation de la race ; mais il n'avait le pouvoir ni de donner à sa propre semence une âme vivante ^{1 a}, ni de conférer à l'âme déjà vivante de ses fils la grâce 1587 B spirituelle. Tandis que l'homme nouveau, plus ancien

XVII. a. Cf. Gen. 2, 7

1. Ce passage s'explique par le parallèle de 267 B où Rupert rejette le traducianisme, selon lequel l'âme dériverait de la semence : l'âme des enfants est créée par Dieu.

Rupert de Deutz.

Johanne prior ^b, ac per hoc sine dubio sua propria carne antiquior, sic factus est nihil secundum animalem hominem generaturus, ut ab illo in carne generatos prius sive posterius vivificaret in spiritu, quemadmodum idem praecursor ejus testatur : *et de plenitudine*, inquires, *ejus nos accepimus omnes* ^c.

Nam et antequam homo fieret, gratiam prophetalem, et postquam homo factus est, acceperunt prophetae *de plenitudine ejus* in hoc eodem Spiritu peccatorum remissionem. Igitur longe minus est *in animam viventem*, longe altius *in spiritum vivificantem*. Quamvis autem et post illum Apostoli atque apostolici viri, catholici episcopi atque orthodoxi presbyteri praedicando, baptizando vivi-
1587 C ficent, unus tamen et solus hic homo factus est *in spiritum vivificantem*. Neque enim nos aut priores nostri de plenitudine accepimus Apostolorum, sed *de ista plenitudine ejus* de qua et Apostoli et prophetae acceperunt. *Nihil quippe nobis aut sibimetipsis sine illo facere potuerunt* ^d.

Coepto sequamur ordine operationem Spiritus Sancti in isto homine coelesti, formam ejus aspiciendo in illo terreno, quam et Apostolus breviter praeostendit dicendo : *qui est forma futuri* ^e.

CAPUT XVIII

Item quod illum quidem Deus in paradiso voluptatis posuit ; in isto autem, quod est mirabilius, Spiritus Sanctus quemdam paradysum contulit, et flumen inde doctrinae evangelicae produxit.

1587 D *Plantaverat autem Dominus Deus paradysum voluptatis a principio in quo posuit hominem quem formaverat. Produxitque Dominus Deus de humo omne lignum pulchrum visu et ad vescendum suave, lignum etiam vitae in medio paradisi, lignumque scientiae boni et mali. Et fluvius*

b. Jn 1, 30 || c. Jn 1, 16 || d. Jn 15, 4-5 || e. Rom. 5, 14.

que son précurseur Jean ^b, et donc sans nul doute antérieur à sa propre chair, fut fait de telle sorte que n'étant pas destiné à engendrer selon l'homme animal, il vivifierait dans l'Esprit les hommes engendrés dans la chair par Adam avant ou après lui, selon que l'atteste ce même Précurseur : « Et de sa plénitude nous avons tous reçu ^c. »

En effet les prophètes reçurent de sa plénitude et dans le même Esprit, avant qu'il se fit homme, la grâce prophétique ; après son Incarnation, la rémission des péchés. « Ame vivante » est donc bien peu de chose, « esprit vivifiant » va beaucoup plus loin. Et bien qu'après lui les Apôtres et les hommes apostoliques, les évêques catholiques et les prêtres orthodoxes donnent la vie en prêchant et en baptisant, seul et unique pourtant cet homme
1587 C a été fait esprit vivifiant. Car nous et nos devanciers nous n'avons pas reçu de la plénitude des Apôtres, mais de sa plénitude dont ont reçu Apôtres et prophètes. Sans lui ils ne pouvaient rien ^d, ni pour nous, ni pour eux-mêmes.

Continuons, selon le plan adopté, à étudier l'œuvre du Saint-Esprit dans l'Homme céleste, et considérons sa figure dans l'homme terrestre comme l'Apôtre le fait brièvement entrevoir en disant : « Il est la figure de celui qui devait venir ^e. »

CHAPITRE 18

Dieu posa le premier homme dans le paradis de délices. Mais dans le second, merveille plus grande, le Saint-Esprit plaça un paradis, et en fit sourdre le fleuve de la doctrine évangélique.

1587 D « Or le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement un paradis de délices, dans lequel il plaça l'homme qu'il avait formé. Et le Seigneur Dieu fit sortir de terre tous les arbres beaux à voir et portant des fruits bons à manger, et l'arbre de vie au milieu du paradis, et l'arbre de la science du bien et du mal. Et un fleuve

egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradisum, qui inde dividitur in quatuor capita ^a.

Revera, et antequam *flos iste de virga stirpis vel radicis Jesse ascenderet, plantaverat idem Dominus, idem Deus Spiritus Sanctus paradisum voluptatis spirituales, et in eo omne lignum pulchrum visu et ad vescendum suave, sed super nullum lignorum omnium potuerat requiescere* ^b. Paradisus quippe sanctorum antiquorum patriarcharum et prophetarum erat Ecclesia, et in ea pulchrum lignum
1588 A Abraham, pulchrum lignum Isaac, pulchrum lignum Jacob, *pulchra et suavia ligna ceteri patres sancti et justi, quorum fidei fructus hodieque legentibus ad vescendum, id est imitandum, valde suavis est. Et super talium flores lignorum, aliquando hic Spiritus Domini residebat; sed, ut jam dictum est, super nullum eorum continua statione requiescere poterat.*

*Plantaverat, inquam, Dominus hujusmodi paradisum voluptatis ab initio, id est a primo electo. Primus quippe electus prima hujus paradisi fuit plantatio. Et illum quidem hominem posuit Dominus Deus in illo locali paradiso; hunc autem paradisum spirituales, quod mirabile est, posuit Spiritus Sanctus in homine isto. Attamen, cui mirum hoc videbitur, si rite perpendat amplitudinem
1588 B animae ejus? Nec enim parvae amplitudinis est anima in qua plenitudo divinitatis corporaliter inhabitat* ^c. Igitur, ut verius dicam, ipsa talis anima paradisi deliciarum Dei facta est, totum intra se plantatum continens paradisum Scripturarum, *lignum etiam vitae in medio paradisi, id est ipsam Verbi aeterni substantiam in medio sui, lignum quoque scientiae boni et mali, id est tentationes ex nobis susceptae infirmitatis. Nam quia per illud lignum primus homo tentatus et victus est, recte illo infirmitas humana subintelligitur, per quam iste tentatus fidelis inventus est, tentatus, inquam, per omnia*

prenait sa source dans le lieu de délices pour arroser le paradis, et ce fleuve se divise en quatre branches ^a. »

En vérité, même avant que cette fleur s'élevât de la tige ou de la racine de Jessé, le même Seigneur, le même Dieu Esprit-Saint avait planté un paradis spirituel de délices orné de tous les arbres beaux à voir, portant des fruits délicieux à manger; mais sur aucun de tous ces arbres il n'avait pu se reposer ^b. Ce paradis était l'Église des saints antiques, patriarches et prophètes. Il y avait
1588 A en elle Abraham, ce bel arbre, Isaac, ce bel arbre, Jacob, ce bel arbre, tous ces arbres beaux et délicieux qu'étaient les autres pères saints et justes, dont aujourd'hui encore les fruits de foi sont tout à fait délicieux à manger, c'est-à-dire à imiter, pour ceux qui lisent l'Écriture. Sur les fleurs de tels arbres l'Esprit du Seigneur se posait par moments, mais, disions-nous, il ne pouvait sur nul d'entre eux se reposer en un perpétuel séjour.

Le Seigneur avait planté un tel paradis de délices dès le commencement, c'est-à-dire dès le premier élu. Le premier élu fut la première plante de ce paradis. Le Seigneur Dieu plaça donc le premier homme dans ce paradis local; mais le Saint-Esprit, ô merveille, plaça cet autre paradis spirituel en cet Homme nouveau. Qui s'en étonnera cependant, s'il considère sérieusement
1588 B l'étendue de cette âme? Elle n'est pas de minime étendue, l'âme dans laquelle la plénitude de la divinité habite corporellement ^c! Donc, pour tout dire, cette âme elle-même devint le paradis de délices de Dieu; elle contenait, planté tout entier en elle, le paradis des Écritures, et l'arbre de vie au milieu du paradis, c'est-à-dire la substance même du Verbe éternel au milieu d'elle, et encore l'arbre de la science du bien et du mal, c'est-à-dire les tentations de notre infirmité assumée par le Christ. Car le premier homme ayant été, par le moyen de cet arbre, tenté et vaincu, on peut à bon droit voir en l'arbre du bien et du mal l'infirmité humaine, en laquelle celui-ci fut tenté, mais trouvé fidèle; tenté, dis-je, en toutes choses, pour nous être semblable hormis

pro similitudine absque peccato ^a, ut qui jam noverat per scientiam, cognosceret etiam experimento figmentum nostrum, sciret expertus reprobare malum et eligere bonum ^e.

1588 C Verumtamen et secundum quemdam modum, istum quoque posuit in paradiso, factum scilicet ministrum circumcisionis ^f ut opera Spiritus in illo paternae legis operaretur horto. Fluvius qui nobis de paradiso isto egreditur, evangelica doctrina est. Hujus doctrinae fluvius quatuor capitibus, id est quatuor Evangeliiis nobis distinguitur, sive quatuor sacramentis Christi principalibus : id est incarnatione, passione, resurrectione, et ascensione ejus, quorum fide et confessione universus per baptismum irrigatur mundus.

CAPUT XIX

1588 D Item, quomodo istum Spiritus Sanctus iterata positione in paradiso posuit, et quomodo tentatus iste tentatorem qui primum hominem vicerat vicit.

Tulit ergo Dominus Deus hominem et posuit eum in paradiso voluptatis ut operaretur et custodiret illum ^a. Jam hoc dictum fuerat quia plantaverat Dominus Deus paradysum voluptatis ab initio in quo posuit hominem quem formaverat ^b. Num ergo bis ille positus fuit in illo paradiso ? Non utique terrenus ille homo bis positus fuit ; sed hic coelestis homo in suo spirituali paradiso iterata positus est positione Spiritus Sancti.

Cum enim illum jam posuisset, illa quam diximus positione incarnationis, posuit illum idem iste Spiritus positione injunctae praedicationis. Cujus videlicet secundae positionis hic modus est : *Factum est autem cum baptizaretur omnis populus et Jesu baptizato et orante,*
1589 A *apertum est coelum et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum* ^c Ac deinceps : *Jesus autem*

d. Hébr. 4, 15 || e. Is. 7, 15 || f. Rom. 15, 8.

le péché ^a, pour que, connaissant déjà notre argile par science, il la connût aussi par expérience, pour qu'il sût d'expérience réprouver le mal et choisir le bien ^e.

1588 C Cependant, d'une certaine manière Dieu posa l'Homme nouveau, lui aussi, dans le paradis, le faisant ministre de la circoncision ^f, pour qu'il opérât les œuvres de l'Esprit dans ce jardin de la Loi de son Père. Le fleuve qui sort pour nous de ce paradis est la doctrine évangélique. Le flot de cette doctrine se divise pour nous en quatre branches qui sont les quatre Évangiles, ou les quatre principaux sacrements du Christ : l'incarnation, la passion, la résurrection et l'ascension. C'est moyennant la foi à ces quatre sacrements et leur confession que les eaux du baptême irriguent le monde entier.

CHAPITRE 19

Comment le Saint-Esprit plaça par deux fois dans le paradis l'Homme nouveau ; et comment celui-ci, tenté, vainquit le
1588 D tentateur qui avait vaincu le premier homme.

« Le Seigneur Dieu prit donc l'homme et le plaça dans le paradis de délices pour qu'il le travaillât et le gardât ^a. » On avait déjà dit que le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement le paradis de délices, dans lequel il plaça l'homme qu'il avait formé ^b. Cet homme fut-il donc placé deux fois dans le paradis ? Non certes, l'homme terrestre n'y fut pas placé deux fois ; mais l'homme céleste, lui, fut placé deux fois dans son paradis spirituel par le Saint-Esprit.

Après l'y avoir en effet déjà placé par l'incarnation, dont nous avons parlé, ce même Esprit l'y plaça encore par la prédication dont il le chargea. Voici comment : « Et il arriva que tout le peuple recevant le baptême et Jésus ayant été baptisé, pendant qu'il priait le ciel
1589 A s'ouvrit et l'Esprit-Saint descendit sur lui en forme corporelle comme une colombe ^c. » Et plus loin : « Et Jésus

XIX. a. Gen. 2, 15 || b. Gen. 2, 8 || c. Lc 3, 21

plenus Spiritu Sancto regressus est ab Jordane et agebatur a Spiritu in desertum ^d. Hic positionis modus, et secundum praescriptam litteram, et secundum rem praesentem, a priore differt. Dictum quippe est prius quia *posuit in paradiso hominem quem formaverat*, et nihil additum est; post vero, ubi praemisum est: *tulit ergo Dominus Deus hominem et posuit eum in paradiso voluptatis*, additur: *ut operaretur et custodiret illum*.

Sic nimirum prima positione qua *posuit hunc coelestem hominem* Sanctus iste Spiritus *in paradiso suo*, prima inquam positione incarnationis usque ad annum tricesimum, tacetur de omni conventionne cujusquam operis; 1589 B *hac autem iterata positione*, sic ipse fecit et dixit: *Regressus est in virtute Spiritus in Galilaeam et venit Nazareth, et intravit secundum consuetudinem suam die sabbati in Synagogam et surrexit legere, et traditus est illi liber Prophetae Isaiae. Et ut revolvit librum invenit locum ubi scriptum erat: Spiritus Domini super me, propter quod unxit me; evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde et praedicare captivis remissionem et caecis visum; dimittere confractos in remissionem; praedicare annum Domini acceptum et diem retributionis. Et cum plicuisset librum reddidit ministro et sedit. Et omnium Synagogae oculi erant intendentes in eum. Coepit autem dicere ad illos: quia hodie impleta est haec Scriptura in auribus vestris* ^e. 1589 C *Tulit ergo veraciter Dominus Deus, tulit Deus et Dominus Spiritus Sanctus hominem suum, hominem coelestem et novum, et posuit eum in paradiso voluptatis suae, in paradiso Ecclesiae, jam non qualemcumque paradisum sed paradisum deliciosae habitationis suae, ex eodem tempore, ut operaretur et custodiret illum; operaretur, inquam, secundum columbinam ipsius Spiritus Sancti simplicitatem, custodiret contra serpentinam diaboli calliditatem* ^f. Etenim hoc maxime ex adverso respondet, quod ad illum

d. Lc 4, 1 || e. Lc 4, 14-21. Is. 61, 1-2 || f. Cf. Matth. 10, 16. Gen. 3, 1

rempli du Saint-Esprit s'éloigna du Jourdain, et il était conduit par l'Esprit dans le désert ^d. » Cette seconde manière de le placer diffère de la première à la fois selon le texte qui précède et selon son accomplissement présent. Car il est dit d'abord: « Dieu posa dans le paradis l'homme qu'il avait formé », sans plus. Mais ensuite, après avoir dit: « Le Seigneur Dieu prit donc l'homme et le déposa dans le paradis de délices », on ajoute: « pour qu'il le travaillât et le gardât ».

De même, lorsque le Saint-Esprit pose pour la première fois cet Homme céleste dans son paradis, par l'incarnation, aucune convention d'un travail quelconque n'est mentionnée jusqu'à la trentième année. Mais la seconde 1589 B fois, voici comment lui-même agit et parle: « Il retourna en Galilée par la vertu de l'Esprit et vint à Nazareth, et il entra selon sa coutume dans la synagogue le jour du sabbat. Il se leva pour faire la lecture et on lui remit le livre du prophète Isaïe. Ayant déroulé le livre, il trouva l'endroit où était écrit: L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles une vue claire, renvoyer libres les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur et le jour de la rétribution. Après avoir roulé le livre, il le rendit à l'officier et s'assit. Et tous dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. Or il commença à leur dire: Aujourd'hui est accomplie cette Écriture qui vient de retentir à vos oreilles ^e. »

1589 C Le Seigneur Dieu, le Saint-Esprit Seigneur et Dieu prit donc vraiment son Homme, l'Homme céleste et nouveau, et le plaça dans le paradis de ses délices, dans le paradis de l'Église — qui était non pas un paradis quelconque mais le paradis de son habitation délicieuse — à partir de ce temps-là, pour qu'il le travaillât et le gardât: qu'il le travaillât, dis-je, avec la simplicité de colombe de ce même Esprit-Saint, qu'il le gardât contre l'astuce du serpent diabolique ^f. La symétrie est en effet frappante: contre l'homme terrestre le diable fut lâché

terrenum hominem diabolus in serpente dimissus est, et super istum coelestem hic Spiritus Sanctus in specie columbae emissus est. Unde et ille per illum serpentem in tentationem incidit; iste per columbam, id est per istum Spiritum pietatis, tentatorem vicit.

1589 D Cum enim ab isto Spiritu actus in desertum homo iste, jejunando quadraginta diebus et quadraginta noctibus et nihil manducando, illius hominis gulam naturali esurie vapularet, dixit illi diabolus ille serpens antiquus : *Si Filius Dei es, dic lapidi huic ut panis fiat.* Respondit ille quod haec columba mitis, hic Spiritus Sanctus innuit, quod columbina Scriptura sancta voce praemonuit : *Non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo Dei* ^g. Sic incontinentis gulae dedecus continentiae pulchritudinem superinduit ^h, et sic columba cum serpente inito certamine simplicitate malitiosum elusit, paulatim deinde ad profectum deducens hominem, donec perfecta oboedientia totum conculcasset et contereret caput ¹ atque

1590 A corpus serpentis.

Sed jam ad ipsam columbam maxime sermo intendat, cui maxime haec nostri opusculi dicata est pars.

CAPUT XX

Cur secundo super illum hic Spiritus Sanctus venit; cur per columbam magis quam per aliam speciem illum designare voluit.

Primo quaerimus quae fuerit causa ut super istum hominem suum venerit Spiritus Sanctus non quomodo-cumque sed sicut columba. Et a quo convenientius quaerimus quam ab eo qui vidit et illo viso testimonium perhibuit quia hic est Filius Dei? Ait autem : *Et ego nesciebam eum; sed ut manifestaretur in Israel, propterea veni ego in aqua baptizans.* Item : *Et ego nesciebam eum. Sed qui*

g. Lc 4, 1 s. Matth. 4, 2 s. Deut. 8, 3 || h. II Cor. 5, 2 et 4 || i. Gen. 3, 15.

sous la forme du serpent; sur l'homme céleste l'Esprit-Saint fut envoyé sous la forme d'une colombe. En conséquence, celui-là succomba à la tentation par le fait du serpent, tandis que celui-ci vainquit le tentateur par la colombe, c'est-à-dire par l'Esprit de piété.

Lorsque en effet l'Homme nouveau, conduit par l'Esprit

1589 D dans le désert, y jeûnant quarante jours et quarante nuits sans rien manger, châtiât par la faim la gourmandise du vieil homme, le diable, l'antique serpent lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, dis à cette pierre qu'elle devienne un pain. » Il répondit ce que la douce colombe, le Saint-Esprit, lui inspira, ce que l'Écriture sainte lui dicta par la voix de la colombe : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu ^g. » Ainsi la laideur de la gourmandise intempérante se trouva couverte d'un nouveau vêtement ^h, la beauté de la tempérance; ainsi la colombe, dans un duel avec le serpent, déjoua le malin par sa simplicité, conduisant ensuite l'homme de progrès en progrès, jusqu'à ce que

1590 A par une parfaite obéissance il foulât aux pieds le corps tout entier du serpent et lui écrasât la tête.

Mais maintenant parlons surtout de la colombe ¹ puisque cette partie de notre ouvrage lui est spécialement dédiée.

CHAPITRE 20

Pourquoi l'Esprit-Saint est-il venu sur lui une deuxième fois? Pourquoi a-t-il voulu le manifester en prenant la forme d'une colombe plutôt qu'une autre?

Cherchons d'abord pour quelle raison le Saint-Esprit vint sur cet homme qui était sien en prenant la forme d'une colombe de préférence à toute autre. Et qui pourrions-nous interroger plus à propos que celui-là même qui a vu? Il a vu et rendu témoignage : « Cet Homme est le Fils de Dieu. » « Pour moi, dit-il, je ne le connaissais pas. Mais c'est pour qu'il soit manifesté en Israël que je suis venu baptiser dans l'eau. » De même : « Et moi, je ne le connaissais pas. Mais celui qui m'a envoyé

1590 B *misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendentem et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu Sancto* ^a. Ergo Johannes eum *quaerebat* ^b, et scire volebat quem secundum faciem non sciebat, et scire volens altis profundi desiderii suspiriis coelum *pulsabat* ^c, ut sibi manifestaretur ille quem venisse in Spiritu sciebat, in facie non cognoscebat.

Neque enim ille testimonia quaeritando sese ingerebat. Apud se latebat, semetipsum non clarificabat, humilitatis exemplum omnibus praebens quod Apostolus suus utiliter praedicaret dicens : *Nec quisquam sumat sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tamquam Aaron. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret, sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui*

1590 C *te* ^d, etc. Igitur non ut esset Christus, id est non ut tunc primum ungeretur, qui in primordio suae conceptionis plenarie fuerat unctus, sed *ut manifestaretur in Israel* quis esset Christus, idcirco super unctum venit unctio ejus, venit visibili specie super Christum ipse Spiritus ejus.

Verum itidem aliam per speciem manifestare illum poterat idem Spiritus. Quare ergo super ipsum apparuit sicut columba, magis quam sicut ignis aut flamma ? Ad quod dicendum quia illo vel illo tali indicio quilibet mediocriter unctus digne manifestari poterat, id est in quo non principalis sed plebeia, in quo particularis dari significaretur gratia, et non inhabitare ipsa gratiae universitas. Hic autem ille manifestandus erat in quo *omnis*

1590 D *plenitudo divinitatis corporaliter inhabitat* ^e. Tale igitur promanifestatione ejus dandum erat signum, quali numquam vel ante vel post designari decuit quempiam sanctorum. Quid enim columba ? Utique quiddam totum, caput et membra, corpus integrum. Hoc ergo significabat qui in isto singulariter uncto *tota plenitudo divinitatis corpora-*

1590 B baptiser dans l'eau, celui-là m'a dit : Celui sur qui tu verras l'esprit descendre et demeurer, c'est lui qui baptise dans l'Esprit-Saint ^a. » Donc Jean le cherchait ^b, et voulait connaître celui qu'il ne connaissait pas de visage ; voulant le connaître, il frappait ^c à la porte du ciel par les soupirs véhéments de son désir intime, afin que lui fût manifesté celui qu'il savait par l'Esprit être venu, mais qu'il ne connaissait pas de vue.

Car l'Homme nouveau ne se mettait pas en avant et ne mendiait pas les témoignages. Il vivait à l'écart, ne se glorifiait pas lui-même, donnant à tous l'exemple d'humilité que son Apôtre utiliserait plus tard dans sa prédication : « Que nul ne s'attribue à lui-même cet honneur ! mais on y est appelé de Dieu comme Aaron. De même le Christ ne s'est point arrogé lui-même la dignité de pontife, mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : Tu

1590 C es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui ^d », etc. Ce n'est donc pas pour le faire Christ, je veux dire, ce n'est pas pour oindre une première fois celui qui avait été pleinement oint dès le premier instant de sa conception, mais c'est pour manifester en Israël qui était le Christ, que vint sur cet oint sa propre onction, que vint sur le Christ, en une forme visible, son propre Esprit.

Encore ce même Esprit pouvait-il le manifester aussi bien en prenant une autre forme. Pourquoi donc apparut-il au-dessus de lui comme une colombe, plutôt que comme un feu ou une flamme ? Répondons que tel ou tel de ces signes aurait pu manifester suffisamment n'importe quel oint ordinaire, en qui il eût manifesté qu'habitait la grâce non du prince mais d'un sujet, une grâce partielle et non la totalité de la grâce. Or celui qu'il fallait manifester était celui en qui habite corporellement toute la

1590 D *plenitudo de la divinité* ^e. Pour le faire connaître, il fallait donc donner un signe tel qu'il n'eût jamais convenu ni ne convînt jamais à nul autre saint, ni avant ni après. Or qu'est-ce que la colombe ? C'est un tout, tête et membres, un corps entier. Elle signifiait donc que dans ce nouvel homme oint d'une manière unique, toute la plénitude de la divinité habite corporellement ;

XX. a. Jn 1, 34 ; 1, 31 ; 1, 33 || b. Cf. Matth. 7, 8 || c. Matth. 7, 8 || d. Hébr. 5, 4-5 || e. Col. 2, 9

liter inhabitat; corporaliter, inquam, id est sicut integro corpore columba super eum et in ipso manens apparebat. Nulla corporis parte mutilata columba, nullam septiformis spiritus gratiam magno huic sacerdoti deesse significabat; unde et adoptionis pater et omnium filiorum Dei summus princeps et magnus est pontifex.

Denique Matthaeus regno, Lucas maxime intendit ejus sacerdotio, cujus videlicet Sacerdotis magni generationem sanctam conceptionemque Sancti Spiritus opere celebratam, de qua pro posse diximus, ore sacro vitulus disertus denarrat. Quapropter et illud notandum quia quod Matthaeus non fecit, hic in generatione scribenda sursum ascendit, totam contextens generationem optivam quae ministerii sacerdotalis est¹. Etenim sacerdotis hujus non erat secundum carnem gignere, sed secundum spiritum sanctificare. Itaque cum Matthaeus genituram carnis pene in directum descendendo deduxerit, hic ne uno quidem gradu carnalis geniturae sursum ascendendo verbum tetigit; sed sic incipiendo : *ut putabatur filius Joseph*, continuo subjunxit : *qui fuit Heli* ; subauditur : filius optivus; nam secundum carnem, non Heli sed Jacob fuerat pater ejus. Post hoc initium nusquam usus verbo quo utitur Matthaeus, id est *genuit*, non carnalem hominis sed spiritualem sacerdotis generationem sese intendere satis ostendit.

f. Cf. S. Augustin, *De diversis quaestionibus*, LXI, PL 40, 49 || g. Lc 3, 23.

1. Le texte chemine en fonction de cette idée fondamentale que le Christ remplace Adam en toutes choses (ainsi que l'écrira un peu plus loin Rupert : « Nous n'avions d'Adam qu'un mauvais héritage, mais voici un nouveau père pour notre race ! » Livre II, ch. 3 et 20).

Le vieil homme était donc :
père du genre humain
roi de la création

Cf. ch. 13 : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la.

Le nouvel homme est lui aussi
père du genre humain
il a reçu aussi une bénédiction et une onction pour que ses fils se multiplient. L. I, ch. 13 (1583)
ib. « Il a été oint d'une bénédiction royale, d'une bénédiction sa-

corporellement, c'est-à-dire comme cette colombe apparaissant sur lui et y demeurant avec son corps entier. Cette colombe qui n'était mutilée en aucune partie de son corps signifiait qu'aucune grâce de l'Esprit septiforme ne manque à ce grand-prêtre. Aussi est-il à la fois et Père d'adoption et, de tous les fils de Dieu, Prince souverain et Grand-Prêtre.

Tandis que Matthieu insiste sur sa royauté, Luc insiste sur son sacerdoce; de sa bouche inspirée le taureau évangélique expose en détail la génération de ce Grand-Prêtre et sa conception sainte, réalisée par l'opération du Saint-Esprit, dont nous avons parlé selon nos forces. C'est parce qu'il parle du prêtre, soulignons-le, que Luc à l'inverse de Matthieu remonte la généalogie, et donne toujours la filiation adoptive qui est celle du ministère sacerdotal¹. Car le rôle de ce prêtre n'était pas d'engendrer selon la chair, mais de sanctifier selon l'Esprit. Et tandis que Matthieu compose la généalogie de la chair en descendant presque directement, Luc, qui remonte, ne touche pas même au mot de génération charnelle en aucun degré de la filiation; mais il commence ainsi : « fils putatif de Joseph » et continue aussitôt : « qui le fut d'Héli », sous-entendu : fils adoptif, car selon la chair ce n'est pas Héli mais Jacob qui fut père de Joseph. Après ce début il n'use nulle part du mot dont se sert Matthieu : « engendra », et montre assez par là qu'il a en vue non la génération charnelle de l'homme mais la filiation spirituelle du prêtre¹.

cerdotale... »; à partir de cette bénédiction, nous sommes multipliés, nous sommes rois, nous sommes prêtres.

Ce mot de *oint* amené par Rupert, ch. 13, va être la source de nouveaux développements : l'onction le fait prêtre (ch. 19 et 20 du I^{er} livre); il a mission pour travailler en Israël (ch. 19); c'est lui qui baptise (ch. 20); et c'est pour le manifester tel que la colombe est venue (ch. 20). « Corporaliter » veut dire qu'il était tout : père, roi (1590 D), prêtre. Cf. 1583 D-1584.

Matthieu parle de roi, Luc de prêtre. Le prêtre pour ainsi dire parfait le père : il n'engendre pas selon la chair mais sanctifie selon l'esprit. Il est père

CAPUT XXI

De singularum proprietatibus gratiarum quas omnes in eum contulit, scilicet sapientiae, intellectus, consilii, fortitudinis, scientiae, pietatis, timoris.

Actibus subsequentibus singularum discernere proprietates gratiarum operae pretium est : scilicet sapientiae, intellectus, consilii, fortitudinis, scientiae, pietatis, timoris ^a. Nimirum illud sapientiae magis proprium est quod statim in desertum actus ab eodem Spiritu, cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus ^b, antiquas tentatoris admissi vicit fraudes, peccatum fugiens, quae summa sapientia est.

Habet tamen hic locus nonnihil de proprio scientiae, videlicet quod responsa sua de scripturarum thesauro sumit ac dicit : *Scriptum est quia non in pane solo vivit homo, sed in omni verbo Dei. Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies. Scriptum est : non tentabis Dominum Deum tuum* ^c.

Intellectus est quod cum traditus esset illi liber Isaiae Prophetiae et invenisset scriptum : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, praedicare captivis remissionem et caecis visum, dimittere confractos in remissionem ; hodie, inquit, impleta est haec Scriptura in auribus vestris ^d.

1591 D Cum enim haec dicit, spiritualem utique spiritualiter contritorum sanationem, spiritualem spiritualiter captivorum remissionem, spiritualem spiritualiter caecorum visum, spiritualem spiritualiter confractorum dimissionem intelligit atque intelligi vult.

XXI. a. Is. 11, 2 || b. Cf. Matth. 4, 1-11. Mc 1, 12. Lc 4, 1-13 || c. Deut. 8, 3 ; 6. 13 ; 6, 16 || d. Lc 4, 17-21. Is. 61, 1

d'adoption, ainsi que le prouve la généalogie remontant de fils adoptif à père putatif (ch. 20).

CHAPITRE 21

Propriétés de chacune des grâces que le Saint-Esprit a toutes déposées en lui : la Sagesse, l'Intelligence, le Conseil, la Force, la Science, la Piété, la Crainte.

Dans les actions qui suivent, il importe de discerner les propriétés de chacune des grâces, c'est-à-dire la Sagesse, l'Intelligence, le Conseil, la Force, la Science, la Piété, la Crainte ^a. Par exemple, c'est plutôt par le don de Sagesse que, conduit dans le désert par le Saint-Esprit, et après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits ^b, le Christ déjoua les ruses antiques du tentateur 1591 C admis près de lui. Il fuit le péché, ce qui est suprême Sagesse.

Mais nous trouvons aussi dans ce passage quelque chose du don de Science, parce que le Sauveur tire ses réponses du trésor des Écritures : « Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu. » Il est écrit : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que lui seul. » Il est écrit : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu ^c. »

Voici maintenant un effet de l'Intelligence : le livre du prophète Isaïe lui ayant été remis, il trouva ce passage : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a oint, il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles la vue, renvoyer libres les opprimés. » 1591 D « Aujourd'hui, dit-il, est accomplie cette Écriture qui vient de retentir à vos oreilles ^d. » Par ces paroles, il entend et veut faire entendre la guérison spirituelle de ceux qui ont le cœur brisé spirituellement, la délivrance spirituelle des captifs spirituels, la vue spirituelle des aveugles spirituels, la libération spirituelle des opprimés spirituels.

Le vieil Adam est père charnel et princeps.

Le nouvel Adam est père adoptif et princeps, père non dans la chair mais dans l'esprit (1624 D).

Rupert de Deutz.

Porro absconditi consilii quaedam oculos vel aures habentibus e signa profert cum dicit : *In veritate dico vobis, multae viduae erant in diebus Eliae in Israel, quando clausum est coelum annis tribus et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra; et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniae ad mulierem viduam. Et multi leprosi erant in Israel sub Elisaeo Propheta, et nemo eorum mundatus est nisi Naaman Syrus* f.

1592 A Haec enim cum dicit, veraciter illud consilii se apud se habere innuit, ut superbientibus Judaeis clauso misericordiae coelo, cunctam legalis ac propheticae gratiae pluviam ad gentes commigrare faciat, et lepra peccati illorum non curata, lepram gentium mundare properat lavacro septemplici, id est omnimoda Spiritus septiformis gratia.

Fortitudinis primus est actus ubi cum ejecissent illum extra civitatem, et duxissent illum usque ad supercilium montis supra quem civitas illorum erat aedificata, ut praecipitarent eum, ipse transiens per medium illorum ibat g, majus utique fortitudinis opus in hoc ipso significans. Quod est illud ? Nimirum quia tandem illum post multas persecutiones in infernum praecipitatum esse volentibus, ipse de morte ad vitam, sive per mortem in gloriam suam

1592 B transiens, ecce per medium illorum ivit, per medium illorum persequentium et non videntium, ad credentes et illuminatas gentes transivit. Amplius autem fortitudinis erat quod ex praesentia ejus torquebantur et tormenta sua confitebantur daemones dicentia : *Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? Venisti perdere nos ? Scimus quis sis, Sanctus Dei* h. At ille increpans non sinebat ea loqui, dicens cuiquam illorum : *Obmutesce et exi*. Quanta fortitudinis hoc esset initium vel signum, ipse quodam loco sic parce innuit : *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quae possidet. Si autem fortior*

e. Cf. Matth. 13, 9 || f. Lc 4, 25. I Rois 17. II Rois 5 || g. Lc 4, 29-30 || h. Mc 1, 24

Plus loin il montre à ceux qui ont des yeux et des oreilles e les signes du don de Conseil qui est en lui : « En vérité je vous le dis, il y avait en Israël beaucoup de veuves au temps d'Élie, quand le ciel fut fermé durant trois ans et six mois, lorsqu'une grande famine sévit dans tout le pays ; et Élie ne fut envoyé à aucune d'entre elles, mais plutôt à Sarepta de Sidon, auprès d'une veuve. Et il y avait dans Israël beaucoup de lépreux au temps du prophète Élisée, et aucun d'eux ne fut purifié mais plutôt le Syrien Naaman f. » Ce disant, il montre qu'il a vraiment en lui ce Conseil de transporter

1592 A aux gentils toute la pluie de grâce de la Loi et des Prophètes, tandis que le ciel de la miséricorde restera fermé aux Juifs superbes, et qu'il a hâte de guérir la lèpre des gentils dans un bain septuple, c'est-à-dire dans la grâce universelle de l'Esprit septiforme, tandis que la lèpre du péché des Juifs ne sera pas guérie.

Le premier acte de Force se place au moment où ses concitoyens le jettent hors de la ville et le conduisent jusqu'au sommet de la colline sur laquelle leur ville était bâtie, afin de le précipiter : « mais lui, passant au milieu d'eux, s'en allait g », signifiant par cela même une autre œuvre de force plus grande encore. Laquelle ? Celle-ci : lorsque après tant de persécutions ils voulurent enfin le précipiter dans les enfers, lui, passant de la mort

1592 B à la vie, ou entrant par la mort dans sa gloire, s'en alla, passant au milieu d'eux, au milieu de ceux qui le poursuivaient et ne le voyaient pas. Il passa aux nations qui crurent et furent illuminées. Encore une preuve de Force : les démons étaient torturés par sa présence et confessaient leurs tourments : « Laisse-nous ! Qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Nous savons qui tu es, le Saint de Dieu h ! » Mais lui, les gourmandant, ne les laissait pas parler. Il dit à l'un d'eux : « Tais-toi et sors. » Quelle grande Force donnait là ses prémices ou son signe ? Lui-même quelque part le suggère : « Lorsque le fort armé garde l'entrée de sa maison, ce qu'il possède est en sûreté. Mais qu'un plus fort survienne et le vainque, il lui enlève tout l'ar-

illo superveniens vicerit eum, universa arma ejus aufert in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet¹.

1592 C *Scientiae illud erat quod jam supra tetigimus, quia tam prompte, tam convenienter, pro re et tempore, semper et ubique, sumpta de omnibus Scripturis proferebat testimonia, ut mirantes dicerent adversarii : Quomodo hic litteras scit cum non didicerit¹ ?*

*Pietatis illud esse nemo qui nesciat quod intelligi vult hujusce modi dicendo parabolis : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, etc.^x. Item : Iratus paterfamilias quia fecerat coenam magnam, et omnes qui vocati erant coeperunt simul excusare, dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicus civitatis, et pauperes ac debiles, caecos et claudos introduc huc¹. Item : Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto et vadit ad illam quae perierat donec inveniat illam ? Et cum inveni-
1592 D *erit illam, imponit in humeros suos gaudens^m. Item : Homo quidam habuit duos filios, et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiae quae me contingitⁿ, etc. Item : Homo quidam erat dives qui habebat villicum, et hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius^o, et reliqua. Haec denique veneranda pietatis insignia sunt, quod videlicet Samaritanus misericordia motus super illum qui incidit in latrones, appropriavit et alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et imponens illum in jumentum suum duxit in stabulum et curam ejus egit ; quod pauperes ac debiles, caecos et claudos quales eramus nos ad coenam suam introducit, insuper et intrare compellit ; quod misericordia motus et accurrens cecidit super collum ejus et osculatus
1593 A *est eum qui per poenitentiam est reversus, suomet judicio jam non dignus vocari filius, et occidit ei vitulum saginatum dicens : Manducemus et epulemur quia hic filius***

i. Le 11, 21-22 || j. Jn 7, 15 || k. Le 10, 30 || l. Le 14, 21 || m. Le 15, 4-5 ||

senal où il mettait sa confiance et distribue ses dépouilles¹. »

1592 C C'est par le don de Science, nous en avons déjà dit un mot, qu'avec tant de promptitude et d'à-propos selon le cas et les circonstances il produisait toujours et partout ces témoignages tirés de toutes les Écritures, si bien que ses adversaires s'écriaient étonnés : « Comment celui-ci sait-il les lettres sans avoir passé par l'école¹ ? »

Qui n'attribuera à la Piété cette parabole : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho et il tomba entre les mains de voleurs^k », etc. Et celle-ci : « Le père de famille, irrité parce qu'il avait fait un grand festin et que les invités commençaient tous à s'excuser, dit à son serviteur : Va tout de suite sur les places et les rues de la cité, et amène ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux^l. » Et encore : « Quel homme parmi vous possédant cent brebis et ayant perdu l'une d'elle, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert et ne va après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée ? Et quand il l'a retrouvée il la met sur ses épaules tout joyeux^m. » Et encore : « Un homme avait deux fils, et le plus jeune dit à son père : Père, donne-moi la part de fortune qui me revientⁿ. » Et encore : « Il était un homme riche qui avait un économe et celui-ci lui fut dénoncé comme dissipant ses biens^o », etc. Ce sont d'admirables traits de Piété : « Le Samaritain, ému de pitié pour l'homme tombé entre les mains des brigands, s'approcha, banda ses plaies, y versa de l'huile et du vin, plaça le blessé sur sa monture, le conduisit à l'hôtellerie et prit soin de lui. » — « Il introduit à son festin les pauvres et les infirmes, les aveugles et les boiteux », tels que nous étions, « les force même à entrer ». « Ému de pitié, il court au-devant de celui » que la pénitence lui ramène « indigne désormais » à ses propres yeux « d'être appelé fils » ; « Il se jette à son cou, l'embrasse » et « tue pour lui le veau gras », en disant : « Mangeons et réjouissons-nous, car mon fils que voici était
1593 A

n. Le 15, 11 || o. Le 16, 1

meus mortuus fuerat et revixit, perierat et inventus est; quod pastor bonus ovem quae erraverat requisitam atque inventam in humeros suos gaudens imposuit; quod juxta exemplum villici iniquitatis quem laudavit dominus quia prudenter fecisset, nobis agendum censuit: Facite, inquit, vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis recipiant vos in aeterna tabernacula.

1593 B *Illud tandem sancti et venerandi timoris est quod non jaetabundo contemptu mortis sese effert, sed pavens et taedium patiens positus genibus orat: Abba Pater, omnia possibilis sunt tibi, transfer calicem hunc a me* ^p, eodemque timore reverendo multum submissus: *Sed non, inquit, quod ego volo, sed quod tu.* Amplius autem in eo veri et perfecti est insigne timoris quod apparuit ei angelus de coelo confortans eum, et factus in agonia prolixius orabat, et factus est sudor ejus sicut guttae sanguinis decurrentis in terram ^q. Videlicet futuris martyribus dare illum decebat exemplum utile, ut non praesumerent de virtute tolerantiae, sed solliciti paverent in humilitate patientiae.

CAPUT XXII

De septem naturabilis columbae virtutibus; quomodo per singulas illarum singulae Spiritus Sancti gratiae significantur, et quibus modis easdem columbae virtutes spiritualiter in suis actibus habeat Christus.

1593 C *Igitur totus super illum requievit septiformis gratiae Spiritus* ^a *secundum signum quo id ipsum manifestabatur, id est secundum columbae integrum corpus.*

Quapropter nec illud praetereundum quia volucris hujusce, scilicet columbae, natura septem fungitur suis virtutibus quadam similitudine congruentibus septem hujus Spiritus Sancti gratiis quas diximus. Sedet enim

p. Mc 14, 36 || q. Lc 22, 43-44.

mort et il revit, il était perdu et il est retrouvé. » — « Le bon pasteur cherche la brebis perdue » ; une fois retrouvée « il la charge tout joyeux sur ses épaules ». — Il nous donne en exemple l'économe malhonnête « loué par son maître pour avoir agi prudemment » : « Faites-vous des amis avec le malhonnête argent ! et quand vous n'en aurez plus, on vous recevra dans les tentes éternelles. »

1593 B Enfin c'est par l'effet d'une sainte et admirable Crainte que le Christ ne s'élève pas au-dessus de la mort par un mépris orgueilleux, mais éprouve l'effroi, le dégoût et tombe à genoux : « Abba Père, tout t'est possible, éloigne de moi cette coupe ^p ! » Puis avec une soumission qui vient de la même Crainte révérentielle : « Cependant non pas ce que je veux, mais ce que tu veux. » Marque plus grande encore de la Crainte vraie et parfaite : « Un ange du ciel lui apparut, le réconfortant ; et entré en agonie il pria avec plus d'instance, et sa sueur devint comme des gouttes de sang qui coulaient jusqu'à terre ^q. » Il convenait qu'il donnât aux futurs martyrs cet exemple utile pour leur apprendre à ne pas présumer de leur force, mais à craindre au moment de la tentation, et à souffrir humblement.

CHAPITRE 22

Les sept vertus naturelles de la colombe. Par chacune d'elles est signifiée une grâce du Saint-Esprit. Comment le Christ possède spirituellement ces vertus de la colombe et les montre dans ses actes.

1593 C Sur lui se reposa donc tout entier l'Esprit ^a de la grâce septiforme, selon le signe qui représentait cette totalité : le corps entier d'une colombe.

C'est pourquoi il n'est pas inutile de remarquer que cet oiseau possède par nature sept vertus caractéristiques, correspondant selon une certaine analogie aux sept grâces du Saint-Esprit que nous avons énumérées.

super rivos aquarum, ut accipitrem, conspecta ejus umbra, velociter effugiat; nihil vivum comedit; pullos alienos nutrit; *in foraminibus petrae*^b nidificat; grana candidiora colligit; felle caret; gemitum pro cantu habet.

Denique in eo quod juxta fluentia residens accipitrem praecavet, *sapientiae*; in eo quod nihil vivum comedit, *intellectus*; in eo quod pullos alienos educat, *consilii*; in 1593 D eo quod *in foraminibus petrae* nidificat, *fortitudinis*; in eo quod grana candidiora colligit, *scientiae*; in eo quod felle caret, *pietatis*; in eo quod gemitum pro cantu habet, *timoris* quaedam imago est.

Sic etenim iste Spiritus Sanctus, immo is in quo est Spiritus Sanctus, maxime hic totius plenitudinis ejus possessor, Dominus noster, juxta plenissima sedit fluentia Scripturarum, cunctas antiqui hostis praevidens et potenter praecavens tentationes, quod est *sapientiae*. Nihil vivum comedit, id est neminem unquam justum condemnavit, aut certe neminem male vivum, id est concupiscentiis et vitiis militantem, sibimet per acceptionem personarum concorporavit, quod *intellectus* est. Alienos 1594 A pullos nutrit, id est nos gentes, abactis Judaeis, nutriendos recipit, qui eramus alieni a testamento Dei, quod *incomprehensibilis* et *investigabilis consilii* est^c. *In petra nidificat*^d quo serpens accedere non possit, id est: in vulneribus passionis suae spem suorum collocat, unde diabolus rapere non possit, quod *fortitudinis* est. Grana candidiora, id est lucidiores, de acervo Scripturam in omni sermone suo sententias congerit, quod *scientiae* est. Felle caruit, id est *mala pro malis vel maledictum pro maledicto non reddidit*^e, quin etiam *pro interfectoibus suis exoravit* dicendo: *Pater dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt*^f, quod *pietatis* est. Gemitum pro cantu habuit, id est *gemitibus inenarrabilibus et multis lacrimis*

b. Cant. 2, 14 || c. Rom. 11, 33 || d. Nombr. 24, 21 || e. I Pierre 3, 9 || f. Lc 23, 34

En effet la colombe se pose sur le bord des eaux pour fuir plus vite le rapace dont elle aperçoit ainsi le reflet; elle ne mange rien de vivant; elle nourrit les petits des autres; elle fait son nid dans les trous de la pierre^b; elle recueille des grains bien blancs; elle n'a pas de fiel; son chant est un gémissement.

Se poser sur le bord des eaux pour se garer du vautour, c'est une image de la Sagesse; ne rien manger de vivant est une image de l'Intelligence; élever les petits des 1593 D autres figure le Conseil; faire son nid dans les trous de la pierre annonce la Force; recueillir des grains bien blancs, la Science; être sans fiel, la Piété; avoir un gémissement pour chant symbolise la Crainte.

De même l'Esprit-Saint, ou plutôt celui en qui habite l'Esprit-Saint, et mieux celui qui possède toute sa plénitude, Notre Seigneur, s'est posé au bord des torrents débordants de l'Écriture, voyant venir toutes les tentations de l'antique ennemi et s'en gardant victorieusement, ce qui est le fait de la Sagesse. Il ne mangea rien de vivant, c'est-à-dire qu'il ne condamna jamais un juste; ou peut-être: il ne mangea rien de vivant mal, c'est-à-dire qu'il n'admit jamais dans son corps, par acception de personnes, un esclave de la convoitise et du vice, et c'est le don d'Intelligence. Il nourrit les petits des autres, c'est-à-dire que, les Juifs une fois écartés, 1594 A il nous accueille pour nous nourrir, nous gentils qui étions étrangers à l'alliance de Dieu, ce qui provient d'un Conseil incompréhensible et impénétrable^c. Il fait son nid dans la pierre^d où le serpent ne puisse accéder, c'est-à-dire qu'il place l'espérance des siens dans les plaies de sa passion, d'où le diable ne puisse l'arracher, et c'est œuvre de Force. Il accumule les grains bien blancs, c'est-à-dire les sentences lumineuses du trésor des Écritures, dans chacun de ses discours, et c'est le don de Science. Il n'eut pas de fiel, c'est-à-dire qu'il ne rendit pas mal pour mal ni malédiction pour malédiction^e; que dis-je, il pria même pour ses bourreaux, disant: « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font^f. » C'est l'effet de la Piété. Il eut un gémissement pour

1594 B *pro nobis exorans, oboediens fuit usque ad mortem, quod timoris est* ^g.

CAPUT XXIII

De eo quod hujus rei signum fuerit ipsa columba, quam firmiter tenet Ecclesia, videlicet quia hic est qui baptizat.

Cujus tandem rei signum, vel manifestatio, illa talis species erat? Nimirum sacerdotis singularis et baptistae unici, Domini nostri, signum hoc erat, in eo ipso quod baptizat. Sic enim dictum est: *Super quem videris Spiritum descendantem sicut columbam et manentem in eo, hic est qui baptizat* ^a. Non dictum est: *Hic est Filius Dei*, sive: *Hic est Christus*, quamvis et hoc veraciter dici potuisset, sed: *Hic est qui baptizat*. Ergo Baptista Johannes baptistam quaerebat, baptismum suspirabat, id
1594 C est hunc effectum, hanc utilitatem intendebat ob quam venisse gaudebat; Christum videre videndumque indicare sitiebat, ut ille *in Spiritu Sancto baptizaret*, id est *peccata mundi tolleret* ^b.

Totus quippe mundus in sordibus, omnis homo immundus erat et illotus. Non sola gentilitas *sanguinis fluxu* ^c sordebat, sed et Synagogae *omnes justitias* Spiritus ille Sanctus per prophetas *panno menstruatae* ^d similes esse censebat. Quid ergo, inquis, Abraham? An non saltem ille mundus fuerat, dicente Scriptura: *Credidit Abraham Deo et reputatum est ei ad justitiam* ^e? Non utique jam propter justitiam illam mundus fuerat, sed propter justitiam illam istum emundatorem, promissione accepta, sperare meruerat. Idcirco, donec veniret *iste*
1594 D *qui baptizat*, ille et omnis posteritas ejus verbo promissionis tantummodo catechizata foris expectabat, coelesti Ecclesiae nondum in visione Dei communicabat.

g. Rom. 8, 26; Phil. 2, 8.

XXIII. a. Jn 1, 33 || b. Jn 1, 33; 1, 29 || c. Cf. Matth. 9, 20 || d. Is. 64, 6 || e. Gen. 15, 6

chant, c'est-à-dire qu'intercédant pour nous avec des
1594 B gémissements inénarrables et beaucoup de larmes, il fut obéissant jusqu'à la mort, ce qui appartient à la Crainte ^g.

CHAPITRE 23

La colombe elle-même fut le signe d'une vérité que l'Église tient fermement: à savoir, que c'est le Christ qui baptise.

De quoi cette apparence était-elle donc le signe ou la manifestation? Sans nul doute, c'était le signe de Notre Seigneur seul prêtre et unique baptiste; c'était son signe en tant qu'il baptise. Car il est dit: «Celui sur qui tu verras le Saint-Esprit descendre et demeurer en forme de colombe, c'est lui qui baptise ^a.» Il n'a pas été dit: «c'est le Fils de Dieu» ou «c'est le Christ», bien que ceci également eût pu être dit avec vérité, mais: «C'est lui qui baptise.» Donc Jean-Baptiste cherchait le baptiste; il soupirait après le baptême, c'est-à-dire il tendait vers
1594 C ce but, ce salut en vue duquel il se réjouissait d'être venu: il avait soif de voir le Christ et de le désigner aux regards, pour que celui-là baptisât dans le Saint-Esprit, c'est-à-dire ôtât les péchés du monde ^b.

Car le monde était tout entier dans la souillure, tout homme était immonde et sordide. La gentilité n'était pas seule à souffrir d'un flux ^c de sang; mais l'Esprit-Saint, par la bouche des prophètes, comparait toutes les justices de la synagogue elle-même à un linge souillé ^d. «Quoi, dira-t-on, et Abraham? Celui-là n'était-il pas pur, quand l'Écriture dit: Abraham crut à Dieu, et cela lui fut compté comme justice ^e?» Eh bien! cette justice-là ne suffisait pas à le rendre pur, mais elle lui méritait, moyennant la promesse, de pouvoir espérer le Purificateur. Donc jusqu'à ce que vint «celui qui baptise»,
1594 D Abraham ainsi que toute sa postérité catéchisée seulement par les mots de la promesse, attendait dehors et ne communiait pas encore dans la vision de Dieu avec

Quid ipse Johannes, qui *adhuc ex utero matris suae Spiritu Sancto repletus est*^r? Quare ergo dicebat: *Ego a te debeo baptizari*^s? An non, ubi exultavit in utero matris suae ad vocem salutantis Mariae, potuit emundari, eodem quo exultavit gaudio Spiritus Sancti? Non utique jam propter hoc mundus erat, non jam propter hoc maculam culpae originalis exuerat. Non illic in remissionem peccatorum sed in *propheticam, immo plus quam propheticam gratiam*^h, acceperat Spiritum Sanctum.

1595 A Igitur suum et universi mundi baptismum atque baptistam Johannes desiderabat, et illi desiderio responsum est: *Super quem videris Spiritum descendentem sicut columbam et manentem in eo, hic est qui baptizat in Spiritu Sancto*ⁱ. Et quomodo ille *justus Simeon expectans consolationem Israel, in quo hic Spiritus Sanctus erat, responsum ab ipso accepit, non visurum se mortem nisi prius videret Christum Domini*^j, sic iste, neque Simeone neque ullo Sanctorum in sancto desiderio minor^k, accepit responsum gratiae in se habitantis quod non prius perficeret cursum suum, baptizando in aqua, nisi prius videret istum qui baptizat in Spiritu Sancto, peccatorum remissionem tribuendo omni mundo.

CAPUT XXIV^a

1595 B Quod vere omnes electos baptizaverit et baptizet iste unus, unius Spiritus Sancti gratia, et quod istud tenendum sit contra haereses et schismata infidelium.

Non est autem dictum solummodo propter communem quae tunc erat humani generis indigentiam, sed propter servandam in futura Ecclesia pacis caritatisque custodiam et sic dictum et tale datum est signum. Denique illud constans est, et nemini dubium esse licet,

f. Lc 1, 15 || g. Matth. 3, 14 || h. Matth. 11, 9 || i. Jn 1, 33 || j. Lc 2, 25-26 || k. Cf. Matth. 11, 11.

l'Église du ciel. Mais Jean, qui, dès le sein de sa mère, fut rempli du Saint-Esprit^r? Pourquoi donc disait-il: « C'est moi qui dois être baptisé par toi^s »? Lorsqu'il tressaillit dans le sein de sa mère à la voix et au salut de Marie, ne pouvait-il être purifié par la même joie du Saint-Esprit qui le faisait tressaillir? Eh bien non! il n'était pas pur pour autant; il n'avait pas perdu pour autant la tache de la faute originelle. A ce moment, ce n'est pas pour la rémission des péchés qu'il avait reçu le Saint-Esprit, mais pour être un prophète, et plus qu'un prophète^h.

1595 A Jean désirait donc son baptême et son baptiste, le sien et celui du monde entier; et à ce désir, il fut répondu: « Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer en forme de colombe, c'est lui qui baptise dans le Saint-Espritⁱ. » Et de même que cet autre juste, Siméon, qui attendait la consolation d'Israël et en qui était l'Esprit-Saint, reçut de lui cette révélation qu'il ne verrait pas la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur^j, ainsi Jean, qui dans son saint désir ne fut inférieur ni à Siméon ni à nul autre saint^k, reçut cette révélation de la grâce habitant en lui: qu'avant d'achever sa carrière de Baptiste dans l'eau, il verrait celui qui baptise dans le Saint-Esprit et donne la rémission des péchés au monde entier.

CHAPITRE 24^a

1595 B Le Christ seul a baptisé et baptise en vérité tous les élus par la grâce de l'unique Saint-Esprit; et il faut tenir cette doctrine contre les hérésies et les schismes des infidèles.

Or cela n'a pas été dit seulement à cause de la commune indigence qui était alors celle du genre humain; mais, pour sauvegarder dans la future Église la paix et la charité, il fallait cette parole et ce signe. On doit tenir pour certain, et personne n'a le droit de douter,

quin sanctos omnes qui illum per praeteritas generationes ab origine mundi expectaverant, omnes, inquam, usque ad illum *latronem* electum ^b, *lavit* per semetipsum *a peccatis* omnibus in Spiritu Sancto, in *aqua et sanguine* profluente de *latere* suo ^c; futurum autem erat ut per ministros gratiae suae baptizaret eos qui credituri erant in hoc eodem Spiritu Sancto, in ejusdem sanguinis et aquae sacramento. Hic nimirum non defuturae erant lites corvorum rixantium, ac seorsum baptizantium, et contra alterutros dicentium: Ego baptizo, ego sanctifico. Ille adulter, ille ebriosus aut fornicarius, numquid te baptizare, numquid te sanctificare poterat? Illius vel illius qui te baptizavit fides sine operibus erat mortua, mortuum itaque tibi dedit baptismum.

Bene ergo et opportune, pacifica designante columba, dictum est: *Hic est qui baptizat in Spiritu Sancto* ^d. Adeo namque proni ad scissuras futuri erant qui baptizarentur, ut non modo pro bonis adversus malos, sed ^{1595 D} et pro bonis adversus bonos, quasi pro optimis baptizatoribus suis adversus baptizatores minus bonos, inflarentur atque rixarentur. Sic illi jam facere coeperant quibus *vas electionis* ^e Apostolus dicebat: *Significatum est mihi, fratres, de vobis, ab his qui sunt Chloes, quia contentiones sunt inter vos. Hoc autem dico quod unusquisque vestrum dicit: Ego quidem sum Pauli, ego autem Apollo, ego vero Cephae, ego autem Christi. Divisus est Christus? Numquid Paulus crucifixus est pro vobis, aut in nomine Pauli baptizati estis? Gratias ago Deo meo, quod neminem vestrum baptizavi nisi Crispum et Caium, ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis* ^f. Bene hic attenderat quid mallet columba mitis, id est hic *Spiritus pietatis*, *Spiritus unitatis* et *pacis*, unum designans atque dicens: *Hic est qui baptizat*. Ac si diceret: Sive per bonos, sive per malos, sive per summos, sive

b. Le 23, 42 || c. Jn 19, 34 || d. Jn 1, 33 || e. Act. 9, 15 ||

que tous les saints qui avaient attendu le Christ de génération en génération depuis l'origine du monde, tous, dis-je, jusqu'à ce larron qui fut élu ^b, il les a lavés lui seul de tous leurs péchés, dans le Saint-Esprit, dans l'eau et le sang qui coulèrent de son côté ^c. Mais plus tard c'est par les ministres de sa grâce qu'il baptiserait dans le même ^{1595 C} Esprit-Saint, dans le sacrement de ce même sang et de cette même eau, ceux qui croiraient. Alors ne manqueraient pas les querelles des corbeaux se battant entre eux, baptisant chacun pour soi et disant les uns contre les autres: « Moi je baptise, moi je sanctifie. Mais cet adultère, cet ivrogne ou ce fornicateur, crois-tu qu'il a pu te baptiser ou te sanctifier? La foi de tel ou tel qui t'a baptisé était morte sans les œuvres, et il t'a donné un baptême mort. »

Il était donc salutaire et opportun de déclarer sous le signe de la pacifique colombe: « C'est lui qui baptise dans le Saint-Esprit ^d. » Car les futurs baptisés devaient être si enclins aux scissions, qu'ils s'enfleraient et se disputeraient, non seulement pour les bons contre les ^{1595 D} mauvais, mais même pour les bons contre les bons, pour leurs baptiseurs jugés les meilleurs contre d'autres baptiseurs moins bons. Ainsi faisaient déjà ces gens à qui l'Apôtre, vase d'élection ^e, disait: « Il m'a été notifié à votre sujet, mes frères, par ceux de Chloé, que des querelles ont lieu entre vous. Je fais allusion à ce que chacun de vous dit: Pour moi je suis l'homme de Paul! Moi d'Apollon! Moi de Céphas! Moi du Christ! Le Christ a-t-il été divisé? Est-ce que c'est Paul qui a été crucifié pour vous, ou est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? Je rends grâces à mon Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, si ce n'est Crispus et Caius, pour que personne ne dise que c'est en mon nom que vous avez été baptisés ^f. » Paul avait bien senti ce que préfère la douce colombe, je veux dire l'Esprit de piété, l'Esprit d'unité et de paix, qui désigne un seul homme et dit: « C'est lui qui baptise. » Comme s'il disait: Que l'Église opère visiblement par des ministres bons ou mauvais,

f. I Cor. 1, 11-13

1596 A per infimos visibiliter operetur Ecclesia ministros, *hic est qui invisibiliter baptizat in Spiritu Sancto.*

Verum de illo Christi Domini et hujus Spiritus Sancti baptismo, plenius post aliqua dicendum erit. Nunc interim illud dictum sit, quia Sanctus iste Spiritus unicam et condignam sibi mansionem tandem se adeptum esse, immo se sibi fecisse declaravit, ubi super hunc proprium hominem suum *in tali specie apparuit et in eo mansit* ^g, *non ad mensuram* ut participibus vel consortibus ^h ejus divisivam indulgens ei gratiam, sed in eo tota cum divinitate sua *corporaliter inhabitans* ⁱ, et per id quod *coelis apertis* super eum descendit, coelos credentibus in eum per passionem ejus aperiendos esse testificans, qui ex
1596 B quo peccavit homo generi humano clausi fuerant ^j.

CAPUT XXV

De eo quod dictum est : « Jesus autem plenus Spiritu Sancto regressus est a Jordane ; » et de eo quod cum de ceteris Spiritibus dictum sit : « Et requiescet super eum », de solo timore ita dicitur : « Et replebit eum Spiritus timoris Domini » ^k.

Jesus autem plenus Spiritu Sancto regressus est a Jordane. Plenus, inquam, Spiritu Sancto ; nam hoc ipsum sicut jam diximus significaverat columba descendens super eum et manens in eo. Sed numquid ex tunc et non ante Dominus Jesus plenus erat Spiritu Sancto ? Nonne ex utero Virginis conceptus fuerat de Spiritu Sancto ^l ? An, quando compingebat illud suum sacri corporis templum, foris stabat et non introivit, donec
1596 C perveniret homo ad tricesimum aetatis suae annum ? Immo, nec foris stetit, cum sacrum conderet corpus Deus incircumscriptus, Dei Spiritus, nec, postquam illud semel condidit, ulla umquam hora vel momento, frigescente

g. Matth. 3, 16. Lc 3, 22. Jn 1, 33. Mc 1, 10 || h. Ps. 44, 8 || i. Col. 2, 9 || j. Cf. Gen. 3, 24.

1596 A puissants ou humbles, c'est Lui qui invisiblement baptise dans le Saint-Esprit.

Mais nous aurons à parler en détail un peu plus tard de ce baptême du Seigneur Christ et de son Esprit-Saint. Pour le moment, notons seulement que cet Esprit-Saint a déclaré avoir enfin trouvé, ou plutôt s'être fait à lui-même, la seule demeure digne de lui, lorsqu'il apparut en forme de colombe sur cet homme qui lui appartenait en propre et lorsqu'il demeura ^g sur lui : non pour lui départir une certaine mesure de grâce comme à ses compagnons ^h, mais pour habiter en lui corporellement ⁱ avec toute sa divinité, et pour témoigner, en descendant sur lui des cieux ouverts, que sa passion ouvrirait

1596 B à ceux qui croiraient en lui les cieux fermés au genre humain depuis le premier péché ^j.

CHAPITRE 25

Il est dit : « Or Jésus rempli du Saint-Esprit revint du Jourdain. » Pourquoi il est dit des autres esprits : « se reposera sur lui », mais de la seule crainte : « Et l'Esprit de la crainte du Seigneur le remplira » ^k.

« Or Jésus rempli du Saint-Esprit revint du Jourdain. » Rempli, dis-je, du Saint-Esprit, car c'est cela même, nous l'avons vu, que signifiait la colombe descendant sur lui et y demeurant. Mais est-ce seulement à partir de cette heure, et non auparavant, que le Seigneur Jésus fut rempli du Saint-Esprit ? Dès le sein de la Vierge, n'avait-il pas été conçu du Saint-Esprit ^l ? Ou lorsque l'Esprit-Saint formait ce temple sien du corps sacré du Christ, se tenait-il au-dehors, et s'abstint-il d'entrer
1596 C jusqu'à ce que l'homme fût parvenu à la trentième année de son âge ? Non, il ne resta pas à la porte alors qu'il formait ce corps sacré, le Dieu incirconscrit, l'Esprit de Dieu ; et quand il l'eut une fois créé il ne lui arriva jamais d'en sortir ni d'en être absent pour une

XXV. a. Lc 4, 1. Is. 11, 2. 3 || b. Symb. Apost.

Rupert de Deutz.

gratia, foras exivit aut abesse potuit. Quid ergo nunc primum plenus Spiritu Sancto dicitur cum a Jordane regreditur ? Nimirum quia qui hactenus se continuerat intus, hic procedere coepit Spiritus Sanctus de triclino mentis ad officia corporis, de potestate ad actum, de intima requie ad exterius ministerium, ut per doctrinam diffunderet gratiam in labiis ^e, per miraculorum exhibitionem moveret manus ejus tornatiles, aureas, plenas hyacinthis ^d.

Amplius autem ex eo recte plenus Spiritu Sancto
 1596 D debuit dici ex quo agere coepit ea quae sunt Spiritus
 timoris Domini, id est jejunando famem pati, perferre
 fraudes tentatoris, circuire et praedicare regnum Dei ^e,
 atque pro voluntate vel mandato Patris oboediens esse
usque ad mortem, mortem autem crucis ^f. Scriptum
 quippe fuerat : *Et replebit eum Spiritus timoris Domini*.
 Notandum denique in toto ordine septem Spirituum
 quia cum dictum sit : *Et requiescet super eum Spiritus*
Domini, Spiritus sapientiae et intellectus, Spiritus con-
silii et fortitudinis, Spiritus scientiae et pietatis, in istis
 sex spiritibus non mutato verbo requietionis, in septimo
 tandem mutatur verbum vel modum dictionis : *Et reple-*
bit eum Spiritus timoris Domini. Si ergo Evangelistam
 Prophetam scienter in isto consonuisse non ignoramus,
 1597 A ut quia dixerat ille : *Et replebit eum Spiritus timoris*
Domini, iste vim dictionis antiquae respiciens consonan-

c. Ps. 44, 3 || d. Cant. 5, 14 || e. Matth. 4, 23 || f. Phil. 2, 8 || g. Lc. 4, 1

1. Cf. S. AUGUSTIN, *Sermo* 248, 5 (PL 38, 1161) : « (Spiritus Sanctus) descendens ad nos, incipit a sapientia, finit ad timorem. Nos autem ascendentes

heure ou un moment, comme si la grâce s'y refroidissait. Comment donc l'Écriture dit-elle pour la première fois qu'il est rempli du Saint-Esprit alors qu'il revient du Jourdain ? Simplement parce que le Saint-Esprit qui, jusqu'ici, se tenait à l'intérieur, commence à se montrer : du festin de l'âme il vient aux services du corps, de la puissance il vient à l'acte, du repos intime au ministère extérieur, pour répandre la grâce sur les lèvres ^e du Christ par la doctrine, pour mouvoir dans des miracles visibles ces mains d'or ciselé pleines d'hyacinthes ^d.

Mais il y a encore une autre raison de le dire rempli
 1596 D du Saint-Esprit : c'est qu'il commence le programme
 qui est celui de « la Crainte du Seigneur » ; à savoir :
 jeûner et souffrir de la faim, essuyer les attaques perfides
 du tentateur, parcourir le pays en prêchant le règne de
 Dieu ^e, enfin être obéissant jusqu'à la mort, la mort de
 la croix ^f, selon la volonté et l'ordre du Père. Certes, ce
 n'est pas pour rien qu'on avait dit de lui : « Et l'Esprit
 de la Crainte du Seigneur le remplira. » Car remarquons
 ceci : dans toute l'énumération des sept esprits il est dit :
 se reposera sur lui. « Se reposera sur lui l'Esprit du Sei-
 gneur, l'Esprit de Sagesse et d'Intelligence, l'Esprit de
 Conseil et de Force, l'Esprit de Science et de Piété. »
 Pour tous ces esprits le verbe ne change pas : « se repo-
 sera ». Mais pour le septième, le verbe et la phrase
 changent : « Et l'Esprit de la Crainte du Seigneur le
 remplira. » Je sais bien qu'ici l'Évangéliste reprend
 1597 A exprès les termes du Prophète ; parce que celui-ci avait
 dit : « Et l'Esprit de la Crainte du Seigneur le remplira »,
 il dit lui aussi, attiré par l'autorité de l'Écriture : « Or
 Jésus, rempli du Saint-Esprit, revint du Jourdain ^e » ;
 cependant, il veut, de plus, proposer à toute créature
 un spectacle extraordinaire : c'est à savoir que le Créateur
 des hommes, Dieu, s'est abaissé jusqu'au point même
 d'où l'homme pécheur doit commencer à remonter quand
 il émerge à peine de ses vices, de ses fautes infernales ¹.

incipimus a timore, perficimur in sapientia. » De même, *Sermo* 219, 3 (*ibid.*, 1166).

dendi sumendum sit. Nam, *initium sapientiae timor Domini*^h.

Huc usque Creator descendit, dicente propheta post omnes gradus Spirituum Domini : *Et replebit eum Spiritus timoris Domini*. Non erat mirum quod requiesceret super eum Spiritus sapientiae et intellectus, Spiritus consilii et fortudinis, Spiritus scientiae et pietatis, non inquam mirum, quia magnificum erat, quia divinam
1597 B majestatem dignitate antiqua decebant haec omnia. Quis autem angelorum aut hominum non miretur Dominum usque ad timorem Domini descendisse, Deum et Dominum coelis ac terris timendum timoratum factum esse, non partim sed plenarie, et quantum verbo repletionis aut plenitudinis potuerunt homines in eodem Spiritu Sancto loquentes significare ? Itaque, secundum hunc modum, digna cum admiratione dictum sit : *Jesus autem plenus Spiritu Sancto regressus est a Jordane*.

CAPUT XXVI

Quod vere sit Deus is quo Jesus plenus dicitur, et quod eujuscumque hominis animam implere non nisi Dei sit.

1597 C Praeterea, quia non sola Sancti Spiritus opera narrare, sed ipsam quoque personam ejus praedicare, venerari et adorare, praesenti opere intendimus, audiat Macedonius et quisquis alius blasphemiae in Spiritum Sanctum reus dicere ausus fuit : *Non est Deus*^a, audiat, inquam, quod dicitur *Jesus Spiritu Sancto plenus*. Quid enim ? *Non est Deus iste quo plenus est is qui omnia implet*^b, Dominus Jesus ? Immo, ut de illo tali homine nunc interim taceam, quemlibet angustioris pectoris hominem implere non nisi Dei est. Manifestius dicamus : spiritum hominis

h. Ps. 110, 10.

XXVI. a. Ps. 13, 1 || b. Éphés. 4, 10

Car « la Crainte du Seigneur est le commencement de la Sagesse^h ».

Voilà jusqu'où s'est abaissé le Créateur : c'est après avoir énuméré tous les dons de l'Esprit du Seigneur que le Prophète conclut : « Et l'Esprit de la Crainte du Seigneur le remplira. » Quoi d'étonnant à ce que se reposât sur lui l'Esprit de Sagesse et d'Intelligence, l'Esprit de Conseil et de Force, l'Esprit de Science et de Piété ? Quoi d'étonnant, dis-je, puisque c'est magnifique ? Puisque ces noms conviennent de tout temps à la divine
1597 B Majesté ? Mais qui, ange ou homme, ne sera stupéfait de ce que le Seigneur soit descendu jusqu'à la Crainte du Seigneur, de ce que le Seigneur Dieu redoutable aux cieux et à la terre ait été pénétré de crainte¹, non pas en partie, mais totalement, autant qu'ont pu le faire entendre des hommes qui parlaient dans le même Saint-Esprit, par les mots : « le remplira » ou « plein » ? C'est pourquoi, disons dans ce sens avec une juste admiration : « Or Jésus, rempli du Saint-Esprit, revint du Jourdain. »

CHAPITRE 26

Celui qui remplit Jésus est vraiment Dieu. Dieu seul peut remplir l'âme de quelque homme que ce soit.

1597 C Puisque, dans le présent ouvrage, nous avons l'intention non seulement de narrer les œuvres du Saint-Esprit, mais de célébrer, de vénérer et d'adorer sa personne même, que Macédonius entende donc, lui ou tout autre qui blasphème contre le Saint-Esprit en osant dire : « Il n'est pas Dieu^a » ; qu'il entende, dis-je, ces mots : « Jésus rempli du Saint-Esprit. » Quoi ? Il n'est pas Dieu, lui dont est rempli celui qui remplit tout^b, le Seigneur Jésus ? Bien plus : sans rien dire pour le moment de l'homme qu'il est, lui, j'affirme que remplir n'importe quel homme au cœur étroit n'appartient qu'à Dieu.

1. Ms. : *minoratum*.

substantialiter introire non nisi Dei est. Creatus spiritus creato spiritui, id est angelicus spiritus humano spiritui, vel humanus spiritus angelico spiritui non potest infundi. Alter alterius capax, sive alter alteri capabilis non est.

1597 D Neuter quippe alterutro subtilior est. Uterque enim creatura, uterque rationalis et immortalis est. Solus Deus natura vel substantia utroque subtilior ac proinde utriusque capabilis est. Sed ecce non tantum homines *Spiritu Sancto repletos* ^c, quod passim legimus, sed ipsum Dominum Jesum pronuntiat Evangelista *plenum Sancto Spiritu* ^d. Quomodo ergo non videbat corvus praedictus Macedonius quia Deus est ista columba, iste Spiritus Sanctus ?

Sed ille forte diceret ad haec : Nonne homo interdum dicitur et est maligno plenus spiritu ? Ad haec inquam : Dicitur quidem ; sed aliter hic Sancto Spiritu, aliter ille maligno impletur spiritu. Nam spiritus malignus non

1598 A ipsi humani spiritus substantiae substantialiter infunditur, sed per occultos irrepens meatus, perque cavernas corporis receptus, animam in suis obsidet sedibus, eamque tartareis discruciat flagris, in quantum fuerit permissus. Sic febris, sic etiam potionis fervor nimius animam subvertit, vimque rationis enecat, non tamen ipsam animae substantiam aut febris, aut per corpus digerenda complevit vinositas. At vero hic Spiritus Sanctus animae substantiam substantialiter ingreditur, eamque ineffabiliter et dilatando complet et complendo dilatat, in ea substantialiter inhabitat atque inambulat, quae merces, quae gloria sanctis in futuro reposita est. Nam in praesenti paucissimorum est persentiscere, saltem ad

c. Act. 2, 4 || d. Le 4, 1

1. La doctrine dérive de CASSIEN, *Coll.* VII. Les démons ne peuvent pénétrer en nous, Dieu seul est pour cela assez subtil (n° 10, éd. Petschenig, *CSEL*, XIII, 1886, p. 191 ; *SC* 42, p. 255). L'esprit créé reste nécessairement à l'extérieur de nous et ne peut agir sur l'âme que par l'intermédiaire du corps, comme le *vin*, la *fièvre* ou le *froid*, cités par Rupert un peu plus bas (n° 12, *ibid.* p. 192 ; *SC*, p. 256). Cassien réagissait contre les Messaliens, pour

Disons-le clairement : pénétrer substantiellement l'esprit de l'homme n'appartient qu'à Dieu. Un esprit créé ne peut entrer dans un esprit créé, l'esprit angélique dans l'esprit humain, ni l'esprit humain dans l'esprit angélique ¹ ; l'un n'est pas capable de l'autre, l'un ne peut entrer dans l'autre, car l'un n'est pas plus subtil que l'autre. Tous deux en effet sont créatures, tous deux sont raisonnables et immortels. Dieu seul, par sa nature ou sa substance, est plus subtil que l'un et l'autre, et donc peut entrer dans l'un et dans l'autre. Ici cependant l'Évangéliste proclame non seulement que de simples hommes sont remplis du Saint-Esprit ^c — nous l'avons lu ailleurs — mais que le Seigneur Jésus lui-même est rempli du Saint-Esprit ^d. Comment donc ce corbeau de Macédonius n'a-t-il pas vu que cette colombe, que ce Saint-Esprit est Dieu ?

1598 A Il nous rétorquerait peut-être : « Ne dit-on pas parfois qu'un homme est rempli, et il arrive qu'il le soit en effet, du malin esprit ? » Oui, on le dit, mais c'est de façon différente que l'un est rempli du Saint-Esprit, l'autre de l'esprit malin. Car l'esprit malin ne pénètre pas substantiellement dans la substance même de l'esprit humain ; mais s'insinuant par des voies cachées, et logé dans les cavités de l'organisme, il assiège l'âme dans sa demeure, et la torture avec des flagellations infernales, autant qu'il en a licence. C'est ainsi que l'excessive ardeur de la fièvre ou de la boisson bouleverse l'esprit et épuise la force de la raison, sans que pourtant la fièvre ni le vin répandus dans le corps remplissent la substance même de l'âme. Au contraire, le Saint-Esprit entre substantiellement dans la substance même de l'âme ; d'une manière ineffable il la remplit en la dilatant, et la remplissant la dilate. C'est substantiellement qu'il habite en elle et s'y promène. Voilà la récompense, voilà la gloire qui attend les saints dans le siècle futur. Car dans le présent, bien peu ont le privilège, même pour une heure ou un

qui le démon pouvait habiter l'âme et l'agir invinciblement (cf. F. DORR, *Diadochus von Photike und die Messalianer*, Freiburg-I.-B. 1937, p. 15 s.).

1598 B horam vel momentum, substantialem ejus tactum, prae-
ter istum hominem solum et singularem de quo unice
dictum est hic : *Super quem videris Spiritum descenden-*
tem et manentem in eo ^e.

Hoc plane quod diximus, vel ex ipsis ejusdem Spiritus
Sancti vocabulis comprobari promptum est, scilicet ex
eo quod dicitur *Spiritus sapientiae, Spiritus intellectus,*
Spiritus consilii, Spiritus fortitudinis, Spiritus scientiae,
Spiritus pietatis, Spiritus timoris Domini.

Nam ubi, putas, sapientia vel intellectus, nisi in anima ;
ubi consilium, ubi fortitudo, ubi scientia, ubi pietas aut
timor Domini, nisi in anima vel mente, inhabitat ? Igitur
solus hic increatus Spiritus humano sive angelico spiritui
substantialiter capabilis est, et vel ex hoc solo convin-
citur Macedonius, omnisque ejusmodi corvus, quia talis
haec columba, tantus iste Spiritus Sanctus Deus est.

1598 C CAPUT XXVII

Quod nos omnes, ubi Jesus Spiritu Sancto plenus dicitur, ad
hauriendum invitetur ; et quod duo data sint hujus Spiritus
Sancti, et quodnam antiqui Patres prius et quod posterius,
itemque nos quod prius et quod posterius accepimus.

Sane cum hic *Spiritu Sancto plenus* ^a dicitur, eodem
dicto nos ad *hauriendum* ^b invitatur. Item cum dicit ille
alius testis pleni hujus : *Et de plenitudine ejus nos omnes*
accepimus, nos ad accipiendum, nos ad hauriendum pro-
vocamur. Hic unus est a quo, in quo, et per quem *gratiam*
et veritatem haurimus, Spiritum *gratiae*, Spiritum
veritatis accipimus. Cum enim dixisset : *Et de plenitudine*
ejus nos omnes accepimus, continuo subjunxit : *et gratiam*
1598 D *pro gratia ; quia lex per Moysen data est, gratia et veritas*
per Jesum Christum facta est ^c. Et nos quidem atque illi
qui haec dicunt : *Et de plenitudine ejus nos omnes acce-*

e. Jn 1, 33.

instant, de ressentir sa touche substantielle, à part ce
1598 B seul homme unique, dont il a été dit exclusivement :
« Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer ^e. »

Ce que nous venons de dire se prouve facilement par les
noms mêmes de l'Esprit : Esprit de Sagesse, Esprit d'In-
telligence, Esprit de Conseil, Esprit de Force, Esprit
de Science, Esprit de Piété, Esprit de la Crainte du
Seigneur. Car où penses-tu qu'habite la Sagesse ou l'In-
telligence, sinon dans l'âme ? Où le Conseil, la Force, la
la Science, où la Piété et la Crainte de Dieu, sinon dans
l'âme ou l'esprit ? Donc seul l'Esprit increé peut sub-
stantiellement être reçu dans l'esprit humain ou angé-
lique, et ceci suffit à prouver contre Macédonius et les
autres corbeaux de son espèce que pareille colombe,
que cet Esprit-Saint si grand, est Dieu.

1598 C

CHAPITRE 27

Nous sommes tous invités à puiser lorsque Jésus est dit « rempli
du Saint-Esprit ». Il y a deux dons de cet esprit. Dans quel
ordre les Pères anciens ont reçu ces deux dons, et dans quel
ordre nous les avons reçus nous-mêmes.

Quand on nous dit que Jésus est « rempli ^a » du Saint-
Esprit, nous sommes invités du même coup à puiser ^b.
De même, lorsque Jean témoigne à son tour de la plé-
nitude de Jésus : « Et de sa plénitude nous avons tous
reçu », c'est nous qu'il veut pousser à aller recevoir, à
aller puiser. Le Christ est l'unique, de qui, en qui, et par
qui nous puisons la grâce et la vérité, nous recevons l'Es-
prit de grâce, l'Esprit de vérité. En effet, après avoir
dit : « Et de sa plénitude nous avons tous reçu », Jean
1598 D ajoute aussitôt : « et grâce pour grâce. Car la loi a été
donnée par Moïse, la grâce et la vérité s'est réalisée par
Jésus-Christ ^c. » Nous aussi, avec ceux qui disent : « Et de
sa plénitude nous avons tous reçu », nous, dis-je, qui

XXVII. a. Lc 4, 1 || b. Is. 12, 3 || c. Jn 1, 16-17

pimus, nos inquam qui post, et illi qui ante passionem hujus pleni hauserunt, eadem data sed ordine praepos-
tero accepimus.

Quot enim vel quae sunt hujus Spiritus data nisi duo, alterum in remissionem peccatorum, alterum in divisiones gratiarum ^a? Haec inquam eadem, sed non eodem ordine, nos atque illi accepimus. Nam illi prius *divisiones gratiarum*, et post *remissionem peccatorum*; nos prius *remissionem peccatorum*, et deinde accipimus *divisiones gratiarum*. Omnes enim usque ad Johannem prius *divisiones gratiarum* acceperunt, immo et prius mortui sunt quam
1599 A acciperent *remissionem peccatorum*. Hanc enim diu expectatam in sola tandem Christi passione acceperunt. Fide fortes, miraculorum potentes, prophetica gratia pollentes fuerunt, et tamen omnes apud inferos detinebantur propter originale peccatum. Fusus est sanguis Christi, atque cum *sanguine aqua* pariter de latere ejus cucurrit ^e, et quia fidem habuerant, eorum omnium peccata lavit. Ipsi quoque Apostoli prius ejusmodi gratias partim acceperunt, ut scilicet *infirmos curarent, spiritus immundos eicerent* ^f; et post passionem Christi *remissionem peccatorum* ^g, ut in regnum coelorum introirent.

At vero nos omnes qui post eandem Christi passionem ad fidem venimus, prius in remissionem peccatorum baptizamus, et tunc demum ejusmodi gratias accipimus ab
1599 B eodem Spiritu Sancto dividente singulis prout vult ^h. Nam quod super Cornelium et super ceteros qui pariter audiebant verbum nondum baptizatos in remissionem peccatorum, manifestum fuit hoc datum: *Cecidit enim Spiritus Sanctus super eos* et erant *loquentes linguis et magnificantes Deum* ⁱ, necessaria tunc temporis hujus Spiritus Sancti advocazione factum est. Dicebant etenim atque dicturi erant illi qui ex circumcissione crediderant: *Quare*

d. Mc 1, 4. Le 3, 3. I Cor. 12, 4 || e. Jn 19, 34 || f. Matth. 10, 1 ||

puisons après, avec ceux qui ont puisé avant la passion de Celui qui est rempli, nous recevons les mêmes dons, mais en ordre inverse.

Combien en effet y a-t-il de dons de cet Esprit, et quels sont-ils? Il y en a deux: la rémission des péchés, et la distribution des grâces ^a. Nous avons reçu les mêmes dons, dis-je, nous et eux, mais non dans le même ordre. Eux ont d'abord reçu la distribution des grâces, ensuite la rémission des péchés; nous, d'abord la rémission des péchés, ensuite la distribution des grâces. Tous, jusqu'à Jean, ont reçu d'abord la distribution des grâces. Bien
1599 A plus, ils sont morts avant de recevoir la rémission des péchés; cette rémission longtemps attendue, ils ne l'ont reçue que lors de la passion du Christ. Forts dans la foi, puissants en miracles, ils jouirent de la grâce prophétique, et tous cependant étaient retenus dans les enfers à cause du péché originel. Mais voici que le sang du Christ fut répandu; avec le sang, l'eau coula de son côté ^e, et parce que ces hommes avaient eu la foi, elle lava les péchés de tous. Les Apôtres eux-mêmes commencèrent par recevoir la distribution des grâces particulières: grâce de guérir les infirmes, grâce de chasser les esprits immondes ^f; après la passion du Christ, ils reçurent la rémission des péchés ^g pour entrer dans le royaume des cieux.

Mais nous tous, qui sommes venus à la foi après la passion du Christ, nous sommes d'abord baptisés pour la rémission des péchés; et alors seulement nous recevons
1599 B les grâces particulières, du même Esprit-Saint qui les distribue à chacun comme il veut ^h. On m'objectera que le don des grâces descendit sur Corneille et les siens quand ils écoutaient la parole, n'étant pas encore baptisés pour la rémission des péchés, le Saint-Esprit descendit en effet sur eux et ils se mirent à parler en langues et à glorifier Dieu ⁱ. Mais ce fut là une intervention du Saint-Esprit nécessaire dans la circonstance. Car les fidèles venus de la circoncision disaient et diraient encore:

g. Jn 20, 23 || h. I Cor. 12, 11 || i. Act. 10, 44-46

introisti ad viros praeputium habentes ¹ ? Ut ergo super incircumcisis carne ad fidem Christi recipiendis auctoritas non deesset, advocatum se opportune hic exhibuit Deus, cui homo contradicere non posset, hic Spiritus quem caro prohibere non auderet, ut in magna tutela
 1599 C constans Petrus diceret : *Si ergo eamdem gratiam dedit illis Deus sicut et nobis qui credidimus in Dominum Jesum Christum, ego quis eram qui possem prohibere Deum* ^k ? Alias fere nusquam, post glorificationem Domini Jesu, hunc Spiritum Sanctum invenimus prius datum esse in *divisiones gratiarum* quam in *remissionem peccatorum*.

CAPUT XXVIII

Item de processione ejusdem Spiritus Sancti, contra eos qui dixerunt eum a solo Patre et non a Filio quoque procedere ; et quod illa processione qua remittuntur peccata, de Filii persona procedat.

Quapropter, quoniam sicut duae sunt personae Patris
 1599 D et Filii de quibus procedit hic Spiritus Sanctus, sic duo, ut jam dictum est, data sunt ejusdem Spiritus, non improbabiler dici arbitramur quia processione qua *de Patre procedit* distribuitur operatio ejus in *divisiones gratiarum*, processione qua procedit *de Filio* datur idem *Spiritus in remissionem peccatorum* ^a. Etenim patriarchae et prophetae, numquid coram hominibus confitebantur Filium Dei ? Attamen accipiebant diversa dona charismatum, non quia cognovissent Filium aut credidissent in eum, sed ut cognoscerent eum et credentes expectarent venturum. Hoc ipsum quod prophetae erant et venturum praesciebant Dei Filium, non utique ex Patris et Filii sed ex solius Patris vel Dei praeunte confessione percipiebant.

At vero ubi Dei Filius semetipsum exhibuit hominem

j. Act. 11, 3 || k. Act. 11, 17.

« Pourquoi es-tu allé chez les incirconcis ¹ ? » Afin donc que l'admission des incirconcis de chair à la foi du Christ pût s'appuyer sur une autorité irrécusable, Dieu lui-même parut au bon moment comme avocat, Dieu avec qui l'homme ne saurait contester, l'Esprit que la chair n'oserait récuser. Alors Pierre, fort d'une telle caution,
 1599 C put dire : « Si Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je donc, moi, pour pouvoir empêcher Dieu ^k ? » Or je ne crois pas qu'il y ait aucun autre exemple, après la glorification du Seigneur Jésus, du don de l'Esprit en multiplicité de grâces précédant le don pour la rémission des péchés.

CHAPITRE 28

La procession du Saint-Esprit. Contre ceux qui ont dit qu'il procède du seul Père et non du Fils également. C'est selon la procession par laquelle les péchés sont remis qu'il procède de la personne du Fils.

Par conséquent, puisqu'il y a deux personnes, le Père
 1599 D et le Fils, de qui procède le Saint-Esprit, et que les dons du Saint-Esprit, nous venons de le voir, sont également au nombre de deux, nous croyons que ce n'est pas sans fondement que l'on dit : en tant qu'il procède du Père, son opération se communique en grâces diverses ; en tant qu'il procède du Fils, le même Esprit est donné pour la rémission des péchés ^a. En effet, qui prétendra que les patriarches et les prophètes aient confessé devant les hommes le Fils de Dieu ? Cependant, ils recevaient divers dons charismatiques, non pour avoir connu le Fils ou avoir cru en lui, mais pour le connaître, pour attendre dans la foi celui qui devait venir. Même d'être prophètes et de savoir d'avance que le Fils de Dieu viendrait, ils le recevaient en conséquence de leur foi, non certes au Père et au Fils, mais au seul Père, c'est-à-dire à Dieu.

Mais depuis que le Fils de Dieu s'est montré lui-même

XXVIII. a. Jn 20, 22-23

- 1600 A hominibus, et qui sacculus auro Dei, id est plenitudine plenus erat hujus Spiritus Sancti, scissus est tormento passionis ^b, illic ex tunc processisse vel procedere hunc eundem Spiritum Sanctum in remissionem peccatorum nullus ambigit, nemo diffidit, nullus dubitat nisi infidelis. Processit tunc ad mortuos qui tenebantur in infernalibus claustris, hereditario ex Adam peccati vinculo compediti, sanctorumque omnem *justitiam*, eatenus *panno menstruatae* ^c comparabilem, usque ad purum et perfectum lavit; procedit extunc ad vivos quotquot *in eadem morte* ejusdem Filii Dei *baptizantur in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* ^d. Igitur adversus errorem eorum qui dixerunt hunc Spiritum Sanctum non a Patre et Filio, sed a sola Patris persona procedere, illud constanter
- 1600 B dicendum est quia, quod a Patre procedit Spiritus Sanctus, *gratiarum divisio*, quod a Filio procedit, *peccatorum remissio est*.

Porro utrum horum melius donum, utrum utilius sive felicius sit, non dubium habentes, cum Psalmista dicimus: *Beati quorum remissae sunt iniquitates et quorum tecta sunt peccata* ^e. Non dixit: « Beati prophetiam habentes », quorum utique unus vel praecipuus ipse jam erat; sed dixit: *Beati quorum remissae sunt iniquitates*, quorum universitas una est omnium electorum Ecclesia, de quibus unus esse cupiens vel sperans dicebat alio loco: *Asperges me hyssopo et mundabor, lavabis me et super nivem dealbabor* ^f.

- comme homme aux hommes, depuis que cette bourse pleine de l'or de Dieu, c'est-à-dire remplie de la plénitude du Saint-Esprit, a été déchirée par le supplice de la passion ^b, personne — à part les infidèles — ne doute, ne conteste, ou ne fait difficulté de croire que ce même Saint-Esprit a procédé et procède de cette passion même pour la rémission des péchés. Il « procéda » alors vers les morts qui étaient retenus dans les prisons infernales, enchaînés par les liens héréditaires du péché d'Adam, et il lava jusqu'à la rendre pure et parfaite toute cette justice des saints comparable jusqu'alors à un linge souillé ^c. Il « procède » depuis vers les vivants, tous ceux qui sont baptisés dans la mort du Fils de Dieu, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ^d. Donc, contre l'erreur de ceux qui ont dit: « L'Esprit-Saint procède non du Père et du Fils, mais de la seule personne du Père », il faut soutenir fermement que l'Esprit-Saint, du fait qu'il procède du Père, est distribution des grâces, du fait qu'il procède du Fils, est rémission des péchés.

Mais lequel de ces deux dons est le meilleur, le plus utile, le plus heureux? Nous disons sans hésiter avec le Psalmiste: « Bienheureux ceux dont les iniquités ont été remises et dont les péchés ont été couverts ^e! » Il n'a pas dit: « Bienheureux ceux qui ont le don de prophétie! », lui qui l'avait autant et plus que tous; il a dit: « Bienheureux ceux dont les iniquités ont été remises! » Oui, car ceux-là tous ensemble constituent l'unique Église des élus. Dans l'espoir et le désir d'être l'un d'entre eux, il disait en un autre endroit: « Tu m'aspergeras avec l'hysope et je serai pur, tu me laveras et je deviendrai plus blanc que neige ^f. »

b. Cf. S. Augustin, *Serm.* 329, 1 et 336, 4, *PL* 38, 1454 D et 1473 D || c. *Is.* 64, 6 || d. *Rom.* 6, 3. *Matth.* 28, 19 || e. *Ps.* 31, 1 || f. *Ps.* 50, 9.

CAPUT XXIX

1600 C Quomodo is qui plenus est Spiritu Sancto, in quo habitat plenitudo divinitatis corporaliter, aliquid nescire dicatur; et quod modus sciendi triplex habeatur.

Unum adhuc in hoc themate est quod quaeramus. Si plenus Spiritu Sancto Jesus, si tota in eo columba manet ^a, si in ipso habitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter ^b, quomodo quippiam nescire aut quippiam non posse se ipse fatetur? Dicit enim: *De die autem illa vel hora nemo scit, neque angeli in coelo, neque Filius, nisi Pater solus* ^c. Et apud Johannem: *Amen Amen dico vobis: non potest Filius a se facere quicquam, nisi quod viderit Patrem facientem* ^d. Item: *Non possum ego a me ipso facere quicquam, sed sicut audio iudico* ^e.

1600 D Primum de die illa quaerimus cur vel quomodo dixerit: *Nemo scit, neque angeli neque Filius, nisi Pater solus*. Si enim hic in solo Patre unam tantum personam intelligimus, et proinde neque Filium, neque hunc Spiritum Sanctum, de die illa scire arbitramur, profecto *Patris et Filii et Spiritus Sancti unitatem in divinitate, aequalitatem in majestate* ^f non tenemus. Et ubi erit quod Filio per os Petri Apostoli universa Ecclesia dicit: *Domine tu omnia nosti* ^g? Ubi erit quod de hoc Spiritu Sancto Paulus Apostolus dicit: *Spiritus omnia scrutatur, etiam profunda Dei* ^h? Ergo fidelius atque reverentius suscipiendum est quod dicitur: *De die autem illa nemo scit, neque angeli neque Filius*. Et quidem fideliter dicimus: *neque Filius* scit, id

1601 A esse: non vos scire facit ⁱ. Sed adversus contentiones arianas non hoc satisfacit. Nam neque Pater nos scire facit. Igitur, ut firmiter atque sanius teneamus quod dixit, consulamus intentionem dicentis, simulque et illud quae-

XXIX. a. Lc 4, 1 || b. Col. 2, 9 || c. Matth. 24, 36 || d. Jn 5, 19 || e. Jn 5, 30 || f. Symb. Athan. || g. Jn 21, 17 || h. I Cor. 2, 10 || i. S. Augustin, *De diversis quaestionibus*, LX, PL 40, 48

CHAPITRE 29

1600 C Comment peut-on dire qu'il ignore quelque chose, celui qui est rempli du Saint-Esprit et en qui habite corporellement la plénitude de la divinité? Il y a trois manières de savoir.

Sur ce sujet, un point nous reste à éclaircir: Si Jésus est rempli du Saint-Esprit, si la colombe demeure en lui tout entière ^a, si en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité ^b, comment lui-même avouet-il qu'il ignore ceci ou qu'il ne peut faire cela? Il dit en effet: « Quant à ce jour et cette heure, personne ne les sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul ^c. » Et chez Jean: « En vérité, en vérité je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, s'il ne le voit faire au Père ^d. » Et encore: « Je ne puis rien faire de moi-même; selon que j'entends, je juge ^e. »

1600 D Cherchons d'abord, au sujet de ce jour, pourquoi et comment il a dit: « Personne ne le sait, ni les anges, ni le Fils, mais le Père seul. » Si nous entendons ici par « le Père seul » une des trois personnes, et si nous voulons en conclure que ni le Fils ni l'Esprit-Saint ne sont renseignés sur ce jour, nous ne tenons sûrement pas l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit en divinité, leur égalité en majesté ^f. Et que deviendra ce que proclame l'Église tout entière par la bouche de l'apôtre Pierre: « Seigneur, tu sais tout ^g »? Que deviendront ces paroles de l'apôtre Paul sur l'Esprit-Saint: « L'Esprit scrute tout, même les profondeurs de Dieu ^h »? Il faut donc prendre avec plus de foi et plus de révérence cette parole: « Quant à ce jour, personne ne le sait, ni les anges, ni le Fils. » A la vérité, nous pouvons dire, en conformité avec la foi, que ces mots: « Ni le Fils ne le sait » signifient: « Ne vous le fait savoir ⁱ. » Mais cette réponse ne suffit pas à réfuter les objections ariennes; car le Père non plus ne nous le fait pas savoir.

Pour tenir plus solidement et plus sainement cette parole du Christ, considérons donc l'intention de celui

Rupert de Deutz.

ramus, modus sciendi, utrum simplex aut multiplex sit. Hoc jam citius occurrit quia multiplex est. Dicimus enim scire quod intelligimus, scire quod non improbamus, scire quod experti sumus. Modi isti in Deo plurimum differunt, si rite advertis. Primo videlicet modo, unus Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus, semper omnia scit; secundo modo, bona semper scit, mala semper nescit; tertio modo, quaedam bona sive quaedam mala aliquando scit, aliquando nescit. Bona, cum verbi gratia ad Abraham dicit: *Nunc cognovi quod timeas Deum, et non peperceris filio tuo unigenito propter me*^l. Nam quod erat in Abraham, id est timorem Domini, nunc se cognovisse perhibuit, eo nimirum quo prius non cognoverat modo, scilicet experimento. Mala vero cum itidem, exempli gratia, ad eundem Abraham dicit: *Clamor Sodomorum et Gomorrhæorum multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis; descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint, aut non est ita, ut sciam*^k. Nam quod erat malum et pessimum scire volebat, eo quo prius nesciebat modo, id est experimento. Quod et factum est. Illo nempe protinus scivit modo quia quo scelere solebant furere in viros, eodem furentes in ipsum, dicebant Loth: *Ubi sunt viri qui introierunt ad te nocte?*^p *Educ illos huc, ut cognoscamus eos*¹.

1601 C Cum itaque tres sint modi scientiæ vel cognitionis Dei, ut jam sciamus juxta quem modum dixerit: *De die autem illa nemo scit, neque angeli in coelo, neque Filius, nisi Pater solus*, quaeramus intentionem dicentis. Et ipsa quoque cito quarentibus occurrit, quia nimirum pro inculcando nobis metu illius diei, vel adventus sui et consummationis sæculi, hoc dixit. Dixerat enim: *Et tunc plangent omnes tribus terræ et videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa et majestate.*

j. Gen. 22, 12 || k. Gen. 18, 20-21 || l. Gen. 19, 5

qui parle, et examinons d'abord s'il n'y a qu'une manière de savoir ou plusieurs. On voit tout de suite qu'il y en a plusieurs. Nous savons en effet ce que nous comprenons; nous savons ce que nous ne blâmons pas; nous savons ce dont nous avons fait l'expérience. En Dieu ces divers modes comportent de grandes différences, si l'on y réfléchit bien. Selon la première acception, un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, sait tout toujours. Selon la seconde acception, il sait toujours le bien, il ignore toujours le mal. Dans le troisième sens, tantôt il sait et tantôt il ignore tel ou tel bien, tel ou tel mal. Exemple d'un bien: il dit à Abraham: « Maintenant je sais que tu crains Dieu, et qu'à cause de moi tu n'as pas épargné

1601 B ton fils unique^l. » Ce qui était déjà en Abraham, à savoir la crainte du Seigneur, Dieu atteste que maintenant il le connaît, d'un mode selon lequel il ne le connaissait pas auparavant, le mode expérimental. Exemple d'un mal: Dieu dit au même Abraham: « Le cri de Sodome et de Gomorre s'est multiplié, leur péché est trop grave! Je descendrai, et je verrai s'ils ont fait ou non ce que dit le cri qui est monté jusqu'à moi. Je le saurai^k! » Ce qui était mal et ignoble, Dieu voulait donc le savoir selon un mode nouveau: l'expérience. Et c'est ce qui arriva: il en fit sans tarder l'expérience. Car le crime que les Sodomites avaient l'habitude de commettre follement contre des hommes, ils voulurent le commettre contre lui-même, et ils disaient à Lot: « Où sont les hommes qui sont entrés ce soir chez toi? Amène-les-nous, afin que nous les connaissions^l. »

1601 C Puisqu'il existe donc trois modes de science ou de connaissance en Dieu, si nous voulons savoir maintenant selon quel mode il a dit: « Quant à ce jour, personne ne le sait, ni les anges du ciel, ni le Fils, mais le Père seul », scrutons son intention lorsqu'il parle. Elle est évidente: il a dit cela pour nous inculquer la crainte de ce jour, de son avènement, et de la consommation du siècle. Car il avait dit: « Et alors toutes les tribus de la terre pleureront. Et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec grande puissance et majesté.

Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna, et congregabunt electos ejus a quatuor ventis a summis coelorum usque ad terminos eorum ^m. Igitur in hoc dicto ejus : *De die autem illa nemo scit, neque angeli neque Filius, nisi*
 1601 D *Pater, hunc esse sensum fideliter accipimus ac si diceret : Dies autem illa tantae erit irae, tantae calamitatis et miseriae* ⁿ, tantae tribulationis et angustiae, quantam nemo umquam ullo potest, potuit, vel poterit experimento praescire, neque angeli coelorum in illa lucis et tenebrarum, id est honorum et malorum angelorum terribili divisione, neque Filius in toto suae passionis vel mortis agone. Perspicuum quippe est quod Filium, id est se ipsum secundum quod homo est, pro omni posuerit homine, quia non dixit : neque angeli in coelo neque homines in terra, sed : *neque angeli in coelo, inquit, neque Filius.*

Relinquitur ergo, quod ait : *nisi solus Pater*, id esse ac si dixisset : nisi solus Deus unus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus ; praesertim quia non dixit : « Pater meus », in quo utique una necessario persona intelligeretur. Et ille scilicet Deus magnitudinem sive amaritudinem illius diei non experimento scit, quippe cum sit Deus impassibilis, sed sic penes se notitiam ejus habet ut non possit ulli creaturae aliter, nisi solo actu et re ipsa, notum fieri quid angustiarum illic futurum sit, ubi, quemadmodum ad Beatum Job loquitur ipse Deus, videntibus cunctis illa bestia praecipitabitur, et *cum sublatus fuerit timebunt angeli, et terribi purgabuntur* ^o. Nam revera si nos, aut angeli, mortales tunc essemus, vel post resurrectionem ullo modo mori possemus, solo visu exanimis efficeremur, videntes tartarum apertum, ignemque aeternum *paratum*
 1602 B *diabolo et angelis ejus* ^p, in quem et nos praecipitandi eramus si non per solam gratiam praeventi fuisset.

^m. Le 21, 27. Mc 13, 26 || ⁿ. Répons *Libera me* || ^o. Job 41, 16 || ^p. Matth. 25, 41.

Et il enverra ses anges avec une grande clameur et le son de la trompette, et ils réuniront ses élus des quatre vents, d'une extrémité à l'autre du ciel ^m. » Par conséquent, cette parole : « Quant à ce jour, personne ne le sait, ni les anges, ni le Fils, mais le Père seul », nous la
 1601 D comprenons avec foi dans le même sens que s'il disait : « Ce jour sera un jour de telle colère, de telle calamité et misère ⁿ, de si grande tribulation et angoisse, que personne ne peut, n'a pu, ni ne pourra jamais le savoir d'avance par expérience, ni les anges du ciel qui ont vu le terrible partage de la lumière et des ténèbres, c'est-à-dire des bons et des mauvais anges ¹, ni le Fils qui a connu toute l'agonie de sa passion et de sa mort. » Il est clair qu'en disant ici « le Fils », il s'est désigné lui-même en tant qu'homme, pour signifier tout homme, car il n'a pas dit : « Ni les anges dans le ciel, ni les hommes sur la terre », mais : « Ni les anges dans le ciel, ni le Fils. »
 Concluons ; dire : « Mais le Père seul » équivalait à dire : « Mais seul le Dieu unique, Père, Fils et Saint-Esprit. »
 1602 A D'autant qu'il n'a pas dit : « mon Père », terme qu'il faudrait nécessairement entendre d'une seule personne ². Encore Dieu lui-même ne sait-il pas d'expérience la terrible grandeur et amertume de ce jour, lui qui est un Dieu impassible ; mais il en garde la connaissance en sa main, de telle manière que nulle créature ne puisse savoir, avant l'acte et l'événement, ce qu'il y aura d'angoisse au moment où, selon les paroles de Dieu même au saint homme Job, la bête sera précipitée sous les yeux de tous, et « à sa chute les anges craindront et leur frayeur les purifiera ^o ». En vérité, si nous, ou les anges, étions alors mortels, ou si après la résurrection nous pouvions d'une manière quelconque mourir, nous rendrions l'âme au premier coup d'œil, rien qu'en voyant le Tartare ouvert et le feu éternel préparé pour le diable
 1602 B et ses anges ^p, feu dans lequel on devait aussi nous précipiter, si nous n'avions été prévenus par pure grâce.

1. Cf. l'exégèse donnée par Rupert de *Gen.* 1, 2, *De Trin.*, in *Gen.*, l. I, ch. 13 (PL 167, 210).

2. Cf. *supra*, chapitre 5.

CAPUT XXX

Item, quantae potentiae sit quod Filium non posse facere quicquam, nisi quod viderit Patrem facientem, ipse dicit.

Restat ut et de eo quaeramus quod ait : *Non potest Filius a se facere quicquam*, et : *Non possum ego a me ipso facere quicquam* ^a. Nam et hoc nihilominus plenitudini de qua loquebamur repugnare videbitur, nisi recte et ut dignum est intelligatur. Primum ergo in isto quoque, ex praecedentibus dictis vel factis intentionem dicentis colligamus, quae hujusmodi sunt : *Surge, inquit, tolle grabbatum tuum et ambula* ^b. *Et statim factus est sanus homo, et sustulit grabbatum suum et ambulabat. Erat autem sabbatum in illo die. Dicebant ergo Judaei illi qui sanus factus fuerat : Sabbatum est, non licet tibi tollere grabbatum tuum. Ac deinceps : Propterea persequebantur Judaei Jesum quia haec faciebat in sabbato. Jesus autem respondit eis : Pater meus usque modo operatur, et ego operor. Et subinde : Amen amen dico vobis, non potest Filius a se facere quicquam, nisi quod viderit Patrem facientem* ^c, etc.

Qua, putas, intentione hic dixit : *Pater meus usque modo operatur et ego operor*, nisi ut doceret se esse Dominum etiam sabbati ? *Pater meus*, inquit, quia Dominus est sabbati, *usque modo operatur*, in sabbatis non minus quam prima vel secunda sabbati, dans pluviam super terram et *producens fenum jumentis, producens ventos de thesauris suis, et solem suum faciens oriri* ^d, et nemo ex vobis dicit : *Quare ille sabbatum non custodit ? Et forte, si quid habetis rationis, idcirco illum censetis sabbati lege non teneri quia bene omnia facit* ^e et nihil male potest operari. Ergo, is jure non tenetur lege sabbati qui non potest male operari. Ad haec inquam : *Amen amen dico vobis, non potest Filius a se facere quicquam*.

XXX. a. Jn 5, 19; 5, 30 || b. Jn 5, 8 || c. Jn 5, 9-19 || d. Ps. 103, 14; 134, 7. Matth. 5, 45 || e. Mc 7, 37

CHAPITRE 30

C'est la marque d'une grande puissance, que le Fils ne puisse rien faire sinon ce qu'il a vu faire au Père ; il le dit lui-même.

Reste à examiner ces paroles : « Le Fils ne peut rien faire de lui-même », et : « Je ne puis rien faire de moi-même ». Car cela encore semblera répugner à la plénitude dont nous parlions, si nous ne l'entendons pas dans un sens juste et digne. Cherchons donc d'abord, ici aussi, à retrouver, d'après les paroles et les actions qui précèdent, dans quelle intention il parle. Les voici : « Lève-toi, dit-il, prends ton grabat et marche ». Et aussitôt l'homme fut guéri et prit son grabat, et il marchait. Or c'était un jour de sabbat. Les Juifs dirent donc à celui qui venait d'être guéri : C'est jour de sabbat, il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat... Et pour ce motif les Juifs harcelaient Jésus parce qu'il faisait cela le jour du sabbat. Mais il leur répondit : Mon Père agit toujours, et moi aussi j'agis... En vérité, en vérité je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, s'il ne le voit faire au Père », etc.

Dans quelle intention pensez-vous qu'il ait dit : Mon Père agit toujours, et moi aussi j'agis », sinon pour nous apprendre qu'il est Seigneur même du sabbat ? « Mon Père, dit-il, parce qu'il est le Seigneur du sabbat, agit toujours, que ce soit le sabbat ou le lendemain ou le surlendemain ; il envoie la pluie sur la terre, fait pousser l'herbe pour les bêtes, tire les vents de ses trésors, fait lever son soleil » ; et personne d'entre vous ne dit alors : Pourquoi celui-là ne garde-t-il pas le sabbat ? Et peut-être, si vous avez quelque bon sens, sentez-vous que s'il n'est pas tenu par la loi du sabbat, c'est qu'il fait bien toutes choses », et ne peut rien faire de mal. Donc, en justice, celui-là n'est pas tenu à la loi du sabbat qui ne peut mal faire. Eh bien, « en vérité, en vérité je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même ». Que veut-il

Quid est hoc dicere, nisi constanter asserere Filium Dei aequae ut Patrem Deum inconvertibilem esse ?

1603 A Quid enim est quempiam a se ipso quicquam facere, nisi seorsum extra Deum absque imperio vel voluntate Dei quicquam facere ? Quid, inquam, hoc est nisi peccare ? Nempe diabolus a se ipso primus fecit quando peccavit ; imitantur illum quicumque peccant et a semet ipsis faciunt, relicto consortio vel auctoritate Dei. Nihilominus et a semetipsis faciunt quando loquuntur extra Deum, loquentes mendacium, dicentes malum bonum et bonum malum ^f, et idipsum defendentes. Linguam, aiunt, nostram magnificabimus, labia nostra a nobis sunt, quis noster Dominus est ^g ?

1603 B Sed non potest, inquit, Filius a se ipso facere quicquam. Non dixit : Non facit Filius, sed : Non potest, inquit, Filius a se ipso facere quicquam. Ergo, inconvertibilis est Filius quem convertibilem esse dicebat Arius haereticus. Nam non potest a se ipso facere quicquam, et hoc illi impossibile est per naturam. Et si angeli sancti firmati sunt post ruinam illius qui a se ipso fecit, et jam amplius non possunt a se ipsis facere quicquam, non hoc habuerunt per naturam, sed acceperunt per gratiam. Hic Filius hoc semper habuit et habet per naturam, et idcirco certus de stabili jure suo : Pater meus, inquit, usque modo operatur, et ego operor, videlicet : quemadmodum ille, ita et ego inconvertibiliter bene omnia facio, non a me ipso quicquam faciens nisi quae video Patrem facientem. Itaque quod dixit hic se non posse, plenitudini ejus de qua loquebamur non modo non repugnat, verum etiam validum plenitudinis atque fortitudinis ejus argumentum est.

f. Ps. 5, 7. Is. 5, 20 || g. Ps. 11, 5.

dire, sinon affirmer constamment que le Fils de Dieu est, à l'égal de Dieu son Père, infaillible ?

1603 A Qu'est-ce en effet que faire quelque chose de soi-même, sinon faire quelque chose de son chef, en dehors de Dieu, en dehors de l'ordre et de la volonté de Dieu ? Mais qu'est cela, sinon pécher ? Le diable le premier a agi de lui-même lorsqu'il a péché ; et ils l'imitent, tous ceux qui pêchent, qui agissent d'eux-mêmes en s'éloignant de l'alliance avec Dieu et de l'autorité de Dieu. Ils agissent encore d'eux-mêmes, ceux qui parlent en dehors de Dieu, préférant le mensonge, appelant bien ce qui est mal et mal ce qui est bien ^f et défendant leur révolte même : « Nous magnifierons notre langue, disent-ils, nos lèvres ne dépendent que de nous ; qui sera notre maître ^g ? »

1603 B Au contraire, « le Fils ne peut rien faire de lui-même ». Il ne dit pas : « Le Fils ne fait rien », mais : « Le Fils ne peut rien faire » de lui-même. Donc le Fils est infaillible, lui qu'Arius l'hérétique disait faillible. Il ne peut en effet rien faire de lui-même : cela lui est impossible par nature. Les saints Anges, confirmés après la ruine de celui qui a agi de lui-même, ne peuvent non plus rien faire désormais d'eux-mêmes ; mais ce privilège ne tient pas à leur nature, ils l'ont reçu par grâce. Le Fils, lui, l'a toujours possédé et le possède par nature. C'est pourquoi il affirme, certain de son droit imprescriptible : « Mon Père agit toujours, et moi aussi j'agis ; car comme lui je fais bien toutes choses infailliblement, ne faisant rien de moi-même mais seulement ce que je vois faire au Père. » Ainsi cette parole : « Le Fils ne peut rien faire de lui-même », loin de répugner à sa « plénitude » dont nous parlions, est un argument solide en faveur de sa plénitude et de sa puissance.

CAPUT XXXI

1603 C **Quomodo secundum ordinem gratiarum ejusdem Spiritus Sancti operetur in Ecclesia sua Christus, operibus distinctis, a passione sua usque ad finem saeculi.**

Nunc *in altum* ^a fidei vela pandenda sunt. Etenim quae de isto pleno sive de plenitudine ejus hactenus manant, et usque in finem saeculi manare non desinunt, septem hujus septiformis flumina, ipso aspirante, permeare cupimus, eodem ordine quo spiritus eosdem a Christi Domini passione usque ad ultimum judicii diem in hoc mundo universaliter magis operari ex ipsis operibus advertere possumus.

Ordo ipse a nobis susceptus iste est. In ipsa humilitatis Christi passione, quia diaboli calliditas superata est, juxta illud : *Et prudentia ejus percussit superbum* ^b,
1603 D et in sacramentis ejusdem passionis quibus regeneramur vel regenerati sumus, Sanctum sapientiae Spiritum praedicabimus. In eo quod per eandem Christi passionem *velum templi scissum est* ^c, immo *velamen vultus Moysi quod positum est super cor Judaeorum* a cordibus credentium sublatum est, ut *aperto sensu Scripturas intelligerent* ^d, maxime Apostoli qui erant homines idiotae et *sine litteris* ^e, Sanctum intellectus Spiritum confitebimur.

1604 A In eo quod *caecitas contigit in Israel donec plenitudo gentium subintraret* ^f, veterisque culturae templum exterminio datum est, ne currentis Evangelii *quadrigas* ^g stantes impedirent ejus lapides, Sanctus nobis consilii Spiritus glorificandus est. In praeliis martyrum quibus diabolus victus et de templis vel delubris atque simulacris gentium, *non valentibus adversariis resistere aut contradicere* ^h, ejectus est, Sanctus nobis fortitudinis Spiritus

XXXI. a. Lc 5, 4 || b. Job 26, 12 || c. Matth. 27, 51 || d. II Cor. 3, 15. Lc 24, 45 || e. Act. 4, 13 || f. Rom. 11, 25 || g. Zach. 6, 1 || h. Lc 21, 15

CHAPITRE 31

1603 C **Comment, suivant l'ordre des grâces de l'Esprit-Saint, le Christ opère dans son Église en œuvres distinctes depuis sa passion jusqu'à la fin du siècle.**

Maintenant, c'est vers le large ^a de la foi que nous devons tendre les voiles. Nous désirons en effet traverser sous le souffle de l'Esprit les sept fleuves de cet Esprit septiforme, qui coulent jusqu'à présent et ne cessent de couler, jusqu'à la fin du monde, de Celui qui est rempli, qui est la plénitude. Nous le ferons dans l'ordre même suivant lequel nous pouvons remarquer, à leurs effets, que ces sept esprits, depuis la passion du Christ notre Seigneur jusqu'au suprême jour du jugement, agissent davantage, d'une façon générale, en ce monde.

Voici donc notre programme : En la passion du Christ humilié, par laquelle il a triomphé de l'astuce du diable selon qu'il est écrit : « Sa prudence a frappé le superbe ^b », et dans les sacrements de cette même passion qui nous
1603 D régénèrent ou nous ont régénérés, nous célébrerons le saint Esprit de Sagesse. Par l'effet de cette même passion du Christ, le voile du temple se déchira ^c, bien mieux, le voile du visage de Moïse posé sur le cœur des Juifs
1604 A fut arraché du cœur des croyants pour qu'ils comprennent clairement le sens des Écritures ^d, les Apôtres surtout, hommes ignorants et sans lettres ^e. En cela nous confesserons le saint Esprit d'Intelligence. Israël a été saisi d'aveuglement jusqu'à ce que la masse des Gentils soit entrée ^f ; le temple de l'ancien culte a été voué à l'extermination, de peur que ses pierres restées debout n'arrêtaient les chars ^g de l'Évangile en marche. En cela, nous avons à glorifier le saint Esprit de Conseil. Dans les combats des martyrs, lors desquels le diable fut vaincu, chassé des temples et des sanctuaires, chassé des idoles des gentils qui ne purent résister à leurs adversaires ni les contredire ^h, nous avons à louer le saint Esprit de

qui in ipsis loquebatur ¹ collaudandus est. In sanctis Patri-
 bus atque Doctoribus nostris, qui Scripturas sanctas fide-
 1604 B liter tractando exposuerunt, ita ut in ipsis veraciter
 impletum sit illud propheticum : *Pertransibunt plurimi
 et multiplex erit scientia* ¹, Sanctus nobis scientiae Spiritus
 digna cum gratiarum actione venerandus est. In eo
 quod postquam *plenitudo gentium subintraverit*, tunc *auferetur
 velamen et reliquiae convertentur ex Israel* ², Sanctus
 nobis pietatis Spiritus confitendus est. In eo tandem quod
ad judicandos vivos et mortuos venturus est ³ ut procedant
*qui bona egerunt in resurrectionem vitae, qui vero mala
 egerunt in resurrectionem judicii* ⁴, Sanctus nobis timoris
 Domini Spiritus praedicandus est.

Et quidem septem primae creationis diebus totidemque
 sequentibus mundi aetatibus insistentes, ad eosdem res-
 1604 C piciebamus Spiritus, quod secundum ipsos operaretur
 Deus Pater, Deus Filius; sed illic tamquam in imagine,
 hic autem in re ipsam nobis adesse intuemur personam
 Dei Sancti Spiritus. Ipse quoque ordo differt. Nam in
 illis a timore ad sapientiam ascendebamus; hic autem a
 sapientia ad timorem descendimus, habentes in fine sae-
 culi quod semper timeamus, quamlibet perfecti simus,
 quamvis apud homines jam apprehendisse videamur.
 Etenim quis *sapiens aut intelligens* ⁵, quis consultus aut
 fortis, quis scientiarum aut pietatis thesauros possidens,
 castum ibi cor se habere gloriabitur, ubi *virtutes coelorum
 movebuntur* ⁶, ubi *timebunt angeli et territi purgabun-
 tur* ⁷ ? Magnus ergo ibi timoris Domini Spiritus.

Igitur per haec septiformis gratiae flumina navigaturi,
 1604 D duces ipsos atque rectorem Spiritum Sanctum invoca-
 mus, ut ipso cursum regente, ad optatum finem cum fructu
 laetitiae pervenire mereamur.

i. Act. 6, 10 || j. Dan. 12, 4 || k. II Cor. 3, 16 || l. I Pierre 4, 5 || m. Jn
 5, 29 || n. Ps. 106, 43 || o. Matth. 24, 29 || p. Job 41, 16.

Force qui parlait ¹ en eux. En nos saints Pères et Docteurs
 qui ont fidèlement exposé et commenté les Écritures,
 1604 B si bien qu'en eux s'est vraiment accomplie cette pro-
 phétie : « Beaucoup liront à fond et la science se multi-
 pliera ¹ », nous avons à vénérer le saint Esprit de Science
 avec une juste action de grâces. Après l'entrée de la masse
 des gentils le voile sera ôté et les restes d'Israël se conver-
 tiront ². En cela, nous avons à confesser le saint Esprit
 de Piété. Enfin, Il viendra juger les vivants et les morts ³,
 pour qu'ils aillent, ceux qui ont fait le bien, vers une
 résurrection de vie, ceux qui ont fait le mal vers une
 résurrection de jugement ⁴. En cela, nous avons à an-
 noncer le saint Esprit de Crainte du Seigneur.

A la vérité, lorsque nous avons étudié les sept jours
 de la première création, puis les sept âges du monde,
 nous dirigeons nos regards vers ces mêmes Esprits,
 1604 C puisque Dieu le Père et Dieu le Fils opéraient selon eux.
 Mais ils nous apparaissaient alors comme en figure. Ici
 au contraire, nous voyons devant nous la personne même
 de Dieu le Saint-Esprit, qui nous est présente en réalité.
 L'ordre aussi diffère. Car alors nous montions de la
 Crainte à la Sagesse, tandis qu'ici nous descendons de
 la Sagesse à la Crainte, ayant à la fin du siècle un motif
 de trembler toujours, quelque parfaits que nous soyons,
 et même si aux yeux des hommes nous paraissions avoir
 atteint déjà le but. Quel sage en effet, quel homme intel-
 ligent ⁵, prudent ou fort, ou possédant des trésors de
 science et de piété, se targuera d'avoir un cœur pur,
 lorsque les puissances des cieux seront ébranlées ⁶, lorsque
 les anges craindront et que leur frayeur les purifiera ⁷ ?
 Qu'il sera grand en ce jour l'Esprit de la Crainte du Sei-
 gneur !

Avant de nous embarquer sur ces fleuves de la grâce
 1604 D septiforme, nous appelons comme guide et comme pilote
 le Saint-Esprit lui-même. Puissions-nous, sous sa con-
 duite, mériter de parvenir avec un surcroît de joie au but
 souhaité.

LIBER SECUNDUS

DE SAPIENTIA. I

CAPUT I

1605 A

Primum de Spiritu Sapientiae; quod per hunc obœdiendo et patiendo semetipsum Deo obtulerit Christus.

Spiritum Sanctum, per quem, ut Apostolus ait, *Christus semetipsum obtulit Deo hostiam viventem ut suo sanguine emundaret conscientiam nostram ab operibus mortuis ad serviendum Deo viventi*^a, Spiritum Sapientiae dicimus, Sapientiae, inquam, *quam nemo principum hujus saeculi cognovit. Si enim cognovissent*, ait idem Apostolus, *numquam Dominum gloriae crucifixissent*^b. Cum autem Spiritum Sapientiae dicimus vel audimus, effectorem sive largitorem subintelligimus. Sed et ipsius quam efficit hic Spiritus definitio Sapientiae si quaeritur^c, dicere non dubitamus sensum esse quemdam quo a nobis ipsa Sapientiae substantia sentitur, quae est, secundum divinam naturam, ipse Christus Dei Filius, Verbum Dei, Verbum Deus. Qui cum secundum divinam, ut jam dictum est, naturam ipsa sit Sapientia, secundum humanam naturam in eo requiescere hic Sapientiae Spiritus et ipse sapiens dicitur esse, quia videlicet anima ejus habitantis in ipsa substantialis Sapientiae sensum habet plenarium *prae cunctis Sapientiae participibus*^d. Illum Sapientiae sensum, maxime ex oboedientia vel patientia ejus, ex

I. a. Hébr. 9, 14 || b. I Cor. 2, 8 || c. Cf. S. Grégoire, *Morales*, XI, 6-8, 8-11, *PL* 75, 957-958 || d. Hébr. 1, 9.

LIVRE SECOND

LA SAGESSE, I

CHAPITRE 1

1605 A

Premièrement, l'Esprit de Sagesse. Par lui le Christ s'offrit à Dieu en obéissant et en souffrant.

L'Esprit-Saint, « par qui, dit l'Apôtre, le Christ s'est offert lui-même à Dieu en hostie vivante, pour purifier par son sang notre conscience des œuvres mortes, pour nous faire servir le Dieu vivant^a », nous l'appelons Esprit de Sagesse, de cette Sagesse, dis-je, que nul des princes de ce monde n'a connue, « car s'ils l'avaient connue, dit encore l'Apôtre, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de gloire^b ». Or lorsque nous disons ou entendons ces mots : « Esprit de Sagesse », nous comprenons par là celui qui produit ou qui donne la Sagesse. Mais si l'on cherche la définition de cette Sagesse même que produit l'Esprit^c, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est une sorte de sens par lequel nous devient sensible la substance même de la Sagesse, qui est le Christ lui-même selon la nature divine, le Fils de Dieu, le Verbe de Dieu, le Verbe Dieu. Selon la nature divine, nous l'avons dit, il est la Sagesse en personne; selon la nature humaine, on dit qu'en lui se repose l'Esprit de Sagesse, et que lui-même est sage, parce que son âme a le sens de la Sagesse substantielle qui habite en elle, un sens plénier, plus que tous ceux qui participent^d à la Sagesse. Ce sens de la Sagesse, c'est surtout dans l'obéissance et la patience

processu sive fructu oboedientiae vel patientiae ejus, cognoscere vel inquirere nunc debemus.

Et hoc ipso adjuvante facturi, nunc prius faciem ejusdem Sapientiae a facie sapientiae filiorum hujus saeculi discernere conemur.

1605 C

CAPUT II

De eo quod in contrarium differant Sapientia quam hic Spiritus efficit et sapientia hujus mundi, et invicem adversari non desinant usque in finem saeculi.

Sapientia quam hic Spiritus Sanctus efficit, unde et Spiritus Sapientiae dicitur, hoc maxime differt a sapientia saeculi, quod illa pervertit ac destruit, haec autem rectum tenet atque custodit in homine ordinem primae conditionis. Recolit enim haec, immo numquam obliviscitur, quod illa scire vel reminisci dedignatur, scilicet quod dixerit Deus : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, ut praesit piscibus maris et volatilibus coeli et bestiis, omnique reptili*^a; ac deinceps, 1605 D eadem Scriptura referente, formaverit hominem de limo terrae^b. Haec ista recolens, semperque memoriter tenens, ita servat eumdem conditionis ordinem, ut animam sursum sublevet ad *imaginem Dei*, corpus vero humiliet in 1606 A terram cujus *de limo Deus illud formavit*, quatenus Deo spiritus hominis subditus sit, corpus vero spiritui. E contra, saeculi hujus sapientia sic eumdem ordinem pervertit, ut dictum est, et destruit, ut inflatum sensum hominis faciat immemorem Dei, corpus autem in magno habeat seu facultates corporis, qualia sunt divitiae, principatus et claritudo generis, sitque Deo rebellis spiritus hominis, spiritui vero dominetur vilior portio carnis.

II. a. Gen. 1, 26 || b. Gen. 2, 7

du Christ, dans l'exercice et le fruit de son obéissance et de sa patience, que nous devons maintenant le chercher et apprendre à le connaître.

C'est ce que nous allons faire avec son aide. Mais essayons d'abord de distinguer le visage de cette Sagesse de celui de la sagesse des fils de ce monde.

1605 C

CHAPITRE 2

La Sagesse œuvre du Saint-Esprit et la sagesse de ce monde sont contradictoires, et elles ne cesseront de s'opposer jusqu'à la fin du monde.

La Sagesse qui est l'œuvre du Saint-Esprit et lui fait donner le nom d'Esprit de Sagesse diffère de la sagesse du siècle principalement en ceci, que cette dernière bouleverse et détruit, tandis que l'autre maintient et garde en l'homme le bon ordre de sa première création. Elle se rappelle en effet, ou plutôt ne perd jamais de vue, ce dont la sagesse du siècle dédaigne d'avoir même un souvenir, à savoir que Dieu dit : « Faisons l'homme à l'image et à notre ressemblance, et qu'il domine les poissons de la mer et les oiseaux du ciel et les bêtes et tout reptile^a », et qu'ensuite, au témoignage de la même Écriture, il 1605 D forma l'homme du limon de la terre^b. Cette sagesse-ci, se rappelant ces choses et les tenant toujours en mémoire, garde si bien l'ordre de la création qu'elle soulève l'âme 1606 A en haut, vers l'image de Dieu, tandis qu'elle humilie le corps vers la terre, du limon de laquelle Dieu l'a formé, afin que l'esprit de l'homme soit soumis à Dieu et le corps à l'esprit. Au contraire la sagesse de ce monde perturbe cet ordre, disions-nous, et le détruit : elle rend oublieux de Dieu le sens enflé de l'homme, mais place au premier rang le corps et les biens du corps, tels que richesses, honneurs, noblesse de la naissance, si bien que l'esprit rebelle de l'homme a le pas sur Dieu, tandis que la partie la plus vile de l'homme, la chair, a le pas sur l'esprit.

Rupert de Deutz.

Ab hac parte iudicium rationis nec philosophos hujus mundi secernit; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt; etenim servierunt *creaturae potiusquam creatori, unde et tradidit illos Deus in desideria cordis eorum in immunditiam, ut contumeliis afficerent corpora sua in semetipsis* ^c. Illa ergo sapientia, multum perverso ordine, quasi manibus ambulans, pedes sursum attollit et caput per terram trahit; haec autem recte incedens, pedibus terram premit, facie coelo intendit. Tam diversis, immo contrariis vultibus, numquam pax aut concordia convenire potuit, sed semper *invicem adversantur* ^d et adversari non desinunt usque in finem saeculi. Est autem summa illius jactantia, pares homines etiam cum injuria potuisse supergredi; summa hujus laus, subveniundo paribus aut etiam minoribus, injuriam non solum non facere, verum etiam aequanimiter pati.

Summum utriusque certamen, in passione Christi Filii Dei, sic universo spectatum est orbi, ut tam nobiliter nusquam hic Sapientiae Spiritus per patientiam vicerit, nusquam tam ignobiliter sapientia saeculi stulta ^{1606 C} victa sit. Hoc ergo, ut proposuimus, spectaculum jam nunc ingrediamur.

CAPUT III

Item, quomodo novus Adam Christus, per hanc Sapientiam, evacuavit veteris Adae insipientiam.

In eo primum Sapientiae virtutem novus hic Adam exercuit quod *peccatum non fecit* ^a, a quo vetus ille non abstinuit; deinde in eo quod *omni oboedientia se subdidit majori* ^b, quod ille non fecit. *Majorem* autem dicimus homine assumpto Deum qui illum assumpsit, *majorem*,

c. Rom. 1, 22-24 || d. Gal. 5, 17.

III. a. I Pierre 2, 22 || b. S. Benoît, Règle, C. VII

A les bien juger, même les philosophes de ce monde appartiennent à cette fausse sagesse, car « se disant sages ils sont devenus insensés; ils ont en effet servi la créature plutôt que le Créateur; aussi Dieu les a-t-il livrés à l'impureté suivant les désirs de leur cœur, pour qu'ils ^{1606 B} déshonorent eux-mêmes leur propre corps ^c ». Cette sagesse-là renverse donc complètement l'ordre, comme si elle marchait sur les mains, les pieds en l'air, la tête en bas. L'autre au contraire s'avance normalement, les pieds fermement appuyés au sol, le visage levé vers le ciel. Avec des allures si diverses, ou plutôt si contraires, impossible qu'elles se rencontrent jamais dans la paix ou la concorde; elles s'opposent toujours l'une à l'autre ^d et ne cesseront de s'opposer jusqu'à la fin du siècle. Le suprême titre de gloire, pour l'une, c'est d'avoir réussi à prendre le pas sur ses égaux, fût-ce au prix d'une injustice; la suprême fierté pour l'autre, c'est de servir ses égaux ou même ses inférieurs, et non seulement de ne pas leur faire injure, mais de souffrir l'injure avec une âme égale.

Leur suprême combat a été donné en spectacle au monde dans la passion du Christ Fils de Dieu, et nulle part l'Esprit de Sagesse n'a triomphé plus noblement par la patience, nulle part la sagesse de ce monde n'a ^{1606 C} été plus ignominieusement convaincue de folie. Mais abordons sans plus tarder ce spectacle, comme nous nous le sommes proposé.

CHAPITRE 3

Par cette Sagesse, le Christ nouvel Adam a annulé la folie du vieil Adam.

Le nouvel Adam exerça la vertu de Sagesse en ceci d'abord qu'il ne fit pas le péché ^a, ce dont le vieil Adam ne s'était pas privé; puis il se soumit en toute obéissance à un supérieur ^b, ce dont l'autre se dispensa. Nous appelons supérieur, par rapport à l'homme assumé, Dieu

inquam, divinitatem impassibilem humanitate passibili, quemadmodum dicit : *Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem, quia Pater major me est* ^e. *Majorem denique se Patrem cum dicit, et « meum » non addit, non unam tantum personam, sed unum intelligimus Deum Patrem omnium, qui est super omnes et per omnia et in omnibus nobis* ^d, id est Patrem et Filium et Spiritum Sanctum.

- 1606 D Huic, inquam, *majori* iste Homo novus, iste in una eademque persona Deus et Homo, unus Christus *omni oboedientia se subdidit*, in eo scilicet quod cum *peccatum non fecisset* et idcirco morti nihil deberet, mori nihilominus voluit propter *mandatum ejusdem majoris*, quemadmodum itidem dicit : *Venit enim princeps mundi hujus, et in me non habet quicquam. Sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio* ^e.

Mori autem non qualicumque voluit morte, sed *morte crucis*, quod et Apostolus digne magnificans, cum dixisset : *Factus pro nobis oboediens usque ad mortem, addidit : mortem autem crucis* ^f. Consideravit enim, ut vere sapiens, quod non parvo cum fructu deberet mori, sicut quasi pro conditione loquebatur jamdudum de illo in Propheta, hic idem Sapientiae Spiritus : *Si posuerit pro peccato animam suam videbit semen longaevum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quod laboravit anima ejus, videbit et saturabitur. In scientia sua justificabit ipse justus servos meos multos* ^g, etc.

Hoc ille vetus homo non fecit. Noluit *se subdere majori*, noluit *oboediens esse usque ad abstinentiam*, abstinentiam autem unius ligni. Quanto melior iste *oboediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. Vera et humano generi valde necessaria sapientis oboedientia, sapientis atque oboedientis patientia, sola valens ad insipientiae atque inoboedientiae illius tollenda nobis opprobria. Haec

c. Jn 14, 28 || d. Éphés. 4, 6 || e. Jn 14, 30 || f. Phil. 2, 8 || g. Is. 53, 10-11

qui l'assume ; supérieure, par rapport à l'humanité passible, la divinité impassible. C'est dans ce sens que le Christ dit : « Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais au Père ; car le Père est plus grand que moi ^e. » Quand il dit : « Le Père est plus grand », mais ne précise pas « mon Père », nous comprenons qu'il ne s'agit pas seulement d'une personne de la Trinité, mais « du Dieu un, Père de tous, qui est au-dessus de tous, à travers toutes choses et en nous tous ^d » : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

- 1606 D A ce supérieur, dis-je, le nouvel Homme, Dieu et homme en une seule et même personne, le Christ un, se soumit en toute obéissance ; car n'ayant pas commis le péché et ne devant donc rien à la mort, il voulut néanmoins mourir à cause du mandat de ce supérieur, comme il le dit lui-même : « Le prince de ce monde vient et il n'a pas de titre sur moi ; mais il faut que le monde sache que j'aime le Père, et je veux agir conformément à l'ordre que m'a donné le Père ^e. »

Or il n'a pas voulu mourir de n'importe quelle mort, mais de la mort de la croix. Ce que l'Apôtre magnifie à bon droit : « Il s'est fait pour nous obéissant jusqu'à la mort » ; et il renchérit : « la mort de la croix ^f ». Car il considéra en vrai sage que ce n'était pas pour un mince profit qu'il devait mourir ! L'Esprit de Sagesse l'avait annoncé de lui, depuis longtemps, par la bouche du Prophète, comme au conditionnel : « S'il livre son âme pour le péché, il verra une longue postérité, et la volonté du Seigneur s'accomplira en sa main. Parce que son âme aura souffert, il verra et sera rassasié. Par sa science, le juste justifiera beaucoup de mes serviteurs ^g », etc.

Voilà ce que ne fit pas le vieil homme. Il ne voulut pas se soumettre à un supérieur, il ne voulut pas être obéissant jusqu'à l'abstinence, l'abstinence d'un seul arbre ! Combien meilleur l'obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ! O véritable obéissance du sage, très nécessaire au genre humain ! ô patience du sage et de l'obéissant, seule capable d'effacer pour nous l'opprobre de la folie et de la désobéissance du vieil Adam ! Cette

Sapientia, vel hic Spiritus Sapientiae generis humani *ora laxavit et linguam disertam fecit*^h, ita ut confidenter dicamus, quotquot credimus in istum sapientem Christum Filium Dei : *Pater noster* vetus Adam, pater
 1607 C *carnis nostrae insipiens peccavit et non est, nos autem iniquitatem ejus portavimus*ⁱ; sed itidem Pater noster Dominus Christus, novus Adam, Pater fidei nostrae, sapiens justitiam fecit, et hic jam in mundo non est. Quare ergo justitiae ejus hereditatem non tolleremus, qui ab illo patre hereditatem injustitiae portabamus^j ?

CAPUT IV

De beato Job : quod in illo praecesserit hujus Sapientiae, id est patientiae Christi typus.

Res magna et grandi sermone dicenda, sed non absque certo praesidio Scripturarum, non absque fida statione rerum praecedentium, quatenus in gradu suo firmiter stet sermo fidelior, et non pro incerta multitudine dicto-
 1607 D rum suomet ipse lassetur fastidio. Gaudemus ergo nunc eo ipso quod longe superius quodam loco condolebamus, scilicet quod cum futurae veritatis, id est Christi Filii Dei, venerandas imagines sive figuras in patriarchis, regibus, et prophetis per ordinem contemplaremur, beatum Job exemplar patientiae praeterivimus^a, quem Patrum venerabilium auctoritas non tacuit in typum praecessisse ejusdem Christi Domini Nostri et Ecclesiae ejus. Hoc, inquam, nunc gaudemus : hic enim non parvum habet locum commemoratio ejus. Siquidem Sapientiae Spiritus, de quo nunc loquimur, qui in hujus sapientis Christi patientia plenarie *requievit*^b, ejusdem futurae requiei suae figuram in illius patientia praeclaro certamine expressit.

h. Sag. 10, 21 || i. Lam. 5, 7 || j. Cf. I Cor. 15, 49.
 IV. a. *Supra*, 1535-1536 A || b. Is. 11, 2

Sagesse, cet Esprit de Sagesse, a ouvert les lèvres du genre humain, a rendu sa langue diserte^h, de sorte que nous pouvons dire avec confiance, nous tous qui croyons
 1607 C en ce sage, le Christ Fils de Dieu : « Notre père le vieil Adam, le père insensé de notre chair, a péché, et il n'est plus ; et nous, nous avons porté son iniquitéⁱ. » Mais à son tour notre Père le Seigneur Christ, le nouvel Adam, le Père de notre foi, plein de sagesse a accompli la justice, et voici qu'il n'est plus en ce monde. Pourquoi donc n'obtiendrions-nous pas l'héritage de sa justice, nous qui portions l'héritage de l'injustice de l'autre^j ?

CHAPITRE 4

Le saint homme Job. En lui s'est montré par avance le type de cette Sagesse, c'est-à-dire de la patience du Christ.

Voici une grande chose et qu'il faut dire avec ampleur, mais non sans le sûr appui des Écritures, non sans la base solide des points déjà acquis, afin que notre discours se tienne fermement dans la ligne de la foi, et qu'il ne vienne pas à se lasser, dégoûté lui-même de son ver-
 1607 D biage. Voici donc que nous nous réjouissons à présent de cela même que nous déplorions dans un passage bien antérieur. Quand nous contemplions successivement chez les patriarches, les rois et les prophètes, les images ou figures vénérables de la Vérité qui devait venir, du Christ Fils de Dieu, nous avons passé le saint homme Job, modèle de patience^a ; or l'autorité des Pères vénérables ne laisse pas ignorer qu'il est venu comme type de ce même Christ notre Seigneur et de son Église. Nous nous réjouissons, dis-je, à présent, car ici son rappel n'a pas peu d'importance. En vérité l'Esprit de Sagesse dont nous parlons à présent, qui reposa^b en plénitude dans la patience de ce sage, le Christ, donna dans la patience de Job, lors d'un tournoi fameux, une image de ce repos futur.

1608 A Igitur, quoniam et rei de qua loquimur magna ac splendida majestate reverberamur, hoc quasi *speculum* ^c soli admoveamus ut tolerabilius atque certiore intuitu hunc sanctum Sapientiae Spiritum in Christo operantem sequi valeamus.

CAPUT V

Quomodo Sathan, ubi exemplar hujus Sapientiae Job tentandum expetebat, circumbat terram et perambulabat eam. Hic autem ubi Christum fecit occidi, foras missus est.

Exemplar Sapientiae hujus, quae, ut Apostolus ait, *gentibus stultitia est* — sed enim quod *sultum est Dei sapientius est hominibus* ^a — hujus, inquam, Sapientiae exemplar in eo est, quod *egressus Sathan a facie Domini percussit*

1608 B *Job ulcere pessimo a planta pedis usque ad verticem ejus, qui testa saniem radebat sedens in sterquilinio* ^b. Nempe ulcus pessimum intendebat Sathan in Job, id est Dolentem ^c — subauditur pro nobis Dominum Jesum — quando juxta sapientis illius testimonium dicebant impii, quorum utique corda possidebat Sathan : *Morte turpissima condemnemus eum* ^d. Et illum quidem percussit, *simplicitati atque rectitudini innocentis ac timentis Deum invidens* ^e; istum autem percuti fecit, tormenta quae ejus praesentia patiebatur ferre non sustinens, quod multotiens confessus est, verbi gratia cum diceret per os hominis cui totam immiserat *legionem* : *Quid mihi et tibi, Jesu Fili Dei summi ? Adjuro te per Deum ne me torqueas* ^f.

Amplius enim Sathan in isto urgebatur; magis in isto 1608 C quam in illo ad iudicium disceptationemque vocabatur. Illic etenim cum interrogatus a Domino dicente : *Unde venis* ^g responderet semel et iterum : *Circuivi terram et perambulavi eam* ^g, non exigebatur iudicium, non erat

c. I Cor. 13, 12.

V. a. I Cor. 1, 23.25 || b. Job 2, 7-8 || c. Cf. S. Grégoire, *Mor. Préf. VII*, 16, *PL* 75, 525 D || d. Sag. 2, 20 || e. Job 1, 8 || f. Mc 5, 7 || g. Job 1. 7

1608 A Frappés et comme éblouis par la trop grande et resplendissante majesté de l'objet dont nous parlons, présentons donc au soleil cette sorte de miroir ^c, pour pouvoir suivre d'un regard plus assuré et plus soutenu l'Esprit de Sagesse à l'œuvre dans le Christ.

CHAPITRE 5

Au temps où il réclamait de tenter Job, exemplaire de cette Sagesse, Satan faisait le tour de la terre et s'y promenait partout. Mais dès qu'il eut fait tuer le Christ, il fut mis dehors.

Voici donc une image de cette Sagesse qui, comme le dit l'Apôtre, « est folie pour les Gentils » — mais ce qui « est fou en Dieu est plus sage que les hommes ^a » — voici, dis-je, une image de cette sagesse : « Satan, étant 1608 B sorti de devant le Seigneur, frappa Job d'un ulcère malin depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. Et celui-ci, assis sur un fumier, râclait sa pourriture avec un tesson ^b. » Satan menaçait d'un ulcère malin Job qui signifie : le Patient ^c — nous entendons le Seigneur Jésus — lorsque selon la prophétie d'un sage, les impies, dont Satan en personne possédait les cœurs, disaient : « Condamnons-le à la mort la plus infâme ^d ! » Il frappa Job parce qu'il voyait d'un mauvais œil la simplicité et la rectitude de cet homme innocent et craignant Dieu ^e; il fit frapper Jésus parce qu'il ne pouvait supporter les tourments que lui causait sa présence. Il l'avoua bien des fois, par exemple lorsqu'il dit par la bouche du possédé en qui il avait fait entrer toute une légion : « Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus Fils du Dieu Très-Haut ? Je t'adjure, par Dieu, ne me tourmente pas ^f ! »

Car dans le cas de Jésus, Satan était tourmenté davan- 1608 C tage; dans le cas de Jésus plus qu'en celui de Job, il était cité en jugement et sommé de rendre des comptes. Jadis interrogé par le Seigneur : « D'où viens-tu ? » il avait répondu par deux fois : « De faire le tour du monde et de me promener par toute la terre ^g. » Alors

qui diceret : *Nunc iudicium sit mundi, nunc ejicieris foras, o circuitor mundi et perambulator terrae Sathan.* Non inquam erat qui haec diceret, et idcirco gloriabatur quod nullo *fortiore superveniente*^h vacaret sibi victori *circuire terram et perambulare eam.* Hic autem erat qui diceret : *Nunc iudicium est mundi, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras*ⁱ.

Igitur *cum* hic Dolens, qui quondam dives et vere *rex sedebat, circumstante*^j angelorum exercitu, *extra portam*^k ejectus, *morte esset turpissima percussus, quasi leprosus*^l *reputatus* revera sedebat Job in sterquilinio sanie cooptertus; nam *Dominus posuerat in eo iniquitates omnium nostrum*^m. Verum easdem iniquitates nostras, omnemque corruptionem et ipsam mortalitatem nostram per virtutem resurrectionis *erasurus* erat, et idcirco recte dictum est quia *Job testa saniem radebat*ⁿ. *Testa* quippe^o prius molle lutum, post autem igne coquente solidum factum, caro est Christi prius passibilis atque mortalis, utpote nostrum lutum, post autem per ignem passionis sic in resurrectione solidata, ut morte aut ulla corruptione jam non solvatur in aeternum.

Hoc, secundum rem veram, in isto factum est de quo *loquimur* Spiritu Sapientiae, secundum sensum autem vel sapientiam hujus saeculi *stultitia* videbatur. Sed esto : *Quoniam, inquit Apostolus, non potuit mundus per sapientiam cognoscere Deum, placuit Deo per stultitiam praedicationis salvos facere credentes*^o. Nam revera, nisi ad istam quam dicit *stultitiam* Deus descendisset, Deum mundus vane sapiens non cognovisset.

h. Cf. Lc 11, 22 || i. Jn 12, 31 || j. Job 29, 25 || k. Hébr. 13, 12 || l. Is. 53, 4 ; 53, 6 || m. Job 2, 8 || n. Cf. S. Grégoire, *Mor.*, III, 18, 33, *PL* 75, 616 C || o. I Cor. 1, 21.

nul ne pressait la sentence. Personne pour dire : « Maintenant va avoir lieu le jugement de ce monde, maintenant tu vas être jeté dehors, ô voyageur du tour du monde, toi qui te promènes par toute la terre, Satan ! » Non, il n'y avait personne pour dire rien de semblable. Aussi Satan se glorifiait-il de ce qu'en l'absence d'un plus fort^h, il lui était loisible de faire en vainqueur le tour du monde, et de se promener par toute la terre. Mais cette fois il y avait quelqu'un pour dire : « Maintenant c'est le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde va être jeté dehorsⁱ. »

Lors donc que l'Homme de douleurs, lui qui auparavant était riche et trônait en vrai roi^j, entouré de l'armée des anges, eut été jeté hors de la porte^k, frappé de la mort la plus infâme, et regardé comme un lépreux, on peut dire que le vrai Job était assis sur son fumier, couvert de pourriture ; car le Seigneur avait placé sur lui les iniquités de nous tous^l. Mais ces iniquités, toute notre corruption et notre condition mortelle même, il devait les « râcler » par la vertu de sa résurrection ; et c'est pourquoi l'Écriture dit bien que Job râclait sa pourriture avec un tesson^m. Ce tessonⁿ, d'abord argile molle, et qui devient solide une fois cuit au feu, c'est la chair du Christ d'abord passible et mortelle, puisque faite de notre limon, mais par la suite cuite au feu de la passion et rendue si solide à la résurrection qu'elle ne peut plus jamais être dissoute, ni par la mort ni par n'importe quelle corruption.

Selon la vérité, cette œuvre s'accomplit dans l'Esprit de Sagesse dont nous parlons ; selon le sens ou la sagesse de ce siècle cependant, c'était folie. Mais, soit ! « Parce que, dit l'Apôtre, le monde n'a pas pu connaître Dieu par la Sagesse, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiront^o. » Car en vérité, si Dieu n'était descendu à ce qu'il appelle folie, le monde faussement sage n'aurait pas connu Dieu.

CAPUT VI

De eo quod omnes electi maledixerint, quantum potuerunt, eidem diei vel nocti quam maledixit Job dicendo : Pereat dies in qua natus sum et nox in qua dictum est : Conceptus est homo ; solus autem Christus, quia peccatum non fecit, efficaciter maledicere, id est damnare potuerit.

Post haec, aperuit Job os suum et maledixit diei suo, et locutus est : Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua
1609 B dictum est : Conceptus est homo. Dies ille vertatur in tenebras, non requirat eum Deus desuper, et non illustretur lumine ^a. Dies nativitatis vel nox conceptionis, quam maledicere sapientis erat, peccatum fuit primi hominis ; dies, inquam, ironice, vere autem nox ^b.

Nam illo, tamquam in die, nobis *aperiendi* promittentur oculi, dicente deceptore : *Comedite et eritis sicut dii* ^c. Sed ubi creditum est illi, *paries inimicitarum* ^d inter nos ac Deum consurrexit, et ita *in nocte*, id est, non visuri Deum, male fuimus concepti. Et illum quidem *diem*, immo *illam noctem*, Job ille *maledixit* quantum potuit, et quisquis alius ab origine mundi peccatum illud diaboli damnavit et justitiam Dei suspiravit ; sed nullius eorum maledictio satis efficaciter illud damnare potuit. Causas ejusdem impossibilitatis postmodum ita
1609 C subjungit : *Quare non in vulva mortuus sum ? Egressus ex utero non statim perii ? Cur exceptus genibus ? Cur lactatus uberibus ?* *Absit enim nos credere quod tantus vir, tanta Spiritus scientia praeditus, tanta interni iudicis attestazione laudatus, abortivum se optet interiisse ; sed quia sicut etiam per remunerationem cognoscitur, intus habet testem suae fortitudinis, intus pensanda sunt ejus pondera locutionis.

VI. a. Job 3, 1-4 || b. Cf. S. Grégoire, *Mor.*, IV, 1, 6, *PL* 641 AB || c. Gen. 3, 5 || d. *Éphés.* 2, 14

CHAPITRE 6

Tous les élus ont maudit de toutes leurs forces ce jour et cette nuit que Job a maudits en disant : « Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme est conçu ! » Mais seul le Christ, parce qu'il n'a pas fait le péché, a pu les maudire efficacement, c'est-à-dire les condamner.

Après cela Job ouvrit la bouche et maudit son jour, et il dit : « Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans
1609 B laquelle il a été dit : Un homme est conçu. Ce jour-là, qu'il se change en ténèbres ; que Dieu n'en ait cure de là-haut, et que sur lui ne brille point la lumière ^a. » Ce jour de la naissance, ou cette nuit de la conception, qu'il appartenait à un sage de maudire, fut le péché du premier homme : jour, dis-je, au sens ironique, mais en réalité, nuit ^b.

Car, dans ce soi-disant jour, le séducteur nous promettait que nos yeux s'ouvriraient : « Mangez et vous serez comme des dieux ^c. » Mais dès qu'il eut trouvé créance, un mur d'inimitiés ^d s'éleva entre Dieu et nous ; et nous fûmes conçus pour le malheur, dans la nuit, c'est-à-dire incapables de voir Dieu. C'est ce jour, ou plutôt cette nuit, que maudirent de tout leur pouvoir Job et tous ceux qui depuis l'origine du monde détestèrent ce péché du diable et soupirèrent vers la justice de Dieu ; mais la malédiction d'aucun d'eux ne put le condamner efficacement. Job énumère ensuite de la sorte les causes
1609 C de cette impuissance : « Pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein de ma mère ? Sorti du ventre, pourquoi n'ai-je pas expiré aussitôt ? Pourquoi ai-je été reçu sur des genoux, allaité par des mamelles ? » *Loin de nous la pensée qu'un tel homme, doué d'une si grande science spirituelle et loué par une si solennelle attestation du juge intérieur, souhaite avoir péri comme avorton ! Mais puisqu'il a intérieurement le témoin de sa force, comme l'atteste sa récompense finale, c'est intérieurement qu'il faut peser son langage.

Quatuor quippe modis peccatum perpetratur in corde, quatuor consummatur in opere. In corde namque suggestionem, delectationem, consensum et defensionis audaciam perpetratur. Fit enim suggestio per adversarium, delectatio per carnem, consensus per spiritum, defensionis audacia per elationem. Culpa enim, quae terrere mentem debuit, extollit et dejiciendo elevat, sed gravius elevando supplantat. Unde et illam primi hominis rectitudinem antiquus hostis quatuor ictibus fregit. Nam serpens suasit, Eva delectata est, Adam consensus; qui etiam requisitus, confiteri culpam noluit per audaciam.*

1609 D Plane et nos in illa vulva non mortui sumus, et egressi ex utero illo non statim perimus; immo eisdem excepti genibus, eisdem lactati sumus uberibus. Nam in illo Adam omnes peccaverunt, inquit Apostolus. Igitur peccati illius diem sive noctem neque praedictus Job neque electorum quisquam satis efficaciter maledicere, id est damnare, potuit, quia, ut de actualibus taceam peccatis eorum, quibus non omnino caruerunt, omnes illud idem 1610 A de Adam contraxerant originale peccatum. Hic unus efficaciter maledicere, id est damnare potuit, quemadmodum et Apostolus dicit: *Nam quod impossibile erat legi, in quo infirmabatur per carnem, Deus Filium suum mittens de peccato damnavit peccatum in carne* e.

CAPUT VII

Quomodo dixerit vel dicat idem Christus pro cuncto genere humano : *Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo.*

Proinde, dicat hic unus homo, dicat hic unus pro cuncto genere humano : *Pereat dies in qua natus sum, et*

e. Rom. 8, 3.

1. Le passage entre astérisques est reproduit littéralement de S. GRÉGOIRE, *Morales*, IV, 27, 48 (PL 75, 661 A-B).

Le péché en effet se commet dans le cœur de quatre façons et se consume en acte de quatre façons. Dans le cœur, il se commet par la suggestion, la délectation, le consentement, et l'impudence à se justifier. La suggestion se fait par l'adversaire; la délectation, par la chair; le consentement est donné par l'esprit; l'impudence à se justifier vient de l'orgueil. La faute en effet, qui aurait dû atterrir l'âme, l'élève; en la précipitant elle 1609 D l'élève, et en l'élevant elle la terrasse plus pesamment. La belle rectitude du premier homme lui-même, c'est donc en quatre coups que l'antique ennemi l'abattit: le serpent persuada, Ève se délecta, Adam consentit; et quand Dieu l'interrogea, il refusa par impudence de confesser sa faute¹.*

Certes, nous non plus, nous ne sommes pas morts dans ce sein maternel; sortis de ce ventre, nous n'avons pas péri aussitôt; bien plus, nous avons été reçus sur les mêmes genoux, allaités aux mêmes mamelles. Car dans le vieil Adam tous ont péché, dit l'Apôtre. Donc le jour ou la nuit de ce péché, ni Job ni aucun des élus ne put assez efficacement le maudire, c'est-à-dire le condamner; car pour ne rien dire de leurs péchés actuels — ils n'en furent pas entièrement exempts — tous avaient con- 1610 A tracté d'Adam ce même péché originel. Le Christ seul put efficacement le maudire, au point de le condamner, selon que l'Apôtre le dit encore: « En effet, ce qui était impossible à la loi parce qu'elle était sans force à cause de la chair, Dieu, envoyant son Fils au sujet du péché, a condamné le péché dans la chair e. »

CHAPITRE 7

Comment le Christ a dit et dit encore au nom de tout le genre humain : « Périssent le jour où je suis né et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme est conçu. »

Qu'il dise donc, ce seul homme, qu'il dise lui seul au nom de tout le genre humain : « Périssent le jour où je suis

nox in qua dictum est : Conceptus est homo ^a. Sed numquid iste in illo peccati *die natus*, et in illa *nocte infelicitatis conceptus est* ? *Natus plane in illo die, et conceptus est in illa nocte* ; verumtamen longe aliter novus hic atque
 1610 B aliter vetus homo ille. Nam ille praedicto modo *natus vel conceptus est*, ut qui homo erat et bene erat, peccator fieret et male existeret ; hic autem ita *conceptus et natus est* ut qui Deus erat et impassibilis atque immortalis erat, homo fieret et passibilis atque mortalis existeret. Et uterque quidem in *die vel nocte peccati* ; sed ille ut fieret peccatum, hic autem quia factum fuerat peccatum. Ille, prava suggestione *conceptus* et propriae substantiae corruptione *natus*, id est degeneratus est ; hic autem, voluntate Patris et sua, de Virgine *conceptus* et alienae substantiae assumptione homo factus est. Ille diabolo *natus* ad culpam simul et poenam ; hic Deo *natus* est sine culpa, ad culpae poenam.

Istic *Sapientiae locus est* ^b, istic *Sapientiae Spiritus* quid
 1610 C dicat vel innuat attendendum est. Ecce enim Homo Christus, Homo justus, hominibus peccatoribus multum debet. *Confortentur manus dissolutae, et roboventur genua debilia* ^c peccatorum, quia videlicet si fide et pietate eruditi, si sapientes cauidici vel jurisperiti sint, habent quo constringant iudicem suum. Dicat enim iudex : « Ego propter vestrum peccati diem natus, propter vestram iniquitatis noctem conceptus, et qui Deus immortalis eram, homo mortalis factus sum. » Dicant ad haec peccatores fideles, peccatores poenitentes : « Et si quidem multum tibi debemus nos, Deus Christe, quia homo factus es, at tu econtra multum nobis debes, Homo Christe, quia propter nos in Deum assumptus es.
 1610 D Nam nisi fuisset nos peccatores, causa cur tu assumi in Deum deberes nulla fuisset. »

Confortentur, inquam ; nec enim id solum attendere

né et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme est conçu ^a ! » Mais est-il donc né, lui aussi, en ce jour de péché, et a-t-il été conçu en cette nuit de malheur ? Parfaitement : né en ce jour, conçu en cette nuit. Mais c'est tout autrement qu'ont eu lieu naissance et conception pour le vieil homme ou pour le nouveau. Car pour
 1610 B Adam, ladite naissance ou conception a consisté, alors qu'il était homme et était heureux, à devenir pécheur et à être malheureux. Le Christ au contraire a été conçu et est né de telle manière que lui, qui était Dieu et était impassible et immortel, se fit homme et fut passible et mortel. Tous deux naquirent, ou furent conçus, dans le jour ou la nuit du péché ; mais le vieil homme, pour que le péché se fit, et le nouveau, parce que le péché avait été fait. Celui-là fut conçu d'une suggestion mauvaise, et naquit de la corruption de sa propre substance, c'est-à-dire dégénéra. Celui-ci fut, par la volonté du Père et la sienne, conçu d'une vierge, et se fit homme en assumant une substance étrangère. Celui-là naquit au diable, pour la coulpe et la peine tout ensemble ; celui-ci naquit à Dieu, sans coulpe, pour la peine de la coulpe.

C'est ici le lieu de la Sagesse ^b, c'est ici qu'il faut être
 1610 C attentif à ce que dit ou suggère l'Esprit de Sagesse ! Voici en effet que l'Homme Christ, l'Homme juste, doit beaucoup aux hommes pécheurs. Que se fortifient les mains languissantes, et que les genoux chancelants des pécheurs s'affermissent ^c, car s'ils sont instruits par la foi et la piété, s'ils sont sages avocats ou juristes, ils ont de quoi lier les mains à leur juge. S'il dit en effet : « Je suis né à cause de votre jour de péché, j'ai été conçu à cause de votre nuit d'iniquité ; et moi qui étais Dieu immortel je me suis fait homme mortel », les pécheurs croyants, les pécheurs pénitents lui répondront : « C'est vrai, nous te devons beaucoup, Christ Dieu, pour t'être fait homme ; mais inversement tu nous dois beaucoup, Christ homme, car à cause de nous tu as été assumé pour être Dieu. En effet si nous n'avions pas été pécheurs, il n'y
 1610 D aurait eu aucune raison pour que tu fusses ainsi assumé. »

Qu'ils se reconfortent, dis-je ; et en effet ils ne doivent

debent quod tantae dignitatis Dominus, propter tam indigna servilium personarum delicta, tantis affectus est injuriis et ipsa morte, morte autem crucis ^a, verum id quoque quod nisi peccassent servi, nec assumpta fuisset in Dominum Deum natura servilis. Nec enim Dominus ille, pro servis contumacibus sive sceleratis, plus injuriarum quam gloriae pro eisdem recepit. Nam pro quibus in cruce pependit, pro eisdem *ut interpellet sedet nunc a dextris Dei* ^e.

Hac accepta ratione veritatis, a quocumque illam acceperit, sive a Judaeo sive a Gentili, *vim pati gaudet rex regni Dei ut regnum ipsum diripiant violenti* ^f quibus ^{1611 A} et quasi ratione victus aperiat os suum et dicat eis : *Pereat vobis dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo. Quod est dicere : Dies peccati qui secundum falsitatem serpentis dicentis : Comedite et aperientur oculi vestri et eritis sicut dii* ^g putabatur dies, revera autem nox est, in qua die vel nocte, id est propter quam diem vel noctem ego qui Deus eram homo natus sum, *pereat vobis. Quomodo pereat ? Non requirat eum Deus desuper, et non illustretur lumine* ^h. Haec vestra beatitudo sit quam et in psalmo Propheta suspirans dicit : *Beati quorum remissae sunt iniquitates et quorum tecta sunt peccata. Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum* ⁱ. Nam hoc est non *requiri diem illum et non illustrari lumine*, quod est *remissas iniquitates et peccata* ^{1611 B} tecta esse. In hanc nimirum largitatem, os suum tunc semel aperuit in aeternum non clausurus illud, quando dixit : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit* ^j.

d. Phil. 2, 8 || e. Rom. 8, 34 || f. Matth. 11, 12 || g. Gen. 3, 5 || h. Job 3, 4 || i. Ps. 31, 1-2 || j. Mc 16, 16.

pas considérer seulement qu'un Seigneur de si grande dignité a souffert, pour les fautes méprisables de personnes serviles, tant d'injures et la mort même, la mort de la croix ^a. Mais ils doivent penser également que si les esclaves n'avaient pas péché, la nature d'esclave n'aurait pas non plus été assumée dans la personne du Seigneur Dieu. Car ce Seigneur n'a pas reçu, du fait de ses serviteurs méchants et rebelles, moins de gloire que d'injures : c'est pour eux qu'il a été suspendu à la croix, mais c'est pour eux encore, afin d'intercéder pour eux, qu'il trône maintenant à la droite de Dieu ^e.

Devant un argument si bien fondé, et quel que soit celui dont il l'entend, Juif ou Gentil, le Roi du royaume de Dieu se réjouit de souffrir violence, et que les violents s'emparent du royaume ^f. Vaincu en quelque sorte par ^{1611 A} eux et par leur argument, il peut ouvrir la bouche et leur dire : « Périsses pour vous le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme est conçu. » Ce qui signifie : Le jour de péché, qui selon le mensonge du serpent : « Mangez, et vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux ^g » était tenu pour jour — mais en vérité c'est une nuit — jour ou nuit en lesquels, c'est-à-dire à cause desquels moi qui étais Dieu je suis né comme homme : que ce jour périsse pour vous ! Comment, périsse ? « Que Dieu n'en ait cure de là-haut, et que sur lui ne brille point la lumière ^h. » Quelle soit vôtre, cette béatitude que dans le psaume le Prophète énonce en soupirant de désir : « Bienheureux ceux dont les iniquités ont été remises et dont les péchés ont été couverts ! Bienheureux l'homme à qui le Seigneur n'a pas imputé le péché ⁱ ! » Car n'avoir cure de ce jour et ne pas faire briller sur lui la lumière, c'est remettre les iniquités et couvrir les péchés. Pour nous accorder cette faveur, ^{1611 B} il a ouvert la bouche, et a dit cette parole irrévocable : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. ^j »

CAPUT VIII

Quod Judaei, qui prius lucebant, excoecati sint in passione ejus; et quod ei contra illos dicere conveniat: « Obscurentur stellae in caligine noctis illius. »

Obscurent eum tenebrae et umbrae mortis, occupet eum caligo et involvatur amaritudine. Noctem illam tenebrosus turbo possideat, non computetur in diebus anni nec numeretur in mensibus. Sit nox illa solitaria nec laude digna. Maledicant ei qui maledicunt diei, qui parati sunt suscitare Leviathan. Obtenebrentur stellae caligine ejus^a. Obscurent eum inquit tenebrae et umbrae mortis; subauditur:
 1611 C in reprobis. Nam in electis dies ille vel nox illa perit. Nimirum in hoc quoque os suum aperuit, data sibi *potestate judicium faciendi*^b, ut eundem peccati diem damnet in reprobis quem destruxit in electis. Unde et cum dixisset: *Qui crediderit et baptizatus fuerit salvus erit*, continuo subjunxit: *Qui vero non crediderit condemnabitur*^c. Haec et cetera quae sequuntur, relinquimus, quoniam multa sunt, et in Beati Gregorii Papae expositionibus luce clariora redduntur, et tantummodo pauca ex multis decerpimus, secundum intentionem qua nunc in laudibus Spiritus Sapientiae mentem extendere cupimus.
Obtenebrentur inquit stellae caligine ejus. Stellae hoc loco tales intelligendae sunt quales et in Apocalypsi
 1611 D *intelligimus, ubi scriptum est: Et cauda draconis trahebat tertiam partem stellarum coeli, et misit eas in terram*^d. *Stellas* namque in terram trahere, est eos qui videntur studio vitae coelestis inhaerere ex amore terreno iniquitate aperti erroris involvere^e. Tales profecto tunc Judaei

VIII. a. Job 3, 5-9 || b. Jn 5, 27 || c. Mc 16, 16 || d. Apoc. 12, 4 || e. S. Grégoire, *Mor.* IV, 10, 17, *PL* 75, 646 D

1. Cette phrase, précédée de la citation de l'Apocalypse, vient de S. GRÉGOIRE, *Mor.*, IV, 10, 17 (*PL* 75, 646 D).

CHAPITRE 8

Les Juifs, qui d'abord étaient lumière, ont été aveuglés dans sa passion. Il lui sied de dire contre eux: « Que les étoiles s'obscurcissent dans les ténèbres de cette nuit. »

« Que les ténèbres et les ombres de la mort obscurcissent ce jour; qu'une nuée se pose sur lui et qu'il soit enveloppé d'amertume. Qu'un tourbillon ténébreux s'empare de cette nuit; qu'elle ne s'ajoute point aux jours de l'année ni ne compte dans ses mois. Que cette nuit soit désolée et indigne de louange. Que la maudissent ceux qui maudissent le jour, ceux qui sont prêts à susciter Léviathan. Que les étoiles s'obscurcissent dans les ténèbres de cette nuit^a. » Que les ténèbres et l'ombre de la mort l'obscurcissent, dit-il — sous-entendons: pour les
 1611 C réprochés — car pour les élus en effet, ce jour — ou cette nuit — a péri. C'est qu'en effet le Christ a également ouvert la bouche, puisque pouvoir lui a été donné de faire le jugement^b, à la fois pour condamner ce jour au détriment des réprochés et pour le détruire en faveur des élus. Aussi, après avoir dit: « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé », il ajoute aussitôt: « Celui qui ne croira pas sera condamné^c. » Nous laissons ces mots et ceux qui suivent, parce que la matière est abondante, et que le commentaire du Pape saint Grégoire a rendu ce passage plus clair que le jour; nous n'avons choisi que quelques phrases sur le nombre, celles qui peuvent seconder notre intention actuelle: nous étendre sur les louanges de l'Esprit de Sagesse.

« Que les étoiles, dit-il, s'obscurcissent dans les ténèbres de cette nuit. » Les étoiles ici doivent s'entendre
 1611 D de celles dont il est question dans l'Apocalypse: « Et la queue du dragon balayait le tiers des étoiles du ciel, et il les précipita sur la terre^d. » Entraîner les étoiles sur la terre, c'est enlacer par l'amour des choses terrestres, et faire rouler dans une faute et une aberration éclatantes ceux qui semblent voués à la recherche de la vie céleste^e. Tel fut évidemment le cas des Juifs: ils étaient

fuere, qui cum putarentur Scripturarum lucem habere, seque arbitrarentur *stellas* esse secundum promissionem quae facta est ad Abraham, dicendo : *Suspice coelum et numera stellas si potes, sic erit semen tuum*¹, *cauda draconis antiqui colligati tracti sunt in terram quando in iracundia terrae loquentes*² dixerunt : « Interficiamus eum, ne forte veniant Romani et tollant nostrum et locum et gentem³. » Has ergo *stellas* intuens : *Obtenebrentur*, inquit, ^{1612 A} *stellae caligine ejus. Quomodo hoc dixi ? Nimirum non tam voce quam facto mirabili, ubi crucifixo illo a sexta hora tenebrae factae sunt super universam terram usque in horam nonam*⁴. Hoc etenim signo dicebatur eis quod lucem perderent, relinquendi in tenebris, in profunda ignorantia veritatis. Unde Apostolus : *Nolo enim*, inquit, *vos ignorare, Fratres, mysterium hoc, ut non sitis vobis ipsis sapientes, quia caecitas ex parte contigit in Israel. Et subinde : O altitudo divitiarum Sapientiae et scientiae Dei, quam incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viae ejus. Quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit*⁵ ? etc.

CAPUT IX

^{1612 B} **Quod crux Christi illa fuerit statera in qua suspirans ille :**
« Utinam inquit appenderentur peccata mea quibus iram merui et calamitas quam patior in statera. »

Istae viae investigabilis sapientiae Dei erant *miseri-cordia et veritas*^a, sive *miseri-cordia et iudicium*^b, et hoc agebat in illa passione Christi hic *Spiritus Sapientiae*, quatenus *miseri-cordia superexaltaret iudicium*^c, *nemine cognoscente principum tenebrarum aut principum hujus saeculi qui illum crucifixerunt*^d. Hoc, inquam, agebat, hic

1. Gen. 15, 5 || g. Ps. 34, 20 || h. Jn 11, 48 || i. Matth. 27, 45 || j. Rom. 11, 25 ; 11, 33-34. Is. 40, 13.

IX. a. Ps. 84, 11 || b. Ps. 100, 1 || c. Jac. 2, 13 || d. Cf. I Cor. 2, 8

réputés détenir la lumière des Écritures, et pensaient être des étoiles selon la promesse faite à Abraham : « Regarde le ciel et compte les étoiles si tu peux : telle sera ta postérité¹. » Mais balayés par la queue de l'antique dragon ils furent précipités sur la terre, lorsque dans une haine qu'excitaient leurs ambitions terrestres² ils dirent : « Tuons-le, de peur que les Romains ne viennent et ne prennent notre lieu saint et notre peuple³. » C'est en vue de ces étoiles qu'il dit : « Que les étoiles s'obscur-^{1612 A} cissent dans les ténèbres de cette nuit. » Comment l'a-t-il dit ? Moins par la parole que par un phénomène étonnant : lorsqu'il eut été crucifié, les ténèbres se répandirent sur toute la terre, depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième⁴. Ce signe leur annonçait qu'ils perdaient la lumière, et seraient abandonnés dans les ténèbres, dans une profonde ignorance de la vérité. C'est pourquoi l'Apôtre écrit : « Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux. Israël a été aveuglé en partie. » Et un peu plus loin : « O abîme des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! Combien insondables ses jugements et impénétrables ses voies ! Car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller⁵ ? », etc.

CHAPITRE 9

^{1612 B} **La croix du Christ fut cette balance après laquelle soupirait Job lorsqu'il dit : « Plût à Dieu que fussent pesés dans la balance les péchés par lesquels j'ai mérité la colère, et le malheur que je subis. »**

Ces voies impénétrables de la Sagesse de Dieu étaient la miséricorde et la vérité^a, ou la miséricorde et le jugement^b ; et l'œuvre de l'Esprit de Sagesse dans la passion du Christ était que la miséricorde s'élevât au-dessus du jugement^c, à l'insu de tous les princes des ténèbres et de tous les princes de ce monde qui le crucifièrent^d. L'œuvre, dis-je, de l'Esprit de Sagesse visait à faire

Sapientiae Spiritus, quatenus librata aequitatis statera, plus poenarum de humano genere sumptum appareret quam culpa meruisset, atque ita mutari jam sententiam antiquae damnationis ratio justa postulare, rationabilis justitia non negaret. Hoc suspirans in illo beato Job ejusdem Sapientiae Spiritus, pro nobis omnibus dicebat : « Utinam appenderentur peccata mea quibus iram merui et calamitas quam patior in statera. Quasi arena maris haec gravior appareret ^e. »

1612 C Quomodo autem hoc fieri posset ? Quomodo calamitas humani generis peccatis ejus gravior appareret, nisi ut plures fierent damnati quam rei, plures puniti quam auctores sive haeredes peccati ? Hoc ergo mira et laudabili arte Spiritus Sapientiae agebat, in eo quod Christus ad mortem tradebatur qui peccatum non fecerat. Ibi erat crux statera Patris, habens disposita hinc in lance iudicii peccata mundi, hinc in lance misericordiae calamitatem generis humani. Vicit pondere calamitas in lance misericordiae, lancemque sustollens iudicii peccata decussit in profundum maris ^f. Cur hoc ? Videlicet quia plures erant damnati quam rei, plures inquam puniti quam qui merebantur puniri. Unus abundabat in numero damnatorum, unus supererat Christus, damnatus non reus, punitus et causam non habens cur puniretur. Hujus dolentis passio, totius generis humani doloribus justis injuste superaddita, praeponderavit quasi massa arenaria, graviorque fuit calamitas mundi quam ejusdem peccata ; ac proinde misericorditer quidem nostra, id est damnatorum, suscepta est causa, sed juste mutata qua fuera-

1613 A Laus igitur huic Sapientiae Spiritui, cujus tali artificio factum est ut juste hostis universos perderet, dum admittitur ad unum qui morti nihil deberet.

^e. Job 6, 2-3 || ^f. Cf. Ps. 67, 23.

apparaître, sur la balance d'équité, qu'on avait tiré du genre humain plus de peines que n'en avait mérité la faute ; ainsi la révision de l'ancienne sentence de condamnation serait sollicitée par la juste raison et la justice raisonnable ne s'y refuserait pas. Soupirant vers ce jugement, l'Esprit de Sagesse disait pour nous tous par le saint homme Job : « Plût à Dieu que fussent pesés sur une balance les péchés par lesquels j'ai mérité la colère et le malheur que je subis ! Celui-ci apparaîtrait plus lourd que le sable de la mer ^e. »

1612 C Mais comment cela pouvait-il se faire ? Comment le malheur du genre humain pouvait-il apparaître plus lourd que ses péchés, à moins qu'il n'y eût plus de condamnés que de coupables, plus de punis que d'auteurs ou d'héritiers du péché ? Voilà donc ce qu'opérait l'Esprit de Sagesse avec un art admirable et digne de louange, quand le Christ était livré à la mort, lui qui n'avait pas commis le péché. La croix était là comme la balance du Père, portant sur le plateau du jugement les péchés du monde, sur le plateau de la miséricorde le malheur du genre humain. Sur le plateau de la miséricorde, le malheur l'emporta, et soulevant le plateau du jugement, en secoua les péchés dans les profondeurs de la mer ^f. Pourquoi cela ? Parce qu'il y avait plus de condamnés que de coupables ; il y en avait plus, dis-je, à être punis qu'à avoir mérité la punition. Un était de trop dans le nombre des condamnés ; un était en plus, le Christ, condamné non coupable, châtié sans motif. La passion de cet Homme de douleurs, surajoutée injustement aux justes douleurs de tout le genre humain, l'emporta par son poids, telle la masse des sables, et le malheur du monde se trouva plus lourd que ses péchés ; en conséquence, notre cause, celle des condamnés, fut prise en mains, certes, par la miséricorde, mais c'est en toute justice que fut changée notre sentence de condamnation.

1613 A Louange donc à cet Esprit de Sagesse ! Grâce à cet artifice, l'ennemi a vu lui échapper justement tous les hommes, à l'instant où il a pu toucher au seul qui ne devait rien à la mort.

CAPUT X

Quomodo in illo Homine haec Sapientia derisa sit a filiis stultitiae, et quod pro illo dictum sit : « Qui deridetur ab amico suo sicut ego ^a » etc.

Interea deridetur tanta Sapientia, deridetur, inquam, a filiis stultitiae sibimet invicem applaudentibus, velut qui astute et efficaciter insidiati fuerint sanguini, abscondendo contra insontem tendiculas, atque ad alterutrum dicentibus : *Deglutiamus eum sicut infernus viventem, et integrum quasi descendentem in lacum ; omnem pretiosam substantiam reperiemus* ^b. Derisiones eorum legimus, audivimus : *Expuerunt in faciem ejus, colaphis eum ceciderunt, palmas in faciem ei dederunt, clamidem coccineam ei circumdederunt, coronam de spinis capiti ejus imposuerunt, arundinem in dextra ejus dederunt, arundine* 1613 B *nihilominus caput ejus percusserunt, et genu flexo salutantes dicebant : Ave Rex Judaeorum* ^c. Sed et cum jam crucifixissent eum, amplius illudebant, dicentes : *Vah, qui destruit templum Dei et in triduo illud reaedificat, salva te ipsum. Item : Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere ! Si Rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* ^d ! Hoc modo deridebant eum stulti filii stultorum.

Sed ecce jam in isto dicebat iste consolatorius ^e Sapientiae Spiritus pro illo : *Qui deridetur ab amico suo sicut ego, invocabit Deum et exaudiet eum. Deridetur enim justi simplicitas ; lampas contempta apud cogitationes divitum, parata ad tempus statutum. Abundant tabernacula praedonum, et audacter provocant Deum, cum ipse dederit omnia in manibus eorum. Nimirum interroga jumenta et docebunt te, et volatilia coeli et indicabunt tibi. Loquere terrae et respondebit tibi, et narrabunt pisces maris. Quis ignorat quod omnia haec manus Domini fecerit, in cujus manu*

X. a. Job 12, 4 || b. Prov. 1, 11-13 || c. Cf. Matth. 27, 29. Jn 19, 3 || d. Mc 15, 29-32 || e. Cf. Séquence *Veni Sancte Spiritus*

CHAPITRE 10

Dans cet Homme, la Sagesse a été raillée par les fils de folie. Et c'est pour lui qu'il a été dit : « Celui qui est comme moi raillé par son ami ^a », etc.

Cependant une si grande Sagesse est raillée, et raillée par les fils de folie. Ils s'applaudissent d'avoir dressé des embûches habiles et efficaces pour répandre le sang, d'avoir tendu à l'innocent des pièges. Ils se disent les uns aux autres : « Avalons-le tout vif comme la gueule de l'enfer ! Avalons-le tout rond comme celui qui descend dans la fosse ! Nous trouverons maintes choses précieuses ^b. » Leurs outrages nous les avons lus, nous les avons entendus : ils lui crachèrent au visage, lui donnèrent des coups et des soufflets. Ils le revêtirent d'une chlamyde rouge, placèrent sur sa tête une couronne d'épines, mirent dans sa main un roseau, reprirent ce 1613 B même roseau pour le frapper à la tête ; et ployant le genou ils raillaient : « Salut, Roi des Juifs ^c ! » Puis, une fois crucifié, ils renchérèrent : « Bah ! Il détruit le temple de Dieu, et le rebâtit en trois jours ! Sauve-toi toi-même ! » Et encore : « Il en a sauvé d'autres et ne peut se sauver lui-même ! S'il est le Roi d'Israël qu'il descende de la croix tout de suite, et nous croyons en lui ^d ! » Ainsi le raillaient ces fous, fils de fous.

Mais voici qu'en Job, déjà, l'Esprit de Sagesse, l'Esprit consolateur ^e, disait pour lui : « Bafoué par son ami comme moi, il invoquera Dieu et Dieu l'exaucera ! Car on se moque de la simplicité du juste. Il est la lampe méprisée dans les pensées des riches, mais qui est prête pour le temps marqué. Les tentes des brigands sont dans l'abondance et ils provoquent Dieu audacieusement, 1613 C quoique lui-même ait tout mis entre leurs mains. Interroge donc les bêtes et elles t'enseigneront, les oiseaux du ciel et ils t'instruiront ! Parle à la terre et elle te répondra, et les poissons de la mer te raconteront ! Qui ignore que la main du Seigneur a fait toutes ces choses,

anima omnis viventis et spiritus universae carnis hominis ? Nonne auris verba dijudicat, et fauces comedentis saporem ? In antiquis est sapientia, et in multo tempore prudentia. Apud ipsum est sapientia et fortitudo, ipse habet consilium et intelligentiam. Si destruxerit, nemo est qui aedificet, et si incluserit hominem, nullus est qui aperiat. Si continuerit aquas, omnia siccabuntur. Et si emiserit eas, subvertent terram. Apud ipsum est fortitudo et sapientia, ipse novit et decipientem et eum qui decipitur. Adducet consiliarios in stultum finem, et iudices in stuporem. Balthem regum dissolvēt, et praecinget fune renes eorum. Ducit sacerdotes inglorios, et optimates supplantat. Commutans labium veracium, et doctrinam senum auferens. Effundit despectionem super principes, et eos qui oppressi fuerant relevans. Qui revelat profunda de tenebris et producit in lucem umbram mortis. Qui multiplicat gentes et perdit eas, et subversas in integrum restituit. Qui immutat cor principum populi terrae, et decipit eos ut frustra incedant per insivium. Palpabunt quasi in tenebris et non in luce, et errare eos faciet quasi ebrios ^f.

Nimirum prophetica haec esse innuit, dum continuo subjungit : *Ecce omnia. Et vidit oculus meus et audivit auris mea et intellexi singula^g.* Prophetica, inquam, haec esse, et quae ventura erant oculis suis praesentia testatur per prophetiae spiritum facta esse. In illo enim ea quae secutura erant videbat assistentia, cui nec futura veniunt nec praeterita discedunt ^h.

^f. Job 12, 4-25 || ^g. Job 13, 1 || ^h. S. Grégoire, *Mor.* XII, 20, 31, PL 75, 968 C.

lui qui tient dans sa main l'âme de tout ce qui vit et le souffle de toute chair d'homme ? L'oreille ne discerne-t-elle pas les paroles, et le palais les saveurs ? Dans les anciens se trouve la sagesse, et la prudence chez ceux qui ont vécu longtemps. En Dieu, sagesse et puissance ! Il possède le conseil et l'intelligence. S'il détruit, nul ne peut rebâtir, et s'il enferme un homme, personne ne peut ouvrir. S'il retient les eaux, tout se desséchera, et s'il les lâche, elles emporteront la terre. Chez lui force et sagesse ! Il sait bien qui trompe et qui est trompé. Il mène les intrigants à leur aventure folle et les juges ^{1613 D} à la stupeur. Il déliera le baudrier des rois et ceindra leurs reins d'une corde. Il renvoie déshonorés les pontifes, et renverse les potentats. Changeant le langage des véridiques et retirant la science aux vieillards, il répand le mépris sur les princes, et relève les opprimés. C'est lui qui découvre ce qui était caché dans les ténèbres, et produit au jour l'ombre de la mort ! Lui qui multiplie les nations et les perd, et les rétablit entièrement après leur ruine ! Lui qui change le cœur des princes du peuple de la terre, et les trompe, pour qu'ils avancent vainement dans des déserts sans voies ! Ils tâtonneront comme dans les ténèbres, sans lumière, et il les fera errer comme des gens ivres ^f. »

Job donne bien à entendre que ces paroles sont prophétiques, en ajoutant aussitôt : « Oui, tout cela, mon œil l'a vu, mon oreille l'a entendu, et j'ai tout compris ^g. » ^{1614 A} C'est affirmer que ces vues sont prophétiques, et que l'avenir a été rendu présent à ses yeux par l'esprit de prophétie. Car il voyait présentes les choses futures en celui pour qui ni l'avenir ne survient, ni le passé ne s'éloigne ^{1 h}.

¹. Cette phrase est empruntée littéralement à S. GRÉGOIRE, *Mor.*, XII, 20, 31 (PL 75, 968 C).

CAPUT XI

Item, quod in typum ejus qui deridendus erat a consanguineo sibi populo judaico, derisus ab amicis suis fuerit Job; et quod de Christo veraciter dixerit: « Lampas contempta apud cogitationes divitum, parata ad tempus statutum. »

Igitur, quod dicebat hic in typum *percussus* et *sedens* in *sterquilinio*, iudicium erat damnationis in illos stultitiae filios, qui vere sapientem et summe sapientem *deridebant*, modo supradicto. *Qui*, inquit, *deridetur ab amico* 1614 B *suo sicut ego* ^a. Quid enim est « sicut ego », nisi ac si diceret: « *cujus ego derisus ab amicis meis typum praefero* »? Nam ego *ab amicis meis derideor*; ille *deridetur*, id est sine dubio *deridendus est ab amico suo*, a consanguineo suo judaico populo, cui et loquitur in psalmo: *Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo. Tu vero homo unanimes, dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos* ^b. Nam ille populus mira stultitia eum *maledicebat*, cum quo *dulces cibos capiebat*; id est eum in cruce pendentem *deridebat*, quem in templo sacrificiorum caeremoniis figurabat. Et quemadmodum istum Job amici 1614 C *ejus sedentem in sterquilinio deridebant*, quem *sedentem* quasi *regem circumstante exercitu* ^c venerari soliti fuerant, sic scribae et pharisaei morientem illum *deridebant*, quem ut vere *regem magnum* ^d, *regem regum* ^e in prophetis lectitando praedicabant.

Sed enim quomodo *illi amici elevantes oculos suos non cognoverunt* ^f quod ipse esset Job, sic isti *non cognoverunt*, immo cognoscere noluerunt quod hic esset Christus, qui repromissus fuerat ad patres suos; noluerunt

XI. a. Job 12, 4 || b. Ps. 54, 13-15 || c. Job 29, 25 || d. Ps. 46, 3 || e. Dan. 2, 37 || f. Job 2, 12

CHAPITRE 11

Job a été raillé par ses amis afin d'être la figure de celui qui devait être raillé par le peuple de son propre sang, le peuple juif. Au Christ s'applique avec vérité cette parole: « Il est la lampe méprisée dans les pensées des riches, mais prête pour le temps marqué. »

Donc, ce que disait, en tant que type du Christ, Job frappé et assis sur son fumier était déjà un jugement de condamnation porté contre ces fils de folie qui raillaient, comme nous venons de le dire, le vrai sage, le sage par excellence. « Celui, dit-il, qui est comme moi 1614 B raillé par son ami ^a. » Que veut dire: « comme moi », sinon: « Celui dont moi, raillé par mes amis, je représente le type »? Car moi, je suis raillé par mes amis, lui sera raillé, c'est-à-dire, évidemment, doit être raillé par son ami le peuple juif, qui est de son sang, et qu'il apostrophe dans le psaume: « Car si mon ennemi m'avait maudit, je l'aurais supporté; et si celui qui me haïssait avait parlé de moi avec insolence, peut-être me serais-je caché de lui. Mais toi qui ne faisais qu'un avec moi, mon conseiller et mon ami, toi qui avec moi partageais les aliments de ma table ^b! » En effet ce peuple maudissait, par une étonnante folie, celui avec qui il partageait la nourriture, c'est-à-dire: il raillait suspendu à la croix celui qu'il honorait au temple dans les cérémonies figuratives des sacrifices. Et de même que les amis de Job 1614 C raillaient, assis sur son fumier, celui qu'ils avaient coutume de vénérer lorsqu'il siégeait comme un roi au milieu de ses gardes ^c, ainsi les Scribes et les Pharisiens raillaient, mourant, celui qu'ils prêchaient comme le vrai grand roi ^d, le roi des rois ^e, lorsqu'ils lisaient et relisaient les prophètes.

Effectivement, de même que ces amis, levant les yeux, ne reconnurent ^f pas que c'était là Job, de même eux ne reconnurent pas, ou plutôt ne voulurent pas reconnaître, que c'était là le Christ promis à leurs pères; ils ne voulurent pas le reconnaître, dis-je, parce qu'ils

inquam *cognoscere, elevantes* id est in superbiam elevatos habentes *oculos suos*. Itaque : *Qui deridetur ab amico suo sicut ego invocabit, ait, Deum, et exaudiet eum. Deridetur enim justi simplicitas*. Ac si dicat : En ego *derisus*
 1614 D *ab amicis meis invoco Deum* et nondum exaudit me; nondum, inquam, exaudit ut pro hac derisione in regnum suum coeleste suscipiat me. Alius est qui *deridebitur ab amico suo sicut ego*, et in ipsa derisione *invocabit Deum, et exaudiet eum* ut pro ipsa derisione *gloria et honore coronet eum*. Tunc ille dicet : *In tribulatione mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi. Et exaudivit de templo sancto suo vocem meam, et clamor meus in conspectu ejus introivit in aures ejus* ^g. Sicut enim nunc mea infirmitas, sic et tunc illius *justi deridebitur simplicitas, quod sicut ovis ad occisionem ducatur, et sicut agnus coram tondente se, sic non aperiat os suum* ^h; et reputabitur pro stultitia.

Sed enim hoc *stultum ejus sapientius est hominibus* ¹.
 1615 A *Quid enim ? Lampas contempta apud cogitationes divitum, parata ad tempus statutum. Etenim hic justus cujus simplicitas deridetur ille est de quo in Propheta loquitur Deus : Propter Sion non tacebo et propter Jerusalem non quiescam, donec egrediatur ut splendor justus ejus, et salvator ejus ut lampas accendatur* ¹. *Lampas ista lucens dictis vel doctrinis, splendens miraculis, contempta est apud cogitationes divitum, apud superbiam tenebrarum quae lucem illam comprehendere non potuerunt* ^k. Quare ? Quia non lucebat quomodo volebant, non splendebat quomodo splendere volebant suum Messiam, scilicet ad praesentem et vanam hominum gloriam. Talem enim non expectabant Christum qualem istum viderunt, sed qualem splendore maligno splendentem suscepturi sunt Anti-
 1615 B *christum. Idcirco contempta est lampas ista apud cogitationes eorum, maxime ubi per mortem crucis lucem ejus*

g. Ps. 17, 7 || h. Is. 53, 7 || i. I Cor. 1, 25 || j. Is. 62, 1 || k. Jn 1, 5

« levèrent les yeux », c'est-à-dire regardèrent de haut par orgueil. C'est pourquoi : « Celui qui est comme moi raillé par son ami invoquera Dieu, dit Job, et Dieu l'exaucera. Car on se moque de la simplicité du juste. »
 1614 D Comme s'il disait : « Voici que moi, raillé par mes amis, j'invoque Dieu et il ne m'exauce pas encore; il ne m'exauce pas encore au point de me recevoir dans son royaume céleste pour cette dérision. Il en est un autre qui sera comme moi raillé par son ami; mais en butte à cette dérision il invoquera Dieu, et Dieu l'exaucera au point que pour cette dérision même il le couronnera de gloire et d'honneur. Alors celui-là dira : « Dans ma tribulation j'ai invoqué le Seigneur et j'ai crié vers mon Dieu, et de son temple saint il a entendu ma voix et mon cri devant lui a atteint ses oreilles ». Comme on se moque maintenant de mon état d'infirmité, ainsi raillera-t-on alors la simplicité de ce juste; on se moquera de ce qu'il se laisse conduire comme une brebis à la boucherie, sans ouvrir la bouche comme un agneau devant celui qui le tond ^h. On jugera que c'est folie. »

Mais cette folie de Dieu est plus sage que les hommes ¹.
 1615 A Car de quoi s'agit-il ? D'une lampe méprisée dans les pensées des riches, mais qui est prête pour le temps marqué. En effet ce juste dont on raille la simplicité est celui-là même dont Dieu parle dans le Prophète : « A cause de Sion je ne me tairai pas, et à cause de Jérusalem je ne prendrai point de repos, jusqu'à ce que son juste paraisse comme une vive lumière, et son sauveur comme une lampe allumée ¹. » Cette lampe qui éclaire par ses paroles et ses enseignements, qui brille par ses miracles, a été méprisée dans les pensées des riches, dans l'orgueil des ténèbres qui n'ont pu comprendre cette lumière ^k. Pourquoi ? Parce qu'elle ne brillait pas comme ils voulaient : elle ne resplendissait pas comme ils voulaient que resplendît leur Messie, c'est-à-dire pour une gloire humaine, immédiate et vaine. Car ils n'attendaient pas un Christ tel qu'ils virent celui-ci, mais bien tel qu'ils accueilleront, éclatant d'un funeste éclat, l'Antéchrist.
 1615 B C'est pourquoi cette « lampe » fut méprisée dans leurs

se extinxisse putaverunt. At illa *parata* erat et parata est *ad tempus statutum*, quo in tempore fiet illis quod scriptum est : *Domine exaltetur manus tua ut non videant ; videant et confundantur zelantes populi, et ignis hostes tuos devoret*¹. Illud tempus suum, quo super *candelabrum coeli ponenda*^m erat lampas ista prospiciens, derisores tenebrarum patiebatur dum extingui putaretur, vere lampas sapientiae pro sua quoque taciturnitate juxta illud : *Sapiens tacebit usque ad tempus*ⁿ.

CAPUT XII

Quomodo vel unde divites fuerint illi qui hanc lampadem sapientiae contemptam habuerunt.

1615 C. Ergone *divites* erant illi, quorum *apud cogitationes lampas* ista *contemnebatur* ? An divitum, et non magis pauperum sensu erat contemnere splendida facta, lucida dicta lampadis hujus ? Plane divites, sed non de suo ; divites ripto, divites ex alieno, ita ut, cum dictum sit : *apud cogitationes divitum*, idem improprium intelligas ac si dictum fuisset : « *apud cogitationes praedonum* ». Sequitur enim : *Abundant tabernacula praedonum et audacter provocant Deum, cum ipse dederit omnia in manibus eorum*^a. Denique isti erant praedones Dei, praedones unusquisque proximi sui.

Nam quod praedones Dei fuerint testatur ipse Deus, dum in Osee de Synagoga eorum querelam depromens dicit : *Et haec nescivit quia ego dedi ei frumentum et vinum et oleum, et argentum multiplicavi ei et aurum, quae fecerunt Baal. Idcirco convertar et sumam frumentum meum*
1615 D *in tempore suo, et vinum meum in tempore suo, et liberabo lanam meam et linum meum quae operiebant ignominiam*

1. Is. 26, 11 || m. Cf. Matth. 5, 15. Mc 4, 21. Lc 8, 16 || n. Sag. Sir. 20, 7. XII. a. Job 12, 6

pensées, surtout lorsqu'ils crurent l'avoir éteinte par la mort de la croix. Cependant elle était prête, et reste prête pour le temps marqué : ce temps où leur arrivera ce qui est écrit : « Seigneur, que ta main s'élève et qu'ils ne voient point ; que les peuples jaloux voient et qu'ils soient confondus, et que le feu dévore tes ennemis ! » Contemplant de loin son temps, le temps où elle serait placée sur le chandelier du ciel^m, cette lampe supportait les moqueurs des ténèbres tandis qu'ils croyaient la voir s'éteindre ; vraie lampe de sagesse en raison de son silence, selon cette parole : « Le sage se taira pour un tempsⁿ. »

CHAPITRE 12

Comment se fait-il et d'où vient que ceux qui tinrent pour méprisable cette lampe de sagesse étaient « riches » ?

1615 C. Étaient-ils donc riches, ceux qui dans leurs pensées méprisaient cette lampe ? Était-ce le fait de riches, et non pas plutôt le fait de pauvres en discernement, que de mépriser les actes éclatants, les paroles lumineuses de cette « lampe » ? Sans doute ils étaient riches, mais non de leur propre bien ; riches de rapines, riches du bien d'autrui, de telle sorte que ces paroles : « dans les pensées des riches », ont le même sens péjoratif que s'il y avait : « dans les pensées des brigands ». Car voici la suite : « Les tentes des brigands sont dans l'abondance, et ils provoquent Dieu audacieusement, bien que lui-même ait tout mis entre leurs mains^a. » En un mot, ils étaient voleurs du bien de Dieu, et voleurs chacun de son prochain.

Qu'ils aient été voleurs de Dieu, Dieu même l'atteste, lorsque dans Osée il porte plainte contre leur Synagogue : « Et elle n'a pas su que c'était moi qui lui avais donné le blé, le vin, l'huile, qui avais multiplié pour elle l'argent et l'or, dont ils ont fait un Baal. C'est pourquoi
1615 D je changerai : je reprendrai mon blé en son temps, et mon vin en son temps, et je retirerai ma laine et mon lin,

ejus ^b. Porro quod proximorum quoque praedones fuerint, testatur et in Isaia cum dicit : *Vos enim depastis estis vineam meam; rapina pauperis in domibus vestris.* Item : *Vae vobis qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis usque ad terminum loci* ^c. Et his similia. Ergo cum dixisset : *apud cogitationes divitum, quasi quaereres unde vel quomodo ditati sunt : Abundant, inquit, tabernacula praedonum.*

Quare autem non dixit « domus », sed *tabernacula praedonum* ? Videlicet ut acrius percuteret ingratitudinem illorum, mala pro bonis Deo reddentium. Hac
1616 A etenim dictione, nos ad historiam mittit paupertatis et fugae illorum, quando fugientes *de terra Egypti, de domo servitudinis* ^d, ubi propter venditionem fratris sui Joseph justa captivitate servierant, in tabernaculis habitabant, ne *passum* quidem *pedis* ^e de ulla terra habentes, nisi quod *ejecit Deus a facie eorum gentes et sorte divisit eis terram eorum* ^f. *Dedit* inquam *illis regiones gentium, et labores populorum possederunt* ^g. *Abundant ergo, inquit, tabernacula praedonum, id est : de tabernaculis ad divitias, dono quidem Dei, pervenerunt, sed eisdem divitiis, tamquam Dei praedones, abusi sunt. In quo ? Audacter, inquit, provocant Deum, cum ipse dederit omnia in manibus eorum. Et quidem pro hoc, ipse in persona sua conqueri poterat, dicendo : Popule meus, quid feci tibi, aut in quo*
1616 B *contristavi te ? Responde mihi. Quia eduxi te de terra Egypti, quia eduxi te per desertum quadraginta annis, et manna cibavi te et introduxi in terram satis bonam ? Quid ultra debui facere tibi et non feci* ^h ? Haec, inquam, et his similia poterat ipse conqueri in persona sua ; sed taciturnitatem habens *usque ad tempus, quod sapientis erat* ⁱ, expectabat donec istam querelam de prophetis arreptam per os omnium gentium depromeret idem

^b. Os. 2, 8-9 || ^c. Is. 3, 14 ; 5, 8 || ^d. Ex. 20, 2 || ^e. Act. 7, 5 || ^f. Ps. 77, 54 || ^g. Ps. 104, 44 || ^h. Mich. 6, 3. Deut. 8, 14.16. Is. 5, 4 || ⁱ. Sag. Sir. 20, 7

qui couvraient sa nudité ^b. » Ensuite, qu'ils aient été aussi voleurs de leur prochain, Isaïe en témoigne : « Car vous avez dévoré ma vigne ; la dépouille du pauvre est dans vos maisons. » Et encore : « Malheur à vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez terres à terres, jusqu'à ce que l'espace vous manque ^c ! » et autres passages semblables. Après avoir dit : « dans les pensées des riches », il ajoute donc, comme si on demandait d'où et comment ils se sont enrichis : « Les tentes des brigands sont dans l'abondance. »

Pourquoi ne dit-il pas : les maisons, mais : les tentes ? Afin de frapper plus juste leur ingratitude, puisqu'ils
1616 A rendent à Dieu le mal pour le bien. En effet, ce mot nous renvoie à l'histoire de leur pauvreté et de leur fuite, lorsque s'échappant de la terre d'Égypte, de la maison de servitude ^d — où une juste captivité les retenait esclaves, pour avoir vendu leur frère Joseph — ils campaient sous la tente, n'ayant pas à eux un pied ^e de terre en nul pays, jusqu'à ce que « Dieu chassât devant eux les nations et leur fit tirer au sort leur terre ^f. Il leur donna le pays des nations et ils possédèrent les travaux d'autres peuples ^g. » Les tentes des voleurs sont donc dans l'abondance, ce qui veut dire : par le don de Dieu, certes, ils sont passés des tentes aux richesses ; mais de ces mêmes richesses ils ont abusé comme voleurs du bien de Dieu. En quoi ? Audacieusement ils provoquent Dieu, bien que lui-même ait tout mis entre leurs mains. En vérité il pouvait bien prendre la parole personnellement pour protester : « Mon peuple que
1616 B t'ai-je fait ? ou en quoi t'ai-je contristé ? Réponds-moi ! Est-ce parce que je t'ai fait sortir de la terre d'Égypte, parce que je t'ai conduit dans le désert pendant quarante ans, te nourrissant de manne, et que je t'ai fait entrer dans une terre excellente ? Qu'aurais-je dû faire de plus pour toi, que je n'aie fait ^h ? » Ces plaintes et d'autres semblables, il pouvait, dis-je, les faire entendre lui-même en personne ; mais gardant le silence pour un temps, ce qui était d'un sage ⁱ, il attendait le jour où l'Esprit de Sagesse publierait par la voix de toutes les nations

Sapientiae Spiritus, adjungendo : *Parasti crucem Salvatori tuo* ¹.

CAPUT XIII

Quae jumenta et quae volatilia caeli, quae terra et qui pisces maris, docuerint, indicaverint, responderint quod illa lampas
1616 C ad tempus statutum parata sit.

Nimirum, ait, interroga jumenta et docebunt te, et volatilia coeli et indicabunt tibi. Loquere terrae et respondebit tibi, et narrabunt pisces maris ^a. Magna et vera hujus Spiritus Sapientiae laus, quia non tantum, ut alibi scriptum est, *aperuit os muti et linguas infantium fecit disertas* ^b, sed *jumentis quoque et volatilibus coeli et piscibus maris docendi, indicandi, atque narrandi auctoritatem dedit. Quae etenim jumenta ista, quae volatilia, qui pisces isti, nisi homines quondam bruti, qui non habebant notitiam Dei ? Nam et alii quidem jumenta terrae, alii volatilia coeli, alii pisces maris, pro diversis artibus sive officiis, omnes autem hac parte muti eramus atque bruti; nunc autem hic Sapientiae Spiritus os nostrum*
1616 D *aperuit et linguas nostras disertas fecit, quatenus divites, immo praedones illos qui lampadem istam in cogitationibus suis contempserunt, docere possimus, et indicare illis atque enarrare quod iste contemptus eorum caecitas sit; narrare, inquam, et convincere, si non ut convertantur, at saltem ut confundantur, et invidia torqueantur juxta illud: Ego ad aemulationem vos adducam in non gentem, in gentem insipientem in iram vos mittam* ^c.

Quis, inquit, ignorat quod omnia haec manus Domini fecerit, in cujus manu anima omnis viventis, et spiritus universae carnis hominis ^d ? Immo, quis ignorat quod is,

¹. *Impropria.*

XIII. a. Job 12, 7 || b. Sag. 10, 21 || c. Rom. 10, 19 || d. Job 12, 9-10

cette plainte reprise des prophètes, avec cette conclusion : « Tu as préparé une croix pour ton Sauveur J. »

CHAPITRE 13

Quelles bêtes, et quels oiseaux du ciel, quelle terre, quels poissons de la mer, enseignent, indiquent, répondent, que cette
1616 C lampe est prête pour le temps marqué.

« Interroge donc les bêtes et elles t'enseigneront, les oiseaux du ciel et ils t'instruiront ! Parle à la terre et elle te répondra, et les poissons de la mer te le raconteront ^a. » C'est pour cet Esprit de Sagesse un grand et vrai titre à la louange, qu'il ait non seulement, comme il est écrit ailleurs, ouvert la bouche du muet et rendu éloquents les langues des enfants ^b, mais encore donné aux bêtes, aux oiseaux du ciel et aux poissons de la mer, autorité pour enseigner, instruire et raconter. Qu'est-ce en effet que ces bêtes, qu'est-ce que ces oiseaux ou ces poissons, sinon les hommes, jadis stupides parce qu'ils n'avaient pas la connaissance de Dieu ? Car étant les uns bêtes de la terre, les autres oiseaux du ciel, d'autres encore poissons de la mer, selon la diversité de nos métiers ou de nos charges, nous étions cependant tous, à ce point de vue, muets et stupides. Mais maintenant
1616 D l'Esprit de Sagesse a ouvert nos lèvres, et il a rendu nos langues éloquents pour que nous puissions enseigner ces riches, ou plutôt ces brigands, qui ont méprisé « la lampe » dans leurs pensées, leur faire savoir et leur démontrer que leur mépris est aveuglement ; leur démontrer, dis-je, et les convaincre, sinon de manière à les convertir, du moins de manière à les confondre, et qu'ils soient torturés par l'envie, selon ces paroles : « Je vous rendrai jaloux d'une nation qui n'en est pas une, j'exciterai votre dépit contre une nation dépourvue de sens ^c. »

« Qui ignore, poursuit-il, que la main du Seigneur a fait toutes ces choses, lui qui tient dans sa main l'âme de tout vivant, et l'esprit de toute chair d'homme ^d ? » Mieux que cela. Qui donc ignore que celui dont la main

cujus manus haec fecit, Dominus est ? Fecit autem haec ipse, qui cum esset *lampas*, ut jam dictum est, apud cogitationes divitum contemnebatur ; fecit, inquam, in statuto tempore ad quod parabatur ; nam *in tempore suo* cum ascendisset super omnes coelos, sedissetque ad dexteram Patris, resplenduit magnifice atque emisit *dispertitas linguas tanquam ignem*, immo vere *ignem Spiritus Sancti*, qui et *super singulos* discipulorum sedit, cujus erat signum illa species ignis quae visibiliter apparuit ^e. Ille ignis invisibilis, de paucis Apostolis excandescens, omnem terram illuminavit, praedictaque *jumenta terrae, volatilia coeli et pisces maris* sic illustravit ut sciant et *docere, indicare* atque *enarrare* possint *magnalia Dei* ^f hominibus, sive hominum filiis, id est Judaeis et Judaeorum magistris, gloriantibus quod soli homines vel filii hominum sint. Igitur iste Dominus est, cujus manus haec fecit, Dominus, inquam, *cujus in manu est anima omnis viventis et spiritus universae carnis hominis*, immo cujus tanta potestas est ut *de lapidibus* homines facere possit ^g. Propter quod dicit : *Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti* ^h.

Sed ecce aliud dicunt et aliud sentiunt, impropertantes nobis quasi jumentis homines illi, homines stulti : « Non, inquiunt, Dominus est ille qui haec fecit vobis, non ille cujus *haec mutatio* est Filius est aut *dextera Excelsi* ⁱ. Magus erat, *seductor* fuit ^j, non erat verus Filius Dei. » Ad haec dicimus, omnia *jumenta terrae, omnia volatilia coeli, omnes pisces maris* quorum hic Sapientiae Spiritus aures aperuit, fauces sanavit : *Nonne auris verba diducit, et fauces comedentis saporem* ^k ? Quod est dicere : Nonne ipsi scimus quod experti sumus, aut certius aliquid ab homine audire possumus quam quod interius,

a tout œuvré est le Seigneur ? Celui-là même les a faites
 1617 A qui, nous l'avons dit, fut en tant que « lampe » méprisé dans les pensées des riches. Il les a faites au temps marqué pour lequel il se préparait. Car son temps venu, lorsqu'il fut monté au-dessus des cieus et se fut assis à la droite du Père, il resplendit magnifiquement et envoya des langues comme du feu, ou plutôt il envoya le vrai feu du Saint-Esprit, qui se posa sur chacun des disciples ; le signe en était cette vision de feu qui apparut aux yeux ^e. A partir de quelques Apôtres, le feu invisible s'embrasa, illumina toute la terre, et éclaira si bien ces bêtes de la terre dont nous parlions, ces oiseaux du ciel et ces poissons de la mer, qu'ils savent désormais les merveilles de Dieu ^f, et peuvent les enseigner, les indiquer, les raconter, aux hommes ou aux fils des hommes, c'est-à-dire aux Juifs et aux Maîtres parmi les Juifs, qui se glorifiaient d'être les seuls hommes, les seuls
 1617 B fils d'hommes. Il est donc Seigneur, celui dont la main a fait ces choses, il est ce Seigneur qui tient dans sa main l'âme de tout vivant et l'esprit de toute chair d'homme ; mieux encore, sa puissance est si grande qu'il peut des pierres faire des hommes ^g. « Toute puissance, dit-il, m'a été donnée au ciel et sur terre. Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ^h ! »

Au lieu de cela, voici ce que disent et pensent ces gens qui nous traitent de bêtes, ces insensés : « Non, disent-ils, celui qui a fait cela pour vous n'est pas le Seigneur ; l'auteur de ce changement n'est ni le Fils ni la droite du Très-Haut ⁱ. Ce fut un mage, un séducteur ^j, non le vrai Fils de Dieu. » A quoi nous répondons, nous tous, bêtes de la terre, oiseaux du ciel et poissons de la mer, dont l'Esprit de Sagesse a ouvert les oreilles et guéri le palais : « L'oreille ne discerne-t-elle pas les paroles, et le palais les saveurs ^k ? » Ce qui veut dire : Ne savons-nous pas nous-mêmes ce que nous avons expérimenté ? Où pouvons-nous entendre d'un homme quelque chose de plus sûr que ce que le Saint-Esprit nous révèle intérieurement, et que nous avons

^e. Ephés. 4, 10 ; 1, 20. Act. 2, 3. Matth. 3, 11 || ^f. Act. 2, 11 || ^g. Matth. 3, 9 || ^h. Matth. 28, 18-19 || ⁱ. Ps. 76, 11 || ^j. Matth. 27, 63 || ^k. Job 12, 11. Cf. S. Grégoire, *Mor.* XI, 6, 9, *PL* 75, 957 D

Spiritu Sancto revelante, quasi gustando didicimus? Scimus enim quia ex fide hujus Spiritum accepimus, et qui *jumenta* eramus, ecce homines, immo *dii sumus*¹, et mente *in coelis conversamur*^m; pluresque ex nobis sic ex illa lampade inflammati sunt, ut ad conspectum eorum daemones ardeant et fugiant de obsessis corporibus.

CAPUT XIV

Cur, cum dixisset : « In antiquis est sapientia et in multo tempore prudentia », subjunxit : « Apud ipsum est sapientia et fortitudo ; si destruxerit, nemo est qui aedificet » etc.

1617 D *In antiquis est Sapientia, et in multo tempore prudentia. Apud ipsum est sapientia et fortitudo, ipse habet consilium et intelligentiam*^a. Quomodo auris verba dijudicat et fauces comedentis saporem^b, sic, certissima rationis discretionem, nunc isti, qui prius erant quasi *jumenta*, dijudicant quid amplius in isto vel apud istum sit prae omnibus sanctis vel justis antiquioribus, Abraham Isaac et Jacob, Moyse et David et prophetis omnibus. Nam *in illis antiquis*, in illis qui *multo* ante tempore fuerunt, *sapientia atque prudentia* est, videlicet a quibus vel per quos sapientiae vel prudentiae thesauros omnes continens Sancta Scriptura condita est. Verum aliter in illis, aliter apud istum sapientia est. Nam in illis participatione, apud istum est tota suimet universitate.

1618 A Amplius autem et in hoc differunt, quod *in illis sapientia tantum, apud istum autem sapientia simul et fortitudo est*. Etenim illi quod sapiebant ad effectum perducere non potuerunt ; iste autem sapientiam actu perduxit usque ad victoriam, destruendo mortem et reparando vitam. Adde quod *apud istum consilium quoque et intelligentia est*. *Consilio*, diaboli calliditatem infatuavit ;

1. Ps. 81, 6 || m. Cf. Phil. 3, 20.

XIV. a. Job 12, 12-13 || b. Job 12, 11

appris comme par le goût ? Nous savons en effet que par la foi en ce Seigneur nous avons reçu l'Esprit, et nous, qui étions des bêtes, voici que nous sommes des hommes, que dis-je, des dieux¹ ; en esprit nous vivons dans le ciel^m, et beaucoup d'entre nous se sont si bien enflammés à cette lampe qu'à leur aspect les démons brûlent, et s'enfuient des corps possédés.

CHAPITRE 14

Pourquoi après avoir dit : « Dans les anciens se trouve la sagesse et la prudence chez ceux qui ont vécu longtemps », il ajoute : « En lui sagesse et force ; s'il détruit, personne ne peut bâtir », etc.

1617 D Dans les anciens se trouve la sagesse, et la prudence chez ceux qui ont vécu longtemps. En lui sagesse et force. Il possède le conseil et l'intelligence^a. « De même que l'oreille discerne les paroles et le palais les saveurs^b », ainsi, par un discernement très sûr de la raison, ces hommes qui étaient d'abord comme des bêtes savent maintenant juger ce que le Christ a de plus que tous les saints et justes antiques, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David et tous les prophètes. Dans ces anciens, dans ces hommes qui vécurent longtemps avant nous, se trouvent bien la sagesse et la prudence — puisque par eux, ou par leur intermédiaire, fut composée la sainte Écriture, qui contient tous les trésors de la sagesse et de la prudence — mais c'est autrement que la sagesse est en eux et dans le Christ. En eux elle se trouve par participation, en lui selon toute sa plénitude.

1618 A Autre différence plus importante : en eux se trouve la sagesse seulement, mais en lui la sagesse et la force tout ensemble. Eux, en effet, n'ont pu mener l'objet de leur sagesse jusqu'à sa réalisation ; lui a mené effectivement sa sagesse jusqu'à la victoire en détruisant la mort et restaurant la vie. Ajoutons qu'en lui résident aussi le conseil et l'intelligence. Par le conseil, il rendit vaine la ruse du diable ; par l'intelligence, non seule-

intelligentia, secreta Scripturarum sive omnia mysteria Dei non solum obtinuit ipse aut penetravit, verum et aliis quibus voluit et prout voluit aperuit.

Amplius autem et in occultis judiciis terribilia perpende experimenta ejus quae *apud ipsum est sapientiae et fortitudinis* : *Si destruxerit, nemo est qui aedificet, et si includerit hominem, nullus est qui aperiat. Si continuerit aquas, omnia siccabuntur. Et si emisit eas, subvertent terram* ^c. O derisores, o stulti divites, lampadis hujus contemptores, quid insultatis, *capita vestra moventes atque dicentes* : *Vah, qui destruit templum Dei et in triduo reaedificat illud* ^a ! *Nempe si destruxerit, nemo est qui aedificet, nemo est qui lapidem super lapidem reponat* ^e. *Si incluserit vos romana obsidione, quod utique faciet, nemo est qui aperiat ut vobis sive ab oriente sive ab occidente sive a desertis montibus* ^f *locus effugiendi pateat. Sed vos putatis quod nulla sit fortitudo ejus, propter crucem et clavos quos videtis in manibus ejus. Stulti et caeci, brachia crucis cornua sunt in manibus ejus* ^g, et dictante socia fortitudinis ejus sapientia quae similiter apud ipsum est, *ibi abscondita est fortitudo ejus, abscondita, inquam, usque ad tempus, videlicet donec lancea quoque perfodiat latus ejus et exinde currat perpetuus sanguinis et aquae fluvius* ^h.

Quare ? Nimirum quia *si continuerit aquas, omnia siccabuntur, et si emisit eas, subvertent terram*. Si enim integro corpore, si non *aperto latere*, sacrilegas manus aut linguas vestras evadere voluisset, atque hoc modo visibiles *aquas* baptismi, invisibiles *continuisset aquas* gratiae Spiritus Sancti ; si, inquam, hoc fecisset, *omnia ut erant sicca permansissent*. Quia vero mori atque lancuari maluit, ecce *aquas illas emisit et terram, id est peccata, subvertit*. Idcirco *sapientiam et fortitudinem* quae

1618 D *apud ipsum est abscondere voluit, cum diceretis quasi*

c. Job 12, 14-15 || d. Mc 15, 29 || e. Lc 19, 44 || f. Ps. 74, 7 || g. Hab. 3, 4 || h. Jn 19, 34

ment il posséda et pénétra pleinement pour lui-même les secrets des Écritures et tous les mystères de Dieu, mais il les découvrit encore à d'autres : à ceux qu'il voulut et dans la mesure où il le voulut.

Mais considérons encore, dans ses desseins secrets, les preuves redoutables de la sagesse et de la force qui sont en lui : « S'il détruit, nul ne peut rebâtir, et s'il enferme quelqu'un, personne ne peut ouvrir : s'il retient les eaux, tout se desséchera, et s'il les lâche, elles emporteront la terre ^c. » O moqueurs, ô riches insensés contempteurs de cette lampe ! Pourquoi avez-vous raillé, hochant la tête et disant : « Bah ! lui qui détruit le temple de Dieu et qui le rebâtit en trois jours ^a ! » Car s'il vient à détruire, il n'est personne pour bâtir, personne pour remettre pierre sur pierre ^e ! S'il vient à vous enfermer, par le siège de l'armée romaine — ce qu'il fera, n'en doutez pas ! — il n'est personne pour ouvrir et donner passage à votre fuite, soit vers l'orient, soit vers l'occident, soit du côté des montagnes désertes ^f. Mais vous le croyez sans force à cause de la croix, et des clous que vous voyez dans ses mains. Insensés et aveugles ! Les bras de la croix « sont des cornes dans ses mains ^g », et la sagesse qui en lui est unie à la force lui a dicté

1618 C « d'y cacher sa force ». Elle est cachée, mais pour un temps, jusqu'à ce que la lance perce aussi son côté et qu'un fleuve intarissable de sang et d'eau en jaillisse ^h ?

Pourquoi ? Parce que, dit l'Écriture, s'il retient les eaux, tout se desséchera, et s'il les lâche, elles emporteront la terre. Oui, s'il avait voulu échapper à vos mains et à vos langues sacrilèges, sans que son corps fût blessé ni son côté ouvert, s'il avait ainsi retenu les eaux visibles du baptême et les eaux invisibles de la grâce de l'Esprit-Saint, s'il avait fait cela, dis-je, tout serait demeuré sec comme auparavant. Mais parce qu'il a préféré mourir et être percé par la lance, voici qu'il a lâché les eaux et a emporté la terre, c'est-à-dire les péchés. C'est pour cela qu'il a voulu cacher la sagesse

1618 D et la force qui sont en lui, au moment où vous lui disiez comme à un homme sans sagesse : « Prophétise-nous :

sapientiam non habenti : Prophetiza nobis : quis est qui te percussit¹ ? cum diceretis quasi fortitudinem non habenti : Vah, qui destruit templum Dei¹ !

CAPUT XV

Item, in quo fortitudo apud eum contra judaicam superbiam, in quo sapientia contra malitiam extiterit, quorum baltheum solvit et doctrinam abstulit.

Dixi ergo et nunc iterum dico : *Apud ipsum est fortitudo et sapientia. In quo sapientia ? Ipse novit et decipientem et eum qui decipitur. Adducit consiliarios in stultum finem, et iudices in stuporem. In quo fortitudo ? Baltheum regum dissolvit, et praecinet fune renes eorum. Ducit sacerdotes inglorios, et optimates supplantat^a. Nonne ipse* 1619 A *novit et vestram, o Scribae et Pharisei, decipientem synagogam, et eum qui a vobis deceptus est miserum populum, quando finxistis ad decipiendum importunum pavorem, dicendo : Et venient Romani et tollent nostrum et locum et gentem^b ? Novit utique sapientia ejus, et tales consiliarios in stultum finem adduxit. Nam, juxta quod alibi dictum est : Qui timent pruina, irruet super eos nix^c, quia quod vanum erat cum simulatione timuistis, quod verum erat timere vos fecit, ut veraciter venirent Romani et tollerent vestrum et locum et gentem, non quia dimisistis, sed quia non dimisistis eum sic.*

Ita nimirum sapientia ejus consiliarios in stultum finem, et iudices in stuporem adduxit, ita fortitudo ejus baltheum regum, id est vestram, o superbi, confidentiam dissolvit, 1619 B *et renes vestros captivitatis fune praecinxit ; duxit sacerdotes inglorios, scilicet Annam et Caipham et ceteros sacerdotes hujusmodi, quippe quorum super vultus stercus solemnitatum ipsorum^d projecit, atque hoc modo opti-*

i. Matth 26, 68. Mc 14, 65. Lc 22, 64 || j. Mc 15, 29.

Qui t'a frappé¹ ? » et comme à un homme sans force : « Bah ! Lui qui détruit le temple de Dieu¹ ! »

CHAPITRE 15

En quoi a consisté sa force en face de l'orgueil des Juifs, en quoi sa sagesse devant leur malice. Il a délié leur baudrier et leur a retiré la science.

Je l'ai donc dit et le redis encore : « En lui force et sagesse. » Quelle sagesse ? « Il sait qui trompe et qui est trompé. Il mène les intrigants à leur aventure folle, et les juges à la stupeur. » Quelle force ? « Il déliera le baudrier des rois, et ceindra leurs reins d'une corde. Il renvoie déshonorés les pontifes et renverse les potentats^a. » 1619 A Ne connaît-il pas votre synagogue trompeuse, ô Scribes et Pharisiens, et le malheureux peuple qui a été trompé par vous, quand pour le tromper vous avez feint une crainte que rien ne justifiait, disant : « Les Romains viendront, et ils prendront notre lieu saint et notre peuple^b. » Oui, sa sagesse sait tout cela et elle vous a menés à votre aventure folle. Comme il est dit ailleurs : « Ceux qui craignent la gelée auront neige en avalanche^c ! » Parce que vous avez feint de craindre un danger qui n'existait pas, il vous a acculés à craindre pour de bon. Les Romains sont vraiment venus, et ont pris votre lieu saint et votre peuple, et cela vous est arrivé non pour avoir laissé faire le Christ, mais pour ne l'avoir pas laissé faire.

Voilà comment sa sagesse a mené les intrigants à une aventure folle, et les juges à la stupeur ; voilà comment sa force a délié le baudrier des rois — c'est-à-dire, 1619 B *ô superbes, votre suffisance — et a ceint vos reins de la corde des captifs ; a renvoyé déshonorés les pontifes, c'est-à-dire Anne et Caïphe et les autres prêtres de la même espèce, leur a même jeté au visage les ordures de leurs sacrifices solennels^d, et a renversé les potentats,*

XV. a. Job 12, 18-19 || b. Jn 11, 48 || c. Job 6, 16 || d. Mal. 2, 3

mates supplantavit, auferendo ab illis regnum Dei et dando genti facienti fructus ejus ^e.

Commutans labium veracium, et doctrinam senum auferens ^f. Subauditur, *sapientia apud ipsum est. Nam quia veritatem recipere noluerunt, miscuit illis spiritum erroris et vertiginis*, ut qui veraces esse debuerant, mendaciter Scripturas ad suos libitus torqueant, *labiis mala commutatis*, et hoc modo *senibus*, id est eis quibus *primis credita sunt eloquia Dei* ^h, *docendi auctoritatem abstulit*.

1619 C *Effundit despectionem super principes, et eos qui oppressi fuerant relevans* ⁱ. Subauditur : *fortitudo quae apud ipsum est. Principes* quippe *judaicae perfidiae contemptibiles* fecit in toto orbe, et *eos qui oppressi fuerant peccatorum pondere sive daemoniaca servitute, scilicet gentiles, quia fidem ejus receperunt, relevavit magna liberatricis gratiae largitate*.

Qui revelat profunda de tenebris et producit in lucem umbram mortis ^j. Subauditur : *apud ipsum sapientia est. Hoc etenim lampas iste fecit, eo ipso in quo apud cogitationes divitum contemnebatur. Nam, per humilitatem suae passionis, profunda nostra revelavit de ignorantiae tenebris, et producit in lucem notitiae Dei nos qui sedebamus in umbra mortis* ^k. *Qui multiplicat gentes et perdit eas,*

1619 D *et subversas in integrum restituit* ^l. Subauditur : *apud ipsum fortitudo est. Hoc etenim verae et magnae fortitudinis est, magni et terribilis judicii est, quod cum multiplicasset gentes dicendo primis hominibus : Crescite et multiplicamini* ^m, *perdidit eas peccantibus eisdem parentibus primis. Omnes quippe gentes, universos illorum posteros, eadem sententia perditionis involvit. Sed ecce dum patitur, dum moritur, et lampas tam splendida apud cogitationes divitum quasi extincta contemnitur, eadem passione vel morte*

e. Matth. 21, 43 || f. Job 12, 20 || g. Is. 19, 14 || h. Rom. 3, 2 || i. Job 12, 21 || j. Job 12, 22 || k. Cf. Matth. 4, 16, etc. || l. Job 12, 23 || m. Gen. 1, 28

leur enlevant le royaume de Dieu, et le donnant à une nation qui en produit les fruits ^e.

« Changeant le langage des véridiques, et retirant la science aux anciens ^f » : il s'agit de la sagesse, qui est en lui. En effet, parce qu'ils refusèrent de recevoir la vérité, il a mêlé pour eux un esprit d'erreur et de vertige ^g, de sorte qu'ils torturent en faussaires les Écritures pour leur faire dire ce qu'ils veulent, eux qui auraient dû être docteurs de vérité ; leur langage est perverti. Et ainsi il a retiré aux anciens, c'est-à-dire à ceux qui les premiers avaient reçu en dépôt les paroles de Dieu ^h, l'autorité pour enseigner : « Répandant le mépris sur les 1619 C princes, relevant les opprimés ⁱ » : il s'agit de la force qui est en lui. En effet il a rendu méprisables dans le monde entier les princes de l'infidélité judaïque, et il a relevé, dans l'opulence de la grâce libératrice, ceux qui avaient été opprimés sous le poids de leurs péchés et de la servitude diabolique, c'est-à-dire les Gentils, parce qu'ils ont accepté la foi qu'il apportait.

« Révélant ce qui était caché dans les ténèbres et produisant au jour l'ombre de la mort ^j » : il s'agit de la sagesse qui est en lui. En effet la lampe a réalisé cette merveille, par cela même qui la rendait méprisable aux yeux des riches. Oui, par l'humilité de sa passion, elle révéla l'abîme de nos péchés, en dissipant les ténèbres de l'ignorance, et nous amena à la lumière de la connaissance de Dieu, nous qui étions assis dans l'ombre de la mort ^k. — « Multipliant les nations et les perdant et 1619 D les rétablissant entièrement après leur ruine ^l » : il s'agit de la force qui est en lui. En effet, c'est la conséquence d'une vraie et grande force, d'un grand et terrible jugement, qu'après avoir multiplié les nations en disant aux premiers hommes : « Croissez et multipliez-vous ^m », il les ait perdues lorsque nos premiers parents ont péché. Car toutes ces nations qui formeraient toute leur postérité, il les a enveloppées dans la même sentence de ruine. Mais voici qu'au moment où il souffre, où il meurt, et où cette lampe si resplendissante est méprisée dans les pensées des riches qui la croient éteinte, par sa passion

sua, quas *subverterat, in integrum restituit; in integrum inquam, ut ne unus quidem desit, ex omnibus quos ad vitam praedestinaverat cum diceret: Crescite et multiplicamini.*

1620 A *Qui immutat cor principum terrae, et decipit eos ut frustra incedant per invium. Palpabunt quasi in tenebris et non in luce, et errare eos faciet quasi ebrios*ⁿ. Subauditur: *apud ipsum sapientia est. Quomodo enim mutavit cor principum terrae et decepit eos, nisi sicut in Propheta dictum est: Excaeca cor populi hujus et aures ejus agrava, et oculos ejus claude, ne forte videat oculis et corde suo intelligat, et convertatur et sanem eum*^o? Itaque quod tunc *frustra incedunt per invium, quod palpant quasi in tenebris et non in luce, quod errant quasi ebrii, totum hoc magna est materia laudis huic Spiritui Sapientiae, de quo et miranda veritate dictum est quod eos deceperit et quasi ebrios errare fecerit.*

CAPUT XVI

1620 B **Quomodo, ubi apud cogitationes divitum contemnebatur, apud Deum Patrem erat reverendus, dicendo: «Voca me et respondebo tibi, aut certe loquar, et tu responde mihi», etc.**

Interea, quo in schemate *contemnebatur apud cogitationes divitum derisorum, in eodem hic Sapientiae Spiritus hominem in conspectu Patris constituerat reverendum, et pro sua reverentia exaudiendum*^a, agendo causam pauperum, id est humilium, secundum verba quae apud eundem beatum Job postmodum subjecta sunt: *Voca me et ego respondebo tibi, aut certe loquar, et tu responde mihi quantas habeo iniquitates et peccata. Scelera mea atque delicta ostende mihi. Cur faciem tuam abscondis*

n. Job 12, 24-25 || o. Is. 6, 10.
XVI. a. Hébr. 5, 7

et sa mort même il rétablit entièrement ces nations qu'il avait ruinées; entièrement, dis-je, au point que pas un ne manque de tous ceux qu'il avait prédestinés à la vie lorsqu'il disait: «Croyez et multipliez-vous.»

1620 A «Changeant le cœur des princes de la terre et les trompant pour qu'ils avancent en vain dans des déserts sans voie, qu'ils tâtonnent comme dans les ténèbres, sans lumière, et les faisant errer comme des gens ivresⁿ»: il s'agit de la sagesse qui est en lui. Comment en effet a-t-il changé le cœur des princes du peuple de la terre et les a-t-il trompés, sinon comme il est dit dans le Prophète: «Aveugle le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles dures, et bouche-lui les yeux; car ses yeux pourraient voir, et son cœur pourrait comprendre: il se retournerait, et je le guérirais^o.» Bref, qu'ils marchent désormais en vain dans des déserts sans voie, qu'ils tâtonnent comme dans les ténèbres, sans lumière, qu'ils errent comme des gens ivres, tout cela est un grand sujet de louer cet Esprit de Sagesse, dont il est dit avec une admirable vérité qu'il les a trompés et les a fait errer comme des gens ivres.

CHAPITRE 16

1620 B **Méprisé dans les pensées des riches, il était revêtu d'un caractère sacré aux yeux de Dieu le Père, lorsqu'il lui disait: «Appelle-moi et je te répondrai; ou plutôt, je parle! Et toi, réponds-moi!»**

Cependant, en cette situation même où il était méprisé dans les pensées des riches moqueurs, l'Esprit de Sagesse avait fait de lui aux yeux du Père un homme revêtu d'un caractère sacré, et digne d'audience^a en vertu de ce caractère, quand il plaidait la cause des pauvres, c'est-à-dire des humbles. C'est le sens des paroles qui viennent peu après chez le saint homme Job: «Appelle-moi et je te répondrai! Ou plutôt, je parle! Et toi, réponds-moi! Combien ai-je d'iniquités et de péchés? Mes crimes et mes offenses, montre-les moi! Pourquoi me cacher ton visage?

et arbitraris me inimicum tuum ^b? etc. Haec namque
 1620 C cum ille diceret, *vocationem* atque *responsionem* illam sus-
 pirabat, qua perditus homo per oboedientiam patientis
 atque morientis Christi rursus requisitus est. Rursus,
 inquam; dudum enim semel requisitus et vocatus fuerat,
 sicut scriptum est : *Vocavitque Dominus Deus Adam*
et dixit ei : Ubi es ^c? Vocanti autem Deo, tunc homo non
 respondit, sed ait : *Vocem tuam audivi in paradiso, et*
timui eo quod nudus essem, et abscondi me. Item : *Quis*
enim inquit indicavit tibi quod nudus esses, nisi quia ex
ligno, de quo praeceperam tibi ne comederes, comedisti?
Dixitque Adam : Mulier quam dedisti mihi sociam dedit
mihi de ligno, et comedi ^a.

Hocine erat *vocanti respondere*? Nempé cum diceret
 Dominus Deus *Ubi es* ^c? : vocabat hominem *ad cor suum*
 1620 D ut poenitens responderet : « Heu ! In praevaricatione
 sum. » Et hoc quidem bonum erat ut saltem *vocanti*
responderet, melius autem ut prior ipse *loqueretur*, Deus
 autem *responderet quantas haberet iniquitates*. Ille non
 fecit, non locutus est, sed Deum quasi dormire toto
 meridie permisit ; unde et culpans illum Scriptura dicit :
Et cum audissent vocem Domini Dei deambulantis in para-
diso ad auram post meridiem, etc. Itaque non locutus est
 homo, nec Deo fecit negotium respondendi ; unde et
 ingrato silentio quietus, tandem quasi post meridiem
 somno satiatus surrexit, et indignans quod non fuisset
 vocatus, prior hominem ipse vocavit.

Proinde, ut dicere coepimus, bonum erat ut *vocanti*
 1621 A Deo *responderet homo*, melius si prius *loqueretur* et pec-
 cata sua narraret homo, optimum vero si praeceptum

b. Job 13, 22-24 || c. Gen. 3, 9 || d. Gen. 3, 10-12 || e. Cf. Jér. 30, 21

1. Tout le passage qui suit s'inspire étroitement des commentaires de S. Ambroise sur *Genèse*, 3 8-9, textes nombreux commodément signalés par B. FISHER, *Vetus latina. Genesis*, Fribourg 1951, p. 62-63. Voir en particulier le commentaire du *Psaume* 39, § 20, éd. M. Petschenig, Vienne 1919,

Me crois-tu donc ton ennemi ^b? » Et la suite... En disant
 1620 C ces mots, Job soupirait vers cet appel et cette réponse
 qui, par l'obéissance du Christ souffrant et mourant,
 vinrent pour la seconde fois requérir l'homme perdu.
 Pour la seconde fois, dis-je, car dans la nuit des temps
 on l'avait déjà requis et appelé, comme le rapporte
 l'Écriture : « Et le Seigneur Dieu appela Adam et lui
 dit : Où es-tu ^c? » Mais à l'appel de Dieu l'homme alors
 ne répondit pas. Il dit : « J'ai entendu ta voix dans le
 paradis, et j'ai eu peur, parce que j'étais nu ; et je me
 suis caché. » Et Dieu : « Qui donc t'a indiqué que tu
 étais nu, si ce n'est que tu as mangé de l'arbre dont je
 t'avais ordonné de ne pas manger ? » Adam dit : « La femme
 que tu m'as donnée pour compagne m'a donné de cet
 arbre, et j'ai mangé ^a. »

Était-ce là répondre à l'appel ? Car en disant : « Où
 1620 D es-tu ? » le Seigneur Dieu rappelait l'homme à son propre
 cœur ^e, pour que repentant il répondît : « Hélas ! Je suis
 dans la prévarication. » C'eût été déjà bien qu'il répon-
 dît du moins à l'appel, mieux encore qu'il parlât le pre-
 mier, pour que Dieu n'eût qu'à lui répondre combien
 il avait d'iniquités. Le vieil Adam n'en fit rien ; il ne parla
 pas, mais laissa Dieu dormir, pour ainsi dire, toute la
 méridienne, ce que l'Écriture lui reproche en disant :
 « Et lorsqu'ils eurent entendu la voix du Seigneur Dieu
 se promenant dans le paradis à la brise du soir... », etc.
 Donc l'homme ne parla pas, il ne se soucia pas de ré-
 pondre à Dieu ; mais celui qui s'était tenu coi devant
 ce silence offensant se leva enfin comme vers le soir,
 ayant assez dormi ² ; et s'indignant de n'avoir pas été
 appelé, il prit les devants et appela l'homme.

Redisons-le : c'eût été déjà bien que l'homme répondît
 1621 A à l'appel de Dieu, mieux que l'homme parlât le premier
 et déclarât ses péchés ; ou, parfaitement fidèle, n'eût

p. 225. Mais Rupert fait une synthèse personnelle et souligne davantage l'antithèse Adam-Christ et la portée sotériologique du texte.

2. Rupert s'est étendu plus haut, col. 299-300, sur ce thème du sommeil de Dieu.

Dei numquam praevaricatus fuisset homo. Igitur in persona generis humani vir sanctus rursus vocari ambiens hominem, illum quoque desiderans hominem qui vocatus *responderet* sapienter, immo *loqueretur* prior, aut certe, quod optimum est, in semetipso perfecte oboediens esset, et tunc demum pro ceteris loquendo interpellaret, ita dicebat : *Voca me et respondebo tibi, aut certe loquar, et tu responde mihi quantas habeo iniquitates et peccata.*

Id nunc agebatur, eo nunc intendebat totum praeoccupatum habens hominem Christum hic Sapientiae Spiritus, cum ab illis stultitiae filiis derideretur *sicut homo non audiens et non habens in ore suo redargutiones*¹.
 1621 B Cum Deo sapienter et serio disputabat, et idcirco ad respondendum derisoribus illis interim vacuum tempus non habebat. Veracem omnino et non vanam faciebat spem generis humani, qua dictum fuerat : *Voca me et respondebo tibi, aut certe loquar, et tu responde mihi.* Ille primus qui *vocabatur abscondit se a facie Domini Dei in medio ligni paradisi*², et nil boni respondit ; hic secundus homo *vocatus* astabat ante faciem Domini Dei in medio ligni crucis et *respondebat* perfectam atque omnimodam oboedientiam Patri, immo *loquebatur, ut responderet* Pater illi *quantas haberemus nos iniquitates et peccata, et scelerata atque delicta nostra ostenderet ei.*

CAPUT XVII

1621 C Quidnam melius sit, vocari hominem a Deo et respondere illi, aut loqui hominem et Deum respondere homini quantae ejus iniquitates et peccata sint ; et quid loquentibus nobis responderit Deus per gratiam Christi.

Conferamus nunc utrumque, et videamus quid melius sit, *vocari* scilicet hominem a Deo et *respondere* illi, an *loqui* hominem et Deum *respondere* homini *quantae* ejus

¹ Ps. 37, 15 || g. Gen. 3, 8.

jamais transgressé le commandement de Dieu. C'est pour-quoi le saint homme, qui représente le genre humain, désirait que l'homme fût de nouveau appelé. Il soupirait vers cet Homme qui, étant appelé, saurait répondre, ou plutôt parlerait le premier, et parfait obéissant pourrait enfin parler et intercéder en faveur de tous les autres. Job disait donc : « Appelle-moi et je te répondrai ; ou plutôt je parle ! Et toi, réponds-moi ! Combien ai-je d'iniquités et de péchés ? »

Voilà ce qu'opérait, voilà où voulait en venir l'Esprit de Sagesse, qui remplissait tout entier l'Homme Christ, ayant établi en lui sa place forte, alors que celui-ci était raillé par les fils de folie, « comme un homme qui n'entend pas, et qui n'a pas de réplique en sa bouche¹ ».
 1621 B Lui disputait contre Dieu, par des arguments serrés ; c'est pourquoi il n'avait pas le loisir de répondre à ces railleurs. Elle ne serait donc pas vaine, il la vérifiait pleinement, cette espérance du genre humain qui avait fait dire à Job : « Appelle-moi et je te répondrai, ou plutôt je parle ! Et toi, réponds-moi ! » Le premier homme appelé par Dieu se cacha de la face du Seigneur Dieu au milieu du bois du paradis², et ne répondit rien de bon. Mais le second homme appelé se dressait face au Seigneur Dieu, au milieu du bois de la croix, et répondait par une parfaite et totale obéissance au Père ; bien mieux, il parlait, pour que le Père lui répondît combien nous avons, nous, d'iniquités et de péchés, et lui montrât nos crimes et nos offenses.

CHAPITRE 17

1621 C Vaut-il mieux que l'homme soit appelé par Dieu et lui réponde, ou que l'homme parle et que Dieu lui réponde combien il a d'iniquités et de péchés ? Quand nous avons parlé, que nous a-t-il répondu par la grâce du Christ ?

Comparons maintenant les deux hypothèses, et voyons ce qui vaut mieux : que l'homme soit appelé par Dieu et lui réponde, ou que l'homme parle, et que Dieu lui

iniquitates et peccata sint. Dixit enim : Voca me et ego respondebo tibi ^a; et continuo, bonam propositionem sapientissime in melius corrigens atque perficiens : *aut certe, inquit, loquar et tu responde mihi. Quid ? Quantas habeo iniquitates et peccata. Hoc ergo quaeramus, quo fructu melius sit, vel ad sapientiam magis attineat, ut loquatur homo et Deus respondeat illi, quam ut vocet hominem Deus et homo respondeat illi quantae iniquitates et peccata ejus sint.*

Si rite perpendimus meritum rei, reprehensibile est confessionem eo usque differre peccati donec dicat judex Deus : « Quid fecisti ? » Etiam si vocatus, sive discussus, respondeat homo quantae iniquitates vel peccata sua sint, et dicat : « Peccavi; *patientiam habe in me* ^b, sive indulge mihi », quod Adam fecisse non legitur, nec fecit filius ejus fratricida Cain ^c; etiamsi, inquam, veritatem respondeat vocatus in jus, quod fecit David ^d, jam tamen reprehensibile est quod usque ad hujusmodi vocationem Dei differat homo confessionem peccati sui. Ceterum *praeoccupare faciem Domini* ^e Dei, et antequam vocetur ultronea confessione loqui, sapiens consilium est, quo nullum melius homo peccator reperire possit. Quare ? Videlicet quia *vocatus* homo ut *respondeat* Deo, oportet ^{1622 A} illum *respondere* iudicium; *vocatus* autem sive invocatus Deus ad *respondendum*, loquente prius homine, et illo priore suas iniquitates narrante, locum habet Deus ut misericordiam loquatur, dicatque interroganti homini : *Quantas habeo iniquitates et peccata ?* dicat, inquam : « Nulla. Nam *delevi ut nubem iniquitates tuas, et quasi nebulam peccata tua* ^f. » Longe igitur melius est prius hominem loqui; et idcirco recte cum dixisset : « Voca me et respondebo tibi », continuo, quasi quod minus erat festina correctione supplens : *aut certe, inquit, loquar, et tu responde mihi.*

XVII. a. Job 13, 22 || b. Matth. 18, 28 || c. Cf. Gen. 4 || d. II Sam. 12 ||

réponde combien il a d'iniquités et de péchés. Job dit en effet : « Appelle-moi et je te répondrai ^a », et aussitôt, corrigeant et améliorant judicieusement cette bonne proposition : « ou plutôt je parle ! Et toi, réponds-moi ! » — Quoi ? — « Combien ai-je d'iniquités et de péchés ? » Cherchons donc en quoi il est plus profitable, ou plus conforme à la sagesse, que l'homme interroge et que Dieu réponde, plutôt que si Dieu appelait l'homme et que celui-ci dût lui répondre combien il a d'iniquités et de péchés.

Si nous pesons bien les torts du coupable, il est ré- ^{1621 D} préhensible de différer la confession du péché jusqu'à ce que le juge, Dieu, dise : « Qu'as-tu fait ? » Même si l'homme appelé et examiné répond combien il a d'iniquités et de péchés, et dit : « J'ai péché. Aie patience avec moi ^b, ou sois indulgent avec moi » — l'Écriture ne dit pas qu'Adam l'ait fait, ni son fils Cain le fraticide ^c — même si, dis-je, l'homme appelé en justice répond la vérité, ce que fit David ^d, le fait d'avoir différé la confession du péché jusqu'à cet appel de Dieu reste répréhensible. Tandis que prévenir la face du Seigneur ^e Dieu et, avant même d'être appelé, faire une confession spontanée est un sage conseil, tel que l'homme pécheur n'en puisse trouver de meilleur. Pourquoi ? Tout simplement parce que si l'homme est appelé pour répondre ^{1622 A} à Dieu, Dieu se place sur le terrain de la justice. Tandis que si Dieu est appelé ou invoqué et n'a qu'à répondre, après que l'homme ait parlé d'abord, et soit venu lui raconter ses péchés, Dieu est en situation de parler miséricorde. À l'homme qui lui demande : « Combien ai-je d'iniquités et de péchés ? » il pourra dire : Aucun. Car « j'ai effacé tes iniquités comme une nuée, et tes péchés comme un nuage ^f. » Il vaut donc bien mieux que l'homme parle le premier. Et c'est pourquoi après avoir dit : « Appelle-moi et je te répondrai », Job se reprend avec raison, comme ayant hâte de suppléer à ce qui manque : « Ou plutôt je parle ! Et toi, réponds-moi ! »

e. Ps. 94, 2 || f. Is. 44, 22.

1622 B Ecce per Christum, qui, ut jam dictum est, longe ab eo dissimilis qui absconditus in medio ligni paradisi, etiam cum vocaretur, sapienter quippiam non respondit, astitit palam in medio ligni crucis, et ultro causam nostram peroravit ; ecce, inquam, per illum et per eundem Spiritum Sapientiae ejus edocti, priores elocuti sumus quantas haberemus iniquitates et peccata, et respondit nobis Deus jam esse nulla. Ubinam sic elocuti sumus, et ille sic nobis respondit ? Nimirum in baptisate ejusdem Christi Domini Nostri. Sed de hoc alias. Nunc instantia persequamur.

CAPUT XVIII

Quam juste, quam fortiter pro omni mundo oraverit, caput pro membris, dicendo : « Cur faciem tuam abscondis » etc. ; et quomodo veram sapientiam in causa ista ipsius ancilla comitata sit eloquentia.

1622 C Adeo conspicuam sese praesenti loco exhibet vera sapientia, ut nusquam paratior ad comitatum ejus excurrat saecularis eloquentia, quae fere in omnibus Scripturis Sanctis ultro Sapientiae sic obsequitur, ut, solam veritatem quaerentes, dictorum quoque pulchritudine vel vocum elegantia jure delectemur. Nam ecce quam dicunt perfectissimam atque absolutissimam argumentationem in hac Scriptura, quae utique cunctis rhetoribus graecis sive latinis antiquior est, pulchra et suavis oratio quinque partibus perscripta est, scilicet propositione, ratione, rationis confirmatione, exornatione, complexione.

Proponit namque fidelis orator pro nobis omnibus cum dicit : *Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum ? Contra folium quod vento rapitur ostendis potentiam tuam, et stipulam siccam persequeris.* Protinus ra-

1. Tout le livre VII des *Oeuvres du Saint-Esprit*, consacré au don de science, développera ce thème ; voir surtout le chapitre 12 (col. 1766-1772).

1622 B Et nous, nous avons été instruits par le Christ. A l'inverse du premier homme qui se cacha au milieu du bois du paradis et, même appelé par Dieu, ne répondit rien de sage, lui s'est tenu à découvert au milieu du bois de la croix et il a plaidé spontanément notre cause. Instruits par lui et par ce même Esprit de Sagesse, nous avons dit, les premiers, combien nous avions d'iniquités et de péchés, et Dieu nous a répondu que nous n'en avons plus aucun. Où donc avons-nous parlé ainsi, où nous a-t-il ainsi répondu ? Dans le baptême du Christ notre Seigneur ! Mais nous reviendrons une autre fois sur ce sujet. Passons à ce qui suit.

CHAPITRE 18

Avec quelle justice, quelle force, le Christ a plaidé pour le monde entier, la tête pour les membres, en disant : « Pourquoi me caches-tu ton visage », etc. Dans cette cause l'éloquence a accompagné la vraie sagesse comme sa servante.

1622 C Dans le présent passage la vraie sagesse se montre tellement à découvert que nulle part, peut-on dire, l'éloquence du siècle ne s'empresse davantage de lui faire cortège, cette éloquence qui, dans presque toute l'Écriture sainte, suit spontanément la sagesse, à tel point que, cherchant la seule vérité, nous prenons en outre un authentique plaisir à la beauté du discours et à l'élégance des termes¹. Car voici en cette Écriture, antérieure certes à tous les rhéteurs grecs et latins, ce noble et séduisant discours, qu'on dit être l'argumentation la plus parfaite et la plus achevée, et qui se déroule en cinq parties : la proposition, l'argument, la confirmation de l'argument, l'ornement et la conclusion.

L'orateur inspiré, en effet, énonce sa proposition, en notre nom à tous, lorsqu'il dit : « Pourquoi me caches-tu ton visage, et me crois-tu ton ennemi ? C'est contre une feuille emportée par le vent que tu déploies ta puissance, c'est une paille sèche que tu poursuis ! » Puis

1622 D tionem infert hujusmodi : *Scribis enim contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiae meae. Rationis confirmationem annectit continuo, cum dicit : Posuisti in nervo pedem meum et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti. Qui quasi putredo consumendus sum, et quasi vestimentum quod comeditur a tineâ^a. Adjungit protinus exornationem ambiciosissimam, exornationem non verbis phaleratam, sed humilitatis nimiae suavi veritate et vera suavitate instructissimam, atque idcirco praevalidam ad occupandas aures, ad flectendam justitiam, atque ad concutiendam ejus misericordiam cum quo graves inimicitiae nobis erant : Homo, inquit, natus de muliere, brevi vivens tempore,*

1623 A *repletur multis miseriis. Qui quasi flos egreditur et conteritur, et fugit velut umbra, et numquam in eodem statu permanet. Et dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos et adducere eum tecum in judicium ? Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine, nisi tu qui solus es ? Breves dies hominis sunt, numerus mensium ejus apud te est. Constituisti terminos ejus qui praeteriri non poterunt. Tandem complexione eleganti utitur cum dicit : Recede ergo paululum ab eo ut quiescat, donec optata veniat sicut mercenarii dies ejus.*

Magna et vehemens argumentatoris hujus, id est Spiritus Sapientiae, concertatio, et quantum in se erat valens constringere Deum ad *respondendum quantas haberet homo iniquitatis et peccata*. Si tantum oratores antiqui,

1623 B *veteres sancti quorum hic sermo erat, libera fronte in auditorio caelesti assisterent, et nullis peccatorum maculis cooperti aut contaminati fuissent, hoc unum, idemque maximum intererat, et assidenti judici Deo misericordiae voces retardabat, quia maculatas antiquo probro personas justitia repellebat. Ecce autem unus aderat atque pro omnibus assistebat, homo reverendus et pro sua reve-*

XVIII. a. Job 13, 24-28 || b. Job 14, 1-6

1622 D il introduit l'argument : « Car tu écris contre moi des amertumes, et tu veux me consumer pour des fautes de jeunesse. » Il apporte aussitôt confirmation de l'argument : « Tu as mis mes pieds dans les ceps, tu as observé tous mes sentiers, tu as pris l'empreinte de mes pas ! Et je dois me consumer comme de la pourriture, comme un vêtement mangé par la teigne^a ! » Vient ensuite l'ornement très enveloppant, un ornement qui ne consiste pas dans le clinquant des paroles, mais s'affermit sur la douce vérité, sur la vraie douceur d'une extrême humilité, et est d'autant plus fort pour captiver l'oreille, fléchir la justice et émouvoir la miséricorde de celui qui avait contre nous de graves inimitiés : « L'homme né de la femme, dit-il, vit peu de temps et est rassasié de misères.

1623 A Comme une fleur il éclôt puis se brise. Il fuit comme l'ombre, sans arrêt. Et tu daignes ouvrir les yeux sur lui, l'amener en jugement devant toi ? Qui peut tirer le pur de l'impur, sinon toi seul ? Les jours de l'homme sont courts, le nombre de ses mois dépend de toi ; tu as marqué les bornes qu'il ne pourra franchir. » Enfin il termine par cette conclusion délicate : « Détourne-toi un peu de lui, qu'il puisse se reposer, comme le mercenaire qui aspire à finir sa journée^b. »

Le grand, le vigoureux plaidoyer de notre avocat, l'Esprit de Sagesse, plaidoyer capable en soi de contraindre Dieu à répondre combien l'homme avait d'iniquités et de péchés ! Mais quand il était seulement

1623 B dans la bouche des orateurs antiques, des saints de l'Ancien Testament — à supposer même que ceux-ci se soient tenus le front haut à l'audience céleste, sans nulle tache de péché — un obstacle au moins se dressait, capital : le péché originel, qui retardait sur les lèvres du juge, Dieu, les paroles de miséricorde ; la justice récusait en effet les personnes marquées par l'infamie antique. Mais voici qu'un homme était là et se présentait pour tous, un homme revêtu d'un caractère sacré, et digne d'audience en vertu de ce caractère, contre lequel le juste juge de notre nature, Dieu, n'avait aucun grief, envers lequel au contraire, il se trouvait lié,

rentia digne *exaudiendus*, in quem nihil querelae haberet justus naturae iudex Deus, immo apud quem magnae vicissitudinis debitor teneretur Deus.

Peccatum quippe neque originale contraxerat, neque actuale commiserat, et tamen peccati poenam, id est mortem, propter praeceptum ejus oboedienter subibat. Dicebat igitur : *Responde mihi quantas habeo iniquitates* 1623 C *et peccata. Scelera mea et delicta ostende mihi* ^c. Quid ad haec Deus responderet ? Numquid illi *respondere* poterat quod ullas haberet hic homo *iniquitates aut peccata* in propria persona, et non potius justificationes et merita ? Proinde jam illum arguere Deum decebat ut diceret : *Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum ?* Quod si ad haec ille responderet : « Non ego a te faciem meam abscondo, neque arbitror te inimicum meum, immo Filium meum carissimum, sicut testificatus sum *voce ad te delapsa a magnifica gloria* ^d, et dixi : *Tu es Filius meus dilectus, in te mihi complacui* ^e », habebat iste vocem utique constantem, causamque legitimam ut diceret veraciter : « Quod uni ex *minimis meis*, immo 1623 D *omnibus meis fecisti, mihi fecisti* ^f. »

Nam vere ejus erant omnes justii sive electi qui eum expectaverant ab origine mundi, et omnibus illis abscondebatur Deus faciem suam, interposito *pariete inimicitarum* ^g, *arbitratus eos inimicos suos* propter peccatum quod peccavit communis omnium pater Adam. Erant etenim illi quoque *natura filii irae sicut et ceteri* ^h. *Cur ergo*, inquit, *faciem tuam abscondis et arbitraris me inimicum tuum ?* — In quo ? — *Scribis enim contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiae meae.* Scribis, inquam, immo apud te scriptas retines contra me quas hoc modo amaritudines homini elocutus es ⁱ : *Quia audisti vocem uxoris tuae, et de ligno ex quo praece-* 1624 A *peram tibi ne comederes comedisti, maledicta terra in opere*

c. Job 13, 22-23 || d. II Pierre 1, 17 || e. Matth. 3, 17 || f. Matth. 25, 40 ||

comme devenant son débiteur en raison d'une substitution grandiose.

Car il n'avait ni contracté le péché d'origine ni commis le péché actuel ; et cependant il portait par obéissance la peine du péché, c'est-à-dire la mort, à cause de l'ordre de Dieu. Il disait donc : « Réponds-moi combien j'ai 1623 C d'iniquités et de péchés, montre-moi mes crimes et mes offenses ^c. » A cela, qu'allait répondre Dieu ? Pouvait-il répondre qu'il avait lui, cet homme en personne, des iniquités ou des péchés ? Plutôt de la sainteté et des mérites. Il pouvait dès lors attaquer Dieu : « Pourquoi me cacher ton visage et me traiter en ennemi ? » Et si Dieu venait à répondre : Je ne te cache pas mon visage et je ne te crois pas mon ennemi, mais au contraire mon Fils bien-aimé, ainsi que je l'ai affirmé « par une voix descendant vers toi d'une gloire magnifique ^d » : « Tu es mon Fils bien-aimé, en toi je me suis complu ^e », le Fils pouvait alors logiquement et légitimement répliquer : « Ce que tu as fait à un seul de mes petits, que 1623 D dis-je, à tous les miens, c'est à moi que tu l'as fait ^f. »

Car ils étaient vraiment siens, tous ces justes et élus qui l'avaient attendu depuis l'origine du monde, et à eux tous Dieu cachait son visage derrière le mur d'inimitiés ^g, les considérant comme ses ennemis à cause du péché commis par le père commun de tous, Adam. Eux aussi étaient par nature fils de colère, comme tous les autres ^h. « Pourquoi donc, dit-il, me cacher ton visage, et me traiter en ennemi ? » — Comment ? — « Tu écris contre moi des amertumes, et tu veux me consumer pour des fautes de jeunesse. » Tu écris contre moi, ou plutôt tu retiens, déjà écrites dans tes livres, des amertumes, celles que tu as signifiées à l'homme en ces termes ⁱ : « Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et as mangé de l'arbre dont je t'avais interdit de manger, 1624 A la terre sera maudite à cause de ce que tu as fait. A force de peine tous les jours de ta vie tu en tireras ta

g. Éphés. 2, 14 || h. Éphés. 2, 3 || i. Cf. S. Grégoire, *Mor.* XI, 45, 61, *PL* 75, 980 D

tuo. In laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitae tuae. Spinās et tribulos germinabit tibi, et comedes herbas terrae. In sudore vultus tui vesceris pane tuo, donec revertaris in terram de qua sumptus es, quia pulvis es et in pulverem reverteris ^l. *Ejusmodi amaritudines ex tunc scribis contra me, simulque consumere me vis peccatis adolescentiae meae. Siquidem tam pro originali quam pro actualibus peccatis, quae adolescentiae levitate commissa sunt, de quibus Psalmista : Delicta, inquit, juventutis meae et ignorantias meas ne memineris* ^k, *hactenus unumquemque consumere vis. Deinde posuisti in nervo pedem meum, funibus peccatorum suorum constringens unumquemque, ut non quaecumque velit, illa et faciat, ut condelectetur nonnumquam legi Dei secundum interiorem hominem, videat autem aliam legem in membris suis repugnantem legi mentis suae et captivum se ducentem in lege peccati quae est in membris ejus* ^l.

CAPUT XIX

Item, quam juste exauditus sit pro sua reverentia, secundum quod ait Apostolus : « Si enim unius delicto multi mortui sunt, multo magis gratia Dei et donum, in gratia unius hominis Jesu Christi, in plures abundavit ? »

Haec, ceteraque jam dicta, vel his similia, cum clamore intimo, clamore ut ait Apostolus *valido*, et multis lacrimis ^a perorando, per hunc Sapientiae Spiritum victoriam obtinuit in judicio, secundum rationem aequitatis, quam perpendens idem Apostolus ita dicit : *Si enim unius delicto multi mortui sunt, multo magis gratia Dei et donum, in gratia unius hominis Jesu Christi, in plures abundavit. Et subinde : Si enim in unius delicto mors regnavit per unum, multo magis abundantiam gratiae*

^l. Gen. 3, 17-19 || ^k. Ps. 24, 7 || ^l. Rom. 7, 15 ; 7, 22-23.
XIX. a. Hébr. 5, 7

subsistance. Elle te produira des épines et des ronces, et tu mangeras l'herbe des champs. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu reviennes à la terre d'où tu as été tiré ; car tu es poussière, et tu retourneras en poussière ^l. » Voilà les amertumes que depuis lors tu gardes écrites contre moi, voulant me consumer pour les péchés de ma jeunesse. Car jusqu'à présent tu veux consumer tout homme, tant pour le péché d'origine que pour les péchés actuels échappés à la légèreté de la jeunesse et dont le Psalmiste dit : « Ne te souviens pas de mes fautes de jeunesse et de mes égarements ^k. » Ensuite tu as mis mes pieds dans les ceps, entravant tout homme dans les liens de ses péchés de sorte qu'il ne fasse pas ce qu'il veut ; car il se complaît parfois dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais aperçoit dans ses membres une autre loi qui lutte contre la loi de sa raison, et l'enchaîne à la loi du péché qui est dans ses membres ^l.

CHAPITRE 19

C'est avec justice qu'il fut exaucé en vertu de son caractère sacré, selon ce que dit l'Apôtre : « Si en effet par la faute d'un seul la multitude est morte, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don conféré par la grâce d'un seul homme, Jésus Christ, se sont répandus à profusion sur la multitude. »

Après ces arguments et ceux déjà dits ou d'autres semblables, notre avocat conclut sa plaidoirie, avec un cri profond, un cri puissant et d'abondantes larmes ^a nous dit l'Apôtre. C'est ainsi que par cet Esprit de Sagesse il remporta la victoire dans ce jugement pour une raison d'équité que l'Apôtre pèse en ces termes : « Si par la faute d'un seul la multitude est morte, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don conféré par la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, se sont répandus à profusion sur la multitude. » Et plus loin : « Si en effet par la faute d'un seul la mort a régné du fait de ce seul homme, à plus forte raison ceux qui reçoivent avec profusion la

donationis et justitiae accipientes in vita regnabunt per unum Jesum Christum. Item : Sicut per unius delictum omnes homines in condemnationem, sic et per unius justitiam omnes homines et justificationem vitae. Sicut enim per inoboedientiam unius hominis peccatores constituuntur multi, ita et per unius oboedientiam justii constituuntur multi ^b.

1624 D Quid aliud responderet aut censeret Pater aequus, Deus justus ? Quid enim aequius, quid rationabilius ? Aut esse deberet ad gratiam clementiae quam fuisset ad iram justitiae ? *Per unum quippe hominem in hunc mundum peccatum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines pertransiit, in quo omnes peccaverunt* ^c. Sic prompta justitia judicantis extitit ut, uno peccante, nos omnes qui necdum fueramus nati susciperemus haereditatem peccati, haereditatem mortis. Fatemur justam fuisse vindictam, veram et irreprehensibilem justitiam. Non enim aliud jure possiderent filii, nisi quod a parentibus thesaurizatum fuit. Sed ecce generis nostri Pater alius, non in carne, sed in spiritu.

1625 A Gratias huic *Sapientiae Spiritui, unico, multiplici, subtili, mobili, diserto, certo, suavi, benigno, stabili* ^d, quia subtilitate, mobilitate atque acumine suo, modum invenit quo nos, illi veteri natos, regeneraret huic homini novo. Num ergo minus, ut jam dictum est, larga esse poterat divinitas ad justificandum per gratiam clementiae, quam fuerat ad condemnandum per iram justitiae ? Igitur non perturbato aut confuso ordine veteris judicii, sed remota causa per quam subintraverat judicium mortis, prolatum est *responsum vitae et pacis, totusque paries inimicitarum solutus* est ^e.

b. Rom. 5, 15. 17-19 || c. Rom. 5, 12 || d. Sag. 7, 22-23 || e. Éphés. 2, 14.

grâce et le don de la justice régneront dans la vie par le seul Jésus-Christ. » Et encore : « Comme la faute d'un seul a entraîné sur tous les hommes une condamnation, de même l'œuvre de justice d'un seul procure à tous une justification qui donne la vie. De même en effet que par la désobéissance d'un seul homme tous sont constitués pécheurs, ainsi par l'obéissance d'un seul tous sont constitués justes ^b. »

1624 D Pouvait-il répondre ou juger autrement, le Père équitable, le Dieu juste ? Quoi de plus juste, quoi de plus raisonnable ? La souveraine Majesté serait-elle par hasard moins prompte à faire grâce dans sa clémence, qu'elle ne l'avait été à faire justice dans sa colère ? Car « par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et ainsi la mort a passé en tous les hommes ; en lui tous ont péché ^c. » La sentence divine fut si prompte que, pour le péché d'un seul, nous tous qui n'étions pas encore nés, nous reçûmes l'héritage du péché, l'héritage de la mort. Nous l'avouons : le châtiement fut juste, la justice fut véritable et irréprochable. Car les fils ne peuvent, en droit, posséder autre chose que ce que les parents ont amassé. Mais voici un autre Père pour notre race ! Non dans la chair mais dans l'esprit !

1625 A Rendons grâce à cet Esprit de Sagesse unique, multiple, subtil, agile, disert, sûr, suave, bénin, stable ^d ! Car par sa subtilité, son agilité, son acuité, il a trouvé moyen, nous qui étions nés au vieil homme, de nous régénérer à l'homme nouveau. La divinité pouvait-elle donc, disions-nous, se montrer moins large pour justifier par la grâce dans sa clémence, qu'elle ne l'avait été pour condamner par la colère dans sa justice ? C'est ainsi que sans troubler ni confondre l'ordre de l'ancien jugement, mais en écartant le chef d'accusation qui avait abouti à la peine de mort, on nous donna une réponse de vie et de paix, et tout le mur d'inimitiés s'écroula ^e.

CAPUT XX

De eo quod ait : « Pater, in manus tuas commendo spiritum meum », sciens se resurrecturum ; et hinc esse illud : « Lignum si praecisum fuerit, habet spem. »

1625 B Tunc iste novus Adam obdormivit ^a atque obdormiens dixit : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* ^b. Certus hoc dixit, *certus*, inquam, et securus quod commendatum vel *depositum* ^c suum cum grandi esset lucro cito recepturus, sicut et factum est. Nam quia sic *tradidit spiritum suum* ^d, ecce omnibus filiis suae regenerationis acquisivit Paraclatum Spiritum Sanctum, et ipse recepit suum. Alias autem nisi *spiritum suum*, spiritum vitae suae hic homo *tradidisset*, Spiritus Paracletus, in eo ipso quod Paracletus est, scilicet in dando remissionem peccatorum, non venisset. Proinde et dicebat : *Sed ego veritatem dico vobis : expedit vobis ut ego vadam. Si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos. Si autem abiero, mittam eum ad vos* ^e.

1625 C Itaque, quemadmodum illi veteri *Adae dormienti*, statim *costa* de latere subducta, et in conjugem illi *aedificata* vel formata est, ut posteritas propagaretur, sic isti novo *Adae* et in morte soporato, de patefacto ejus *latere sanguinis et aquae* sacramentum productum est ^f, et exinde statim Ecclesia reformata, de qua multi per orbem terrarum filii nascerentur ^g. Nam, quod optime novit et nosse debet christiana fides, statim universa priscorum electorum ecclesia, quantacumque ab origine mundi collecta fuerat apud inferos, *redemptionem suam expectans* ^h, illo sanguine et illa aqua emundata, regenerata atque huic viro copulata est, et exinde quot singillatim de
1625 D cunctis gentibus baptizantur, tot filii de isto viro et de ista ejus conjuge nascuntur.

XX. a. Cf. Gen. 2, 21 || b. Lc 23, 46 || c. Cf. II Tim. 1, 12 || d. Jn 19, 30 ||

CHAPITRE 20

Le Christ a dit : « Père, entre tes mains je remets mon esprit », sachant qu'il devait ressusciter. C'est à quoi se rapporte cette parole : « L'arbre, si on le coupe, a une espérance. »

1625 B Alors le nouvel Adam s'endormit ^a, et en s'endormant il dit : « Père, entre tes mains je remets mon esprit ^b. » Il était sûr quand il parlait ainsi, sûr et certain que sans tarder il recouvrerait son dépôt ^c ou son gage, avec grand accroissement. Et c'est ce qui arriva. Car pour avoir ainsi livré son esprit ^d, voici qu'il a acquis pour tous les fils de sa régénération le Saint-Esprit Paraclet et qu'il a retrouvé le sien. Tandis que si cet homme n'avait pas livré son esprit, l'esprit de sa vie, l'Esprit Paraclet, en tant que Paraclet, c'est-à-dire en tant qu'il donne la rémission des péchés, ne serait pas venu. Aussi allait-il jusqu'à dire : « Mais je vous dis la vérité : il vous est bon que je m'en aille. Car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous, tandis que si je m'en vais, je vous l'enverrai ^e. »

1625 C De même que pendant le sommeil du vieil Adam, une côte fut soudain enlevée de son côté et édiflée ou formée en femme pour lui afin de propager la race ; ainsi quand le nouvel Adam se fut endormi, lui aussi, dans la mort, le sacrement du sang et de l'eau fut tiré de son côté ouvert ^f, et l'Église nouvelle en fut soudain formée, pour donner naissance à d'innombrables fils dans le monde entier ^g. Oui, la foi chrétienne le sait bien et doit le savoir : l'Église des élus antiques, tous tant qu'ils étaient, rassemblés progressivement depuis l'origine du monde, et attendant aux enfers sa rédemption ^h, fut aussitôt, par ce sang et cette eau, purifiée, régénérée, et unie à son époux ; et depuis lors tous et chacun de ceux que l'on baptise dans toutes les nations, naissent
1625 D fils de l'époux et de l'épouse.

e. Jn 16, 7 || f. Cf. Gen. 2, 21. Jn 19, 34 || g. Cf. S. Augustin, *In Joann. Tract.*, XV, 8, PL 35, 1513 || h. Cf. Lc 2, 38. Job 14, 14.

Nec vero, cum sic obdormiret, gnorabat quam cito evigilaturus esset, quam cito spiritum suum quem in manus Patris tradebat cum tanto peractae oboedentiae fructu resumpturus esset. Nam et antea cum dixisset de hac dormitione sua : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quae scripta sunt per prophetas de Filio hominis : tradetur enim gentibus et illudetur, et flagellabitur et conspuetur, et postquam flagellaverint occident eum*, continuo subjunxit : *Et die tertia resurget* ¹.

Idcirco qui supra, scilicet sanctus Job, post illa quae supradicta sunt continuo dicit in eum : *Lignum habet spem. Si praecisum fuerit, rursus virescit, et rami ejus pullulant. Si senuerit in terra radix ejus, et in pulvere mortuus fuerit truncus illius, ad odorem aquae germinabit et faciet comam, quasi cum primum plantatum est* ¹. Quod est enim hoc lignum, nisi is ipse qui cum praecideretur dicebat quia si *in viridi ligno haec faciunt, in arido quid fiet* ^k ? Itaque si *praecisum fuerit, rursus virescit*, subauditur tertia die, velocitate resurrectionis. Hoc idcirco quia nihil umquam habuit ariditatis, id est homo erat absque omni corruptione peccati, immo quia non solum homo sed et Deus erat, cujus viror numquam deficit. Ceterum de homine qui homo tantum et non Deus est, qui in peccatis nascitur antiquae praevaricationis et idcirco comparari vel coaequari non potest huic ligno tam viridi, continuo subjungit : *Homo vero cum mortuus fuerit, atque nudatus et consumptus, ubi quaeso est* ² ? *Quomodo si recedant aquae de mari, et fluviis vacuefactis arescat, sic homo cum dormierit non resurget. Donec atteratur coelum non evigilabit, nec consurget de somno suo* ¹.

Est ergo hic Homo lignum vitae semper virens Spiritu Sapientiae, quod ut nobis fructificaret et in praesenti

i. Lc 18, 31-33 || j. Job 14, 7-9 || k. Lc 23, 31 || l. Job 14, 10-12.

1. Ce rapprochement avec Luc vient de S. GRÉGOIRE, Mor., XII, 5, 8 (PL 75, 990 AB).

Mais au moment où il s'endormait ainsi, il n'ignorait pas avec quelle promptitude il se réveillerait, avec quelle promptitude il reprendrait son esprit qu'il remettait aux mains du Père, avec le fruit centuplé de son acte d'obéissance. Déjà auparavant, après avoir dit à propos de ce sommeil : « Voici que nous montons à Jérusalem, et que va s'accomplir tout ce qui a été écrit par les Prophètes au sujet du Fils de l'homme : on le livrera aux Gentils et il sera insulté, flagellé et couvert de crachats, et après l'avoir flagellé ils le tueront », il avait aussitôt ajouté : « Et le troisième jour il ressuscitera ¹. »

Parallèlement, notre saint homme Job, après son plaidoyer, dit sans transition, en annonce du Christ : « L'arbre a une espérance : si on le coupe il reverdit, et ses branches se multiplient. Si sa racine a vieilli dans la terre et si son tronc est mort dans le sol, à l'odeur de l'eau il repoussera, et se fera une ramure comme un jeune plant ¹. » Quel est cet arbre, sinon celui-là même qui au moment où on le coupait, disait : « Si l'on traite ainsi le bois vert, qu'en sera-t-il du sec ^{1 k} ? » Donc, si « on le coupe il reverdit » — entendons le troisième jour, avec la rapidité de la résurrection. Cela, parce qu'il n'a jamais rien eu du bois mort, c'est-à-dire parce que cet Homme n'était atteint d'aucune corruption de péché ; bien plus, parce qu'il n'était pas seulement homme mais Dieu, dont la verdure est sans déclin. Quant à l'homme qui n'est qu'homme et non Dieu, qui naît dans les péchés de l'antique prévarication et ne peut donc être comparé ni égalé à ce bois si vert, Job ajoute : « Mais l'homme, quand il est mort, dépouillé, consumé, que devient-il, je le demande ? Comme les eaux se retirent de la mer et comme un fleuve tarit et se dessèche, ainsi l'homme, lorsqu'il s'est endormi, ne se relèvera pas. Jusqu'à ce que le ciel disparaisse il ne se réveillera pas, ne surgira pas de son sommeil ¹. »

L'Homme nouveau est donc l'arbre de vie, toujours vert au souffle de l'Esprit de Sagesse ; afin de produire son fruit pour nous, c'est-à-dire dès maintenant la vie

vitam animarum, et in futuro resurrectionem corporum, quando atteretur coelum, praecidi se permisit, non dubitans quod continuo post triduum *reviresceret*, evacuata in semetipso *praecisione* ejus quam solam pertulerat mortis corporis.

CAPUT XXI

1626 C **Qualiter hoc sapientiae sacramentum, dum fieret, absconditum fuerit ab oculis omnium viventium, et quomodo Judaei tamen derisores ejusdem sapientiae inexcusabiles sint.**

Hoc opus, hoc hujus Spiritus Sapientiae sacramentum, tunc interim dum fieret erat absconditum, ut nemo sciret usque *ad tempus statutum* ^a. Unde et idem beatus Job, in parabola sua, sic inter cetera loquitur : *Unde ergo sapientia veniet, et quis est locus intelligentiae? Abscondita est ab oculis omnium viventium. Volucres quoque coeli latet. Perditio et mors dixerunt : Auribus nostris audivimus famam ejus* ^b. *Ab oculis*, inquit, *omnium viventium. Veraciter ab oculis omnium viventium* ; nam nemo omnium hominum qui tunc in carne vivebant noverat quid
1626 D *ageretur per crucis Christi patibulum, nec saltem quisquam Apostolorum. Unde et subjunctum est : Volucres quoque coeli latet. Volucres quippe hoc loco in bonum accipiendi sunt, videlicet de quilibet dictum est : Simile est regnum coelorum grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum, et crevit, et factum est in arborem magnam, et volucres coeli requieverunt in ramis ejus* ^c. Prae cunctis ejusmodi *volucris* Apostoli sublimius volaverunt, verumtamen et ipsos tunc *latuit* dum fieret hoc sapientiae mysterium.

Perditio et mors dixerunt : Auribus nostris audivimus famam ejus ; id est : maligni spiritus, qui perditionis et

XXI. a. Job 12, 5 || b. Job 28, 20-22 || c. Matth. 13, 31-32. Cf. S. Grégoire, *Mor.* XIX, 1, 3, PL 76, 97 A

des âmes, et plus tard la résurrection des corps, le jour où le ciel passera, il permit qu'on le coupât, ne doutant pas que le troisième jour il reverdirait, après avoir fait disparaître en lui-même cette coupure de la mort corporelle que seule il avait soufferte.

CHAPITRE 21

1626 C **Ce mystère de sagesse, pendant qu'il s'accomplissait, fut caché aux yeux de tous les vivants. Les Juifs qui ont raillé cette même sagesse sont cependant inexcusables.**

Cette œuvre, mystère de l'Esprit de Sagesse, restait cachée au moment où elle s'accomplissait, de manière que personne ne la sût jusqu'au temps marqué ^a. Aussi le saint homme Job dit-il, entre autres choses, dans sa « parabole » : « D'où viendra donc la sagesse, et quel est le lieu de l'intelligence ? Elle se dérobe aux yeux de tout vivant, se cache même aux oiseaux du ciel. La perdition et la mort ont dit : De nos oreilles nous en avons ouï parler ^b. » Aux yeux de tout vivant, dit-il. En vérité, aux yeux de tout vivant ! Car nul de tous les hommes qui vivaient alors dans la chair, ne savait ce qui s'opérait
1626 D par le gibet de la croix du Christ, pas même un seul des Apôtres. C'est pourquoi viennent ensuite ces mots : « Elle se cache même aux oiseaux du ciel. » Les oiseaux du ciel sont pris en bonne part dans ce passage ; ce sont ceux dont il est dit : « Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé, qu'un homme a pris et semé dans son champs ; et il a crû, et il est devenu un grand arbre, et les oiseaux du ciel se sont reposés dans ses branches ^c. » Parmi les oiseaux, les Apôtres ont volé plus haut que les autres et cependant, même à eux, ce mystère de sagesse resta caché, au moment où il s'accomplissait.

« La perdition et la mort ont dit : De nos oreilles nous en avons ouï parler » ; c'est-à-dire que les esprits malins, inventeurs de la perdition et de la mort, ne

mortis inventores extiterunt, quid contra se ageretur praevidere non potuerunt, quippe qui ab initio radii sapientiae suos oculos obcluserunt, et lumini ejus rebelles extiterunt ^d. Ceterum mortuorum communi morte nonnulli hoc scire potuerunt, maxime autem *patriarchae et prophetae* ^e quorum novissimus Johannes nuper sublatus fuerat de coetu viventium, qui utique sacramentum hoc cum viventes praecinuerint, mortui non ignorabant, sed desiderio magno expectabant affuturum. Proinde recte non dictum est tantum : *Abscondita est ab oculis omnium*, sed cum determinatione : *omnium viventium*, id est tunc temporis in carne commanentium.

Quid igitur ? Num excusabiles fuisse consequitur derisores illos, qui illum crucifixerunt et crucifixum deriserunt, quia sua voluntate *abscondita* erat haec *sapientia ab oculis omnium viventium* ? Non utique ; sequitur enim : *Quando ponebat pluviis legem, et viam sonantibus procellis,* ^{1627 B} *tunc vidit illam et enarravit, et praeparavit et investigavit, et dixit homini : Ecce timor Domini ipsa est sapientia, et recedere a malo intelligentia* ^f. Cuinam homini, priusquam Judaeo apud quem hoc sapientiae sacramentum conditum, et dum conderetur derisum atque contemptum est, cui, inquam, homini, priusquam huic, Deus *ponendo legem pluviis et viam procellis sonantibus dixit : Ecce timor Domini ipsa est sapientia* ? *Legem* quippe *ponere pluviis* fuit, et *viam sonantibus procellis*, praedicatoribus indicere ut vivendo implerent quod loquendo suadere festinabant ^g, quatenus praedicatio non contempta quasi *procella sonans* expeditiori via curreret. Hanc *legem* primo Moysi et prophetis, deinde Apostolis Deus posuit. ^{1627 C} Totum hoc primitus apud Judaeum, nam *illi primum*

^d. S. Grégoire, *Mor.* XIX, 2, 4, *PL* 76, 97 C || ^e. Cf. *Lc* 10, 24 || ^f. *Job* 28, 26-28 || ^g. S. Grégoire, *Mor.* XIX, 7, 13, *PL* 76, 103 C

1. Tout ce passage s'inspire de S. GRÉGOIRE, *Mor.*, XIX, 2, 4 (*PL* 76, 97 C), mais s'adapte au but de Rupert.

purent prévoir ce qui se tramait contre eux, eux qui dès le commencement fermèrent les yeux aux rayons ^{1627 A} de la sagesse, et se montrèrent rebelles à sa lumière ¹ ^d.

Quant aux morts de la mort commune, quelques-uns purent le savoir, surtout les patriarches et les prophètes ^e, dont le dernier, Jean, venait d'être enlevé de la société des vivants. Certes, eux qui, vivants, avaient annoncé ce mystère, ne l'ignoraient pas une fois morts ; mais au contraire ils attendaient d'un grand désir sa réalisation. C'est pourquoi il est très juste de ne pas se borner à dire : « Elle a été cachée aux yeux de tous », mais de préciser : « de tout vivant », c'est-à-dire de tous ceux qui, à ce moment, demeuraient dans la chair.

Quoi donc ? S'ensuit-il que ces railleurs qui le crucifièrent, et une fois crucifié le raillèrent, aient été excusables, sous prétexte que, de par sa volonté même, cette sagesse était cachée aux yeux de tout vivant ? Non certes, car voici la suite : « Lorsqu'il prescrivait une loi aux pluies, et une route aux roulements du tonnerre, ^{1627 B} alors il la vit et l'évalua, il la scruta jusqu'au fond et il dit à l'homme : La crainte du Seigneur, voilà la sagesse, et se retirer du mal, c'est l'intelligence ^f. » Mais qui donc avant le Juif, chez qui ce mystère de sagesse fut instauré et sur-le-champ raillé et méprisé, qui donc, avant le Juif, avait entendu de Dieu ces paroles, lorsqu'il prescrivait une loi aux pluies et un chemin aux roulements du tonnerre : « La crainte du Seigneur, voilà la sagesse » ? Car prescrire une loi aux pluies et un chemin aux roulements du tonnerre, c'était ordonner à ses porteparole d'accomplir dans leur vie ce qu'ils couraient prêcher ^g, afin que leur prédication ne fût pas méprisée, mais qu'elle courût par le plus court chemin comme le roulement du tonnerre. Cette loi, Dieu la donna d'abord à Moïse et aux prophètes, puis aux Apôtres. Tout cela ^{1627 C} chez le Juif d'abord, car c'est à lui d'abord que fut confiée

2. Cette phrase est empruntée littéralement à S. GRÉGOIRE, *Mor.*, XIX, 7, 13 (*PL* 76, 103 C).

legalia sive prophetica *eloquia Dei credita sunt*^h, et illi primum, sicut oportuit, praedicatum est Christi Evangelium. Utrobique illi primo dictum est : *Ecce timor Domini ipsa est sapientia*¹; hoc enim consonanter tam prophetica quam evangelica categorizat scriptura.

At ille protervus Dominum non timuit, semperque illi ab initio rebellis extitit, maxime vero illo tempore quo haec facta sunt, quando *impleverunt mensuram patrum suorum* persequendo et occidendo Christum, cujus *prophetas*, absque timore Domini, occiderant *patres eorum*¹. Non ergo excusabiles sunt, quia videlicet non idcirco non timuerunt Dominum quia *abscondita erat*^{1627 D} *sapientia ab oculis eorum*, sed idcirco *abscondita est*, ut numquam invenirent eam, quia non timuerunt Dominum. Nam e contrario, qui timuerunt Dominum ipsis revelatum est; et quamquam *essent homines idiotae ac sine litteris*^k, ipsi scierunt sacramenta Dei juxta confessionem dicentis : *Confiteor tibi, Pater, Domine coeli et terrae, quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis*¹.

CAPUT XXII

Quomodo dicat Deum dixisse homini : « *Ecce timor Domini ipsa est sapientia* », cum alius sit sapientiae et alius timoris Domini Spiritus, et quod ex eo quoque, quia hoc Deus dixit homini, Judaei et omnes stulti inexcusabiles sint.

^{1628 A} Sed quomodo septem Spirituum numero atque ordini notissimo, qui et praesenti opere a nobis susceptus est, dictum hoc non repugnat aut discrepat : *Ecce timor Domini ipsa est sapientia*^{a p} Si enim *timor Domini ipsa est sapientia*, quomodo non minoris sed ejusdem auctoritatis alia

h. Rom. 3, 2 || i. Ps. 110, 10. Prov. 1, 7; 9, 10. Sag. Sir. 1, 16 || j. Matth. 23, 32 || k. Act. 4, 13 || l. Matth. 11, 25.

la parole de Dieu^h, Loi et Prophètes, et c'est à lui d'abord — il le fallait — que fut prêché l'Évangile du Christ. Dans les deux cas, c'est au Juif d'abord qu'il fut dit : « La crainte du Seigneur, voilà la sagesse¹ », enseignement qu'affirment d'une seule voix l'Écriture prophétique aussi bien que l'Évangile.

Mais l'insolent ne craignit pas le Seigneur; il lui fut toujours rebelle, dès le commencement, et surtout au temps où ces choses s'accomplirent lorsqu'ils comblèrent la mesure de leurs pères¹, en pourchassant et en tuant le Christ. Leurs pères non plus n'avaient pas craint de tuer les prophètes du Christ. Ils sont donc inexcusables,^{1627 D} car ce n'est pas parce que la sagesse était cachée à leurs yeux qu'ils n'ont pas craint Dieu, mais c'est parce qu'ils n'ont pas craint Dieu qu'elle a été cachée à leurs yeux, et au point qu'ils ne l'ont jamais trouvée. Ceux qui craignent Dieu au contraire, reçurent la révélation. Tout simples et sans lettres^k qu'ils étaient, ils connurent les mystères de Dieu, ainsi que le Christ en témoigne : « Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, pour avoir caché ces choses aux sages et aux habiles, et les avoir révélées aux petits¹. »

CHAPITRE 22

Comment Job assure-t-il que Dieu a dit à l'homme : « La crainte du Seigneur, voilà la Sagesse », alors qu'on distingue l'Esprit de Sagesse et l'Esprit de Crainte ? Cette parole de Dieu à l'homme est encore une raison pour que les Juifs, et autres fous, soient inexcusables.

Mais comment cette parole : « La crainte du Seigneur, voilà la Sagesse^a », ne répugne-t-elle pas et ne s'oppose-t-elle pas à ce nombre et à cet ordre bien connu des sept Esprits, que nous-mêmes avons adopté pour plan de notre ouvrage ? Car si la Crainte du Seigneur est la même chose que la Sagesse, comment cette autre Écriture qui

XXII. a. Job 28, 28

scriptura quae dicit : *Et requiescet super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientiae et intellectus, etc.*^b, alium timoris atque alium sapientiae spiritura computat, am-
 1628 B bosque ab invicem loco vel gradu septimo disternat ? Ad hanc inquisitionem, ecce tertia nobis succurrit scrip-
 tura dictione temperata quasi utriusque mediatrix, vide-
 licet ea quae dicit : *Initium sapientiae timor Domini*^c. Cum enim sic dicit, duarum quas praediximus tubarum,
 sive organorum Spiritus Sancti, consonantiam patenter
 1628 B astruit ; quia videlicet *timor Domini initium sapientiae*
 est, *initium autem sapientiae* sapientia est, licet non-
 dum perfecta, quomodo aurora sive diluculum jam dies
 est, licet nondum plena. *Est igitur timor Domini sapien-*
tia, id est initium vel primus gradus sapientiae.

Sic et pietas sapientia, id est secundus gradus sapien-
 tia, et scientia sapientia, id est tertius gradus sapientiae,
 et fortitudo sapientia, id est quartus gradus sapientiae,
 et consilium sapientia, id est quintus gradus sapientiae,
 et intellectus sapientia, id est sextus gradus sapientiae ;
 septimo autem gradu, cum dicitur sapientia, plena intelli-
 gitur atque perfecta, cujus officium est, cessando ab
 1628 C actibus et vacando contemplationi, praeoccupare jam
 bona futura, bona aeterna, juxta illud : *Maria optimam*
partem elegit, quae non auferetur ab ea^d. Quae videlicet
 pars, non alia est quam ipsa Sapientia in propria specie
 videnda.

Proinde cum dixisset : *Abscondita est ab oculis omnium*
viventium sapientia, ne quis desperaret, aut absconsio-
 nem ejus reprehenderet : *Ecce, inquit, timor Domini*
ipsa est sapientia ; et haec dicendo, quasi ostium aperuit,
 primumque gradum ostendit, quo *parvulus* ad sapien-

b. Is. 11, 2 || c. Ps. 110, 10 || d. Lc 10, 42

1. Cf. la fin de ce chapitre *ad cognoscenda Dei sacramenta*, et la fin du
 chapitre 23, *Verbum videndo*. Cette sagesse est le Verbe. *In propria specie*

n'a pas moins d'autorité : « Et l'Esprit du Seigneur se
 reposera sur lui, l'Esprit de sagesse et d'intelligence^b »,
 etc., compte-t-elle séparément un Esprit de crainte et
 un Esprit de sagesse et les énumère-t-elle tous deux à
 sept rangs de distance l'un de l'autre ? Pour nous aider
 dans cette recherche, voici qu'un troisième passage de
 l'Écriture combine et concilie les deux premiers : « La
 crainte du Seigneur est le commencement de la sa-
 gesse^c. » Ces paroles établissent manifestement l'har-
 monie qui existe entre ces deux trompettes ou instruments
 1628 B du Saint-Esprit que nous rapprochons l'un de l'autre ;
 car si la crainte du Seigneur est le commencement de la
 sagesse, le commencement de la sagesse est déjà la sagesse,
 quoique encore imparfaite, à la manière dont l'aurore
 ou la pointe du jour est déjà le jour, sans être le plein
 jour. La crainte du Seigneur est donc la sagesse, c'est-
 à-dire le commencement ou le premier degré de la sagesse.

De même, la piété est la sagesse, c'est-à-dire en est le
 second degré, et la science est la sagesse, c'est-à-dire en
 est le troisième degré, et la force est la sagesse, c'est-
 à-dire le quatrième degré, et le conseil est la sagesse,
 c'est-à-dire le cinquième degré, et l'intelligence est la
 sagesse, c'est-à-dire le sixième degré. Mais au septième
 degré, lorsqu'on dit : « la sagesse », il s'agit de la sagesse
 pleine et parfaite, dont l'office est, toute affaire cessante,
 de vaquer à la contemplation et de saisir par avance
 les biens futurs, les biens éternels, selon cette parole :
 1628 C « Marie a choisi la meilleur part, qui ne lui sera pas ôtée^d. »
 Cette part n'est autre que la Sagesse divine elle-même
 qui doit se révéler dans son essence propre¹.

Donc après avoir dit : « La sagesse est cachée aux yeux
 de tous les vivants », afin que nul ne désespère, ni ne lui
 reproche de s'être cachée : « La crainte du Seigneur, dit-il,
 voilà la sagesse ! » Ce disant il ouvre comme une porte,
 et montre le premier degré, par où le « petit » peut com-

veut donc dire : elle se révèle en tant que « la Sagesse », en tant que le Verbe
 de Dieu ; et non pas en tant que conseil, crainte, etc., comme aux autres
 degrés.

tiam superbis *absconditam* ascendere incipiat ^e. Jam istuc accesserant illi viventes qui sese a stultis et peccatoribus male viventibus et Dominum crucifigentibus segregaverant, scilicet Apostoli et ille quoque beatus Joseph ab Arimathia, vir bonus et justus, de quo Evangelium refert
 1628 D quia *non consenserat consilio et actibus eorum* ^f. Huic plane sapientia erat timuisse Dominum, et in hoc primo gradu audisse Sapientiam dicentem : *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis. Si dixerint : Veni nobiscum, insidiamur sanguini, abscondamus tendiculas contra insontem frustra, deglutiamus eum sicut infernus viventem, et integrum quasi descendentem in lacum. Omnem pretiosam substantiam reperiemus, implebimus domos nostras spoliis. Sortem mitte nobiscum, marsupium unum sit omnium nostrum. Fili mi, ne ambules cum eis, prohibe pedem tuum a semitis eorum. Pedes enim illorum ad malum currunt, et festinant ut effundant sanguinem* ^g.

Verumtamen *ab* istorum quoque *viventium*, scilicet Apostolorum et illius beati Joseph, *oculis* adhuc *abscondita* erat Sapientia; nesciebant Christi mysteria, ignorabant quae vel
 1629 A quanta foret crucis et mortis ejus utilitas. Quia vero timendo Dominum, et non acquiescendo lactantibus se peccatoribus, quasi in foribus Sapientiae steterunt, ideo sursum vocari et ascendere ad Sapientiam meruerunt, id est accipere, ad cognoscenda Dei sacramenta, hunc de quo loquimur Sanctum Sapientiae Spiritum.

CAPUT XXIII

De cujusmodi volueribus post multa dicat : « Numquid per sapientiam tuam plumescit accipiter, aut ad praeceptum tuum elevabitur aquila ? » etc.

Secundum haec recte illud intelligitur, quod eidem
 1629 B Job *respondens de turbine Dominus* ^a, de ejusmodi volu-

e. Cf. Matth. 11, 25 || f. Lc 23, 51 || g. Prov. 1, 10-16.
 XXIII. a. Job 38, 1

mencer à monter vers cette sagesse cachée aux superbes ^e. A ce premier degré étaient déjà parvenus les vivants qui s'étaient écartés des insensés et des pécheurs, de ceux qui vivaient mal et crucifièrent le Seigneur, à savoir les Apôtres et aussi le bienheureux Joseph d'Arimathie, homme bon et juste, dont l'Évangile rapporte qu'« il
 1628 D n'avait pas consenti à leur résolution ni à leurs actes ^f ». C'était sagesse pour lui d'avoir craint Dieu et d'avoir écouté en ce premier degré la Sagesse lui dire : « Mon fils, si les pécheurs te caressent, ne te plais pas avec eux. S'ils disent : Viens avec nous, postons-nous pour répandre le sang ; tendons des pièges à l'innocent. Dévorons-le tout vif comme fait l'enfer, dévorons-le tout rond comme celui qui descend dans la fosse ! Nous trouverons mainte chose précieuse, nous remplirons nos maisons de butin. Tire au sort avec nous, faisons bourse commune ! Mon fils ne va pas avec eux, retire ton pied de leurs sentiers. Car leurs pieds courent au mal, et ils ont hâte de répandre le sang ^g. »

Cependant, même aux yeux de ces vivants, je veux dire des Apôtres et de ce bienheureux Joseph, la Sagesse
 1629 A était encore cachée : il ne savaient pas les Sacraments du Christ, ils ignoraient quel et combien grand serait le fruit de sa croix et de sa mort. Mais craignant le Seigneur et repoussant les caresses des pécheurs, ils se tinrent comme sur le seuil de la Sagesse ; et ainsi ils méritèrent d'être appelés plus haut et de monter à la Sagesse, c'est-à-dire de recevoir, pour connaître les mystères de Dieu, ce Saint-Esprit de Sagesse en personne dont nous parlons.

CHAPITRE 23

De quels oiseaux dit-il plus loin : « Est-ce par ta sagesse que l'épervier s'emplume, ou sur ton ordre que l'aigle s'élève ? » etc.

Il faut entendre dans cette perspective les paroles que, bien plus loin, le Seigneur répond à Job du sein de la
 1629 B tempête ^a, à propos de pareils oiseaux du ciel : « Est-ce
 Rupert de Deutz. 17

cribus coeli post multa dicit : *Numquid per sapientiam tuam plumescit accipiter, expandens alas suas ad austrum? Aut ad praeceptum tuum elevabitur aquila, et in arduis ponet nidum suum? In petris manet, et in praeruptis silicibus commoratur atque inaccessis rupibus; inde contemplatur escam, et de longe oculi ejus prospiciunt. Pulli ejus lambent sanguinem, et ubicumque cadaver fuerit, statim adest*^b.

Numquid, ait, per sapientiam tuam plumescit accipiter, expandens alas suas ad austrum? * Quia per annos singulos, pennam veterem accipiter, nova nascente, projiciat, ac sine intermissione plumescat, pene nullus ignorat. Non autem hic illud plumae tempus dicitur quo in nido vestitur, quia tunc nimirum adhuc videlicet pullus, ad
1629 C austrum alas expandere non valet. Sed illa annua pluma describitur quae, laxata veteri penna, renovatur. Et quidem domesticis accipitribus, quo melius plumescere debeant, munita ac tepentia loca requiruntur. Agrestibus vero moris est ut flante austro alas expandant, quatenus eorum membra, ad laxandam pennam veterem, venti tepore concalescant. Cum vero ventus deest, alis contra radium solis expansis atque percussis, tepentem sibi auram faciunt, sicque, apertis poris, vel veteres exiliunt vel novae succrescunt. Quid est ergo accipitrem in austro plumescere, nisi quod unusquisque sanctorum tactus flatu Sancti Spiritus concalescit et, usum vetustae conversationis abjiciens, novi hominis formam sumit^c? * Hoc maxime jam
1629 D dictis contigit Apostolis, qui cum essent *vetustae volucres*, id est homines propter carnalem sensum tardiores, et propter hoc eos haec Sapientia lateret, ad hoc reservari meruerunt timendo Dominum, ut *flante austro plumescerent*, id est adveniente super eos Spiritu Sancto, novis gratiarum pennis sublevati, coelestis Sapientiae secreta perspicerent.

b. Job 39, 26.28-30 || c. S. Grégoire, *Mor.* XXXI, 46, 92, *PL* 76, 623 B-C

1. Le passage entre astérisques est emprunté littéralement à S. GRÉGOIRE, *Mor.*, XXXI, 46, 92 (*PL* 76, 623 B-C).

par ta sagesse que l'épervier s'emplume, qu'il étend ses ailes vers le sud ? Ou est-ce sur ton ordre que l'aigle s'élève et place son nid dans les hauteurs ? Il demeure dans les rochers, sur les pics et les rocs inaccessibles. De là il guette sa proie, et ses yeux de loin l'aperçoivent. Ses petits lapent le sang ; dès qu'il y a des tués, il est là^b ! »

« Est-ce par ta sagesse, dit-il, que l'épervier s'emplume, qu'il étend ses ailes au vent du sud ? » * Chacun sait que tous les ans l'épervier rejette ses vieilles plumes tandis que lui naissent les nouvelles, et qu'il s'emplume ainsi sans intervalle. Et le temps de la plume dont il est ici question n'est pas celui où l'oisillon se revêt de plumes dans le nid, puisque évidemment il ne
1629 C serait pas encore capable d'étendre ses ailes au vent du sud ; mais il s'agit de ce pennage annuel dans lequel la vieille plume tombe et la nouvelle pousse. On recherche pour les éperviers domestiques des lieux abrités et tièdes, afin qu'ils s'y emplument dans de meilleures conditions, mais l'instinct des éperviers sauvages les porte à étendre leurs ailes quand souffle le vent du sud, de telle manière que leurs membres s'échauffent à la tiédeur du vent, pour laisser tomber la vieille plume. Si le vent fait défaut, ils étendent leurs ailes aux rayons du soleil et battent des ailes, se faisant ainsi eux-mêmes une brise tiède ; les pores de la peau se dilatent, les vieilles plumes tombent et les nouvelles poussent. Quelle est donc la signification de ce que l'épervier s'emplume au vent du sud, sinon que les saints, lorsqu'ils sont touchés par le souffle du Saint-Esprit, s'échauffent, rejettent les habitudes de leur ancienne vie, et revêtent la forme de l'homme nouveau^c ? * Ceci s'est réalisé principalement dans les
1629 D Apôtres. Ils étaient d'abord de vieux oiseaux, c'est-à-dire des hommes alourdis par leur sens charnel, et en conséquence la Sagesse leur était cachée. Par leur crainte de Dieu ils méritèrent d'être réservés pour se couvrir de plumes quand se leva le vent du sud, c'est-à-dire pour pénétrer les secrets de la Sagesse céleste, soulevés sur les ailes des grâces nouvelles, lorsque vint sur eux le Saint-Esprit.

Porro quod sequitur : *Numquid ad praeceptum tuum ele-
vabitur aquila etc.*, cum de ceteris valeat intelligi, maxime
de Johanne intelligendum auctoritas ecclesiastica tra-
didit, qui sublimius volando terram deseruit, et super
omnes caelos mente ivit, quippe qui per subtilem intelli-
gentiam, interna mysteria Verbum videndo penetravit ^a
et scribendo claro testimonio declaravit.

1630 A

CAPUT XXIV

Quod cum dicimus eo respectu absconditam ab oculis omnium
viventium Sapientiam, jure tamen Beatam qui tunc vivebat
excipimus Marlam ; et quod eadem sapientia, qua in principio
dictum est : « Fiat lux », nunc dixerit Apostolis : « Accipite Spi-
ritum Sanctum », et quod utrobique ludens erat Sapientia in orbe
terrarum.

Erat igitur in hoc mundo solus qui sciret Sapientiam
tunc temporis, Christus ipse Dei Sapientia. Nam, sicut
jam dictum est, *ab oculis omnium viventium abscondita
erat Sapientia et volucres quoque coeli latebat* ^a. Et quo-
modo *in illo antiquo principio*, cum *creasset Deus coelum
et terram, terra erat inanis et vacua et tenebrae erant super
faciem abyssi* ^b, sic et *in isto novo creaturae novae prin-
cipio* ^c, totus mundus a Sapientiae cognitione *inanis et
vacuus erat, et tenebrae ignorantiae erant super faciem*
1630 B *cordis totius generis humani. Verumtamen Beatam Dei
Genitricem tunc viventem confidenter excipimus, quia
nequaquam ab oculis ejus haec Sapientia se absconderat.*
Prophetissa enim haec erat, prophetissa, inquam, nulli
prophetarum comparanda, cujus in sacrarium pectoris
Spiritus Sanctus propheticas omnes convexerat.

Hac itaque sola excepta, omnis *terra erat inanis et vacua*

d. S. Grégoire, *Mor.* XXXI, 47, 94, *PL* 76, 625 B.

XXIV. a. Job 28, 21 || b. Gen. 1, 1-2 || c. II Cor. 5, 17. Gal. 6, 15

Ce qui suit : « Est-ce sur ton ordre que l'aigle s'élève »,
etc., peut s'appliquer aux autres Apôtres, mais la tradi-
tion de l'Église l'entend particulièrement de Jean qui,
d'un vol plus sublime, laissa la terre et s'éleva en esprit
au-dessus de tous les cieux, lui qui, par la contemplation
du Verbe, pénétra d'une subtile intelligence les mystères
les plus cachés ^{d1}, et par ses écrits en publia l'illustre
témoignage.

1630 A

CHAPITRE 24

Lorsque nous disons que la sagesse a été ainsi cachée aux
yeux de tous les vivants, nous devons en excepter la Bienheu-
reuse Marie qui vivait alors. La même sagesse, par qui Dieu
dit au commencement : « Que la lumière soit », a dit plus tard
aux Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit ». En l'un et l'autre
cas, la Sagesse se jouait par le monde entier.

Il y avait donc alors un seul homme en ce monde qui
connût la Sagesse : le Christ, la Sagesse de Dieu en per-
sonne. En effet, comme on vient de le voir, la Sagesse
était cachée aux yeux de tous les vivants, dissimulée
même aux oiseaux du ciel ^a. Et de même qu'au premier
commencement, lorsque Dieu eut créé le ciel et la terre,
« la terre était informe et nue, et les ténèbres couvraient
la face de l'abîme ^b », ainsi dans ce nouveau commen-
cement de la nouvelle créature ^c, le monde entier était,
par rapport à la connaissance de la Sagesse, informe et
1630 B nu, et les ténèbres de l'ignorance couvraient le cœur de
tout le genre humain. Nous exceptons cependant, sans
hésiter, la bienheureuse Mère de Dieu qui était alors
parmi les vivants. Certes, la Sagesse ne s'était pas cachée
à ses yeux ! Car elle était prophétesse, et prophétesse à
nulle autre pareille, l'Esprit-Saint ayant fait conflu-
er dans le sanctuaire de son cœur toutes les prophéties.

Elle seule exceptée, toute la terre était donc informe

1. Cette phrase est empruntée littéralement à S. GRÉGOIRE, *Mor.*, XXXI,
47, 94 (*PL* 76, 625 B).

et tenebrae, ut jam dictum est, ignorantiae erant super faciem abyssi, super omnem animam totius generis humani. Porro haec Sapientia secundum substantiam illa erat quae dudum in Salomone dicebat : *Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quicquam faceret a principio ; ab aeterno ordinata sum.* Et subinde :

1630 C *Quando appendebat fundamenta terrae, cum eo eram cuncta componens, et delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore, ludens in orbe terrarum, et deliciae meae esse cum filiis hominum* ^a.

Delectet igitur cunctos utriusque ludi spectatores benevolos, quia et illic in initio veteris creaturae dixit : *Fiat lux, et facta est lux, divisitque lucem et tenebras* ^e, et hic in initio *creaturae novae* lucem invexit inferis ut viderent Deum, lucem veram, qui hactenus *sedebant in tenebris* ^f, omnes electi ab origine mundi, immo transirent de regione tenebrarum ad patriam aeternae claritatis, essentque ipsi lux, videndo substantiam verae lucis, *lux* inquam *divisa a tenebris* inferni, et nos qui vivimus *essimus lux* *divisa a tenebris* hujus mundi, dicente Apostolo : *Fuistis aliquando tenebrae, nunc autem lux in Domino* ^g. Nam et vivis lucem intulit, dicendo postquam resurrexit : *Accipite Spiritum Sanctum. Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis* ^h ; et ex tunc implevit Apostolis suis quod promiserat dicendo : *Vos estis lux mundi* ⁱ. Utrobique, scilicet et in illo veteris, et in isto novae creaturae opere, Sapientia haec satis amabiliter coram Domino lusit.

d. Prov. 8, 22 s. || e. Gen. 1, 3, 4 || f. Is. 42, 7 || g. Éphés. 5, 8 || h. Jn 20, 22-23 || i. Matth. 5, 14.

1. Dans ces chapitres, Rupert insiste sur l'identité de « Sagesse », « Sagesse de Dieu », « Verbe de Dieu », « Christ ».

et nue, et les ténèbres de l'ignorance, disions-nous, couvraient la face de l'abîme, couvraient toutes les âmes de tout le genre humain. Or cette Sagesse substantielle ¹ était celle-là même qui disait naguère par la bouche de Salomon : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant ses œuvres les plus anciennes, dès le principe. Dès l'éternité je fus ordonnée. » Et plus

1630 C loin : « Quand il posait les fondements de la terre, j'étais à ses côtés comme le maître d'œuvre, faisant ses délices jour après jour, jouant tout le temps en sa présence, jouant sur la surface de sa terre et mettant mes délices à fréquenter les enfants des hommes ^a. »

Il peut faire les délices de tout spectateur bien disposé, ce jeu de la Sagesse dans les deux créations ! Au commencement du vieux monde, elle dit : « Que la lumière soit, et la lumière fut créée, et elle sépara la lumière d'avec les ténèbres ^e » ; mais, au commencement de la nouvelle créature, elle porta la lumière jusqu'aux enfers pour faire voir Dieu, vraie lumière, à tous ceux qui attendaient assis dans les ténèbres ^f, mais étaient élus depuis l'origine du monde, bien mieux, pour les faire passer de la région des ténèbres à la patrie de l'éternelle clarté, et pour qu'ils fussent eux-mêmes lumière, en voyant dans son essence la vraie lumière ; qu'ils fussent, dis-je, lumière séparée d'avec les ténèbres de l'enfer ; et que nous, qui vivons, nous fussions lumière séparée d'avec les ténèbres de ce monde selon ces paroles de

1630 D l'Apôtre : « Vous étiez jadis ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur ^g. » Car aux vivants aussi le Christ a porté la lumière, leur disant après sa résurrection : « Recevez le Saint-Esprit ; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ^h. » Il accomplit ainsi ce qu'il avait promis à ses Apôtres quand il disait : « Vous êtes la lumière du monde ⁱ. » Les deux fois, c'est-à-dire dans l'ancienne et dans la nouvelle création, la Sagesse a joué devant le Seigneur un jeu qui fait plaisir à voir.

CAPUT XXV

Quomodo eadem Sapientia lusit hic et illic, et quod lusit quidem illic bene coram Deo, sed hic melius, ubi sic lusit coram Deo, ut illuderet diabolo.

Quem tandem *ludum* ^a nos homines pulchriorem esse
1631 A vel fuisse censebimus? Quo magis jure delectamur?
Nempe hunc ludum postremum magis probamus, et hoc
ludo magis delectamur; magis enim hic pertinet ad nos,
et totus factus est propter nos. Et ut vera discretione
utamur, illic, coelum et terram creando, bene quidem
lusit coram Domino, sed hic, novos coelos et novam
terram creando, sic lusit coram Domino ut illuderet dia-
bolo. De qua videlicet illusionem dicebat ipse Dominus ad
beatum Job: *In oculis ejus quasi hamo capiet eum, et
in sudibus perforabit nares ejus. An extrahere poteris
Leviathan hamo, et fune ligabis linguam ejus? Numquid
pones circumulum in naribus ejus, et armilla perforabis
maxillam ejus? Numquid multiplicabit ad te preces, aut
loquetur tibi mollia? Numquid feriet pactum tecum, et acci-
1631 B pies eum servum sempiternum? Numquid illudes ei quasi
avi, aut ligabis eum ancillis tuis? Concident eum amici,
divident illum negotiatores? Numquid implebis sagenas
pelle ejus, et gurgustium piscium capite ejus* ^b? Nam ad
singula subaudiendum est: ut ego.

Hoc plane propter nos homines factum est; nam illud
prius Sapientiae opus, tam propter angelos quam prop-
ter nos homines. Nobis quippe Leviathan infestus erat,

XXV. a. Cf. Prov. 8, 30 || b. Job 40, 19-26

1. Rupert « joue » lui aussi sur les mots; il y a une nuance entre son « bien joué ! » qui évoque quelque jeu de cartes, et l'hommage discret à la Sagesse « qui a joué le diable ». Mais généralement dans ces chapitres, le « jeu » de la Sagesse est un jeu scénique. Le style varié de Rupert, qui sait décrire avec humour les allures dévergondées de la fausse sagesse, ou écarter noblement le voile devant la plaidoirie grandiose du crucifié, aide le « spectateur bien

CHAPITRE 25

La même Sagesse a joué les deux fois : la première fois elle a bien joué devant Dieu; mais la seconde fois mieux encore, car elle a joué devant Dieu si bien qu'elle a joué le diable.

Mais lequel de ces deux jeux ^a trouverons-nous le plus
beau, nous autres hommes? Lequel à bon droit nous
1631 A semblera plus délectable? Évidemment c'est le second
que nous applaudissons davantage, c'est lui qui nous
plaît le plus, car il nous concerne plus particulièrement
et a été joué intégralement pour nous. Pour marquer
la différence, disons qu'en créant le ciel et la terre, la
Sagesse a très bien joué devant le Seigneur, mais qu'en
créant de nouveaux cieux et une terre nouvelle, elle a
si bien joué devant le Seigneur qu'elle a joué le diable ¹.
Parlant de ce jeu, le Seigneur lui-même disait au saint
homme Job: « Dans les yeux comme à l'hameçon on
le prendra; et on lui percera les narines avec des pieux.
Pourras-tu pêcher Léviathan à l'hameçon, et lui lier
la langue avec une corde? Lui passeras-tu un cercle
aux narines et lui perceras-tu la gueule avec un anneau?
Multipliera-t-il les supplications envers toi, te parlera-
t-il d'un ton timide? Conclura-t-il un pacte avec toi,
1631 B et le prendras-tu comme esclave perpétuel? Joueras-tu
avec lui comme avec un oiseau, et l'attacheras-tu pour
tes servantes? Sera-t-il découpé par des associés puis
débité entre marchands? Rempliras-tu tes filets de sa
peau, et de sa tête le réservoir à poissons ^b? » A chacune
de ces questions il faut sous-entendre: « comme je fais. »
Voilà l'œuvre qui fut réalisée entièrement pour nous
autres hommes, tandis que le premier ouvrage de la
Sagesse avait été fait autant pour les anges que pour
nous. C'est bien à nous que Léviathan était funeste, et

disposé » (le bon public) à jouer de ce jeu scénique (chap. 26). Nous imagi-
nons sans peine au tympan d'une cathédrale le diable martelant l'or de Dieu
ou sur une estrade au Moyen-Âge le méchant serviteur — une sorte de Scap-
pin — jouant malgré lui son rôle dans chaque détail de la rédemption
(chap. 26).

quod nomen eandem infestationem diaboli significat. *Leviathan quippe « additamentum eorum » dicitur. Quorum videlicet, nisi hominum, quibus semel culpam praevaricationis intulit, et hanc usque ad aeternam mortem quotidie pessimis suggestionibus extendit ? Quibus dum reatum foenore multiplicat, poenas proculdubio sine cessatione coacervat. Potest quoque Leviathan etiam per
 1631 C irrisionem vocari. Primo quippe homini, persuasione calida, divinitatem se additurum perhibuit, sed immortalitatem tulit ^c. Additamentum ergo hominum dici potuit, quibus dum hoc quod non erant se addere spondit, etiam hoc quod erant fallendo subtraxit ^d.*

Quomodo isti haec Sapientia sive hic Sapientiae Spiritus illudit ? *In oculis*, inquit, *ejus, quasi hamo capiet eum*.

*Quis nesciat quod in hamo esca ostenditur, aculeus occultatur ? Esca enim provocat, ut aculeus pungat. Dominus itaque noster, ad humani generis redemptionem veniens, velut quemdam de se in necem diaboli *hamum* fecit. Assumpsit enim corpus, ut in eo quasi escam suam mortem carnis appeteret, quam mortem
 1631 D dum in illo injuste appetit, nos, quos quasi juste tenebat, amisit. In *hamo* ergo ejus incarnationis *captus est*, quia dum in illo appetit escam corporis, transfixus est aculeo divinitatis. Ibi quippe inerat humanitas quae ad se devorantem duceret, ibi divinitas quae perforaret. Ibi aperta infirmitas quae provocaret, ibi occulta virtus quae raptoris faucem transfigeret. In *hamo* igitur *captus est*, quia inde interiit unde devoravit. Et quidem Filium Dei incarnatum noverat, sed redemptionis nostrae ordinem nesciebat. Sciebat enim quod pro redemptione nostra incarnatus Dei Filius fuerat, sed omnino quod isdem Redemptor noster illum moriendo transfigeret nesciebat.

c. Cf. Gen. 3, 5 || d. S. Grégoire, *Mor.* XXXIII, 9, 17, *PL* 76, 682 C

1. Le passage entre astérisques est emprunté littéralement à S. Grégoire, *Mor.*, XXXIII, 9, 17 (*PL* 76, 682 C).

son nom signifie précisément le préjudice qu'il nous cause. *Léviathan se traduit : « Ajoutez-leur ». A qui, sinon aux hommes ? Il leur a ajouté une première fois la faute de la praevarication, faute qu'il leur aggrave chaque jour par ses suggestions détestables pour les conduire jusqu'à la mort éternelle. Comme un usurier il grossit leur dette, et sans arrêt leur amasse des peines. Mais on peut aussi prendre ce mot de Léviathan dans
 1631 C un sens dérisoire, car le diable persuada au premier homme avec des arguments fallacieux qu'il lui ajouterait la divinité, et, au contraire, il le dépouilla de l'immortalité ^c. On peut bien l'appeler « Ajoutez-leur ! » D'une main il leur tend ce qu'ils n'étaient pas, de l'autre il leur arrache traîtreusement cela même qu'ils étaient ^d ! *

Comment donc ce malin fut-il joué par la Sagesse ou l'Esprit de Sagesse ? « Dans les yeux comme à l'hameçon, on le prendra. » *Qui ne sait que dans l'hameçon, l'appât se voit, la pointe se cache ? L'appât en effet attire, pour que le crochet transperce. Notre Seigneur, venant pour la rédemption du genre humain, fit donc de lui-même une sorte d'hameçon pour la ruine du diable. Il prit un corps, pour que le diable convoitât en lui la mort de la chair comme son appât ; et pour avoir ainsi convoité injustement la mort du Christ, le diable nous
 1631 D laissa échapper, nous qu'il tenait avec un certain droit. Il fut donc pris à l'hameçon de l'incarnation, parce qu'en cherchant dans le Christ l'appât de son corps, il fut transpercé par la pointe de la divinité. Car il y avait là l'humanité pour attirer à elle le glouton, et la divinité pour le poindre ; l'infirmité patente pour provoquer la gueule du pirate, la force cachée pour le transpercer. A l'hameçon donc il fut pris, puisqu'il mourut de ce qu'il avait dévoré. A vrai dire, il connaissait le Fils de Dieu incarné ; mais il ignorait l'ordre de notre rédemption. Il savait que le Fils de Dieu s'était incarné pour notre rachat ; mais que notre Rédempteur dût en mourant le transpercer, il l'ignorait absolument.

Unde et bene dicitur : *In oculis ejus quasi hamo capiet eum* e.* In oculis quippe habere dicimur quod coram nobis positum videmus. Antiquus vero hostis humani generis Redemptorem ante se positum vidit, quem cognoscendo confessus, confitendo pertimuit dicens : *Quid nobis et tibi, Fili Dei ? Venisti ante tempus torquere nos* †. *In oculis itaque suis hamo captus est, quia et novit et momordit.*

CAPUT XXVI

Item, de illo illuso per passionis Christi mysterium quam veraciter dictum sit : « Numquid feriet tecum pactum, et accipies eum servum sempiternum ? » Subaudis : ut ego.

Haec et cetera quae supraposita sunt, si rite spectator attendat, sicut notae auctoritatis Beati Gregorii demonstrat expositio perlucida, nihil hoc ludo Sapientiae coram Domino pulchrius, nihil hac illusionem Spiritus Sapientiae delectabilius. Unum illic dictum est, quod libentius ad praesens revocamus spectaculum, scilicet quod ait : *Numquid feriet tecum pactum, et accipies eum servum sempiternum* * ? Hoc enim tam magnifice dictum, tam mirifice est gestum, ut si assis spectator benevolus, non satietur oculus visu nec auris auditu †. Quomodo enim dictum est : *Numquid feriet tecum pactum et accipies eum servum sempiternum*, subauditur : ut ego, nisi ac si diceretur : Numquid sic illo uteris tamquam jurato tibi servo, servo sempiterno ? Nam voluntate quidem adversatur, unde et graeco vocabulo dicitur Sathanas, id est adversarius, actu autem *servus est sempiternus*, et sic servit tamquam sit fidelis, ita cooperatur et bonis proficit tamquam adjuvare velit Spiritum Domini, et sic vigilan-

e. S. Grégoire, *Mor.* XXXIII, 7, 14, *PL* 76, 680 B-D || f. *Mc* 1, 24. XXVI. a. *Job* 40, 23 || b. *Eccl.* 1, 8

1. Le passage entre astérisques est emprunté littéralement à S. GRÉGOIRE, *Mor.*, XXXIII 7, 14 (*PL* 76, 680 B-D).

C'est pourquoi l'Écriture dit bien : « Dans les yeux, comme à l'hameçon on le prendra e¹ »*, comme nous disons d'un objet posé juste devant nous : l'avoir « dans les yeux ». Car l'antique ennemi vit, posé juste devant lui, le Rédempteur du genre humain ; il le reconnut et le confessa ; il le confessa avec crainte, puisqu'il dit : « Qu'y a-t-il entre nous et toi, Fils de Dieu ? Tu es venu avant le temps pour nous tourmenter †. » Il fut donc pris à l'hameçon « dans ses yeux », car il reconnut l'appât et mordit quand même.

CHAPITRE 26

Avec grande vérité, il est dit du diable joué par le mystère de la passion du Christ : « Conclura-t-il un pacte avec toi, et le recevras-tu comme esclave perpétuel ? » Sous-entendu : « comme je fais. »

Pour un spectateur qui sait voir, rien n'est plus beau — et le bienheureux Grégoire, dont l'autorité est si reconnue, en donne une démonstration lumineuse — que ce jeu de la Sagesse devant le Seigneur ; rien n'est plus réjouissant que la manière dont l'Esprit-Saint se joua du diable. Devant ce spectacle, il y a un mot du livre de *Job* que nous prenons plaisir à rappeler : « Conclura-t-il un pacte avec toi, et le prendras-tu comme esclave perpétuel * ? » Parole magnifique, réalisée de manière si étonnante que pour le spectateur bien disposé l'œil ne se rassasiera pas de voir ni l'oreille d'entendre †. En effet, comment Dieu a-t-il pu dire : « Conclura-t-il un pacte avec toi, et le prendras-tu comme esclave perpétuel » — sous-entendu : « comme je fais » — sinon en ce sens : « Uses-tu de lui comme d'un esclave qui a prêté serment, d'un esclave perpétuel ? » Et en effet, si dans sa volonté, à vrai dire, il s'oppose, d'où son nom grec de Satan qui signifie l'adversaire, il est pourtant, dans son activité, esclave perpétuel ; il sert comme s'il avait donné sa foi ; il coopère avec les bons et leur est utile comme s'il voulait aider l'Esprit du Seigneur. Dans son zèle

tia ejus procedit tamquam maturet consilium dare et ostendere illi.

- 1632 C Quomodo autem, vel quando factum est ut uteretur Deus actu diaboli tamquam jurato servitio, tamquam fideli ministerio ? Immo, quando quippiam egit diabolus quod non proficeret Deo, unde non accresceret amplior laus et gloria Domino Deo ? Ex quo *cecidit de coelo* ^c superbus hic angelus, et ad laudem vel gloriam justis iudicis Dei factus est diabolus, quicquid umquam egit aut agere voluit, totum ad obsequium et honorem Dei proficit, et proficere non desinit usque in finem saeculi. Unde et in initio ministerii ejus, Deo quidem necessari, sibi autem inutilis et damnosi, dictum est illi : *Super pectus tuum gradieris* ^d. Quod est dicere : Sicut hoc reptile, cujus calliditate abusus es, super pectus suum graditur et se ipsum in terram premit, sic tu diabole cum
- 1632 D sis rationalis spiritus, rationale tuum gravi semper fatuitate onerabis, et quocumque te verteris, semper intentionem tuam deorsum conteres, et factis preme contrariis. Verbi gratia : Invidendo evacuasti meritum hominis, sed hoc facto gratiae Dei locum aperuisti, cui amplius invidabis, dum homo se ipso tanto fiet altior quanto gratia Dei cujuscumque creaturae meritis est major. Ab hinc usque in finem, dum Deo volens adversaris, Deo nolens cooperaris, et ita *circulum habens in naribus tuis super pectus tuum gradieris*, quia, miro modo, et mala intendis et bona agis, dum persequendo perficis hoc ipsum quod ut destruas persequeris, dum quasi malleolus aurum Dei nequiter affligis, et affligendo ad gloriam extendis.
- 1633 A Cuncta haec acutissime perpendens vir sapiens dicit : *Sunt spiritus qui ad vindictam creati sunt, et in furore suo confirmaverunt sibi tormenta sua* ^e.

Unde si quaeras quid habeat diabolus, cur tantopere agat ea quibus effectis amplius doleat, suaeque volun-

il procède exactement comme s'il avait hâte de lui donner de bonnes idées et de lui montrer ce qu'il faut faire.

- 1632 C Mais comment et quand est-il arrivé que Dieu usât de l'activité du diable comme d'un service juré, comme d'un fidèle ministère ? Bien plutôt : quand le diable a-t-il fait quoi que ce soit qui n'ait profité à Dieu, qui n'ait fait grandir la louange et la gloire pour le Seigneur Dieu ? Depuis qu'est tombé du ciel ^c cet ange superbe, et que pour la louange et la gloire de Dieu, le juste juge, il est devenu le diable, tout ce qu'il a jamais fait ou voulu faire a profité intégralement au service et à l'honneur de Dieu, et ne cessera de lui profiter jusqu'à la fin du siècle. Aussi lui a-t-il été dit au début de ce ministère utile à Dieu, inutile et funeste à lui-même : « Tu ramperas sur ton ventre ^d. » Ce qui signifie : De même que ce reptile, dont tu as emprunté la ruse, rampe sur son ventre et s'écrase contre la terre, ainsi toi, ô diable, qui es un
- 1632 D esprit raisonnable, tu chargeras toujours ta raison d'un lourd fardeau de folie, et où que tu te tournes, tu écraseras toujours ton intention sous toi, tu l'étoufferas sous un résultat tout opposé. Un exemple : par ton envie tu as annulé le mérite de l'homme, mais en cela même tu as fait place à la grâce de Dieu, et tu envieras davantage encore, car l'homme se dépassera lui-même de toute la distance dont la grâce de Dieu dépasse les mérites de n'importe quelle créature. Désormais et jusqu'à la fin, tandis que tu t'opposes à Dieu par ta volonté, tu coopères avec Dieu malgré toi. Ton anneau dans le nez, tu rampes sur ton ventre, car par une ordonnance admirable tu veux le mal et procures le bien. Croyant détruire, tu poursuis l'œuvre et l'achèves ; comme un marteau, tu frappes méchamment l'or de Dieu, et en le frappant tu l'étends pour sa gloire. Un sage qui méditait avec pénétration ces choses a dit : « Il y a des esprits qui ont été créés pour la vengeance, et dans leur fureur ils ont eux-mêmes renforcé leurs tourments ^e. »

Et si tu demandes : Qu'a-t-il donc, pour faire à grand peine ce dont ensuite il se lamente, pour desservir sa propre volonté et profiter grandement à la vertu d'au-

tati nocens, alienae virtuti plurimum proficiat, ecce habes quia furor causa est. Nam tam de illo quam de satellitibus ejus malignis spiritibus: *In furore suo*, inquit, *confirmaverunt sibi tormenta sua*. Ac si diceret: Tantus illorum furor est ex invidia propter successus bonorum, ut temperare sibimet nequeant quin agant quod ad majus sibi proveniat *tormentum*. Mirum hoc tibi fortasse videatur, si numquam audisti quod homo quoque per furorem occiderit semetipsum.

1633 B Spectemus nunc, ut coepimus, circa Christum hujusce furoris ejus fatuitatem, et hujus de quo loquimur Spiritus Sapientiae laudem. Dicebant Pharisei, et, illis dicentibus, dicebat utique diabolus qui loquebatur in eis: *Videtis quia nihil proficimus? Ecce mundus totus post eum abiit*. Item: *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit? Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum*. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum^f. Dum haec dicerentur, dum haec agerentur, intendebat utique possessor illorum diabolus, ne *mundus iret post eum*, ne omnes crederent in eum; sed hoc intendens, egit quod erat contrarium, ut scilicet *mundus totus iret post eum*, ut *omnes crederent in eum*. Servivit ergo tamquam ser-

1633 C *vus sempiternus*, servivit tamquam jurati custos pacti vigilantissimus, Domino suo regnum, sibi autem eodem servitio *confirmans tormentum*.

Non postulabat Deus holocaustum et pro peccato^g, id est vitulos aut certe pingues agnos, sed uno opus erat agno in sacrificium pro toto mundo. Nec huic negotio defuit malus servus, insistens servitio necessario; intraivit enim in Judam Scarioth, et egit ut traderetur *ad victimam* hic agnus melior, in illa nocte qua *comedebatur* ille paschae veteris agnus per singulas domos^h.

Intendebat Deus, vel Dei Sapientia, facere irritam venditionem qua semetipsum primus homo vendiderat trans-

f. Jn 12, 19; 11, 47 s. || g. Ps. 39, 7 || h. Cf. Jn 13, 27. Jér. 11, 19. Ex. 12 ||

trui? Voici la réponse: il est fou-furieux. Car aussi bien à lui qu'à ses satellites, les malins esprits, s'appliquent ces mots: « Dans leur fureur, ils ont eux-mêmes renforcé leurs tourments. » C'est-à-dire: leur fureur devant le succès des bons, qu'ils envient, est si grande, qu'ils ne peuvent se retenir de faire précisément ce qui leur procurera à eux-mêmes un plus grand tourment. Cela te semble étrange? Ne sais-tu pas que l'homme, lui aussi, peut se tuer dans sa folie?

1633 B Mais regardons encore notre spectacle: cette folle fureur du diable contre le Christ, et la gloire qui revient à notre Esprit de Sagesse. Les pharisiens disaient, et le diable parlait par leur bouche: « Vous voyez bien que nous ne gagnons rien, voilà que tout le monde va après lui. » Et encore: « Que faisons-nous? Cet homme accomplit beaucoup de miracles. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui... A partir de ce jour donc, leur résolution fut prise de le faire mourirⁱ. » Ce disant et ce faisant, le diable qui les possédait entendait bien empêcher que le monde n'allât après lui, que tous ne crussent en lui; mais avec cette intention il procura justement le résultat contraire: tout le monde alla après lui, tous crurent en lui. Il servit donc comme un esclave perpétuel, il

1633 C servit comme celui qui garde scrupuleusement un pacte juré, confirmant par ce service le règne de son Seigneur et son propre tourment.

Dieu ne demandait pas d'holocauste pour le péché^g, pas de veaux ni même d'agneaux gras; il fallait un unique agneau, en sacrifice pour le monde entier. Pour cette affaire-là non plus le méchant serviteur n'a pas fait défaut! Empressé à son service forcé, il entra en Judas Iscariote, et fit si bien que fut livré comme victime l'Agneau par excellence, la nuit même où l'on mangeait dans chaque demeure l'agneau de l'ancienne Pâque^h.

Dieu, la Sagesse de Dieu, entendait annuler la vente par laquelle le premier homme s'était vendu, transgressantⁱ le précepte sur le vain espoir qu'on lui faisait

i. Mc 14, 44

grediens praeceptum, vana sibi divinitatis spe proposita ;
 1633 D adjuvit et hanc intentionem bonam servus hic nequam,
 agendo ut venderet hunc hominem *traditor*ⁱ qui vendendi
 illum jus nullum habebat.

Intendebat divinitas huic homini dare regnum et sub-
 jicere potestati ejus omnia regna mundi^j ; adjuvit et
 in hoc servus iste, agendo ut per furiosum jocum *pur-*
pura vestiretur, sceptro id est calamo donaretur, *corona-*
retur et regio nomine salutaretur^k. Quodque non minus
 miremur, quia cogitabat Dominus *ponere in eo iniquitates*
omnium nostrum^l, spinea erat corona, ne posset negare
 servus illusor quin iste Dominus omnium spinas porta-
 verit peccatorum nostrorum. Omnibus his modis illu-
 dendo, *fune ligandam* praebehit *linguam* suam, nec dicere
 potest factam sibi vim aut injustitiam in eo quod hic
 1634 A regna mundi ad se traxerit, quippe qui, licet per jocum
 nequissimum, regalia tamen insignia circumdedit illi.

Deposcebat ordo salutis nostrae ut quia *per lignum*
 facta fuerat culpa, per lignum quoque fieret justitia^m ;
 et nihilominus in hoc mali hujus servi nequitia servivit,
 agendo ut *in ligno suspenderetur*ⁿ homo qui culpae non
 subjacuerat.

Decebat ut mundaret possidentis gratia quos absol-
 verat redimentis poena ; egit hic servus ut ejus jam
 mortui *latus aperiretur lancea*, unde et statim exivit
sanguis et aqua^o.

Quis universum hunc ludum digne queat admirari,
 quo hic Spiritus Sapientiae generis humani illusorem sic
 potenter evicit, sic sapienter elusit ? Quis proinde dicti
 hujus magnificentiam : *Numquid feriet tecum pactum, et*
accipies eum servum sempiternum^{o p} digne aestimare
 1634 B possit ? *O igitur altitudo divitiarum sapientiae et scientiae*
Dei ! Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et inves-
tigabiles viae ejus^p !

j. Cf. Jér. 1, 10. Dan. 2, 44 || k. Cf. Matth. 27, 28-29. Mc 15, 17-19. Jn

miroiter de s'acquérir la divinité ; le méchant serviteur
 1633 D aida encore ce bon dessein, en faisant vendre le nouvel
 Homme par un traître qui n'avait nul droit de le vendre.

Dieu entendait donner à cet Homme le règne, et sou-
 mettre à sa puissance tous les royaumes du monde^j ; le
 serviteur y aida encore : il le fit revêtir de pourpre dans
 une parodie insensée ; par ses soins, on lui donna le
 sceptre sous la forme d'un roseau, on le couronna, on
 le salua du nom de roi^k. Et, ce qui n'est pas moins
 remarquable, comme le Seigneur comptait placer sur
 lui les iniquités de nous tous^l, la couronne fut d'épines,
 afin que l'esclave de mauvaise foi ne pût nier que ce
 Seigneur a porté les épines de tous nos péchés. Par toutes
 ces moqueries, il tendit sa langue pour qu'on la liât d'une
 corde, et il ne peut dire qu'on lui ait fait violence ou tort
 quand le Christ a attiré à lui les royaumes de la terre,
 1634 A puisqu'il l'a lui-même, bien que par un jeu infâme,
 orné des insignes royaux.

L'ordre de notre salut exigeait que le bois, ayant été
 l'instrument de la faute, fût aussi celui de la justifi-
 cation^m ; la malice du mauvais esclave servit encore,
 faisant suspendreⁿ au bois un homme exempt de la faute.

Absous par la peine du Rédempteur, il convenait que
 les hommes fussent lavés par la grâce de celui qui désor-
 mais nous possède : l'esclave fit que le côté du Christ
 mort fût ouvert par la lance, et aussitôt il en sortit du
 sang et de l'eau^o.

Qui pourrait assez admirer chaque détail de ce jeu,
 dans lequel l'Esprit de Sagesse évinça avec tant de puis-
 sance, joua savamment celui qui s'était joué du genre
 humain ? Et qui pourra dire tout ce qu'il y a de magni-
 fique dans cette parole : « Conclura-t-il un pacte avec
 toi et le prendras-tu comme esclave perpétuel^p ? » O
 1634 B profondeur des richesses de la sagesse et de la science
 de Dieu ! Combien insondables ses jugements, et impéné-
 trables ses voies^q !

19, 2-3 || l. Is. 53, 6 || m. Hymne *Pange lingua ; Praef. crucis* || n. Act. 5, 30 ||
 o. Jn 19, 34 || p. Job 40, 23 || q. Rom. 11, 33.

CAPUT XXVII

Quomodo ad ejusdem Sapientiae rationem spectet quod idem Dominus, habens potestatem vitae et mortis, non ante tertium diem resurgere voluit.

Ad eandem Sapientiae pulchram rationem, rationalemque pulchritudinem, illud quoque permaxime spectat, quod idem Dominus, vitae et mortis habens potestatem, non ante tertium diem resurgere voluit ^a. Cur ita factum sit, vel fieri debuerit aut decuerit, dicere molimur, licet et hoc, ut cetera, nostro sensu longe altius sit.

Ternarius numerus, qui apud saeculares quoque philosophos insignis habetur, pro eo quo imparium et eorum
 1634 C qui praeter unitatem nullam aliam recipiunt sectionem primus est numerorum, apud nos longe amplius praeclari nominis, immo primae ac divinae est auctoritatis, tam propter ipsam essentiam sanctae et individuae Trinitatis, quam pro eo quod Salvator noster *tertia die resurrexit a mortuis* ^b. Et profecto tertia dies ad idem ipsum ejusdem Sanctae Trinitatis respicit sacramentum. Idcirco namque Dominus noster non ante tertiam diem resurrexit, quia congruum fuit ut propitiationem Sanctae Trinitatis triduana nobis obtineret mors carnis Christi. Alioquin, cur cum sub trina mersione *baptizamur in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, complantati facti sumus similitudini mortis ejus* ^c, nisi quia eandem mortem suam, quam antea *baptismum* suum appellaverat ^d, triduo pertulit et ipse in *nomine* et in oboedientia *Patris et Filii et Spiritus Sancti*? Siquidem et Pater Filio, sicut et ipse Filius testatur, *calicem* passionis *dedit*, et ipse Filius animae suae in sua potestate propinavit,

XXVII. a. Cf. Jn 10, 18 || b. *Symb. Apost.* || c. Matth. 28, 19. Rom. 6, 5 || d. Cf. Lc 12, 50 || e. Jn 18, 11

CHAPITRE 27

C'est selon l'ordre de cette même Sagesse que le Seigneur, bien qu'ayant pouvoir sur la vie et la mort, n'a pas voulu ressusciter avant le troisième jour.

De ce même bel ordre, de cette même beauté bien ordonnée de la Sagesse relève aussi tout particulièrement le fait que ce même Seigneur, qui a pouvoir sur la vie et la mort ^a, n'a pas voulu ressusciter avant le troisième jour. Pourquoi en fut-il ainsi et devait-il en être ainsi? Quelle en était la convenance? Nous allons essayer de le dire, bien que ceci, comme le reste, dépasse de beaucoup notre intelligence.

Le nombre trois qui, même chez les philosophes du siècle, est tenu pour remarquable, du fait qu'il est le
 1634 C premier des nombres impairs et de ceux qui n'admettent pas d'autre division que celle en unités, jouit chez nous d'une bien plus haute considération, et même d'un crédit premier et divin, tant à cause de l'essence même de la sainte et indivisible Trinité, que du fait que notre Sauveur est ressuscité des morts le troisième jour ^b. Et certainement le troisième jour se réfère à ce sacrement même de cette même Trinité Sainte. En effet, la raison pour laquelle notre Seigneur n'a pas ressuscité avant le troisième jour, c'est qu'il convenait que la mort de la chair du Christ, en durant trois jours, nous obtînt la faveur de la Sainte Trinité. Autrement, pourquoi est-ce en étant baptisés par une triple immersion au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que nous sommes faits une même plante avec le Christ par la ressemblance de sa mort ^c? N'est-ce pas parce que cette mort — qu'il
 1634 D avait précédemment appelée son baptême ^d — il l'a supportée pendant trois jours, au nom lui aussi et dans l'obédience du Père et du Fils et du Saint-Esprit? Car le Père a donné au Fils le calice de sa passion ^e, comme le Fils lui-même l'atteste; et le Fils a présenté ce calice

sicut ipse ait : *Potestatem habeo ponendi animam meam* [†], et Spiritus Sanctus illi propinari fecit, sicut Apostolus ait quia *Christus per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit* [‡]. Congruè ergo mors Domini triduana extitit, quam Sancta Trinitas disposuit, quamque ad obtinendam humano generi propitiationem ejusdem Sanctae Trinitatis, nostra in illo natura sola pertulit.

1635 A Non solum autem, sed et tota vita ejus, annorum suorum numero, Sanctae Trinitati famulatum se exhibere, et ejus praecepto se oboedire innuit. Nam in triginta tribus annis quibus super terram ambulavit, ternarius est repetitus, hac sola differentia quod unus ternarius, ut triginta sint, in decenum limitem consurgit, alius, ut simplex sit, in singulari limite consistit. Cujus in typum Isaac quoque ad immolandum ternario dierum numero ductus est [§]. Nam de Geraris ubi tunc habitabat Abraham usque ad montem Moria, id est sedem templi, iter dierum trium est, ut ait Hieronimus [¶], et consequenter illuc *die tertio* pervenit, sicut historia refert, et venit in locum quem dixit ei Deus die tertia.

1635 B Sed, ut ad incoeptum redeam, mira velocitas, mirabilis ille salvatricis gratiae cursus et recursus, ut in triduo trium temporum saeculi peccata deleret, omnes qui ante legem fuerant, omnes qui sub lege erant, cunctos qui sub gratia venturi erant, una Christi morte pariter solveret, pro singulis temporibus singulos dies ejusdem mortis appendens. Tantam ejus velocitatem Spiritus Sanctus innuebat, cum Prophetæ imperans dicebat : *Voca nomen ejus : Accelera spolia detrahere, festina praedari* [†]. De hoc et illud in Canticis : *Revertere, similis esto, dilecte mi, capreae hinnuloque cervorum super montes Bethel* [‡]. *Acceleravit enim inferni spolia detrahere, festinavitque praedari, reversusque ut caprea aut cervorum hinnulus, id est*

†. Jn 10, 18 || g. Cf. Hébr. 9, 14 || h. Gen. 22, 4 || i. S. Jérôme, *Liber hebraicarum quaest. in Gen.*, PL 23, 970 A || j. Is. 8, 3 || k. Cant. 2, 17

à son âme qu'il avait en son pouvoir, selon ces paroles : « J'ai le pouvoir de déposer mon âme [†]. » Et c'est l'Esprit-Saint qui le lui a fait présenter, ainsi que le dit l'Apôtre : « Le Christ s'est offert lui-même par le Saint-Esprit [‡]. » Il était donc convenable qu'elle durât trois jours, cette mort du Seigneur, ordonnée par la Sainte Trinité et subie dans le Christ par notre seule nature pour obtenir au genre humain la bienveillance de la Sainte Trinité.

1635 A Ce n'est pas tout : la vie entière du Christ indique encore, par le nombre de ses années, qu'il est au service de la Sainte Trinité et qu'il obéit à ses ordres. Car dans les trente-trois ans qu'il marcha sur la terre, le nombre trois est répété, avec cette seule différence que le premier trois monte au rang des dizaines, pour faire trente, l'autre reste au rang des unités, pour faire simplement trois. Pour être une figure du Christ, Isaac lui aussi fut conduit à l'immolation en trois jours [§]. De Gérare où campait alors Abraham, jusqu'au mont Moria, site du Temple, il y a trois jours de marche, à ce que dit Jérôme [¶] ; on arriva donc « le troisième jour », ainsi que le rapporte l'histoire ; c'est le troisième jour qu'il parvint « au lieu que Dieu lui avait dit ».

1635 B Mais pour revenir à notre sujet, quelle admirable rapidité ! Admirable tour et retour de la grâce salvatrice ! En trois jours elle détruit les péchés des trois époques du monde, délivre d'un coup par l'unique mort du Christ tous ceux qui avaient précédé la loi, tous ceux qui étaient sous la loi, tous ceux qui devaient venir sous la grâce, comptant pour chacune de ces époques un jour de cette mort ! C'est pour suggérer cette rapidité que le Saint-Esprit commandait au Prophète : « Son nom est : Arrache vite les dépouilles ! Pille promptement [†] ! » De même cette allusion des Cantiques : « Reviens, sois semblable, mon bien-aimé, à la gazelle, ou au faon des cerfs, sur les montagnes de Béthel [‡]. » Effectivement, il se hâta d'arracher à l'enfer ses dépouilles, il pilla promptement, et il revint comme la gazelle ou le faon des cerfs, c'est-à-dire comme le fils des patriarches ; il apparut, rapide

patriarcharum filius, ad salvandum velocissimus apparuit *super montes Bethel*, id est *visus est Apostolis* ut eorum *tristitiam* cito in *gaudium* *verteret*¹, qui sunt
 1635 C *montes Bethel*, id est domus Dei, quae est Ecclesia^m, principes summis virtutibus eminentes. Acceleravit, inquam, inferni spolia detrahare, id est electos omnes jure victoris educere. Quae enim mora fieret ad detrahendum, aut quae difficultas ad discernendum? Sol erat iste; illi autem qui quaerebantur, tamquam specularia. Illorum fides speculum erat, reddendo solis aspecti radios satis idoneum; sed ideo non splenduerat hactenus, quia soli objectus medius obstabat paries inimicitarum, scilicet originale peccatum. At illum in carne sua moriens Christus parietem solveratⁿ ac diruerat, qui illa specularia animarum verum solem expectantium umbra tegebat adversa.

Quae ergo mora fieret, ut diruto pariete, et descendente
 1635 D ad inferos vero sole, non statim relucere illa vascula lucis exceptoria, id est electorum animae? Statim ut illuc descendit hic sol, id est anima Christi praepotens, et insita sibi Verbi omnipotentis divinitate coruscans, illi resplenduerunt et tenebrarum principes dissipati sunt sicut fumus et sicut fluit cera a facie ignis, et justis exeuntes de tenebris et in paradysum recepti epulari coeperunt et exultare in conspectu Dei^o, latrone simul epulante cui dixerat Dominus in cruce pendens: « Hodie mecum eris in paradiso^p. » Totoque sabbato requievit ab omni opere suo Dominus^q Christus cum illis, et pascebatur dilectus in liliis donec aspiraret tertia dies et inclinarentur umbrae^r. Die igitur tertia, propitia nobis
 1636 A facta divinitatis Trinitate, cito mortem quam gustaverat rejecit a se, sicut significaverat quando in cruce nostram salutem sitiens et ideo se veraciter sitire dicens,

1. I Cor. 15, 7. Jn 16, 20 || m. Cf. S. Grégoire, *In I Reg.* V, 3, PL 79, 338 D || n. Ephés. 2, 14 || o. Ps. 67, 3-4; || p. Lc 23, 43 || q. Gen. 2, 2 || r. Cant. 2, 16-17

pour nous sauver, sur les montagnes de Béthel; c'est-à-dire que, pour changer au plus vite leur tristesse en joie, il se montra aux apôtres¹ qui sont les *Monts*
 1635 C *de Béthel*^m, c'est-à-dire les princes éminents en très hautes vertus de la maison de Dieu qu'est l'Église. Il se hâta, dis-je, d'arracher à l'enfer ses dépouilles, c'est-à-dire d'en faire sortir tous les élus, de par son droit de vainqueur. Car pourquoi aurait-il tardé à les en arracher, ou quelle difficulté pouvait-il avoir à les discerner? Il était le soleil, et ceux qu'il cherchait étaient comme des miroirs. Leur foi était un miroir, prêt à renvoyer les rayons du soleil quand ils le verraient; jusque-là elle n'avait pas resplendi parce que, entre elle et le soleil, se dressait le mur d'inimitiés, le péché originel. Mais le Christ mourant dans sa chair avait abattu et détruit ce murⁿ, qui couvrait de son ombre funeste les miroirs des âmes en attente du vrai soleil.

Pourquoi donc, maintenant que le mur était renversé et que le vrai soleil descendait aux enfers, auraient-ils tardé à brillé, ces réceptacles de la lumière qu'étaient les âmes des élus? Dès que descendit vers elles le soleil, l'âme du Christ victorieux, étincelante de l'éclat divin du Verbe tout-puissant habitant en elle, elles resplendirent, et les princes des ténèbres se dissipèrent comme la fumée, comme la cire qui fond au feu; et les justes quittant les ténèbres, et reçus dans le paradis, commencèrent à festoyer et à exulter en présence de Dieu^o. Le larron aussi était du festin, ce larron à qui le Seigneur suspendu en croix avait dit: « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis^p. » Et pendant tout un sabbat, le Seigneur Christ se reposa avec eux de tout ce qu'il avait fait^q, et le bien-aimé paissait parmi les lis, jusqu'à ce que se levât le souffle du troisième jour et que les ombres disparussent^r. Mais le troisième jour, la divine
 1636 A Trinité nous étant devenue propice, le Christ rejeta loin de lui sans retard la mort qu'il avait seulement goûtée. C'est ce qu'il voulait signifier, lorsque sur la croix, altéré de notre salut, et disant donc en toute vérité qu'il avait

cum oblatum sibi gustasset acetum, noluit bibere ^s. Mortis enim acetum paululum gustabat, quam cito, id est tertia die, rejecturus, nec ultra bibiturus erat. *Resurgens enim ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur* ^t.

CAPUT XXVIII

Item, quomodo ad sapientiam pertinuerit quod, resurgens, non statim peremptoribus suis insultavit, nec dilectoribus suis repente apparuit, sed primo Mariae, deinde Petro, deinde duobus, deinde Apostolis omnibus.

1636 B Postquam inimico illusit, ad amicos respexit, eisque, post tristitiae nebulas, serenum ac luminosum suae victoriae gaudium refudit, ordine vel modo quo per hunc Sapientiae Spiritum fieri condecuit. Non continuo peremptoribus suis manifestus effulgurans insultavit, aut meritas vindictae poenas exegit, quod facere interdum minus prudentium hominum est, eorum qui victoriae temperare vel gloriae modum tenere nesciunt. Expectabat enim propalandae gloriae suae ordinem dignum, videlicet non mutatus Spiritu suo, sed idem qui fuerat, idem permanens qui dixerat : *Ego gloriam meam non quaero; est qui quaerat et judicet* ^a.

1636 C Non est moris vel disciplinae ejus, contentiosa invectione seu insultatione, festinatam rapere gloriam victoriae de hostibus, nisi forte ad tempus hoc utilitas exigat, scilicet pro instructione vel confirmatione illorum qui credunt vel credituri sunt, ut de aliquantis impiis ita ceteris metuenda poena sumatur, quatenus non lateat conscientiam viventium victoris Christi Filii Dei esse judicium. Semel hoc faciendum est ut rideat *Sapientia*

s. Matth. 27, 34 || t. Rom. 6, 9.
XXVIII. a. Jn 8, 50

soif, il goûta le vinaigre qu'on lui offrait, mais ne voulut pas le boire ^s. Il ne faisait en effet que goûter le vinaigre de la mort qu'il devait repousser sans tarder, c'est-à-dire le troisième jour, et ne plus boire jamais. Car « ressuscité d'entre les morts il ne meurt pas, la mort n'aura plus d'empire sur lui ^t ».

CHAPITRE 28

C'est encore par sagesse que le Ressuscité ne s'est pas aussitôt élancé sur ceux qui l'avaient mis à mort, et n'est pas apparu d'un seul coup à tous ceux qui l'aimaient, mais d'abord à Marie puis à Pierre, ensuite à deux Apôtres puis à tous les Apôtres.

1636 B Quand il eut déjoué l'ennemi, il regarda vers ses amis ; après les brumes de la tristesse, il répandit sur eux la joie sereine et lumineuse de sa victoire, selon l'ordre et le mode qui convenaient à l'action de l'Esprit de Sagesse. Il ne s'élança pas immédiatement et par une manifestation foudroyante contre ceux qui l'avaient mis à mort, ni n'exigea d'eux aussitôt les peines d'un châtement bien mérité, comme font quelquefois les imprudents, ceux qui ne savent pas modérer la victoire ni garder une mesure dans le triomphe. Car pour manifester sa gloire il attendait un ordre digne d'elle ; il n'était pas changé sous le rapport de l'Esprit qui l'inspirait, mais restait le même qu'il avait été, le même qui avait dit : « Pour moi, je ne cherche pas ma gloire ; il est quelqu'un qui la cherche et qui juge ^a. »

1636 C Il n'est ni dans ses mœurs ni dans sa doctrine d'arracher prématurément à ses ennemis, par une attaque ou une provocation violente, la gloire qui lui est due pour sa victoire, à moins que ce ne soit très utile dans certaines circonstances pour l'instruction ou l'affermissement de ceux qui croient ou qui croiront ; il tire alors de quelques impies une vengeance qui est pour les autres un avertissement redoutable, afin que les vivants prennent conscience que le jugement appartient au Christ vainqueur, Fils de Dieu. Cela doit se faire une fois seulement,

haec in interitu parvulorum stultitiam diligentium et sub-
sannet cum eis quod timebant acciderit ^b, tunc utique
quando fiet, quod necessario faciendum est universale
iudicium. Interim ad sapientiam sciamus pertinere ut
permissi thesaurizent sibi iram in die irae ^c, quia vocavi,
ait, et renuistis, extendi manus meas et non fuit qui aspi-
ceret ^d. Permisit ergo nunc quoque sapienter patiens et
1636 D pharisaeos, dissimulare quod fuerat factum, et in consi-
scientia repositum sacrilegium, permisit illis, data pecu-
nia, coemere sibi mendacium ut dicerent milites: *Vene-
runt discipuli ejus nocte, nobis dormientibus, et furati
sunt eum* ^e.

Ad amicos, ut dictum est, *ejus conversio* ^f nec ipsa repen-
tina, sed paulatim procedens ordine decentissimo, ut sci-
licet prius mentium quam corporum illorum oculis prae-
sentaretur ^g. Pene naturalis hic est manifestationis ejus
modus, ut a nullo umquam bene et utiliter visus aut
videndus sit exterius, a quo non prius per fidem aut dilec-
tionem visus fuerit interius. Egit itaque, quatenus pri-
mum corda illorum ad respiciendum illum acutis multa-
1637 A rum commemorationum jaculis excitarentur, et tunc
demum redivivum corpus suum exhiberet oculis extrin-
secus cum imaginem ejus hiantibus animis attentius
versarent intrinsecus. Prima huic bono digna iudicata
est notae pietatis et pervulgatae dilectionis femina quon-
dam peccatrix Maria, quae nimirum crucem et cuncta
poenarum ejus insignia memori mente gestabat, et vel
talem videre sitiens qualem sepulcri locus susceperat,
eo non invento flebat, *discipulisque recedentibus ipsa non
recedebat* ^h, sed plorans foris stabat. Prima ergo haec digna
aestimata est quae flentibus oculis gaudium videret,

b. Prov. 1, 26 ; 1, 22 || c. Rom. 2, 5 || d. Prov. 1, 24 || e. Matth. 23, 13 ||
f. Cf. Cant. 7, 10 || g. Cf. S. Grégoire, *Mor.* II, 20, 35, *PL* 75, 573 A ||
h. S. Grégoire, *Hom. in Evang.* 25, 1, *PL* 76, 1189 C ; *Resp.* X, *Domnica
Resurrectionis*

que cette Sagesse rie de la ruine des insensés qui aiment
leur folie, et qu'elle se moque d'eux quand ce qu'ils
craignaient leur sera arrivé ^b : ce sera seulement le jour
où se fera, comme il doit nécessairement se faire, l'univer-
snel jugement. D'ici-là, sachons-le, c'est un effet de
la Sagesse qu'il leur soit permis d'amasser des trésors
de colère pour le jour de la colère ^c. Car « j'ai appelé,
dit-elle, et vous avez refusé ; j'ai tendu les mains, et
personne n'y a pris garde ^d ». Il permit donc encore, dans
sa sage patience et sa patiente sagesse, que ses ennemis,
1636 D les princes des prêtres et les pharisiens, dissimulassent
le sacrilège qui avait été fait, et qu'ils gardaient sur leur
conscience ; il leur permit d'acheter un mensonge à prix
d'argent, et de faire dire aux soldats : « Ses disciples sont
venus de nuit et l'ont volé pendant que nous dormions ^e. »

Vers ses amis même, disions-nous, il ne se tourna pas ^f
instantanément ; mais il procéda par degrés, selon l'ordre
le plus convenable, en se présentant d'abord aux yeux
de leurs âmes, ensuite seulement à ceux de leur corps ^g.
Cette manière de se manifester est tout à fait naturelle :
jamais nul ne l'a vu ni ne le verra extérieurement pour
son bien et son utilité, qu'il ne l'ait vu d'abord intérieu-
rement par la foi et l'amour ^h. Il commença donc, par
1637 A les traits aigus de multiples réminiscences, à exciter leurs
cœurs à le regarder, et ne montra extérieurement à leurs
yeux son corps ressuscité que lorsque déjà leurs âmes,
ouvertes par l'attente, essayaient de se remémorer son
image. La première jugée digne de ce bienfait fut cette
femme, dont la piété est si connue, dont l'amour est
partout prêché, Marie, l'ancienne pécheresse. Ah ! certes,
elle portait dans son âme, lourde de souvenirs, la croix
et tous les détails de la passion. Elle avait soif de voir le
Christ, même dans l'état où la couche sépulcrale l'avait
reçu ; elle pleurait de ne pas le trouver ; les disciples
s'en allaient, mais elle ne partait pas ^h, restait là, à pleu-
rer dehors. La première, donc, elle fut jugée digne de

1. Il faut noter un tel respect de la liberté humaine, que ne violente pas
le miracle même. On n'aurait pas attendu cette attitude au XII^e siècle !

gaudium tristibus Apostolis annuntiaret. Post hanc Petrus, cujus utique tristitia prae cunctis Apostolis major, immo et duplex erat. Tristis enim quia haec Dominus
 1637 B passus fuerat, tristis erat quia patientem Dominum ter ipse negaverat. Sine dubio, ex quo, respiciente in eum Domino, *egressus foras flevit amare*ⁱ, non desiit dolere et tristis esse, et idcirco prius huic quam ceteris Apostolis dignum judicavit sese ostendere. Sic enim habemus in Evangelio quia prius de isto dictum est : *Surrexit Dominus vere et apparuit Petro*. Subsecuta est e vestigio protinus boni nuntii congeminationo, quia narraverunt duo discipuli quomodo sibi euntibus *Emmaus* et loquentibus ad invicem de illo sese junxerit, et quomodo *cognoverunt* eum in fractione panis^j. Quid putas interea quam praesens mentibus eorum imago ejus esse potuerit, dum sederent intus loquentes de illo, ejulatu simul et lacrimoso
 1637 C adhuc gaudio attoniti, *clausis foribus*^k ne quis verba illorum exaudiret aut superveniret de inimicis et pene naturaliter Domino Jesu invidentibus Judaeis ? Itaque, bene praeparatis animis, tempus erat ut esse communiter agnoscendus omnium offerret oculis. *Stetit ergo in medio illorum et dixit eis : Pax vobis*^l. Ita modeste, ita temperanter hominem suum deducebat Sapientia haec, de qua verissime dictum est quia attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

i. Cf. Jn 18, 17 s. Lc 22, 62 || j. Lc 24, 13 s. || k. Jn 20, 19 || l. Lc 24, 36. Jn 20, 19.

voir de ses yeux pleins de larmes la joie, d'annoncer la joie aux apôtres affligés. Après elle Pierre, dont la tristesse était plus grande que celle de tous les apôtres ; oui, deux fois plus grande : triste en effet de ce que le
 1637 B Seigneur avait souffert, il l'était en outre d'avoir lui-même renié trois fois son Seigneur dans sa passion. Sans nul doute, à partir du moment où le Seigneur le regarda, et où étant sorti il pleura amèrementⁱ, il ne cessa de souffrir et d'être triste, et c'est pour cela que le Seigneur jugea devoir se montrer à lui avant de se montrer aux autres apôtres. Nous trouvons en effet dans l'Évangile qu'on le mentionne d'abord : « Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Pierre. » Une double assurance de la bonne nouvelle suivit aussitôt, car deux disciples racontèrent comment Jésus s'était joint à eux, tandis qu'ils allaient à Emmaus et parlaient ensemble de lui, et comment ils le reconnurent à la fraction du pain^j.

Comment, dis-moi, son image aurait-elle pu, pendant ce temps, ne pas être présente à leurs âmes, tandis qu'ils étaient assis dans cette maison, parlant de lui, bouleversés par leur douleur et en même temps par cette joie
 1637 C encore mêlée de larmes, toutes portes closes^k pour que nul n'entendît leurs paroles ni ne survînt de ces Juifs hostiles et très naturellement jaloux du Seigneur ? Le temps était donc venu, les âmes une fois bien préparées, de se montrer aux yeux de tous pour qu'ils le reconnussent ensemble. Il se tint au milieu d'eux et leur dit : « Paix à vous^l ! » Voilà avec quelle mesure, quelle harmonie, la Sagesse conduisait cet Homme sien, elle dont il est dit très justement qu'elle atteint avec force d'une extrémité à l'autre, et dispose tout avec douceur.

CAPUT XXIX^a

Item, in laudem ejusdem Sapientiae quod prius peccatrici quam Apostolis, prius Petro qui eum negaverat quam Joanni quem diligebat, Christus apparuit.

- 1637 D Est praesenti loco et aliud, in quo pulchritudinem dispositionis ejus jure mirantes, Spiritus Sapientiae laudibus immoremur. Nam veraciter sapiens, vel sapientiae laude dignus est, qui, habito secum proposito bono, sic omnia contemperat atque disponit, ut nihil sit quod non eidem proposito conducat atque expediat. Quid autem hic homo novus, vel quid in hoc homine novo Sanctus Sapientiae Spiritus proposuerat, nisi peccatoribus et infirmis validam spem praebere, peccatoribus et aegrotis constantis fiduciae vel fidentis constantiae arma porrigere, cum quibus praesumerent *regno coelorum vim* facere et *violenter illud diripere* ^b ? Hoc nempe sibi propositum fuisse ipse testis est cum dicit : *Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent; non veni vocare justos, sed*
- 1638 A *peccatores* ^c. Cum igitur qui pro peccatoribus mori dignatus fuerat, surgens ex mortuis prius Mariae peccatrici quam Apostolis, prius Petro negatori sui nominis apparuit quam dilecto suo Johanni, qui cum matre ejus *juxta morientis crucem stetit ac perstitit* ^d, veraciter cum Spiritu Sapientiae negotium peregit, sapienter propositi sui finem aspexit. Quantum enim hoc eidem proposito ejus conducit ! Omnes peccatores, cunctae peccatrices quae fidem habent, hoc exemplo reduces animos attollunt, non dubiis effectibus expertum habentes quia perforata est maxilla Leviathan sicut promittebat Dominus : *Numquid, inquiens, armilla perforabis maxillam ejus* ^e ?

XXIX. a. Cf. S. Grégoire, Hom. XXV, *In Ev.*, 10 (le numéro 9 fait allusion à Job 40, 21), *PL* 76, 1196 A-B || b. Matth. 11, 12 || c. Lc 5, 31 || d. Cf. Jn 19, 25 || e. Job 40, 21

CHAPITRE 29^a

Disons encore à la louange de la Sagesse, que le Christ est apparu à la pécheresse avant d'apparaître aux Apôtres ; à Pierre le renégat avant d'apparaître à Jean le bien-aimé.

- 1637 D Encore une chose qui mérite de nous arrêter pour célébrer les louanges de l'Esprit de Sagesse et admirer la beauté de ses desseins. Car celui-là est vraiment sage, et digne du renom de sagesse, qui, ayant formé un bon dessein, conduit et dispose toutes choses, de manière que rien n'échappe à son plan, mais que tout y concoure. Or, que s'était proposé cet Homme nouveau, ou en cet Homme nouveau le saint Esprit de Sagesse, sinon de donner aux pécheurs et aux faibles une ferme espérance, d'armer les pécheurs et les malades d'une confiance sûre, inébranlable, pour qu'appuyés sur elles ils osent faire violence au royaume des cieux et s'en emparer de force ^b ? Que tel ait été son dessein, le Christ lui-même en témoigne lorsqu'il dit : « Ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin de médecin, mais ceux qui vont mal ; je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ^c. » Quand celui qui avait daigné mourir pour les pécheurs, lors de sa résurrection d'entre les morts, apparut à Marie la pécheresse plus tôt qu'aux Apôtres ; quand il apparut à Pierre le renégat plus tôt qu'à Jean le bien-aimé qui seul avec la mère de Jésus avait tenu bon et était resté au pied de la croix du Maître mourant ^d, véritablement il conduisit tout en esprit de Sagesse, il eut sagement devant les yeux le but qu'il poursuivait. Comme tout cela en effet est bien adapté au but ! Tous les pécheurs, toutes les pécheresses, pourvu qu'ils aient la foi, reviennent à eux devant cet exemple et relèvent leurs esprits, car grâce à ces faits incontestables, ils ont la preuve que la gueule de Leviathan a été transpercée, comme le promettait le Seigneur disant : « Lui perceras-tu la gueule avec un anneau ^e ? »

Nec vero in hoc tantum sapientiae laus est, quod, ad
 1638 B corroborandam peccatorum spem, peccatrici feminae
 et negatori Apostolo primum dignatus est apparere,
 verum et in eo quod eos quibus multam apud se gratiam
 reposuerat, quos ante saecula praescierat et praedesti-
 naverat, Mariam dico et Petrum, in tantis tamque diver-
 sis peccatorum voraginibus mergi permiserat. Quantus
 enim fructus, quanta exinde provenit utilitas ! Dicamus
 primum de peccatrice Maria. Certe Judaeis pro eruditione
 omnium saeculorum dicere habebat : *Amen Amen dico*
vobis, quia venit hora et nunc est quando mortui audient
vocem Filii Dei, et qui audierint vivent. Et subinde :
Nolite mirari hoc, quia venit hora in qua omnes qui in monu-
 1638 C *mentis sunt audient vocem ejus et procedent qui bona ege-*
runt in resurrectionem vitae, qui vero mala egerunt in
resurrectionem judicii^f. Haec, inquam, dicere habebat,
 et cum diceret de se homo tanta tamque magnifica,
 praesentibus utique experimentis opus erat, et idcirco
 certis quoque personis ad experimenta capienda opus
 habebat.

Oportebat quempiam electorum corporaliter mori pro
 gloria Dei, ut videlicet per resuscitationem ejus glori-
 ficaretur Filius Dei, vocando illum de monumento et
 hoc modo verum dixisse probando quia *omnes qui in*
monumentis sunt audient vocem ejus et procedent. Permis-
 sus est itaque *Lazarus amicus* § mori non ad mortem sed,
 sicut jam dictum est, pro gloria Dei. Oportebat nihilo-
 minus quempiam electorum spiritualiter mori, itidem pro
 1638 D gloria Dei, ut scilicet per conversionem ejus glorificaretur
 Filius Dei, *dimittendo illi peccata multa, et hoc modo*
verum se dixisse probando quia mortui audient vocem
Filii Dei et qui audierint vivent. Permissa est itaque
 haec mulier, dilecti Lazari soror jam dilecta, mori in
 peccatis et esse famosa peccatrix, non ad mortem sive

f. Jn 5, 25.28-29 || g. Cf. Jn 11, 11

Oui, la merveille de sagesse ne consiste pas seulement
 1638 B en ceci que, pour fortifier l'espérance des pécheurs, le
 Christ a daigné apparaître d'abord à une femme péche-
 resse et à un apôtre renégat, mais encore et surtout en
 ce que cette Marie et ce Pierre, pour qui il tenait en
 réserve tant de grâce, qu'il avait connus et prédestinés
 avant les siècles, il a commencé par les laisser som-
 brer dans les gouffres si profonds et si différents de leurs
 péchés. Quel profit en effet, quelle utilité résulte de là !
 Parlons d'abord de la pécheresse Marie. Le Seigneur
 avait mission de dire aux Juifs, et à travers eux à toutes
 les générations : « En vérité, en vérité, je vous le dis,
 l'heure vient, et c'est maintenant, où les morts enten-
 dront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront
 entendue vivront. » Et plus loin : « Ne vous étonnez pas,
 car l'heure vient, où tous ceux qui sont dans les tom-
 beaux entendront sa voix et ils sortiront : ceux qui ont
 1638 C fait le bien, pour une résurrection de vie, ceux qui ont
 fait le mal pour une résurrection de jugement^f. » Voilà
 ce qu'il avait à dire ; or un homme qui affirmait sur son
 propre compte des merveilles si étonnantes avait absolu-
 ment besoin de preuves éclatantes ; et pour administrer
 ces preuves il lui fallait des personnes dont les cas seraient
 notoires et indiscutables.

Il fallait qu'un élu mourût dans son corps pour la
 gloire de Dieu, pour que sa résurrection glorifiât le Fils
 de Dieu, qui l'appellerait du tombeau et prouverait
 ainsi la vérité de son dire : « Tous ceux qui sont dans les
 tombeaux entendront sa voix et sortiront. » Aussi le
 Seigneur permit-il que Lazare, son ami §, mourût, non
 pour la mort, dit l'Évangile, mais en vue de la gloire de
 Dieu. Il était non moins nécessaire qu'un élu mourût
 spirituellement, toujours pour la gloire de Dieu, pour
 1638 D que sa conversion glorifiât le Fils de Dieu, qui lui remet-
 trait tous ses péchés, et prouverait ainsi la vérité de ses
 paroles : « Les morts entendront la voix du Fils de Dieu,
 et ceux qui l'auront entendue vivront. » Aussi fut-il
 permis que cette femme, sœur de Lazare qu'il aimait,
 et déjà aimée elle-même, mourût de la mort du péché

interitum sempiternum sed, ut jam dictum est, pro gloria Dei, pro testimonio *justi et justificantis* nos Dei et hominis *Jesu Christi*^h Filii Dei. Haec de Maria.

Porro de Petro, quod lapsus est, quod negare permissus est, nihilominus in dispositione hujus Spiritus Sapientiae pium et pulchrum est. *Princeps* quippe *Apostolorum* Petrus¹ destinatus fuerat, et huic specialiter magna post Christum potestas danda vel jam data erat, dicente
 1639 A Christo Filio Dei vivi quem confessus fuerat: *Beatus es Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui est in coelis. Ego dico tibi quia tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam. Et portae inferi non praevalent adversus eam. Et tibi dabo claves regni coelorum*¹. Item: *Simon Johannis, diligis me plus his? Pasce agnos meos, pasce oves meas*^k. Tali et tanta praeunte evangelicae veritatis auctoritate, Christianissimi Imperatores post multa tempora, omnesque Ecclesiarum principes hoc censuerunt et lege perpetua firmaverunt, ut sicut Imperatori omnes praefecti vel judices, sic Beato Petro et secundum dignitatem ejus Excellenti Romano Pontifici ceteri subjecti sint Ecclesiarum pontifices. Magnus honor, grandis celsitudo. Ait autem ipse ejusdem honoris sive celsitudinis auctor: *Qui major est vestrum fiat sicut junior. Et qui praecessor est, sicut ministrator*¹. Item majores illos, sive ministros, magno ad clementiam informat studio, quod manifeste colligitur ex factis ejus humillimis, ex dictis ejus parabolicis.

Quando autem vel quomodo sciret homo positus in celsitudine honoris, in magna conscientia sanctitatis,

h. Rom. 3, 26 || i. Ant. *Tu es Pastor ovium* || j. Matth. 16, 17-19 || k. Jn 21, 15 s. || l. Lc 22, 26

1. Cette clause ne porte sans doute que sur le fait que les empereurs sont devenus chrétiens. La reconnaissance de la primauté romaine, remontant en quelque façon jusqu'au Christ, prend tout son sens lorsqu'on songe aux nombreuses pointes contre les Grecs, à propos de la procession du Saint-Esprit.

et fût pécheresse publique, non pour la mort, pour la perte éternelle, mais, encore une fois, pour la gloire de Dieu, comme témoignage à celui qui est juste et qui nous justifie, le Dieu et Homme Jésus-Christ^h Fils de Dieu. Voilà pour Marie.

Mais Pierre ! qu'il soit tombé, que par la permission de Dieu il ait renié son Maître, quelle belle chose encore, quelle touchante trouvaille de l'Esprit de Sagesse ! Car Pierre¹ était désigné d'avance pour être le Prince des Apôtres ; il devait recevoir un pouvoir unique après celui du Christ ; il l'avait même déjà reçu lorsque le Christ qu'il venait de confesser Fils du Dieu vivant, avait dit : « Tu es bienheureux, Simon fils de Jean, car ce ne sont pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clés du Royaume des cieux¹. » Et encore : « Simon fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Pais mes agneaux, pais mes brebis^k. » Guidés par cette si puissante autorité de la vérité évangélique, les empereurs très chrétiens longtemps après¹ et tous les princes des Églises sanctionnèrent et confirmèrent par une loi perpétuelle, que, comme tous les préfets et juges sont soumis à l'empereur, ainsi soient soumis au bienheureux Pierre et au souverain Pontife Romain, héritier de sa dignité, tous les autres Pontifes des Églises. Grand honneur, sublime élévation ! Mais l'auteur même de cet honneur et de cette élévation a dit : « Le plus grand parmi vous sera comme le plus petit, et le chef comme celui qui sert¹. » Il a grand soin de former à la clémence ces grands, ou mieux ces serviteurs, comme on le voit clairement dans son propre comportement, si humble, et dans son enseignement en paraboles.

Mais d'où et comment un homme placé au faite des honneurs, et ayant une haute conscience de son carac-

Le schisme était encore tout récent, et l'attention était attirée sur ces questions.

condescendere parvis, condolere miseris ? Solus quippe Deus natura humilis, natura misericors et miserator est, immo ipsa humilitas, ipsa misericordia est. Homo quilibet humilis sive misericors non nisi ex accidenti est. Oportebat igitur praedestinato atque vocato ad tantam celsitudinem Petro Apostolo causam subesse, et magnitudinem honoris ejus praeire, unde illi humilitatis atque compassionis scientia jugiter posset accidere ^m. Idcirco labi permissus est, idcirco usque ad triplicandam negationem derelictus est, pulchro et spectabili ordine Sapientiae, ut recte miremur omnes ejusdem Sapientiae periti spectatores, omnes apertos discretionis oculos habentes.

Et hoc animadvertentes, omnino expedire credimus eis qui praesunt, tam propter semetipsos quam propter eos quibus praesunt, quatenus ad humilitatem vel compassionem eruditi sint per magnum et memorabile praeteritae infirmitatis experimentum. Aliter quippe infirmitatem subditorum aut vix aut nullo modo supportare sciunt. Idcirco quondam per os Annae prophetissae cecinit hic idem Sanctus Sapientiae Spiritus dicens : *Domini enim sunt cardines terrae et posuit super eos orbem* ⁿ. Ubi autem dicimus *super cardines terrae*, hebraïci sermonis proprietates, ut ait beatus Hieronimus ^o, habet : *super afflictos terrae*. Et afflictos terrae qui sunt, nisi humiles et contriti corde ? Super illos plane qui hujusmodi sunt Dominus orbem posuit, quia super eos qui, praeteritam infirmitatem memoriter tenentes, humilis apud se conscientiae sunt, Dominus Ecclesiam suam collocavit, quia videlicet tanto clementius, tanto compatientius eundem orbem portare possunt, quanto amplius clementis atque compatientis Dei gratia se indignis meminerunt.

Et haec igitur ad laudem Spiritus Sapientiae dicta ^{1640 A} sint, quia nimirum sapienter id est ad magnam generationum utilitatem, quos multum dilexerat salus omnium

m. Cf. S. Grégoire, Hom. XXI *In Ev.*, 4, PL 76, 1172 A || n. I Sam. 2, 8 ||

tère sacré, saurait-il condescendre aux petits, compatir avec les malheureux ? Dieu seul est humble par nature ; ou plutôt il est l'humilité, la miséricorde même. Un homme humble ou miséricordieux ne l'est que par accident. Il fallait que l'Apôtre Pierre, prédestiné et appelé ^{1639 C} à une telle élévation, eût, avant de recevoir tant d'honneurs, une raison majeure et définitive, de connaître une fois pour toutes l'humilité et la compassion ^m. C'est pour cela que Dieu permit qu'il tombât, c'est pour cela qu'il fut laissé à lui-même jusqu'à un triple reniement. Spectacle merveilleux, donné par la Sagesse divine ! Admirons-le, nous qui sommes des spectateurs avertis, nous qui ouvrons l'œil et savons discerner la Sagesse !

Prenons-y garde : il est fort utile à ceux qui commandent, tant dans leur propre intérêt que dans celui de leurs subordonnés, d'être ainsi préparés à l'humilité et à la compassion par une grande et mémorable expérience de leur faiblesse passée. Car autrement ils ne savent pas, ou à peine, supporter l'infirmité de ceux qui leur sont soumis. C'est pourquoi le saint Esprit de Sagesse chantait naguère par la bouche d'Anne la prophétesse : « Au Seigneur appartiennent les pivots de la terre, et c'est sur eux qu'il a posé le monde ⁿ. » Mais là où nous avons « sur les pivots de la terre », l'hébreu, au dire de saint Jérôme ^o, a « sur les affligés de la terre ». Et ces affligés de la terre, quels sont-ils, sinon les humbles et contrits de cœur ? En vérité, c'est sur ceux-là que le Seigneur a posé le monde ; car il a établi son Église sur ceux qui, gardant en mémoire leur faiblesse passée, ont une humble idée d'eux-mêmes, et peuvent porter le monde avec un cœur d'autant plus clément, d'autant plus compatissant, qu'ils se rappellent avoir eu un plus grand besoin de la grâce d'un Dieu clément et compatissant.

Nous avons donc dit toutes ces choses à la louange ^{1640 A} de l'Esprit de Sagesse, car c'est sagement, c'est pour

o. Ps.-Jérôme, *Quaest. Hebr. in libr. in Reg.*, PL 23, 1332 B.

Christus, Mariam dico et Petrum, et antequam resurgeret a mortuis in baratrum mortis ruere permisit, et ubi resurrexerit in gaudium vitae suae primos participes ascivit.

CAPUT XXX

Qualiter huic Domino, sicut beato Job, addiderit Deus quaecumque fuerant ejus duplicia.

Quo tandem fine tantum tamque bonum sapientiae studium in homine isto remuneratum est? Psalmista cum dixisset : *Minuisti eum paulo minus ab angelis*, continuo subjunxit : *Gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum; omnia sub-*
 1640 B *cisti sub pedibus ejus*^a. Apostolus quoque cum dixisset : *Christus factus est pro nobis oboediens usque ad mortem, mortem autem crucis*, continuo subjunxit : *Propter quod et Deus illum exaltavit, et donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur terrestrium et infernorum*^b. Jam cum his propheticis atque apostolicis praeconiis, ut a proposita beati Job allegorica vel figurativa speculatione sermo non recedat, dicamus quia addidit Dominus omnia quaecumque fuerant Job duplicia. Quid enim noster iste Job, quid, inquam, Deus Christus, quid homo Christus habuerat? Diligenter utrobique possessiones ejus appendamus quas ante passionem suam habuerat, et non dubium erit quin cuncta recepit duplicia.

1640 C Quid Deus Christus habuerat? Novem ordines angelorum : etenim cum *in forma Dei esset* et nondum *se exinanisset formam servi accipiens, claritatem habebat* Deus

XXX. a. Ps. 8, 6-8 || b. Phil. 2, 8-10

1. Ms. : *ad magnam generationem et generationum utilitatem*, est vraisemblablement une faute par dittographie, le copiste s'étant laissé entraîner par

le grand profit des générations¹, que le Christ, salut de tous, a agi ainsi avec ses privilégiés, Marie et Pierre, les laissant se précipiter dans l'abîme de mort avant sa propre résurrection d'entre les morts, et les associant les premiers à la joie de sa vie nouvelle lorsqu'il ressuscita.

CHAPITRE 30

Au Seigneur comme au saint homme Job, Dieu rendit au double tout ce qu'il avait perdu.

Comment fut-il finalement récompensé cet Homme qui avait si vaillamment œuvré pour la Sagesse? Le Psalmiste, après avoir dit : « A peine le fis-tu moindre que les anges », a immédiatement ajouté : « Le couronnant de gloire et de splendeur, tu l'établis sur l'œuvre de tes
 1640 B mains, tout fut mis par toi sous ses pieds^a. » Et l'Apôtre : « Le Christ s'est fait pour nous obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix », mais ensuite : « C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, de telle sorte qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre, et dans les enfers^b. » En harmonie avec ces louanges données par le Prophète et par l'Apôtre, et sans que notre discours cesse de considérer la figure et l'allégorie qui nous sont offertes dans le saint homme Job, nous pouvons dire maintenant : « Dieu accrut au double tout ce que Job avait possédé. » Qu'avait-il possédé en effet, notre nouveau Job? Qu'avait possédé le Christ comme Dieu, qu'avait-il possédé comme homme? Pesons bien ce qu'il possédait à l'un et l'autre titre avant sa passion et nous ne pourrions douter qu'il ait tout reçu en double.

1640 C Qu'avait possédé le Christ comme Dieu? Les neuf ordres des anges. Car lorsqu'il était dans la forme de Dieu, et ne s'était pas encore anéanti pour prendre la forme d'esclave, il avait la gloire qui revient à Dieu,

magnam et une réminiscence scripturale. — On peut aussi conjecturer : *ad magnam generationum et generationum utilitatem*.

apud Deum ^c, divinis obsequiis adoratus Deus et rex angelorum. Sed ecce quia *semelipsum exinanivit, formam servi accipiens*, et haec passus est quae praedicta sunt, Deus et rex est angelorum pariter et hominum. Ergo duplicia Deo Christo reddita sunt. Quid porro homo Christus habuerat antequam pateretur, vel quid amisit ubi passus est et mortuus ? Unam utique et simplam suae carnis vitam ^d; neque enim anima ejus morti obnoxia fuit, ut erat anima omnis hominis propter peccatum primi parentis. Parum dictum est. Etenim neque secundum ^{1640 D} carnem, neque secundum animam mori debuit, quippe qui peccatum neque originale contraxit neque actuale admisit. Nullam itaque mortem debens, unam tantum, id est carnis suae vitam expendit. Sed esse in corpore suo quod est Ecclesia duplam, id est corporis et animae, vitam recepit ^e: mortem quippe animarum moriendo devicit, et vitam corporum nobis resurgendo reparavit.

CAPUT XXXI ^a

Item de eadem re, et quomodo ad mysterium Christi pertineat quod Job cuncta quidem duplicia, verumtamen filiorum non duplicem sed tantum simplicem recepit numerum.

Sed considerandum quia cum de ceteris palam constet quod illi beato viro reddita sint duplicia, de filiis non ^{1641 A} adeo perspicuum aut verum est. Nam fuerunt ei totidem quot prius, scilicet septem filii et filiae tres. Potest quidem recte sic dici et sic aestimari, quia qui mortui fuerant filii ejus, non aequae ut jumenta vel pecora ejus carne simul et spiritu interierant, et idcirco filii quoque duplices additi sunt, quia videlicet in resurrectione viginti erunt. Verumtamen hic in terra, hic in vita sua, ubi cetera possidet duplicia, secundum numerum filiorum recepit tan-

^c. Phil. 2, 6. Jn 17, 5 || ^d. Cf. S. Grégoire, *Mor.* IV, 16, 31, *PL* 75, 653 B || ^e. Cf. S. Grégoire, *Mor.* XXV, 14, 25, *PL* 76, 762 D.

auprès de Dieu ^c, et recevait l'adoration due à Dieu, comme Dieu et roi des anges. Mais parce qu'il s'est anéanti en prenant la forme d'esclave, et a souffert tout ce qu'on a dit, voici qu'il est Dieu et roi des anges et des hommes tout ensemble. Le Christ comme Dieu a donc reçu le double. Quant au Christ comme homme, qu'avait-il possédé avant de souffrir, ou que perdit-il lorsqu'il souffrit et mourut ? Une seule et simple vie de la chair ^d, car son âme, elle, ne risqua jamais d'être la proie de la mort, comme l'était l'âme de tout homme à cause du péché du premier père. C'est trop peu dire : ni selon la ^{1640 D} chair ni selon l'âme il ne devait mourir, lui qui n'avait ni contracté le péché originel ni commis le péché actuel. Ne devant donc rien à la mort il livra une seule vie, celle de sa chair ; et voici qu'en son corps qui est l'Église il a reçu le double, c'est-à-dire la vie du corps et celle de l'âme ^e. Car en mourant il a vaincu la mort des âmes et en ressuscitant il nous a reconquis la vie des corps.

CHAPITRE 31 ^a

Suite du même sujet. Comment appliquer au mystère du Christ que Job, recevant tout en double, ne reçut pas le double de fils, mais seulement le même nombre.

Mais remarquons-le : s'il est manifeste que le saint homme Job reçut en double tous ses autres biens, on ^{1641 A} ne peut en dire autant quand il s'agit de ses enfants. Il en eut en effet le même nombre qu'avant, à savoir sept fils et trois filles. Évidemment nous pouvons calculer que ses fils n'étaient pas aussi irrémédiablement morts que les bestiaux et les troupeaux qui avaient péri corps et âmes, et qu'ainsi il a bien reçu le double d'enfants puisqu'à la résurrection ils seront vingt. Cependant ici-bas, de son vivant, il reçut le double pour tout le reste, et le même nombre d'enfants. Cette circonstance

XXXI. a. Cf. S. Grégoire, *Mor.* IV, 31, 62, *PL* 75, 671 A

tum simplicia, et hoc quoque in Domino Christo magna mysterii pulchritudine non vacat. Nec enim plures passione sua redemit quam olim ad vitam fuerant praeordinati, quosque tunc iussit Deus nasci quando creatis primis hominibus *benedicens* ait : *Crescite et multiplicamini* ^b. Nam ceterorum, ut nascerentur, peccatum causa
 1642 A extitit; etenim pro poena peccati *multiplicitas conceptuum mulieri* accessit, dicente eodem Deo : *Multiplicabo aerumnas tuas et conceptus tuos* ^c. *Multiplicabo* cum dicit, subaudiendum est : super numerum, ut videlicet plures concipias post peccatum quam praeordinati fuerant in benedictione data ante peccatum.

Igitur Job cetera quidem duplicia, sed in filiis simplicia recepit in vita sua, quia Christus Dominus duplicia quidem, ut supra dictum est, beatitudinis praemia, sed simplicem electorum numerum per passionem suam redemit, quantus cum ad vitam praeordinatus esset in Adam perierat. Nam hoc est quod Apostolus ait : *Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificantur* ^d. Omnes et omnes dicit, nec tamen omnes homines sed solos ad vitam praedestinos vult intelligi.

b. Gen. 1, 28 || c. Gen. 3, 16 || d. I Cor. 15, 22.

non plus, appliquée au Christ notre Seigneur, n'est pas sans grande beauté ni mystère. Car il ne racheta pas plus d'hommes par sa passion qu'il n'y en avait eu primitivement de prédestinés à la vie, pas plus que Dieu n'en appela à naître lorsqu'après la création du premier couple il le bénit et dit : « Croissez et multipliez-vous ^b. » Quant aux autres, la cause de leur naissance fut le péché ! En effet c'est comme peine du péché que les en-
 1642 A fantements de la femme furent multipliés, selon cette parole du Seigneur : « Je multiplierai tes maux et tes enfantements ^c. » Lorsqu'il dit : « Je multiplierai », il faut sous-entendre : plus que le compte ; de sorte qu'après le péché tu enfanteras plus d'hommes que n'en a prédestinés la bénédiction d'avant le péché.

Job reçut donc tout le reste en double mais le même nombre de fils pendant sa vie ; car le Seigneur Christ par sa passion acquit la récompense d'une double béatitude, mais racheta seulement ce même nombre d'élus qui, après avoir été prédestinés à la vie, avaient péri en Adam. C'est en effet ce que dit l'Apôtre : « De même qu'en Adam tous meurent, ainsi dans le Christ tous recevront la vie ^d. » Il dit « tous », par deux fois ; cependant il ne veut pas faire entendre : tous les hommes, mais ceux-là seuls qui ont été prédestinés à la vie.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

I. ŒUVRES ET EXPÉRIENCES	7
Origine et formation. — Série de commentaires. — Cadre monastique — Portrait de Rupert. — Bibliographie.	
II. MÉTHODE THÉOLOGIQUE.....	18
Théologie platonicienne, germanique, monastique, féodale ? — L'école de Laon et les débuts de la scolastique. — Richesse d'information patristique. — Liberté du jugement critique. — L'histoire du salut. — Visions.	
III. L'UNITÉ DU PLAN DIVIN. LE CHRIST, L'HOMME, LE PÉCHÉ.....	29
Le mal et la volonté divine. — Le motif de l'Incarnation. — L'homme, ange de remplacement ? — Trinité, ecclésiologie, mariologie, eucharistie.	
IV. LES DEUX PREMIERS LIVRES <i>DE SPIRITU SANCTO</i>	46
Structure du <i>De Trinitate</i> , du <i>De Spiritu Sancto</i> . — Livre I. Digressions dogmatiques. L'annonciation et la conception de l'homme nouveau. Les deux Adam. Le baptême au Jourdain et la mission au ministère de la Parole. — Livre II. La passion rédemptrice. Contemplation allégorique du bienheureux Job. L'allégorie. Les droits du démon.	
NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION.....	56

TEXTE ET TRADUCTION

LIVRE I

CHAPITRE 1. — Les deux résurrections des morts. Par l'une nous ressuscitons dès maintenant dans notre âme en recevant le Saint-Esprit. Par l'autre nos corps mortels eux-mêmes reprendront vie, à cause du même Saint-Esprit habitant en nous.	58
CHAPITRE 2. — L'homme nouveau, le Christ, est le premier et le principal ouvrage du Saint-Esprit. Et par conséquent il était juste de prendre la conception de cet homme pour point de départ d'un discours sur les œuvres du Saint-Esprit.	60
CHAPITRE 3. — D'abord sur l'Esprit-Saint lui-même ; il est Dieu et Seigneur, consubstantiel au Père et au Fils. Cette personne est proprement l'amour de Dieu. L'ange qui ne l'a pas est le diable ; l'homme qui ne l'a pas est damné avec le diable.	64
CHAPITRE 4. — Le Saint-Esprit procède. Il est juste de dire que si le Fils a procédé de Dieu, le Saint-Esprit, lui, procède de Dieu	66
CHAPITRE 5. — Le Fils a procédé du Père seul, en sa naissance, tandis que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ce n'est pas sans quelque différence que le Fils, en parlant, dit tantôt absolument « le Père », tantôt mon « Père »	70
CHAPITRE 6. — La procession du Saint-Esprit. Il ne procède pas du Père seul, mais du Père et du Fils.	72
CHAPITRE 7. — Le sanctuaire de ce Saint-Esprit, la Bienheureuse Marie, fut l'épouse de Dieu le Père. D'elle est venu tout le fruit en vue duquel Dieu le Père affirme qu'il fut l'époux de l'ancienne Église, comme on doit le lire clairement chez le prophète Ézéchiël	74

CHAPITRE 8. — La béatitude de la Vierge Marie. Pourquoi l'Église précédente doit être reconnue et dite épouse de Dieu le Père, la suivante, épouse de Dieu le Fils ?	80
CHAPITRE 9. — Comment la bienheureuse Vierge Marie conçut par cet amour qui est le Saint-Esprit, lorsque l'ange prononça : « L'Esprit-Saint surviendra en toi », etc.	82
CHAPITRE 10. — Le Saint-Esprit n'est pas survenu de manière à tenir lieu de semence, et celui qui a été conçu ne doit pas être appelé Fils du Saint-Esprit. Pourquoi l'Écriture ne dit pas : « Le saint qui naîtra de toi », mais : « L'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu » ?	86
CHAPITRE 11. — La formation du premier homme, homme terrestre. La conception du second, homme céleste. Combien la conception du second est plus digne et plus parfaite que la formation du premier.	90
CHAPITRE 12. — Rapprochement entre cette œuvre du Saint-Esprit et le témoignage prophétique de Dieu le Père : « Mon cœur a proféré un verbe excellent », etc.	96
CHAPITRE 13. — Il est écrit : « Il les créa mâle et femelle ». Mais ici : « Comme un époux sortant de sa chambre nuptiale ». Comment Dieu a béni ceux-là, et comment celui-ci.	98
CHAPITRE 14. — Les deux hommes, le premier comme le second, furent formés du limon de la terre. Ce qu'il y a dans le second, non seulement de plus vénérable mais de plus admirable. Il n'y a pas de raison pour que le Verbe ou cet Esprit-Saint ait horreur du sein d'une femme.	102
CHAPITRE 15. — Il est dit : « Beau par sa forme plus que les fils des hommes ». Le premier homme doit être dit seulement formé, mais le nouveau, et formé et forme.	106

CHAPITRE 16. — Autre différence : dans la face du premier homme Dieu souffla le souffle de vie ; en celui-ci se repose tout entier l'Esprit de vie, l'Esprit de grâce.....	110
CHAPITRE 17. — Comparaison entre ces deux paroles : « Le premier homme fut fait âme vivante », le second « esprit vivifiant ».....	112
CHAPITRE 18. — Dieu posa le premier homme dans le paradis de délices. Mais dans le second, merveille plus grande, le Saint-Esprit plaça un paradis, et en fit sourdre le fleuve de la doctrine évangélique... ..	114
CHAPITRE 19. — Comment le Saint-Esprit plaça par deux fois dans le paradis l'Homme nouveau ; et comment celui-ci, tenté, vainquit le tentateur qui avait vaincu le premier homme.....	118
CHAPITRE 20. — Pourquoi l'Esprit-Saint est-il venu sur lui une deuxième fois ? Pourquoi a-t-il voulu le manifester en prenant la forme d'une colombe plutôt qu'une autre ?	122
CHAPITRE 21. — Propriétés de chacune des grâces que le Saint-Esprit a toutes déposées en lui : la Sagesse, l'Intelligence, le Conseil, la Force, la Science, la Piété, la Crainte.....	128
CHAPITRE 22. — Les sept vertus naturelles de la colombe. Par chacune d'elles est signifiée une grâce du Saint-Esprit. Comment le Christ possède spirituellement ces vertus de la colombe, et les montre dans ses actes.....	134
CHAPITRE 23. — La colombe elle-même fut le signe d'une vérité que l'Église tient fermement : à savoir que c'est le Christ qui baptise.....	138
CHAPITRE 24. — Le Christ seul a baptisé et baptise en vérité tous les élus, par la grâce de l'unique Saint-Esprit ; et il faut tenir cette doctrine contre les hérésies et les schismes des infidèles	140

CHAPITRE 25. — Il est dit : « Or Jésus rempli du Saint-Esprit revint du Jourdain ». Pourquoi il est dit des autres esprits : « se reposera sur lui », mais de la seule crainte : « Et l'Esprit de la crainte du Seigneur le remplira ».....	144
CHAPITRE 26. — Celui qui remplit Jésus est vraiment Dieu. Dieu seul peut remplir l'âme de quelque homme que ce soit.....	148
CHAPITRE 27. — Nous sommes tous invités à puiser lorsque Jésus est dit « rempli » du Saint-Esprit. Il y a deux dons de cet Esprit. Dans quel ordre les Pères anciens ont reçu ces deux dons, et dans quel ordre nous les avons reçus nous-mêmes	152
CHAPITRE 28. — La procession du Saint-Esprit. Contre ceux qui ont dit qu'il procède du seul Père et non du Fils également. C'est selon la procession par laquelle les péchés sont remis qu'il procède de la personne du Fils.....	156
CHAPITRE 29. — Comment peut-on dire qu'il ignore quelque chose, celui qui est rempli du Saint-Esprit, et en qui habite corporellement la plénitude de la divinité ? Il y a trois manières de savoir	160
CHAPITRE 30. — C'est la marque d'une grande puissance, que le Fils ne puisse rien faire sinon ce qu'il a vu faire au Père ; il le dit lui-même.....	166
CHAPITRE 31. — Comment, suivant l'ordre des grâces de l'Esprit-Saint, le Christ opère dans son Église en œuvres distinctes, depuis sa passion jusqu'à la fin du siècle.....	170

LIVRE II

CHAPITRE 1. — Premièrement, l'Esprit de Sagesse. Par lui le Christ s'offrit à Dieu en obéissant et en souffrant.....	174
--	-----

CHAPITRE 2. — La Sagesse, œuvre du Saint-Esprit, et la sagesse de ce monde sont contradictoires, et elles ne cesseront de s'opposer jusqu'à la fin du monde.....	176
CHAPITRE 3. — Par cette sagesse, le Christ nouvel Adam a annulé la folie du vieil Adam.....	178
CHAPITRE 4. — Le saint homme Job. En lui s'est montré par avance le type de cette sagesse, c'est-à-dire de la patience du Christ.....	182
CHAPITRE 5. — Au temps où il réclamait de tenter Job, exemplaire de cette sagesse, Satan faisait le tour de la terre et s'y promenait partout. Mais dès qu'il eut fait tuer le Christ, il fut mis dehors.....	184
CHAPITRE 6. — Tous les élus ont maudit de toutes leurs forces ce jour et cette nuit que Job a maudits en disant : « Périssent le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : un homme est conçu. » Mais seul le Christ, parce qu'il n'a pas fait le péché, a pu les maudire efficacement, c'est-à-dire les condamner.	188
CHAPITRE 7. — Comment le Christ a dit, et dit encore au nom de tout le genre humain : « Périssent le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : un homme est conçu. ».....	190
CHAPITRE 8. — Les Juifs, qui d'abord étaient lumière, ont été aveuglés dans sa passion. Il lui sied de dire contre eux : « Que les étoiles s'obscurcissent dans les ténèbres de cette nuit ».....	196
CHAPITRE 9. — La croix du Christ fut cette balance après laquelle soupirait Job lorsqu'il dit : « Plût à Dieu que fussent pesés dans la balance les péchés par lesquels j'ai mérité la colère, et le malheur que je subis ! ».....	198
CHAPITRE 10. — Dans cet Homme, la Sagesse a été raillée par les fils de folie. Et c'est pour lui qu'il a été dit : « Celui qui est comme moi raillé par son ami », etc.....	202

CHAPITRE 11. — Job a été raillé par ses amis afin d'être la figure de celui qui devait être raillé par le peuple de son propre sang, le peuple juif. Au Christ s'applique avec vérité cette parole : « Il est la lampe méprisée dans les pensées des riches, mais prête pour le temps marqué ».....	206
CHAPITRE 12. — Comment se fait-il et d'où vient que ceux qui tinrent pour méprisable cette lampe de sagesse étaient « riches » ?.....	210
CHAPITRE 13. — Quelles bêtes et quels oiseaux du ciel, quelle terre, quels poissons de la mer, enseignent, indiquent, répondent, que cette lampe est prête pour le temps marqué.....	214
CHAPITRE 14. — Pourquoi, après avoir dit : « Dans les anciens se trouve la sagesse, et la prudence chez ceux qui ont vécu longtemps », il ajoute : « En lui sagesse et force ; s'il détruit, personne ne peut bâtir », etc. ?.....	218
CHAPITRE 15. — En quoi a consisté sa force en face de l'orgueil des Juifs, en quoi sa sagesse devant leur malice. Il a délié leur baudrier, et leur a retiré la science.....	222
CHAPITRE 16. — Méprisé dans les pensées des riches, il était, revêtu d'un caractère sacré aux yeux de Dieu le Père, lorsqu'il lui disait : « Appelle-moi, et je te répondrai ; ou plutôt, je parle ! Et toi, réponds-moi ! ».....	226
CHAPITRE 17. — Vaut-il mieux que l'homme soit appelé par Dieu et lui réponde, ou que l'homme parle et que Dieu lui réponde combien il a d'iniquités et de péchés ? Quand nous avons parlé, que nous a-t-il répondu par la grâce du Christ ?.....	230
CHAPITRE 18. — Avec quelle justice, quelle force, le Christ a plaidé pour le monde entier, la tête pour les membres, en disant : « Pourquoi me caches-tu ton visage », etc. Dans cette cause, l'éloquence a accompagné la vraie sagesse comme sa servante.....	234

CHAPITRE 19. — C'est avec justice qu'il fut exaucé en vertu de son caractère sacré, selon ce que dit l'Apôtre : « Si en effet par la faute d'un seul la multitude est morte, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don conféré par la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, se sont répandus à profusion sur la multitude. »	240
CHAPITRE 20. — Le Christ a dit : « Père, entre tes mains je remets mon esprit », sachant qu'il devait ressusciter. C'est à quoi se rapporte cette parole : « L'arbre, si on le coupe, a une espérance. »	244
CHAPITRE 21. — Ce mystère de sagesse, pendant qu'il s'accomplissait, fut caché aux yeux de tous les vivants. Les Juifs qui ont raillé cette même sagesse sont cependant inexcusables.	248
CHAPITRE 22. — Comment Job assure-t-il que Dieu a dit à l'homme : « La crainte du Seigneur, voilà la Sagesse », alors qu'on distingue l'esprit de Sagesse et l'esprit de Crainte ? Cette parole de Dieu à l'homme est encore une raison pour que les Juifs, et autres fous, soient inexcusables.	252
CHAPITRE 23. — De quels oiseaux dit-il plus loin : « Est-ce par ta sagesse que l'épervier s'emplume, ou sur ton ordre que l'aigle s'élève ? » etc.	256
CHAPITRE 24. — Lorsque nous disons que la Sagesse a été ainsi cachée aux yeux de tous les vivants, nous devons en excepter la Bienheureuse Marie, qui vivait alors. La même Sagesse, par qui Dieu dit au commencement : « Que la lumière soit », a dit plus tard aux Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit. » En l'un et l'autre cas, la Sagesse se jouait par le monde entier.	260
CHAPITRE 25. — La même Sagesse a joué les deux fois : la première fois elle a bien joué devant Dieu ; mais la seconde fois mieux encore, car elle a joué devant Dieu si bien qu'elle a joué le diable.	264

CHAPITRE 26. — Avec grande vérité, il est dit du diable joué par le mystère de la passion du Christ : « Conclura-t-il un pacte avec toi, et le recevras-tu comme esclave perpétuel ? » Sous-entendu : comme je fais	268
CHAPITRE 27. — C'est selon l'ordre de cette même sagesse que le Seigneur, bien qu'ayant pouvoir sur la vie et la mort, n'a pas voulu ressusciter avant le troisième jour.	276
CHAPITRE 28. — C'est encore par sagesse que le Ressuscité ne s'est pas aussitôt élancé sur ceux qui l'avaient mis à mort, et n'est pas apparu d'un seul coup à tous ceux qui l'aimaient, mais d'abord à Marie, puis à Pierre, ensuite à deux Apôtres, puis à tous les Apôtres.	282
CHAPITRE 29. — Disons encore à la louange de la Sagesse, que le Christ est apparu à la pécheresse avant d'apparaître aux Apôtres ; à Pierre le renégat avant d'apparaître à Jean le bien-aimé.	288
CHAPITRE 30. — Au Seigneur comme au saint homme Job, Dieu rendit au double tout ce qu'il avait perdu.	296
CHAPITRE 31. — Suite du même sujet. Comment appliquer au mystère du Christ que Job recevant tout en double, ne reçut pas le double de fils, mais seulement le même nombre.	298

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 31 OCTOBRE 1967
SUR LES PRESSES
DE PROTAT FRÈRES,
A MACON

NUMÉROS D'ORDRE : IMPRIMEUR, 6155 ; ÉDITEUR, 5685.
DÉPÔT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 1967.

SOURCES CHRÉTIENNES

- ADAM DE PERSEIGNE.
Lettres, I : 66.
- AELRED DE RIEVAULX.
Quand Jésus eut douze ans : 60.
La vie de recluse : 76.
- AMBROISE DE MILAN.
Des sacrements : 25.
Des mystères : 25.
Sur saint Luc, I-VI : 45.
— VII-X : 52.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE.
Huit homélies mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBÉRY.
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.
- ANSELME DE HAVELBERG.
Dialogues, I : 118.
Lettre d'ARISTÉE : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE.
De l'Incarnation du Verbe : 18.
Deux apologies : 56.
Discours contre les païens : 18.
Lettres à Sérapion : 15.
- ATHÉNAGORE.
Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN.
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.
Sermons pour la Pâque : 116.
- BASILE DE CÉSARÉE.
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.
Traité du Saint-Esprit : 17.
- BAUDOIN DE FORD.
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CHARTREUX.
Lettres des premiers Chartreux, I : 88.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.
Le Pédagogue, I : 70.
— II : 108.
Protreptique : 2.
Stromate I : 30.
Stromate II : 38.
Extraits de Théodote : 23.
- CONSTANCE DE LYON.
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE.
Deux dialogues christologiques : 97.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM.
Catéchèses mystagogiques : 126.
- DEFENSOR DE LIGUGÉ.
Livre d'étincelles, 1-32 : 77.
— 33-81 : 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE.
La hiérarchie céleste : 58.
- DIADOQUE DE PROTICÉ.
Œuvres spirituelles : 5.
- DIDYME L'AVEUGLE.
Sur Zacharie, I : 83.
— II-III : 84.
— IV-V : 85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- DOROTHÉE DE GAZA.
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉPHREM DE NISIBE.
Commentaire sur le Diatessaron : 121.
- ÉTHÉRIE.
Journal de voyage : 21.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE.
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.
— V-VII : 41.
— VIII-X : 65.
— Introduction et Index : 73.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
- GÉLASE 1^{er}.
Lettre contre les lupercales et dix-huit messes : 65.
- GERTRUDE D'HELFTA.
Les Exercices : 127.
- GRÉGOIRE DE NAREK.
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NYSSE :
La création de l'homme : 6.
Traité de la Virginité : 119.
Vie de Moïse : 1.
- GRÉGOIRE LE GRAND.
Morales sur Job : 32.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.
Exposé sur le Cantique : 82.
Traité de la contemplation de Dieu : 61.
- HERMAS.
Le Pasteur : 53.
- HILAIRE DE POITIERS.
Traité des Mystères : 19.
- HIPPOLYTE DE ROME.
Commentaire sur Daniel : 14.
La Tradition apostolique : 11.

HOMÉLIES PASCALES.

Tome I : 27.

— II : 36.

— III : 43.

IGNACE D'ANTIOCHE.

Lettres : 10.

IRÉNÉE DE LYON.

Contre les hérésies, III : 34.

— IV : 100.

Démonstration de la prédication apostolique : 62.

JEAN CASSIEN.

Conférences, I-VII : 42.

— VIII-XVII : 54.

— XVIII-XXIV : 64.

Institutions : 109.

JEAN CHRYSOSTOME.

A Théodore : 117.

Huit catéchèses baptismales : 50.

Lettre d'exil : 103.

Lettres à Olympias : 13.

Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28.

Sur la providence de Dieu : 79.

La Virginité : 125.

JEAN DAMASCÈNE.

Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80.

JEAN MOSCHUS.

Le Pré spirituel : 12.

JÉRÔME.

Sur Jonas : 43.

LACTANCE.

De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).

LÉON LE GRAND.

Sermons, 1-19 : 22.

— 20-37 : 49.

— 38-64 : 74.

MANUEL II PALÉOLOGUE.

Entretien avec un musulman : 115.

MARIUS VICTORINUS.

Traité théologique sur la Trinité : 68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR.

Centuries sur la Charité : 9.

MÉLANIE : voir Vie.**MÉLITON DE SARDES.**

Sur la Pâque : 123.

MÉTHODE D'OLYMPÉ.

Le banquet : 95.

NICÉTAS STÉTHATOS.

Opuscules et Lettres : 87.

NICOLAS CADASILAS.

Explication de la divine liturgie : 4.

ORIGÈNE.

Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.

Entretien avec Héraclide : 67.

Homélie sur la Genèse : 7.

Homélie sur l'Exode : 16.

Homélie sur les Nombres : 29.

Homélie sur Josué : 71.

Homélie sur le Cantique : 37.

Homélie sur saint Luc : 87.

PHILON D'ALEXANDRIE.

La migration d'Abraham : 47.

PHILOXÈNE DE MABBOUG.

Homélie : 44.

POLYCARPE DE SMYRNE.

Lettre et Martyre : 10.

PTOLÉMÉE.

Lettre à Flora : 24.

QUODVULTEUS.

Livre des promesses : 101 et 102.

LA RÈGLE DU MAÎTRE.

Tome I : 105.

— II : 106.

— III : 107.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.

La Trinité : 63.

RITUELS.

Trois antiques rituels du Baptême : 59.

ROMANOS LE MÉLODE.

Hymnes, t. I : 99.

— t. II : 110.

— t. III : 114.

— t. IV : 128.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE.

Catéchèses, 1-5 : 96.

— 6-22 : 104.

— 23-34 : 113.

Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51.

Traité théologique et éthique, t. I : 122.

t. II : 129.

TERTULLIEN.

De la prescription contre les hérétiques : 46.

Traité du baptême : 35.

THÉODORE DE CYR.

Correspondance, lettres I-LII : 40.

— lettres 1-95 : 98.

— lettres 96-147 : 111.

Thérapeutique des maladies héliéniques : 87 (2 vol.).

THÉODOTE.

Extraits (Clément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE.

Trois livres à Autolycus : 20.

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.**SOURCES CHRÉTIENNES****« TEXTES MONASTIQUES D'OCCIDENT »**

- I. AELRED DE RIEVAULX : **Quand Jésus eut douze ans...**
A. HOSTE, o.s.b., à Steenbrugge, et J. DUBOIS, à Namur (1938)..... 6,60 F
- II. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : **Traité de la contemplation de Dieu.** J. HOURLIER, o.s.b., à Solesmes (1939)..... 8,40 F
- III. RICHARD DE SAINT-VICTOR : **La Trinité.** G. SALET, s. j., à Lyon-Fourvière (1959)..... 24,00 F
- IV. ADAM DE PERSEIGNE : **Lettres**, tome I. J. BOUVET, au Mans (1960)..... 10,50 F
- V. AMÉDÉE DE LAUSANNE : **Huit homélie mariales.** G. BAVAUD, à Fribourg, J. DESHUSSES et A. DUMAS, o.s.b., à Hautecombe (1960)..... 15,00 F
- VI. AELRED DE RIEVAULX : **La vie de recluse. La prière pastorale.** C. DUMONT, o.c.s.o., à Scourmont (1961)..... 13,80 F
- VII. DEFENSOR DE LIGUGÉ : **Le livre d'étincelles**, tome I. H. ROCHAIS (1961)..... 18,00 F
- VIII. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : **Exposé sur le Cantique des Cantiques.** J.-M. DÉCHANET, o.s.b. à Kansénia, et P. DUMONTIER, o.c.s.o (1962)..... 21,00 F
- IX. DEFENSOR DE LIGUGÉ : **Le livre d'étincelles**, tome II. H. ROCHAIS (1962)..... 15,00 F
- X. **Lettres des premiers Chartreux**, tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962). 17,40 F
- XI. S. ANSELME : **Pourquoi Dieu s'est fait homme.** R. ROQUES, D^r d'études à l'Éc. des Hautes-Études (1963)..... 33,00 F
- XII. BAUDOIN DE FORD : **Le sacrement de l'autel.** J. MORSON, o.c.s.o., à Rome, E. de SOLMS, o.s.b., à Cussy-les-Forges et J. LECLERCQ, o.s.b., à Clervaux, tome I (1963).
- XIII. Idem, tome II (1963). Les deux volumes..... 36,00 F

- XIV. **La Règle du Maître**, tome I. A. de Vogüé, o.s.b.,
à la Pierre-qui-Vire (1964).
- XV. **Idem**, tome II. Les deux volumes (1964) **64,80 F**
- XVI. **Idem**, tome III. Concordance et Index. J.-M. Clément,
o.s.b., au Bouveret, J. Neufville et
D. Demeslay, o.s.b., à la Pierre-qui-Vire (1965). **35,10 F**
- XVII. **JEAN CASSIEN : Institutions cénobitiques**. J.-C.
Guy, s. j. à Toulouse (1965) **39,00 F**
- XVIII. **ANSELME DE HAVELBERG : Dialogues**. Livre I.
G. Salet, s. j. (1966) **13,50 F**
- XIX. **GERTRUDE D'HELFTA : Œuvres spirituelles**. I. Les
Exercices. J. Hourlier et A. Schmitt, o.s.b., à
S. Pierre de Solesmes (1967)..... **28,50 F**
- XX. **ISAAC DE L'ÉTOILE : Sermons**, tome I. A. Hoste,
o. s. b. et G. Salet, s. j. (1967)..... **36,00 F**